

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
—————  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
—————  
DIRECTION DE L'ANALYSE,  
DE LA PREVISION ET DES  
STATISTIQUES

COOPERATION  
SENEGALO-JAPONAISE

**JICA**

AGENCE JAPONAISE DE  
COOPERATION INTERNATIONALE

**PROJET DE  
DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE  
(PDRD)**

Rapport Final

**Mars 2011**

**EARTH & HUMAN CORPORATION**

**PROJET DE  
DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE  
(PDRD)**

Rapport Final

Partie I Rapport Principal

# Rapport principal

## Table des matières

---

- Carte de localisation du Projet
- Photos des activités
- Sigles
- Lexique

Page

**Chapitre 1. Introduction.....1 - 1**

**1.1 Aperçu du Projet ..... 1 - 1**

1.1.1 Contexte du Projet ..... 1 - 1

1.1.2 Cadre du Projet et évaluation des résultats ..... 1 - 1

1.1.3 Période d'intervention ..... 1 - 5

1.1.4 Zone d'intervention du Projet ..... 1 - 5

**1.2 Schéma de mise en œuvre du Projet..... 1 - 6**

1.2.1 Composition de l'équipe japonaise..... 1 - 6

1.2.2 Partie sénégalaise..... 1 - 7

1.2.3 Mise en place du Comité mixte de pilotage et du Comité d'exécution du Projet  
..... 1 - 10

**1.3 Structuration du rapport final..... 1 - 12**

**Chapitre 2. Justification du Projet et situation locale.....2 - 1**

**2.1 État actuel du domaine du développement rural au Sénégal..... 2 - 1**

2.1.1 Politiques dans le domaine du développement rural ..... 2 - 1

2.1.2 Plan Régional de Développement Intégré de Louga (PRDI) ..... 2 - 2

2.1.3 Intervention de l'aide de la JICA dans le développement agricole et rural ..... 2 - 3

**2.2 Situation de la région de Louga..... 2 - 4**

2.2.1 Situation socio-économique ..... 2 - 4

2.2.2 Conditions naturelles ..... 2 - 6

2.2.3 Situation du secteur hydraulique..... 2 - 7

**2.3 Situation de développement rural de la région de Louga..... 2 - 8**

2.3.1 Secteur agricole..... 2 - 8

2.3.2 Secteur de l'Élevage..... 2 - 13

2.3.3 Amélioration des conditions de vie et activités des groupements féminins ... 2 - 15

2.3.4 Situation de la coordination au niveau régional ..... 2 - 18

<b>Chapitre 3. Aperçu du modèle PDRD.....</b>	<b>3 - 1</b>
<b>3.1 Nécessité et pertinence du modèle PDRD.....</b>	<b>3 - 1</b>
<b>3.2 Principal thème et orientations du modèle PDRD .....</b>	<b>3 - 2</b>
3.2.1 Principal thème du modèle PDRD.....	3 - 2
3.2.2 Orientations de l'élaboration du modèle PDRD .....	3 - 3
<b>3.3 Établissement du modèle PDRD.....</b>	<b>3 - 6</b>
3.3.1 Démarche pour l'établissement du modèle PDRD .....	3 - 6
3.3.2 Élaboration des outils de développement communautaire .....	3 - 7
3.3.3 Formation des ressources humaines .....	3 - 9
3.3.4 Mise en place des règlements et du système d'appui à la vulgarisation du modèle PDRD .....	3 - 10
<b>3.4 Profil du modèle PDRD .....</b>	<b>3 - 10</b>
3.4.1 Figure conceptuelle du modèle PDRD .....	3 - 12
3.4.2 Processus de l'élaboration du modèle PDRD .....	3 - 12
3.4.3 Intrants .....	3 - 14
 <b>Chapitre 4. Etablissement du modèle PDRD.....</b>	 <b>4 - 1</b>
<b>4.1 Elaboration du Guide de développement communautaire .....</b>	<b>4 - 1</b>
4.1.1 Contexte de l'élaboration du Guide .....	4 - 1
4.1.2 Orientation de l'élaboration du Guide.....	4 - 1
4.1.3 Composition et contenu du Guide de développement communautaire .....	4 - 2
4.1.4 Processus d'élaboration et de validation du Guide.....	4 - 4
4.1.5 Expérimentation du processus du développement communautaire conformément au Guide .....	4 - 6
4.1.6 Évaluation du Guide .....	4 - 6
<b>4.2 Elaboration des Fiches techniques du développement communautaire .....</b>	<b>4 - 6</b>
4.2.1 Contexte de l'élaboration des Fiches techniques.....	4 - 6
4.2.2 Orientation de l'élaboration des Fiches techniques .....	4 - 7
4.2.3 Composition et contenu des Fiches techniques .....	4 - 7
4.2.4 Processus d'élaboration et de validation des Fiches techniques.....	4 - 9
4.2.5 Évaluation des Fiches techniques.....	4 - 10
<b>4.3 Expérimentation des techniques de développement communautaire .....</b>	<b>4 - 10</b>
4.3.1 Concept de l'expérimentation des techniques de développement communautaire.....	4 - 10
4.3.2 Processus de sélection d'activités expérimentales.....	4 - 12

<b>4.4 Activités expérimentales par volet.....</b>	<b>4 - 18</b>
4.4.1 Agriculture.....	4 - 18
4.4.2 Élevage .....	4 - 21
4.4.3 Amélioration des conditions de vie .....	4 - 24
4.4.4 Problèmes liés aux activités expérimentales par volet .....	4 - 29
4.4.5 Mesures en cas de pannes des ouvrages hydrauliques .....	4 - 31
<b>4.5 Formation des personnes ressources.....</b>	<b>4 - 34</b>
4.5.1 Formation des agents des services techniques.....	4 - 34
4.5.2 Développement des ressources humaines des villageois.....	4 - 40
4.5.3 Constitution et gestion du Comité de Développement Communautaire .....	4 - 51
<b>4.6 Implication de la population.....</b>	<b>4 - 55</b>
4.6.1 Implication de la population et utilisation des ressources humaines locales..	4 - 55
4.6.2 Implication de la population de base.....	4 - 58

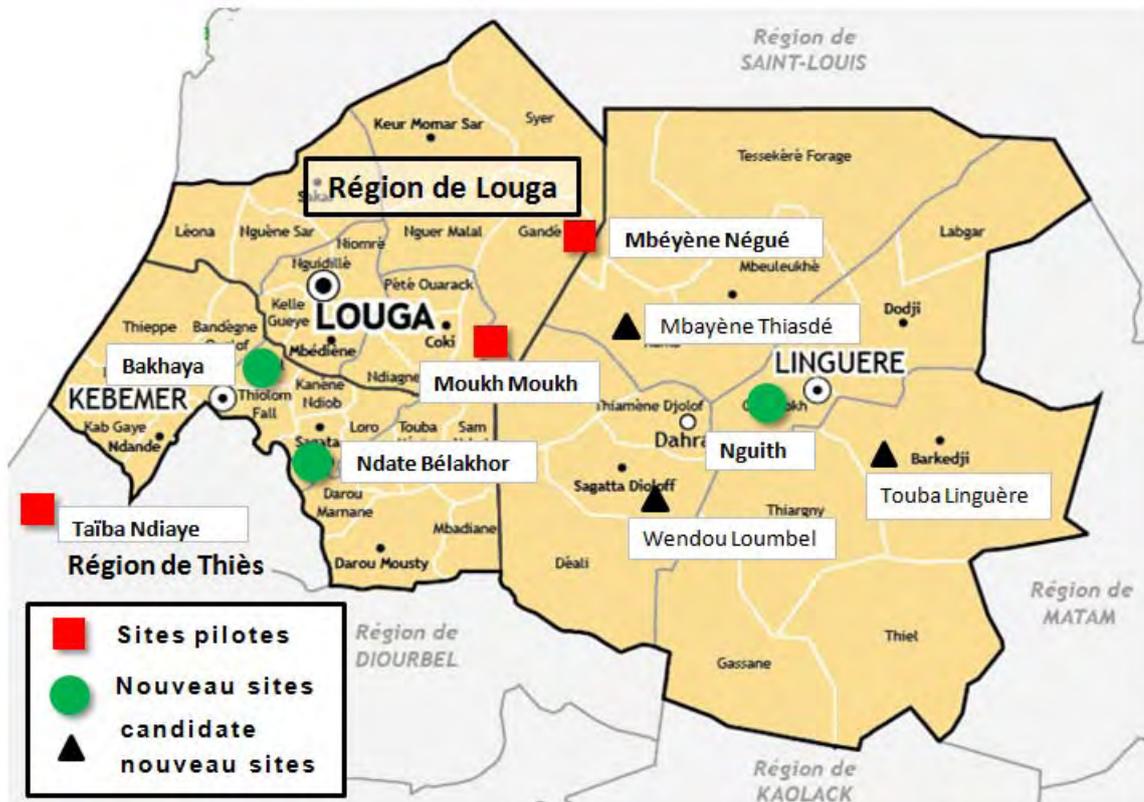
## **Chapitre 5. Démarches à suivre pour renforcer le système de vulgarisation du modèle PDRD .....5 - 1**

<b>5.1 Etablissement d'un système de vulgarisation du modèle PDRD mené par les services administratifs.....</b>	<b>5 - 1</b>
5.1.1 Orientation.....	5 - 1
5.1.2 Etablissement d'un système de vulgarisation .....	5 - 3
<b>5.2 Renforcement du système d'appui aux villageois par agents de vulgarisation .....</b>	<b>5 - 8</b>
5.2.1 Methodologie .....	5 - 8
5.2.2 Démarches et effets pour renforcer le système d'appui à la population .....	5 - 8
<b>5.3 Promotion de la diffusion des techniques entre les villageois.....</b>	<b>5 - 10</b>
5.3.1 Orientation.....	5 - 10
5.3.2 Promotion de la vulgarisation et conséquences .....	5 - 11
<b>5.4 Démarche pour assurer le système de vulgarisation du modèle PDRD .....</b>	<b>5 - 15</b>
5.4.1 Budgétisation de la partie sénégalaise.....	5 - 15
5.4.2 Promotion du Projet.....	5 - 16
<b>5.5 Impact des activités du PDRD.....</b>	<b>5 - 21</b>
5.5.1 Impact au gouvernement central .....	5 - 21
5.5.2 Application du modèle PDRD à d'autres bailleurs .....	5 - 22

<b>Chapitre 6. Recommandation .....</b>	<b>6 - 1</b>
<b>6.1 Etablissement du système de développement et de vulgarisation</b>	
<b>dans la région de Louga .....</b>	<b>6 - 1</b>
6.1.1 Système de vulgarisation prévu.....	6 - 1
6.1.2 Mesures pour rendre opérationnel le système de vulgarisation .....	6 - 4
<b>6.2 Renforcement des capacités du vulgarisateur / Leaders technique .....</b>	<b>6 - 4</b>
6.2.1 Renforcement des capacités du vulgarisateur .....	6 - 4
6.2.1 Renforcement des capacités du leader des villageois .....	6 - 5
<b>6.3 Démarche pour l'acquisition du budget en vue de la vulgarisation du</b>	
<b>modèle PDRD .....</b>	<b>6 - 5</b>
6.3.1 Niveau central .....	6 - 5
6.3.2 Niveau local.....	6 - 5
6.3.3 Démarche auprès d'autres bailleurs / ONG.....	6 - 6
<b>6.4 Intégration du modèle PDRD dans différents plans de développement</b>	
.....	<b>6 - 7</b>
6.4.1 Niveau central .....	6 - 7
6.4.2 Niveau local.....	6 - 7
6.4.3 Élaboration du plan de développement au niveau de terrain .....	6 - 7
<b>6.5 Possibilité de l'intégration d'autres acteurs de village .....</b>	<b>6 - 8</b>
<b>6.6 Etude de possibilité d'extension du modèle à d'autres régions.....</b>	<b>6 - 8</b>
6.6.1 Vulgarisation du modèle à d'autres régions à travers le gouvernement central	
.....	6 - 8
6.6.2 Situation d'autres régions et possibilité du vulgarisation du modèle PDRD.....	6 - 8



Carte du Sénégal



Sites ciblés

Carte de localisation du Projet

**Photos des activités (1)**

		
Comité mixte de pilotage Fev. 2010	Comité d'Exécution du Projet Nov. 2009	Comité de Rédaction du Guide Juil. 2009
		
Cérémonie de Lancement du Guide Juil. 2011	Séminaire final à Louga Jan. 2011	Discussion avec la population sur la Fiches techniques Déc. 2010
		
Visite des sites présélectionnés pour l'expérimentation du Guide	Diakhate qui est attaqué par le virus	Fabrication de composte est irrigation par la bouteille
		
Visite d'échange entre les sites par la population	Jardin potager avec brise-vents à Négué	Démonstration du jardin potagère par l'agent SDDR à Garky Diaw
		
Méthode de l'irrigation par la bouteille vide	Brise-vents à côté de pépinière Moukh Moukh	Technique de paillage Taïba Ndiaye

## Photos des activités (2)

		
<p>Technique de l'irrigation hybride (avec l'eau de château et la pluie)</p>	<p>Poulailler avec matière locaux Bakhaya Jul. 2009</p>	<p>Aviculture locale améliorée Fass Jun. 2010</p>
		
<p>Elevage de lapin Moukh Moukh Jul.2010</p>	<p>Aviculture (canard) Nguith Déc.2009</p>	<p>Formation à technique d'ensilage Thiamène Oct.2009</p>
		
<p>Récolte de fourrages Mbéyène Négué Sep. 2010</p>	<p>Formation en désinfection de poulaillers, Ndate Bélakhore Fév. 2010</p>	<p>Vaccination par vétérinaire du Ministère, Ndate Bélakhore Déc. 2008</p>
		
<p>Transformation laitier Moukh Moukh Sep. 2009</p>	<p>Transformation de céréales locales Ndate Bélakhore Nov. 2009</p>	<p>Formation en cuisine de Niébé Bakhaya Avr. 2010</p>
		
<p>Formation en transformation de fruits et légumes Taïba Ndiaye Jul. 2010</p>	<p>Formation sur le Module Pédagogique sur l'économie de l'eau Jan. 2010</p>	<p>Éducation à l'économie d'eau dans une classe d'école élémentaire Mars 2010</p>

### Photos des activités (3)

		
<p style="text-align: center;">Recyclage de l'eau de refroidissement provenant de la pompe Ndate Bélakhore Nov.2008</p>	<p style="text-align: center;">Gestion de décortiqueuses Mbéyène Négué Déc. 2008</p>	<p style="text-align: center;">Vente des médicaments au dispensaire avec fonds de groupement à Mbéyène Avr. 2009</p>
		
<p style="text-align: center;">Formation des leaders organisationnels Mbéyène Négué Fév. 2010</p>	<p style="text-align: center;">Élection des membres du CDC Moukh Moukh Août 2010</p>	<p style="text-align: center;">Recyclage des leaders organisationnels Nguith Juil. 2010</p>
		
<p style="text-align: center;">Formation en Développement Communautaire Août 2010</p>	<p style="text-align: center;">Expérimentation du Guide Garky Diaw 2010</p>	<p style="text-align: center;">Emission en direct par la RTS Mars 2010</p>
		
<p style="text-align: center;">Tournée de reportage audio avec la RTS/Louga 2009</p>	<p style="text-align: center;">Interview pour la réalisation d'un film du PDRD Juil.2010</p>	<p style="text-align: center;">Échange de vue entre le Directeur de la DAPS et la population 2009</p>
		
<p style="text-align: center;">Visite des personnels du siège et du Bureau Sénégal de la JICA Juil. 2010</p>	<p style="text-align: center;">Signature du protocole entre le PDRD et Conseil régional Juil. 2010</p>	<p style="text-align: center;">Réunion avec le secrétariat du Conseille Régional Nov. 2010</p>

## Sigles

Abréviation	Signification
AID (IDA)	Association Internationale de Développement
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ARD	Agence Régionale de Développement
ASUFOR	Association des Usagers de Forages
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BPF	Brigade des Puits et des Forages
C/P	Counterpart ( Homologues, contrepartie)
CAADP	Comprehensive Africa Agriculture Développent Programme
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CAR	Conseil Agricole et Ruraux
CBO ( OCB )	Community Based Organisation
CDC	Comité du Développement Communautaire
CDSMT	Cadres de dépenses sectorielles à moyen terme
CISV	Comunità Impegno Servizio Volontariato
CNCR	Cadre National de Consultation Rural
COGEPAS	Projet de Renforcement des capacités d'organisation et de Formation des leaders des professionnels dans le domaine de la pêche artisanale (ou de Cogestion des Pêcheries Artisanales au Sénégal - COGEPAS)
CR	Communauté Rurale
CRCR	Conseil régional de concertation des ruraux
CRETF	Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
DADL	Direction de l'Appui au Développement Local
DAPS	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques
DEFC	Direction des Eaux et Forêts, Chasse et conservation des sols
DEM	Direction de l'Exploitation et de la Maintenance
DHR	Direction de l'Hydraulique Rural
DIREL	Direction de l'Elevage
DPS	Direction de la Prévision et de la Statistique
DPV	Direction de Protection des Végétaux
DRDR	Direction Régional du Développement Rural
DRH	Direction Régional Hydraulique
DSRP	Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
EFI	Ecoles de Formation d'Instituteurs
FAFS	Fédération des Associations de Femmes Sénégalaises
FAPAL	Fédération des Associations Paysannes de Louga
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FIDA	Fonds international de développement agricole
FONGS	Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
FRAO	Fondation Rural d'Afrique de l'Ouest
GIE	Groupement Intérêt d'Economie
GOANA	Grand Offensive Agricole pou la Nourriture et l'abondance
GPF	Groupement de Promotion Feminine
IA	Inspection Académie
IDEN	Inspections départementales de l'éducation nationale
IDSV	l'Inspection départementale des services vétérinaires
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts

IRSV	l'Inspection régionale des services vétérinaires
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
LNERV	Laboratoire National d'Élevage et de Recherches Vétérinaires
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastrale
MA	Ministère de l'Agriculture
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification Participative)
MDCL	Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales
MDG	Millennium Development Goals
MEL	Ministère de l'Élevage
MEPBL	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature, des Bassins de rétention et des Lacs artificiels
MHCH	Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique
MSP	Ministère de la Santé et de la Prévention
MVP	Millennium Villages Project
NGO	Non-governmental organization
OCB	Organisation Communautaire de Base
OJT	On the Job Training
OMD	Objectifs du millenaire pour le Development
ONFP	National Office for Vocational Training
OP	Organisation de Paysan
PAFS	Programme d'action forestier du Sénégal
PAPRIZ	Projet d'amélioration de la Productivité du RIZ
PCM	Project Cycle Management
PDDAA	Programme Détaillée pour Développement de l'Agriculture en Afrique
PDM	Projet Design Matrix
PDRD	Projet de Développement Rural Durable
PDRH	Programme de Développement des Ressources Humaines
PLD	Plan Local de Développement
PNDA	Programme National de Développement Agricole
PNDE	Plan National de Développement de l'Élevage
PNDL	Programme National du Développement Local
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PRDI	Plan Régional de Développement intégré
PRF	Pôle Régional de Formateur
PRID	Plan Régional de Développement intégré
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper
PSAOP	Programme des Services Agricoles et d'Appui aux Organisations des Producteurs
PV	Poste vétérinaire
R/D	Record of Discussions
RTS	Radiodiffusion Télévision Sénégalaise
SDADL	Service Départemental d'Appui au Développement Local
SDDC	Service Départemental du Développement Communautaire
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
SDE	Sénégalaise des Eaux
SRADL	Service Régional d'Appui au Développement Local
SRH	Service Régional Hydraulique

## Lexiques

Lexique	Définition
site pilote	Il s'agit des sites où ont déjà été réalisées des activités communautaires dans la première phase du PETPAC. Ce sont les 3 sites cibles du Projet de Développement Rural Durable (PDRD) : Taïba Ndiaye dans la région de Thiès, Moukh Moukh et Mbéyène Négué dans la région de Louga.
nouveau site	Il s'agit des sites qui se sont engagés nouvellement dans les activités communautaires du PDRD. Trois sites ont été sélectionnés parmi les villages où l'ASUFOR a été vulgarisé, dans la région de Louga : Ndate Bélakhore, Bakhaya et Nguith.
ASUFOR	C'est l'acronyme de l'Association des Usagers de Forage qui s'appuie sur la participation villageoise. L'ASUFOR est caractérisée par « l'observation stricte de la tarification au volume, la transparence dans le partage de l'information, la participation des villageois et la transparence de la gestion ».
village centre	Il s'agit du village doté de l'ASUFOR où est installé le forage équipé des ouvrages hydrauliques motorisés.
village polarisé accordé	Il s'agit du village raccordé aux ouvrages hydrauliques motorisés susmentionnés par l'extension du réseau. Ce sont des villages dotés d'ASUFOR, équipée de station d'approvisionnement en eau, telle que la borne fontaine.
village polarisé non raccordé	Il s'agit du village non raccordé, mais qui utilise quotidiennement l'eau du forage susmentionné. Le village est membre de l'ASUFOR mais n'est pas dotée d'équipements d'approvisionnement en eau.
GOANA	La GOANA (la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance) a été lancée par le président de la république le 18 avril 2008. Elle a pour l'objectif l'augmentation de la production agricole : « une production de deux millions de tonnes de maïs, trois millions de tonnes de manioc, 500.000 tonnes de riz et deux millions de tonnes pour les autres céréales ». Cette initiative d'urgence vise l'autosuffisance alimentaire en réponse à la croissance démographique du pays. La majorité (70%) de la population active du Sénégal sont engagés dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.
Modèle PDRD	Le modèle PDRD est un dispositif de mise en place / mise en œuvre des activités communautaires basé sur l'utilisation des excédants d'eau après la satisfaction des besoins de la population en eau de boisson (eau potable et pour usage domestique) et du bétail (eau potable). Ce dispositif sera opéré par <le Comité de développement communautaire> constitué du bureau de l'ASUFOR et des habitants en rapport avec les activités communautaires (en groupe ou individuelle) telles que l'exploitation agricole et l'élevage, l'amélioration du cadre de vie. Le modèle PDRD vise la mise en œuvre du développement communautaire viable en s'appuyant sur l'utilisation rationnelle de l'eau permettant d'éviter la charge excessive sur les installations hydrauliques.
« Guide de développement communautaire »	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Il expose des démarches nécessaires à la gestion du développement communautaire en intégrant les points de vue des homologues.

« Fiches techniques de développement communautaire»	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Il regroupe les techniques et les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des activités communautaires par les vulgarisateurs et la population suivant la catégorisation par volet et / ou par rubrique. Les Manuels technique sont élaborés sous forme de fascicules techniques et d'études de cas. . (Dans la dernière version, ils étaient intitulés la «Méthode de Développement Communautaire».)
Fiche technique de développement communautaire	Elle est une technique qui compose les «Fiches techniques » susmentionnés.
Vulgarisateur	Le Vulgarisateur relève du service technique déconcentré ou d'un établissement public qui assure sa tutelle, il est chargé de mettre à la disposition des populations les techniques et connaissances et / ou fournir de l'appui pour la structuration sur le terrain.
Communauté	La communauté est l'unité supérieure du <village>, constituant une société locale. Elle désigne généralement un collectif de <villages>
Comité de Développement Communautaire (CDC)	Il s'agit d'une structure de supervision des activités communautaires basées sur l'eau du forage, en donnant les conseils sur la gestion du projet. Les activités inhérentes au bureau de l'ASUFOR consistent à assurer la gestion et la maintenance des installations hydrauliques, non la promotion des activités communautaires. En raison de la nature des fonctions de l'ASUFOR, le PDRD s'engage à établir un dispositif de promotion des activités communautaires par la mise en place du Comité de développement communautaire, ce qui permet d'éviter une charge excessive de travail sur les membres du bureau de l'ASUFOR
Jardin potager (Jardin familial avec peu intrant et à économie d'eau)	Il s'agit d'un modèle d'exploitation agricole à petite échelle réalisable dans chaque ménage. Ce modèle de culture proposé aux habitants et aux villages voisins n'est pas abrité dans le périmètre collectif du Projet, afin qu'ils bénéficient des techniques agricoles du Projet. Ce modèle a été conçu pour la famille ordinaire et selon les réalités du Sénégal. Mais les techniques s'appliquent parfaitement aux cultures de divers types, du véritable jardin familial jusqu'à la petite culture réalisable par des enfants. En outre, en déterminant le volume d'eau disponible selon la technique à introduire, le Projet propose l'approche de culture adaptée à la situation donnée.
Elevage amélioré de poulets locaux	C'est le système d'élevage de poulet basé sur l'élevage traditionnel dans le village, associé à quelques améliorations relatives à la construction des poulaillers simplifiés et au processus d'élevage, en vue d'optimiser le rendement avec de faibles intrants.

# Chapitre 1 Introduction

## 1.1 Aperçu du Projet

### 1.1.1 Contexte du Projet

Depuis 2003, la JICA a exécuté la première phase d'un projet de coopération technique, intitulé : « Projet Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires » (PEPTAC) phase1 pendant 3 ans. Afin que les populations puissent gérer et entretenir de façon autonome ces installations hydrauliques en milieu rural, le PEPTAC1 avait d'abord mis en place l'Association des Usagers de Forages (l'ASUFOR) et exécuté «les activités communautaires» dans trois sites (cités plus loin) dont les ASUFOR étaient bien administrées. Il en a résulté une possibilité de développement rural autonome et durable à travers ASUFOR. C'est dans ce contexte, que le Gouvernement du Sénégal a formulé et envoyé au Gouvernement du Japon une requête pour la mise en œuvre du « Projet de Développement Rural Durable » dont l'objectif est de développer « les activités communautaires » dans d'autres villages de la région de Louga. Le Japon et le Gouvernement du Sénégal, sur la base de cette requête, ont conclu le Procès-verbal des discussions (désigné ci-après « R/D ») en janvier 2008 et la mise en œuvre du Projet a été décidée.

### 1.1.2 Cadre du Projet et évaluation des résultats

#### (1) Objectifs et Résultats attendus du Projet

##### ❖ Objectif du Projet:

Établir des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.

Indicateurs	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Un nouveau Plan de développement communautaire appliquant le modèle du PDRD est mis en œuvre dans plus d'un (1) site à l'initiative des homologues et des vulgarisateurs, afin de promouvoir des activités visant l'autonomisation de la population.</li><li>2. Un cadre de concertation relatif à la vulgarisation du modèle PDRD est mis en place</li></ol>
-------------	--

##### ❖ Objectif global

Parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.

Indicateur	Élaboration et mise en œuvre des plans de développement de services techniques, collectivités locales ou partenaires qui appliquent le modèle PDRD
------------	--

❖ Résultats attendus

Résultat-1	Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.
Indicateurs	<p>1.1 Plus de trois homologues et/ou vulgarisateurs comprenant le modèle PDRD sont formés.</p> <p>1.2 Un Leader organisationnel est formé dans plus de 80% de groupements participant aux activités.</p> <p>1.3 Plus d'un (1) Leader technique par site est formé.</p> <p>1.4 La proportion de femmes Leaders organisationnels par site s'élève à plus de 50%.</p> <p>1.5 Une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire de la région de Louga est largement diffusée au niveau de ladite région.</p>
Résultat-2	Les outils (Guide & Fiches techniques de développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.
Indicateurs	<p>2.1 Plus de 60% des techniques de développement communautaire mises au point par le Projet sont adoptées par la population dans plus de trois (3) sites cibles du Projet.</p> <p>2.2 Les intentions de la population du site sont intégrées dans les «Fiches techniques de développement communautaire».</p> <p>2.3 Plus de deux (2) femmes sont choisies comme membres du Comité de rédaction du «Guide» et l'aspect genre est pris en compte dans le «Guide».</p> <p>2.4 «Le Guide» est approuvé par le Comité de rédaction et les Conseils techniques du «Guide»</p> <p>2.5 Le «Guide» et «les Fiches techniques» s'appliquent aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne.</p> <p>2.6 Plus de deux (2) cas d'effets de synergie et d'interaction entre plusieurs résultats des activités du Projet sont identifiés</p>
Résultat-3	Le système de vulgarisation du modèle de développement élaboré par le Projet est renforcé.
Indicateurs	<p>3.1 Plus de trois (3) réseaux servant à la vulgarisation et au développement du modèle PDRD sont identifiés</p> <p>3.2 Plus d'une structure qui adopte ou prévoit de mettre en œuvre le «Guide» et/ou «les Fiches techniques» sont identifiées.</p> <p>3.3 Plus de trois (3) sites œuvrant comme pôle de vulgarisation des techniques de développement communautaire sont mis en place.</p>

## (2) Révision du Cadre Logique

### 1) Justification et historique de la révision du Cadre Logique

L'étude de terrain a été amorcée au début de l'exercice 2008 par l'équipe du Projet. En se référant aux résultats de l'étude, le Projet a confirmé l'écart entre la situation sur le terrain et le contenu du Cadre Logique (PDM<sub>0</sub>). La révision du Cadre Logique a été discutée avec l'équipe du Projet et les homologues dans le second semestre de l'exercice 2008. Par la suite, le Projet a fait une demande au bureau de la JICA pour une concertation sur l'actualisation du PDM<sub>0</sub>.

La proposition de la nouvelle version a été présentée aux membres du Comité de conseil japonais tenu au début de l'exercice 2009. La situation sur le terrain a été expliquée aux membres de la Mission de Comité de conseil japonais lors de la visite d'observation des sites organisée au milieu de la même année. Le Cadre Logique révisé (PDM<sub>1</sub>) a fait l'objet de l'approbation et de la validation lors de l'évaluation à mi-parcours (voir Annexe II-1et 2).

### 2) Principales modifications apportées

Les principales modifications apportées sont suivantes (voir Annexe-II-3):

#### 1) Modification de l'expression de l'énoncé de l'Objectif global et de l'Objectif du Projet :

[les fonds et les capacités d'organisation de l'ASUFOR]

⇒[les expériences de gestion et de maintenance des installations hydrauliques et des activités collectives]

#### 2) Modification des Résultats attendus

Les Résultats attendus sont remplacés par trois nouvelles formules qui se résument en :

[Formation des ressources humaines, Élaboration des outils, Renforcement du système de vulgarisation du modèle de développement communautaire], pour clarifier la cohérence entre l'atteinte à l'objectif du Projet et les Résultats attendus.

Les Résultats attendus dans la PDM<sub>0</sub> sont suivants :

**Résultat 1 :** [Mise en œuvre des activités communautaires, sous l'initiative des ASUFOR des villages pilotes]

**Résultat 2 :** [Exécution d'activités communautaires dans de nouveaux villages sur la base des expériences et connaissances capitalisées par les villages pilotes à travers le renforcement des capacités des ASUFOR]

**Résultat 3 :** [Mise en place d'une méthode et d'un guide de développement communautaire]

## (3) Mise en œuvre de l'Étude finale

### 1) Objectif de l'Étude finale

L'Étude finale a été réalisée avec l'objectif : <Déterminer les réalisations du Projet et le niveau d'atteinte des objectifs. Vérifier l'impact des activités auprès de parties prenantes : populations, services techniques, etc.>.

## 2) Contenu de l'Étude finale

L'Étude finale a été mise en œuvre au mois d'octobre 2010. Compte tenu des études déjà menées, l'Étude finale comprend les rubriques ci-dessous :

◆ Détermination du niveau de réalisation du PDM <sub>1</sub>
◆ Implication de chaque service technique au Projet et le niveau de compréhension, Comparaison des résultats de l'Étude finale avec ceux du Suivi à mi-parcours (Annexe-II-4)
◆ Évaluation et détermination des impacts des activités du Projet ciblant la population locale, Comparaison des résultats de l'Étude finale avec ceux de l'Étude de base

## 3) Aperçu des résultats de l'Étude finale

L'encadré ci-dessous présente une brève description des résultats de l'Étude finale. (Référez-vous à l'Annexe II-5 pour le détail)

◆ Détermination du niveau de réalisation du PDM <sub>1</sub> . Comme l'indique les résultats de l'Évaluation finale, les indicateurs des Résultats attendus ont été globalement atteints.
◆ Comparaison des résultats de l'Étude finale avec ceux de l'Étude de base et de l'Évaluation à mi-parcours : Dans l'ensemble, les études ont montré une grande satisfaction des acteurs (services techniques) et des bénéficiaires (populations) dans l'approche et la réalisation du projet. Cependant, il n'en demeure pas moins que certaines insuffisances soient notées. Ainsi, nous les avons notées comme questions à traiter. Voici l'extrait des résultats de l'enquête lors des évaluations. <Forces> <ul style="list-style-type: none"><li>- Implication des services techniques, soit dans l'encadrement, conseil, exécution ou consultation</li><li>- Renforcement de capacités des populations à travers les formations et réunions</li><li>- Valorisation des ressources en eau (économie d'eau)</li><li>- Amélioration des sources de revenus</li></ul> <Faiblesses> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faible implication des collectivités locales (sous préfets et conseils ruraux)</li><li>- Faible implication des hommes et des jeunes</li><li>- Insuffisance des équipements de transformation</li><li>- Manque de mesures d'accompagnement dans le processus de mise en œuvre de certaines activités (appui financier et matériel)</li></ul>

## (4) Aperçu des résultats de l'Évaluation finale

L'évaluation finale du Projet réalisée au mois de novembre 2010 a révélé que le Projet a eu globalement une bonne évaluation selon les 5 critères suivants : Pertinence : satisfaisant pour

l'ensemble des interventions, Efficacité : assez satisfaisant, Efficience : satisfaisant, Impact : satisfaisant, Autodéveloppement : satisfaisant, et que le niveau de réalisation des indicateurs des Résultats attendus est satisfaisant. Par la suite, les recommandations ont été formulées sur l'intervention du PDRD dans la phase de prolongation, dans l'attente de réaliser davantage d'effets à travers la poursuite des activités.

La révision du Cadre Logique (PDM), l'extrait de résultats de l'Étude finale et de l'Évaluation finale (y compris le niveau de réalisation des indicateurs des Résultats attendus) sont rapportés dans le document attaché (voir Annexe II-6 et 7).

### 1.1.3 Période d'intervention

La mise en œuvre du présent Projet s'étale du mois de mars 2008 au mois de mars 2011, soit environ 37 mois, qui s'étendent sur quatre années fiscales :

- 1<sup>ère</sup> année : mars – mai 2008
- 2<sup>ème</sup> année : juin 2008 – mars 2009
- 3<sup>ème</sup> année : avril 2009 – mars 2010
- 4<sup>ème</sup> année : avril 2010 – mars 2011

L'organigramme de l'exécution du Projet pendant la période d'intervention est présentée ci-dessous :

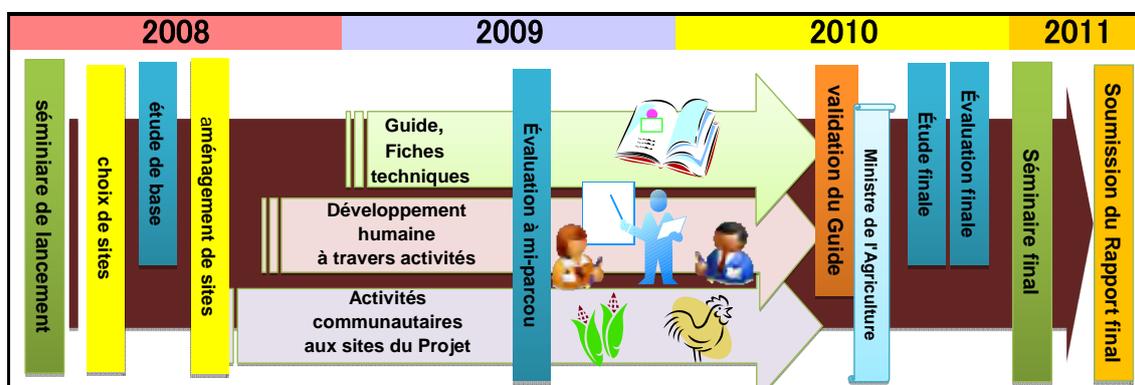


Figure 1.1 Organigramme de l'exécution du projet PDRD

### 1.1.4 Zone d'intervention du Projet

Les zones cibles du présent Projet sont l'ensemble de la région de Louga et le village de Taïba Ndiaye de la région de Thiès. Les sites ciblés sont suivants :

- Site pilote : Taïba Ndiaye, Moukh Moukh, Mbéyène Négué (Les activités sont poursuivies du PEPTAC1)
- Site nouveau : Ndate Bélakhore, Bakhaya, Nguith (Les sites sont choisis à la 2<sup>ème</sup> année, voir Annexe II-8)
- Site d'expérimentation du Guide : Garky Diaw (Le site est choisi à la 4<sup>ème</sup> année.)

Le tableau ci-après montre les principaux indicateurs du Sénégal et de la région de Louga, zone faisant l'objet du Projet. La spécificité de la région de Louga est l'élevage qui est une principale activité économique.

Tableau 2.1 Données de base du Sénégal et de la région de Louga

	Sénégal	Région de Louga
Superficie	197 161 km <sup>2</sup> (Environ 50% du Japon)	29 188km <sup>2</sup> (Presque même superficie que la région de Kanto du Japon)
Population	11 900 000 (2005)	670 000 (2002)
Ethnies et Langues	Wolofs (44%), Peuls (23%), Sérères (15%), Autres / le français (langue officielle), le wolof et autres	Wolofs (64%), Peuls (30%), Autres / le français (langue officielle), le wolof et autres
Activités principales	Agriculture (arachide, mil, coton), Pêche (thon, bonite, crevettes, poulpe)	Agriculture, Elevage, Artisanat (menuiserie, textile, chaussure, artisanat, instruments musicaux, faïencerie)
Espérance de vie à la naissance	56 ans (2005)	54 ans (1988)

## 1.2 Schéma de mise en œuvre du Projet

### 1.2.1 Composition de l'équipe japonaise

Le Projet a été mis en œuvre avec les membres ci-dessous dans différents domaines d'intervention en s'appuyant sur les orientations et dispositions de l'exécution du Projet.

- |  |                      |
|--|----------------------|
| 1. Chef du Projet / Développement communautaire1                                 | M. INOUE Shigeru     |
| 2. Développement communautaire2  | M. FUKAI Yoshio      |
| 3. Chef adjoint / Diversification des activités productives 1 (Gestion agricole) | M. GOTO Masaya       |
| 4. Diversification des activités productives2 (Elevage)                          | M.ORITA Iwami        |
| 5. Organisation / Gestion villageoise  | M.NISHIYAMA Noriyuki |
| 6. Amélioration du cadre de vie / genre  | Mme. OTA Emi         |
| 7. Coordinatrice administratif / Environnement social                            | Mme. ODE Rie         |
| 8. Vulgarisation 1   | Mme Kikue SUGIMOTO   |
| 9. Coordinateur administratif / Vulgarisation 2                                  | M.IWATA Morio        |

Le Projet a mis en place un Comité de conseil japonais en tant que dispositif d'appui indirect pour la réorientation des activités du Projet grâce à ses riches connaissances spécialisées.

## **1.2.2 Partie sénégalaise**

Les agences partenaires de l'exécution du Projet(C/P) sont la DAPS (Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, agence de coordination du Projet) au niveau central et la DRDR (Direction Régionale du Développement Rural de Louga, agence d'exécution du Projet) au niveau régional, qui est une structure déconcentrée du Ministère de l'Agriculture. Les structures et les attributions assumées dans le Projet par ces agences partenaires de l'exécution du Projet et de principales institutions de collaboration se présentent brièvement comme suit :

### **(1) Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS)**

Les missions principales de la DAPS du Ministère de l'Agriculture sont d'élaborer la politique et les plans de développement du secteur agricole (examen, évaluation de la mise en œuvre, suivi), de contrôler les projets et programmes (exécution, évaluation, sources financières), de s'occuper des statistiques agricoles (collecte, analyse, traitement, diffusion) et de développer les ressources humaines du Ministère (planification).

La DAPS est la direction qui s'occupe des projets à exécuter par le Ministère en charge de l'Agriculture. En tenant compte du nombre important de projets / programmes conduits par la DAPS, la situation est loin d'être satisfaisante sur le plan des effectifs du personnel en raison du manque de temps.

Dans ce contexte, le Projet a gardé le contact permanent avec le Directeur et les agents impliqués pour leur fournir les informations relatives à l'état d'avancement du Projet.

Le principale rôle de la DAPS dans la mise en œuvre du Projet est la coordination entre les structures au niveau central dans / en dehors du Ministère de l'Agriculture ainsi que le relais avec la JICA.

### **(2) Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)**

La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) du Ministère de l'Agriculture et les Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) sont placés respectivement au niveau régional et départemental sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture à des fins de gestion cohérente des institutions décentralisées. La DRDR comprend 5 divisions, sous la tutelle du Directeur Régional. La DRDR a pour mission d'étudier et de contrôler l'exécution de la politique agricole ainsi que de collecter et d'analyser les informations nécessaires à l'évaluation.<sup>1</sup>

Le principal rôle de la DRDR dans la mise en œuvre du Projet est l'implication aux

---

<sup>1</sup> Source : Arrêté ministériel de l'Agriculture (Lois sur la création de la DRDR), Promulgué le 15 mars 2000 No.003307/

activités comme l'agence d'exécution du Projet (structure homologue) et la coordination entre les structures au niveau régional.

### (3) Services Départementaux du Développement Rural (SDDR)

Un SDDR est mis en place au niveau de chaque département, il assure la mise en œuvre des politiques agricoles au niveau départemental. La mission du SDDR est la collecte de données agricoles de base, la participation à la formulation du plan de développement agricole et le suivi. Cependant, l'appui conseil est confié à l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR). Dans la région de Louga, trois SDDR sont répartis aux départements de Louga, de Linguère et de Kébémér. Chaque SDDR est composé de trois sections chargées de : la Programmation / Statistiques, la Protection des Végétaux, et des Semences. Le rôle du SDDR dans la mise en œuvre du Projet, est la vulgarisation de l'agriculture au niveau des sites du Projet.

### (4) Autres structures de collaboration

#### **1) Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM), la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Louga, la Brigade des Puits et de Forages (BPF)**

La DEM est une structure administrative du Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique (désormais on l'appelle le Ministère de l'Hydraulique dans ce rapport), et elle est chargée de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages hydrauliques ruraux. Le Service régional de l'hydraulique de Louga comprend la BPF de Louga et celle de Linguère qui s'occupent respectivement des départements de Louga et de Kébémér, du département de Linguère. La BPF est une institution de supervision des installations hydrauliques et de l'Association des Usagers du Forage (ASUFOR). Le principal rôle de la BPF dans la mise en œuvre du Projet était de donner des suggestions relatives à l'utilisation de l'eau du forage et à la gestion et la maintenance de l'ASUFOR et d'élaborer des produits livrables du Projet.

#### **2) Direction de l'Élevage du Ministère de l'Élevage**

Les attributions de la Direction de l'Élevage sont fixées par l'Arrêté ministériel (n° 6473/MAEL) du 5 juin 2005. Elles consistent à élaborer la politique nationale en matière d'élevage, contrôler la santé et la maladie des animaux, dépister et éradiquer les maladies des animaux domestiques, gérer des produits d'origine animale, contrôler les cabinets vétérinaires privés, contrôler l'importation, la qualité et la distribution des produits biologiques et pharmaceutiques à usage vétérinaire, assurer l'assistance aux éleveurs et à la filière. Les structures locales sont constituées des Inspections régionales des services vétérinaires, des Inspections départementales des services vétérinaires, des Postes vétérinaires au niveau arrondissement.

Le principal rôle de la Direction de l'Élevage dans la mise en œuvre du Projet est la vulgarisation de l'élevage du site du Projet et l'appui à l'élaboration des produits livrables.

### **3) Direction de l'Appui au Développement Local (DADL)**

En vue d'assurer l'encadrement et la formation technique des populations dans tous les domaines touchant au développement économique et social à la base, la Direction d'Appui au Développement Local (DADL) a pour mission de participer à l'exécution des projets et programmes intervenant en matière de décentralisation ; encourager les initiatives locales et la participation effective des populations; appuyer les projets et programmes de développement à travers l'organisation, la sensibilisation et la formation des populations; assister les Communautés rurales dans l'élaboration des plans et programmes de développement local, etc.

L'organisation des structures déconcentrées et les attributions sont comme suit:

Le Service Régional d'Appui au Développement Local (SRADL) assure l'impulsion, la coordination et le monitoring du développement rural au niveau régional. Le Service Départemental d'Appui au Développement Local (SDADL) assure l'impulsion, la coordination et le monitoring du développement rural au niveau départemental. Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) assure l'impulsion, la coordination, le monitoring et le suivi au développement rural au niveau arrondissement. Le CADL apporte l'appui et les conseils aux communautés rurales, notamment en matière d'élaboration du Plan Local de Développement (PLD) de chaque Communauté rurale.

Le principal rôle du CADL dans la mise en œuvre du Projet était la prise en charge de la vulgarisation dans le volet de l'amélioration des conditions de vie et l'appui à l'élaboration des produits livrables.

### **4) Structures administratives décentralisées et l'Agence Régionale de Développement (ARD)**

Les politiques mises en œuvre en appui à la décentralisation connaissent une avancée significative. Dans cette logique, il est indispensable de bâtir un rapport de partenariat avec les collectivités locales au niveau de la région de Louga, qui est la zone d'intervention ciblée, pour consolider les activités du Projet dans un contexte de mutation de la politique régionale. Notamment le partenariat avec la <Communauté rurale>qui est une collectivité locale est essentiel, avec laquelle le Projet a gardé un contact.

L'Agence Régionale de Développement (ARD) a été créée au niveau de chaque région dans le but d'élaborer son plan de développement et d'appuyer sa mise en œuvre. Les recettes proviennent de la subvention de la collectivité locale, le crédit alloué par l'État et plusieurs bailleurs. L'ARD est supervisé par le Programme National du Développement Local (PNDL) qui est un programme conduit par le Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales.

La mission de l'ARD est d'apporter aux collectivités locales une assistance et un suivi à la planification et la mise en œuvre du plan de développement.

Dans la région de Louga, la Maison du développement local est déjà mise en place au département de Kébémèr. On prévoit sa mise en place dans deux autres départements de la région. Au niveau de l'arrondissement, la mise en place du bureau n'est pas prévue. Les tâches sont assurées au sein du CADL dans chaque arrondissement.

La principale mission de l'ARD dans la mise en œuvre du Projet est l'impulsion de la coordination avec d'autres projets de développement rural au niveau de la région de Louga, en collaboration avec le Conseil Régional.

## **5) Inspection d'Académie (IA)**

L'inspection d'académie (IA) est chargée de la mise en œuvre de la politique en prenant en compte les caractéristiques territoriales et les contextes locaux. Cette adaptation nécessaire au niveau académique intègre également les partenariats qui découlent des compétences partagées liées à la décentralisation, des politiques interministérielles mises en œuvre au niveau du pôle éducation et formation régional et de l'ancrage de l'école dans son environnement socio-économique.

Dans la mise en œuvre du PDRD, l'Inspection d'Académie a assuré la confection du matériel pédagogique et la mise en œuvre à l'essai des cours sur l'économie d'eau.

### **1.2.3 Mise en place du Comité mixte de pilotage et du Comité d'exécution du Projet**

Conformément aux dispositions présentées dans le Procès-verbal de discussions (R/D) de la JICA, le comité mixte de pilotage et la réunion de coordination du Projet ont été mis en place. Les membres ont été choisis et désignés à l'issue de la délibération avec les homologues. Le comité de pilotage est non seulement un lieu d'exposer le rapport d'activités, mais aussi un lieu de confirmation des résultats par les autorités locales ainsi que la promotion du projet. En plus, les homologues ont servi d'interface et renforcé la coordination entre les ministères impliqués.

Pour la promotion du projet quatre Comités d'exécution sont annuellement organisés au niveau local comme prévu dans le plan d'action. On s'est soucié de créer un environnement favorable au développement de l'appropriation des homologues dès le début du Projet (voir Annexe II-9).

Tableau 1.3 Composition du Comité mixte de pilotage / d'Exécution du projet

Comité mixte de Pilotage (au niveau central)		
Sénégal	Japon	
Ministre de l'Agriculture (Président)	E x p e r t s  d u  P r o j e t	Chef du Projet / Développement communautaire 1, M.INOUE Shigeru
Directeur de l'Analyse, de la Prévision et de Statistiques du M. de l'Agriculture (Secrétaire Général, Coordination)		Développement communautaire 2, M.FUKAI Yoshio
Directeur Régional du Développement Rural du M. de l'Agriculture		Chef adjoint / Diversification des activités productives 1 (Gestion agricole), M. GOTO Masaya
Directeur de la Coopération Économique et Financière du M. de la Planification, du Développement durable et de la Coopération internationale		Diversification des activités productives 2 (Elevage), M.ORITA Iwami
Directeur de l'Exploitation et de la Maintenance du M. de l'Hydraulique		Organisation / Gestion villageoise, M.NISHIYAMA Noriyuki
Directeur des Eaux et Forêts du M. de l'Environnement et de la Protection de la Nature		Amélioration des conditions de vie / Genre, Mme OTA Emi
Directeur de l'Élevage du M. de l'Élevage		Coordinateur administratif / Environnement sociale, Mme ODE Rie
Directeur Régional de l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR)		Vulgarisation 1, Mme SUGIMOTO Kikue
Direction de l'Appui au Développement local du M. de la Décentralisation et des Collectivités locales		Coordinateur administratif / Vulgarisation 2, M.IWATA Morio
Ministère de la Santé et de la Prévention		JICA Sénégal
Ministère de l'Éducation	Ambassade du Japon	
Autres représentants des structures concernées	Autres personnes ressources concernées	

Comité d'Exécution (au niveau régional)		
Sénégal	Japon	
Directeur de l'Analyse, de la Prévision et de Statistiques du M. de l'Agriculture (Président)	E x p e r t s  d u  P r o j e t	Chef du Projet / Développement communautaire 1, M.INOUE Shigeru
Directeur Régional du Développement Rural de Louga (Secrétaire Général, Coordination)		Développement communautaire 2, M.FUKAI Yoshio
Directeur de l'Agence Régional du Développement		Chef adjoint / Diversification des activités productives 1 (Gestion agricole), M. GOTO Masaya
Directeur Régional de l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR)		Diversification des activités productives 2 (Elevage), M.ORITA Iwami
Directeur de l'Exploitation et de Maintenance à Louga		Organisation / Gestion villageoise, M.NISHIYAMA Noriyuki
Directeur de l'Inspection régional de Louga de la DEFCCS		Amélioration des conditions de vie / Genre, Mme OTA Emi
Directeur de l'Inspection régional des Services Vétérinaires à Louga		Coordinateur administratif / Environnement sociale, Mme ODE Rie
Directeur de la Coopération Économique et Financière de Louga		Vulgarisation 1, Mme SUGIMOTO Kikue
ASUFOR		Coordinateur administratif / Vulgarisation 2, M.IWATA Morio
Autres représentants des structures concernées		Autres personnes ressources concernées

### 1.3 Structuration du rapport final

Le rapport final est constitué comme indique le tableau suivant :

<p><i>Partie I :</i></p> <p><b>Rapport principal</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En premier lieu, le rapport récapitule le contexte et l'état de réalisation du projet et détermine la pertinence de la mise en œuvre du projet;</li> <li>➤ Puis, le rapport aborde l'orientation, le processus d'élaboration du «Guide» et des «Fiches techniques», l'intégration d'autres structures et la diffusion de ces outils.</li> <li>➤ Il aborde également le rôle des services techniques attendus comme structure chargée de la vulgarisation du «Guide» et «des Fiches techniques», la formation de ressources humaines par valorisation de la population, les efforts de l'installation du pôle de diffusion à l'ARD et au Conseil régional à travers la promotion du projet</li> <li>➤ Le rapport fait des recommandations de la diffusion du «Guide» et «des Fiches techniques» à grande échelle dans / en dehors de la région</li> </ul>
<p><i>Partie II :</i></p> <p><b>Annexes du rapport principal</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ils regroupent les résultats des activités et des études et les contenus des formations menées dans 7 sites cibles du projet.</li> </ul>
<p><i>Partie III :</i></p> <p>Produit livrable 1 :</p> <p><b>Guide de développement communautaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ «Guide de développement communautaire» est un guide de conduite et de gestion du développement communautaire destiné aux vulgarisateurs. Il expose des démarches dans l'utilisation rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques; la planification, la mise en œuvre, le monitoring / évaluation dans les activités du développement rural.</li> </ul>
<p><i>Partie IV :</i></p> <p>Produit livrable 2 :</p> <p><b>Fiches techniques de développement communautaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ «Fiches techniques de développement communautaire» regroupent les techniques et connaissances nécessaires aux vulgarisateurs et à la population dans la mise en œuvre des activités de développement communautaire suivant la catégorisation par volet et par rubrique. Les Fiches techniques constituent des documents présentant des études de cas.</li> </ul>

## Chapitre 2 Justification du Projet et situation locale

### 2.1 État actuel du domaine du développement rural au Sénégal

#### 2.1.1 Politiques dans le domaine du développement rural

Les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP I et II) sont considérés comme la politique nationale la plus fondamentale au Sénégal, dont l'objectif majeur est la réduction de la pauvreté. Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont été adoptés par les Etats membres de l'ONU, qui ont convenu d'atteindre d'ici 2015 les objectifs en matière de la Réduction de la pauvreté, Education, Genre, Santé, Environnement, Partenariat, etc.. Le Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme (CDSMT) a été élaboré dans le souci d'une bonne mise en œuvre du DSRP et d'une meilleure maîtrise des finances publiques.

Les politiques du secteur agricole du Sénégal s'appuient sur la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) élaborée en 2004, dont les principes découlent des objectifs de développement définis dans les DSRP II et OMD. La LOASP s'engage à la mise en œuvre de programme par secteur tels que le Programme National de Développement Agricole (PNDA), la Politique Forestière du Sénégal (PFS, 2005-2025) et le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) prévu sur une durée de 20 ans.

Le schéma montre les politiques et lois du secteur agricole et ses domaines connexes.

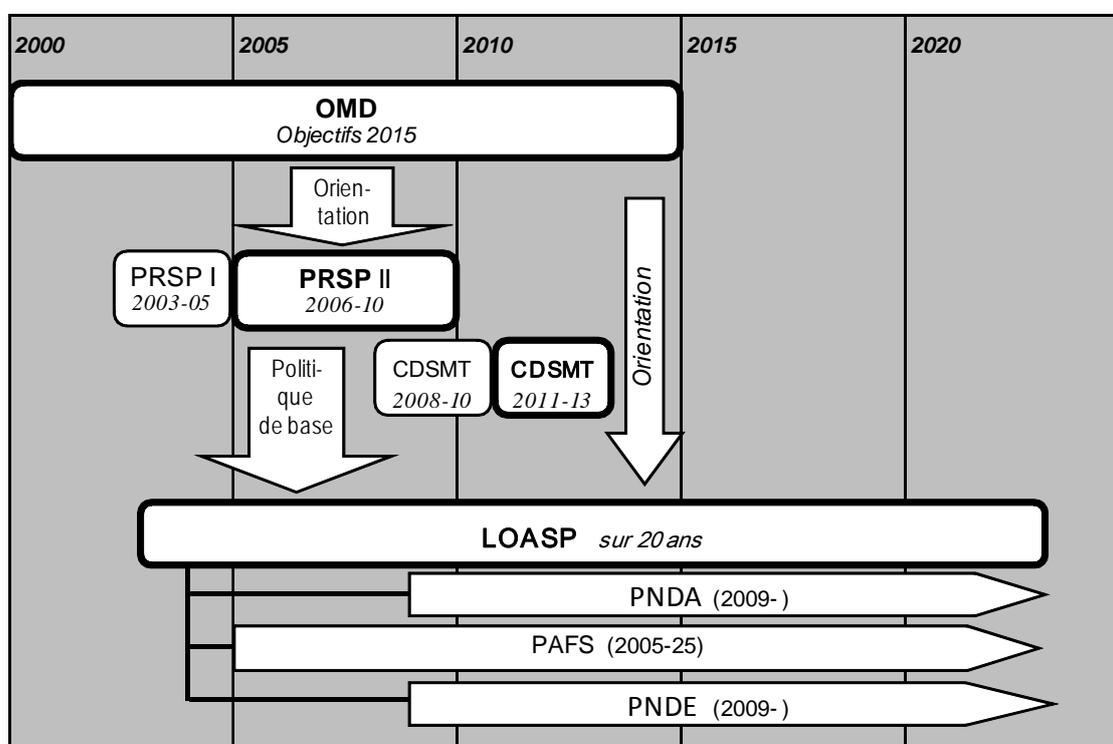


Schéma 2.1 Politiques, législations et programmes d'exécution du domaine agricole

Qui plus est, le Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA, 2011-2015) a été élaboré pour faire jouer à l'agriculture un rôle majeur dans la croissance économique, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté à l'horizon 2015 dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA<sup>2</sup>).

### 2.1.2 Plan Régional de Développement Intégré de Louga (PRDI)

Le Plan Régional de Développement Intégré de Louga a été élaboré en novembre 2004 en vue de développement économique et sociale de la région de Louga. Le Plan s'articule autour de quatre objectifs: i) Protection des sols et restauration de l'écosystème, ii) Diversification, modernisation et valorisation des produits agricoles, iii) Création de richesses, iv) Développement des Ressources humaines et amélioration du cadre de vie.

L'agriculture et l'élevage représentent les principales activités de la région. Pour cette raison, les deux premiers objectifs i) et ii) concernent les enjeux spécifiques du milieu rural les composants du plan d'actions reflètent les spécificités régionales: Préservation des sols dans la zone des Niayes, Lutte contre les plantes envahissantes du lac Guiers, Lutte contre les feux de brousse. Les enjeux, les objectifs et les plans d'actions liés à l'ensemble du Plan Régional de Louga sont observés sur tout le territoire. Le PRDI est plus cohérent par rapport aux orientations stratégiques des DSRP et de la LOASP.

Le tableau suivant présente les objectifs et les plans d'actions par thème.

Tableau 2.1 Enjeux, Objectifs, Plan d'actions du PRDI de Louga

Enjeux	Objectifs	Plan d'actions
i) Protection des sols et restauration de l'écosystème	Préservation et restauration de l'environnement	Amélioration des sols des cuvettes maraîchères dans la zone des Niayes, Restauration des massifs forestiers et des pâturages, Lutte contre les plantes envahissantes au niveau du Lac de Guiers et d'une partie de la vallée du Ferlo.
	Renforcement des mesures contre la dégradation des ressources locales	Lutte contre les feux de brousse, Préservation des matériaux meubles (sable et latérite), Rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles
ii) Diversification, modernisation et valorisation des produits agricoles	Diversification, modernisation et valorisation des systèmes de production	Introduction de nouvelles espèces adaptées, Promotion de la production maraîchère, Amélioration du système d'élevage, Exploitation rationnelle des ressources halieutiques, Développement d'un système de pérennisation du capital semencier régional, Renforcement des capacités techniques et financières des producteurs
	Valorisation des productions locales	Amélioration des circuits de commercialisation et de vente des produits, Mise en place de petites unités de conservation et de transformation, Valorisation des produits forestiers.
iii) Création de richesses	Renforcement des performances économiques régionales	Diversification des industries régionales, Redynamisation des activités culturelles, Valorisation du patrimoine touristique de la région
	Elargissement de l'offre d'emploi	Création d'emplois générant des revenus, Développement des NTIC et autres services

<sup>2</sup> CAADP : Comprehensive Africa Agriculture Development Programme

iv) Développement des Ressources humaines et amélioration du cadre de vie	Développement des Ressources humaines	Renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation en vue d'accroître la fonctionnalité des Collectivités locales, Développement d'un programme IEC/ Plaidoyer à l'endroit des acteurs du développement local.
	Amélioration du cadre de vie	Lutte contre les pollutions et nuisances, Développement d'un programme d'aménagement du territoire et d'urbanisation cohérent, Réhabilitation des réseaux d'informations et des marchés
	Développement des services sociaux de base	Renforcement de la prise en charge des groupes cibles (handicapés, femmes, jeunes, etc.), Amélioration de l'accès aux services sociaux de base, Amélioration de la gestion et de la qualité des services sociaux de base.

Parmi les quatre enjeux décrits dans le tableau, le Projet est étroitement lié à ceux du PRDI: 1) Protection des sols et restauration de l'écosystème, 2) Diversification, modernisation et valorisation des produits agricoles, 3) Création de richesses, 4) Développement des Ressources humaines et amélioration des conditions de vie.

En particulier, les objectifs spécifiques de la <Préservation et restauration de l'environnement>, <Renforcement des mesures contre la dégradation des ressources locales>, <Diversification, modernisation et valorisation des systèmes de production> et <Valorisation des productions locales> sont conformes aux orientations du Projet. C'est pourquoi le Projet peut apporter une grande contribution aux objectifs et enjeux du PRDI.

### 2.1.3 Intervention de l'aide de la JICA dans le développement agricole et rural

Le Japon entend consacrer une part importante de son aide au développement du Sénégal aux domaines agricoles, impliquant l'aide alimentaire et l'appui à l'augmentation de la production agricole. On présentera ci-dessous un bref aperçu de l'aide japonaise se focalisant sur la coopération technique de la JICA, dont la modalité d'appui s'applique de la même façon au Projet (L'envoi des volontaires japonais et l'accueil des stagiaires sont exclus.):

- <Projet Communautaire de développement forestier intégré (PRODEFI) > : 1<sup>er</sup> Phase 2000-2004, Phase prolongation 2005-2007, Projet de coopération technique
- PAGEMAS <Etude pour une gestion durable de la mangrove de la petite cote et du delta du saloum de la République du Sénégal> (2001-2004), Etude de développement
- PEPTAC <Projet Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires> phase 1 (2003-2006), Projet de coopération technique
- <Etude sur la réorganisation de la production de riz> (novembre 2004-novembre 2006), Etude de développement
- PEPTAC phase 2 (2007-2010) , Projet de coopération technique
- **Envoi d'experts japonais** pour l'<Amélioration de la qualité du riz produit au Sénégal> (3 ans à partir du mois de mars 2008)  
L'envoi des experts est en cours dans le cadre du <Programme de la sécurité alimentaire (Programme de promotion du riz local)>.

Les objectifs de l'envoi ont été formulés en vue de la réalisation du plan d'action proposé dans < l'Etude sur la réorganisation de la production du riz >. Ils sont: 1) d'accélérer la réalisation du programme 2) de coordonner le programme 3) de mener le suivi des besoins du marché. Les activités relatives à l'étude du programme de promotion du riz local et à la proposition du classement de riz par qualité sont mises en œuvre en collaboration avec d'autres structures partenaires.

- **COGEPAS** (Cogestion des Pêcheries Artisanales au Sénégal) < Projet de renforcement des capacités d'organisation et de formation des leaders des professionnels dans le domaine de la pêche artisanale en République du Sénégal > (2009 à mars 2013)

Objectif du projet :

Mise en œuvre des activités de gestion des ressources halieutiques sur l'initiative des pêcheurs artisanaux dans les villages de pêche ciblés

- **PAPRIZ** < Projet d'Amélioration de la Productivité du Riz dans les aménagements hydro agricoles de la Vallée du fleuve Sénégal >, Projet de coopération technique (2010 – 2013)

Objectif du Projet :

Amélioration du rendement et de la rentabilité de la riziculture dans la région ciblée dans la Vallée du Fleuve Sénégal

## 2.2 Situation de la région de Louga

### 2.2.1 Situation socio-économique

#### (1) Démographie

La région de Louga comptait 831.309 habitants en 2009, elle enregistre un taux de croissance démographique annuel de 2,7 % (INSD 2009). La densité de la population dans la région de Louga est de 29,4 habitants / km<sup>2</sup>, la plus faible à l'échelle nationale dont la moyenne est de 48 habitants / km<sup>2</sup>. La ville de Louga, la capitale régionale, et la partie littorale ; où la culture maraîchère est très pratiquée, rassemblent 70 % de la population totale de la région, ce qui signifie que la partie territoriale qui représente 61 % de la superficie de la région n'héberge que 30 % de la population totale. Du point de vue ethnique, les wolofs (64 %) et les peuls (29 %) sont nombreux dans la région de Louga. Au niveau des croyances religieuses, une grande partie de la population est musulmane.

Tableau 2.2 Population de la région de Louga et sa densité (2009)

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (habitants)	Densité (habitants / km <sup>2</sup> )
Région de Louga	24.847	831.309	33,5
Préfecture de Louga	5.649	346.208	61,3
Préfecture de Kébémér	3.823	254.455	66,6
Préfecture de Linguère	15.375	230.696	15,0

#### (2) Principales Activités

Les principales industries dans la région de Louga sont celles du secteur primaire. En ce qui concerne l'agriculture, les cultures de céréales et d'arachides en saison des pluies, ainsi que

la culture maraîchère en saison sèche (en particulier dans la zone de Niayes sur le littoral, et sur les bords du Lac de Guiers dans le nord) sont dominantes. Pour ce qui est de l'élevage, celui-ci se compose du pâturage dans la partie territoriale et de l'élevage intensif de petits animaux domestiques dans les zones urbaines. La pêche, elle, est effectuée sur le littoral et sur les bords du lac de Guiers. Dans le secteur secondaire, la société SPIA, un fabricant de produits agrochimiques et d'équipements et de matériel agricole ainsi que la société SUNEOR (plus de détails sont fournis ci-après), qui assure la collecte des arachides et le battage des céréales, sont les principales entreprises. Par ailleurs, sont installés dans la région un fabricant d'équipements légers (petits et moyens), et des ateliers de réparation automobile et d'équipement. Les principales industries du secteur tertiaire sont les services avec les hôtels et les restaurants dans les zones urbaines, et la distribution.

### (3) Pauvreté

Globalement, la région de Louga est pauvre, elle est encore sur la voie de développement économique et social, le gouvernement central et la gouvernance locale (dans la région de Louga) prend des mesures par rapport aux enjeux du monde rural dans le contexte du développement social et économique (Voir le Tableau 2.1). Le dépérissement du bassin arachidier traditionnel, jadis source de richesse, a ouvert la voie à des migrations vers Dakar et surtout vers l'Europe. La production d'arachides faisait autrefois la fortune du Sénégal, mais elle ne nourrit plus son homme. De plus en plus de paysans quittent leurs terres, ceci dans la région de Louga, comme ailleurs au Sénégal.

Comme indique dans l'entrevue avec le ministre de l'Agriculture (Voir Encadré 3, Chapitre 5), le gouvernement du Sénégal se préoccupe de cette situation et cherche des dispositifs de création d'emplois au niveau local.

### (4) Emmigration

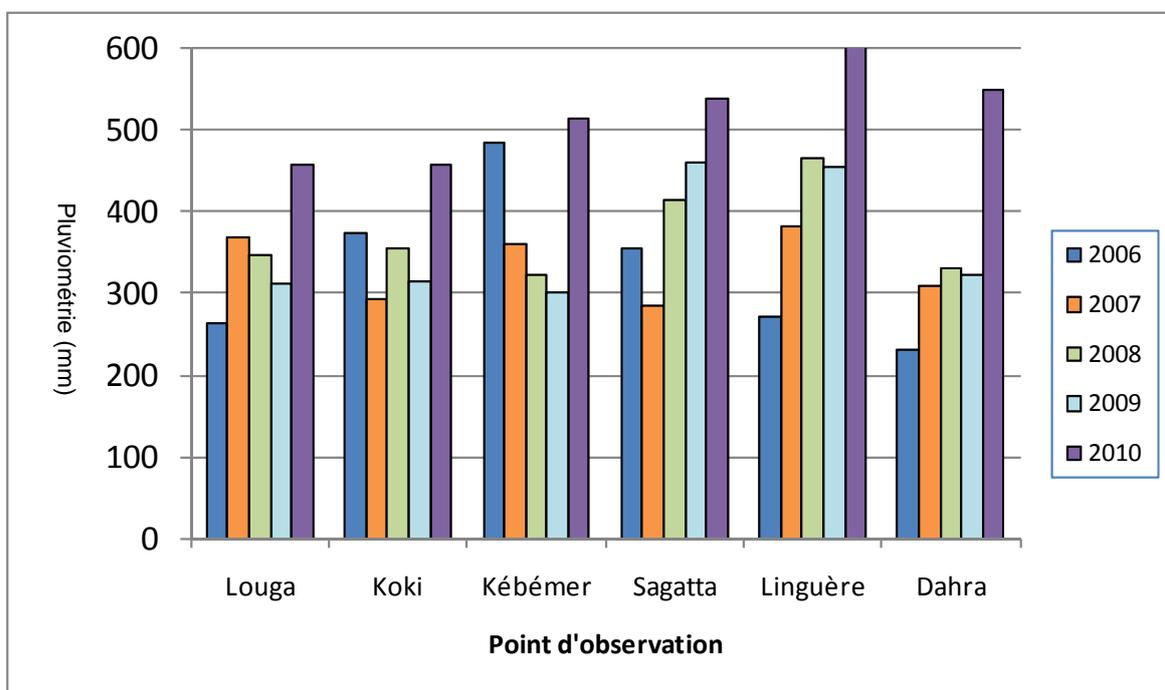
Les mobilités sénégalaises ont pendant longtemps concerné en majorité les pays Africains (par exemple la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Congo), en raison des crises sociopolitiques et économiques de ces pôles traditionnels d'accueil (Tall, 2002), comme l'indiquent les résultats de la 2ème Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (DPS, 2004) l'émigration sénégalaise vers l'Afrique diminue (44%), et simultanément elle augmente vers l'Europe (46%) et vers les Etats-Unis (8%). Les principaux pays européens de destinations sont autrefois la France, actuellement l'Italie et l'Espagne. Bien qu'il soit difficile d'évaluer le chiffre exact des Sénégalais vivant à l'extérieur du pays, selon la dernière estimation du Ministre des Sénégalais de l'Extérieur (APS, 16/06/05), ils seraient actuellement entre 2 et 3 millions, pour une population sénégalaise qui s'élève à 12.400.000 en 2007.

Louga est l'un des principaux foyers d'émigration - souvent clandestine - du Sénégal à destination de l'Europe, 7,6% selon les dernières études (l'ESAM2 2005). L'émigration clandestine constitue une préoccupation majeure des pouvoirs publics à Louga où les autorités sont mobilisées pour combattre le phénomène sous toutes ses formes.

### 2.2.2 Conditions naturelles

Les régions de Louga et de Thiès sont situées dans la zone du climat soudano-sahélien, ayant une précipitation annuelle entre 600 à 900mm. Cependant, la quantité annuelle de précipitations dans les vingt dernières années varie entre 200 à 500mm.<sup>3</sup> La végétation est du type de la zone du climat soudanais qui se caractérise par des arbres de grande et moyenne taille, clairsemés. Ces derniers temps, la diminution des précipitations, la pression démographique et le surpâturage, etc., font avancer la désertification.

La topographie des terres est plate et on a moins de 200 m d'altitude moyenne. Il n'y a pas de grands cours d'eau. Le sol est sablonneux et latéritique. La terre est appauvrie et la rétention d'eau est faible. L'environnement est très difficile pour l'agriculture, de telle sorte qu'il est nécessaire de fertiliser les sols avec des engrais organiques, tels que fumiers, pour le développement agricole à long terme.



Source : Le plan de développement de la région de Louga / La Direction du développement agricole 2004

Fig.2.2 Variations des précipitations annuelles dans la région de Louga

<sup>3</sup> Plan de développement régional de Louga (2004)

Le lac de Guiers approvisionne en eau douce la région de Louga en tant que source d'eau de surface. La superficie de ce lac varie selon la saison sèche et celle des pluies (entre 170 km<sup>2</sup> et 300 km<sup>2</sup>). En plus, l'eau de surface provenant des cours d'eau ou des marées ; tels que la vallée du Ferlo qui fait 120 km de longueur, est utilisée en principe pour l'agriculture et l'élevage. La quantité des eaux souterraines est abondante aux environs du lac de Guiers et à l'extrémité ouest, alors qu'elle est faible dans la zone sylvo-pastrale au centre de la région. Les eaux de la nappe phréatique peu profonde ne sont pas suffisantes pour l'utilisation agricole. Pour l'alimentation en eau potable et l'agriculture, on prélève par des forages de l'eau souterraine de l'aquifère ; de bonne qualité, située entre 100m à 400m du sous-sol.

### **2.2.3 Situation du secteur hydraulique**

#### **(1) Accès à l'eau potable**

D'après les ingénieurs du Ministère de Hydraulique, avoir accès à l'eau potable signifie disposer d'une borne fontaine ou d'un branchement d'eau à moins de 250 mètres.

Sur la base des données d'inventaire de février-mars 2010 (BFP Louga, SRH, PEPAM), le taux d'accès global à l'eau potable dans la région de Louga a été établi à 72 % ; les 28 % n'ont pas accès à l'eau potable. Cependant, on note une nette dispersion dans la distribution de ce taux par zone géographique; 83,0 % dans le département de Louga, 80,8 % au celui de Kébémér, 55,3 % au celui de Linguère, et 71,8 % dans la région totale de Louga.

#### **(2) Situation hydraulique de la région**

L'approvisionnement en eau potable fait partie des problèmes auxquels sont confrontées les populations de la région de Louga. Une bonne partie des départements de Louga et de Kébémér a bénéficié de la présence du Lac de Guiers qui alimente Dakar. Par contre, à l'intérieur de la région, les transhumants, qui suivent leur bétail à la recherche de points d'eau et de pâturages, parcourent des distances assez importantes pouvant aller jusqu'à 20Kms généralement à dos d'âne, avec des chambres à air servant au stockage de l'eau.

Cependant, l'implantation de forages dans certaines localités a permis de réduire les déficits. Au total 205 forages ont été implantés dans la région. Ils sont ainsi répartis: 69 pour le département de Kébémér, 51 pour Louga 85 pour Linguère. Parmi ces forages, 5 sont actuellement en panne (à l'arrêt).

La plupart de ces forages sont gérés par des ASUFOR (Association des Usagers du Forages). Près de 80% des forages de la région sont gérés par des ASUFOR. Ainsi, l'ASUFOR a pour mission de représenter les intérêts des usagers et d'assurer la qualité du service.

Tableau 2.3 Effectif des forages et des ASUFOR de la région

	Nombre de forages	Forages électrifiés	Forages à l'arrêt	ASUFOR	
				Nombre	Ratio (%)
BPF LOUGA	120	55	2 <sup>(4)</sup>	98	81,67
BPF LINGUÈRE	85	19	3 <sup>(5)</sup>	66	77,65
<b>TOTAL RÉGION</b>	<b>205</b>	<b>74</b>	<b>5</b>	<b>164</b>	<b>80,00</b>

Source: BFP Louga, DRH, PEPAM

## 2.3 Situation de développement rural de la région de Louga

### 2.3.1 Secteur agricole

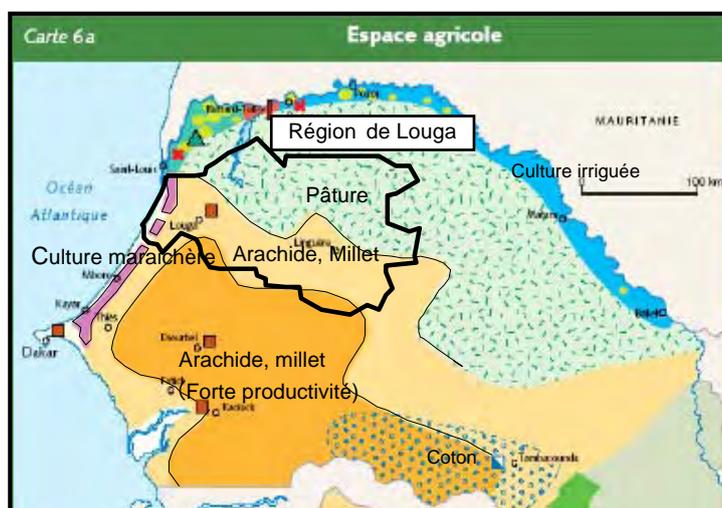
#### (1) Etat actuel

##### 1) Gestion et Production agricole

La structure agricole générale dans la région de Louga se compose de la culture du millet (culture céréalière) et de la culture de l'arachide (culture de rente), qui sont dépendantes des précipitations. Toutefois, d'après la carte (Fig 2.3),<sup>6</sup>, la région à une forte productivité en ce qui concerne l'arachide et le millet, limitée à une petite partie dans le sud, et par comparaison aux autres régions du Bassin Arachidier, il est évident que les conditions de production sont rigoureuses. Par ailleurs,

les cultures maraîchères sont abondantes dans les zones où l'eau à usage agricole est assurée, telles que la zone des Niayes sur le littoral à l'ouest, et en particulier la bande côtière de Lompoul et les alentours du Lac de Guiers. En outre, le nord de la région de Louga est inapte à la production agricole et sert de terres de pâturage.

La situation de la production des principaux produits agricoles dans la région de Louga est présentée à la Fig. 2.3 et 2.4 La principale céréale est le millet, mais le sorgho et le maïs y sont également cultivés. Les cultures commerciales sont l'arachide, qui est utilisée pour les graisses



Source : IRD (Institut de recherche pour le développement)

Fig.2.3 Carte de l'utilisation des terrains dans la partie nord-centre du Sénégal

<sup>4</sup> Khokhoye (moteur) / Djikilary (Château d'eau inachevé)

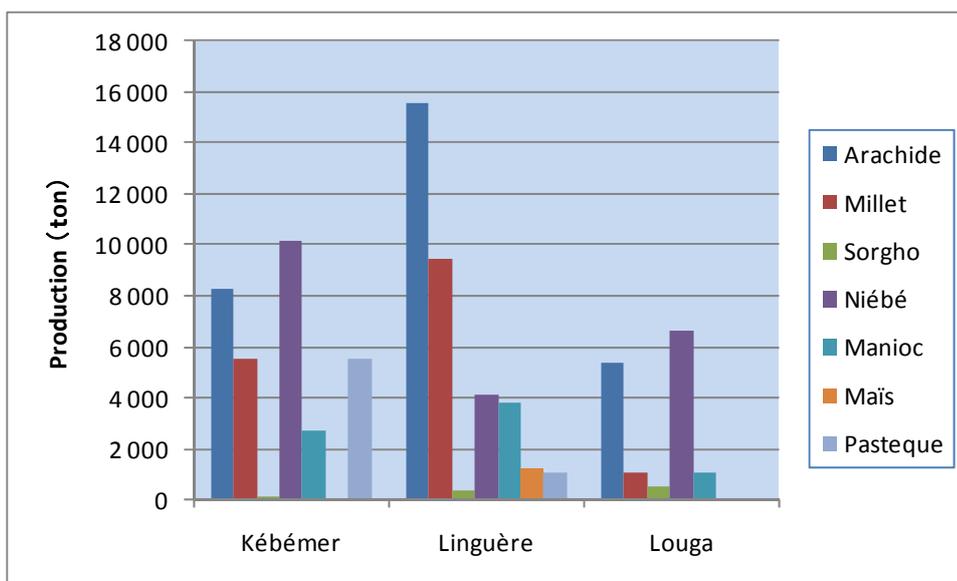
<sup>5</sup> Sanghé (Électropompe Inachevée) / Guély (EPI) / Mbéyène Négué (renouvellement)

<sup>6</sup> Annotations au "Rapport de situation de l'industrie céréalière au Sénégal"

et les huiles, le dolique, la pastèque, le manioc, l'hibiscus, le melon (appelé localement "Beref"<sup>7</sup>), et le sésame. Cependant le volume des récoltes pour l'année 2007 – 08 a tendance à diminuer par rapport aux deux années précédentes.

En ce qui concerne la tendance par département, celui de Louga cultive plus de sorgho et de sésame que les autres départements de la région de Louga, par contre le maïs et la pastèque n'y sont pas cultivés, et la production d'hibiscus y est faible. Le département de Kébémér ne cultive ni le maïs ni le beref, mais elle produit les autres céréales et cultures commerciales mentionnées ci-dessus. Le département de Linguère est le seul dans la région de Louga à cultiver le maïs, c'est également un important lieu de production du beref dans la région de Louga, par contre elle présente la particularité de produire peu de sésame.

Les alentours du Lac de Guiers et la bande de Lompoul ; une partie de la zone des Niayes, sont les principaux lieux de production maraîchère, mais étant donné que la production pour la consommation personnelle est élevée, il n'existe pas de statistiques précises.



Source : DRDR Louga

Fig.2.4 Production des principaux produits agricoles par département dans la région de Louga

## 2) Dégradation des sols

Au Sénégal, les principales causes de la dégradation des sols sont d'ordre:

- Anthropique : mauvaises pratiques agricoles (monoculture, culture itinérante, abandon de la jachère, absence ou faible utilisation des intrants ...) ; surexploitation des produits forestiers, surpâturage, feux de brousse, pollution etc. ;

<sup>7</sup> *Citrullus lanatus*

- Physique : décapages des couches superficielles, les plus fertiles et plus aptes à l'agriculture, par érosion hydrique et/ou éolienne ;
- Chimique : salinisation, acidification et alcalinisation ;

Les différents types de dégradation de sols observés dans la région de Louga sont présentés dans le tableau 2.4 Depuis la sécheresse des années 1972 le phénomène de dégradation des sols s'est accentué et sous des formes variées selon les zones :

Tableau 2.4 Type de dégradation du sol dans la région de Louga

Localités	Type de dégradation	Causes	Effets
Département de Kébémér et Louga	Appauvrissement progressif des sols	La monoculture arachidière	Baisse de rendements
Le département de Linguère (zone silvo pastorale)	Erosion éolienne et hydrique des sols	Feux de brousse	déforestation
Autour des points d'eau	Entassement des sols et excès de fumier	Bétail	Empêchent la poussée du tapis herbacé
La bande des Niayes et une partie de la communauté rurale de Léona	Pollution chimique de certaines terres	L'usage des pesticides et des engrais chimiques	Terres abandonnées

Source: Bureau Pédologie Louga

### 3) Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)

L'ANCAR a été créée par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre du Programme des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP) signé en 1999. Il a démarré ses activités opérationnelles depuis 2001 en tant qu'entité dotée d'une structure. A partir de l'année 2008, le FIDA a participé au programme comme bailleur de fonds de la deuxième phase. L'objectif de l'ANCAR est de promouvoir et piloter un service de conseil agricole et rural, permettant aux petits producteurs d'améliorer durablement la productivité, les productions des petits producteurs, la sécurité alimentaire et les revenus, de fournir des informations en matière de technologies à la demande des organisations de producteurs, et de renforcer leurs capacités d'organisation. Une contrepartie à raison de 10% par les habitants est une condition requise pour bénéficier du financement de l'IDA et du FIDA

### 4) Organisations de producteurs

Deux succursales d'organisations de producteurs existent dans la région de Louga, celle du CNCR (Cadre National de Concertation des Ruraux) et celle de la FONGS (Fédération des ONG du Sénégal). La FONGS considère les organisations de producteurs telles que les GIE (Groupement d'Intérêt Economique) et les OP (Organisation de Producteurs) en tant que ONG. Le CNCR et la FONGS sont des organismes qui rassemblent ces organisations de producteurs, et leur objectif est de défendre les intérêts des agriculteurs. Leurs activités principales

comprennent la formation afin de renforcer les capacités globales, de la production agricole à la distribution des produits, mais en réalité leurs activités consistent surtout à revendiquer les difficultés des agriculteurs auprès du gouvernement et des bailleurs et à faire pression pour l'obtention d'aides (la plaidoierie).

## **5) Entreprises agroalimentaires**

La SONACOS et la NOVASEN existaient en tant qu'entreprises publiques dans l'agroalimentaire dans la région de Louga, mais en 2006, la SONACOS a été privatisée pour devenir la société SUNEOR, et la NOVASEN s'est retirée de la région de Louga en raison de problème de gestion.

La société SUNEOR dispose de 5 succursales au Sénégal (Dakar, Kaolack, Ziguinchor, Diourbel, et Louga) ; elle distribue des semences d'arachide, fournit de l'encadrement sur les techniques culturales, collecte les cargaisons, effectue la séparation de la graine et de la coque d'arachides, le tri, expédie une partie et procède au raffinage du reste. Ces dernières années, les volumes de production d'arachide dans la région de Louga sont en baisse, mais étant donné que le prix d'achat de la SUNEOR est encore aujourd'hui le prix d'achat fixé par le gouvernement (165 FCFA en 2010), la concurrence avec d'autres sociétés, qui ont une attitude plus souple au niveau des prix, afin de s'accaparer les productions, est sévère. Comme mesure, la SUNEOR s'efforce de prévenir la vente des productions à d'autres sociétés en établissant une relation de confiance avec les agriculteurs.

### **(2) Problèmes à résoudre**

La partie suivante présente les spécificités de l'agriculture de la région de Louga. Elles sont considérées comme problèmes à résoudre pendant la mise en œuvre des activités de l'agriculture.

#### **1) Ressources en eau limitées**

Malgré l'absence de données sur la production et la distribution de légumes dans la région de Louga, on suppose une forte demande à la consommation de légumes en tenant compte de la vente et de la diversité de légumes observées au niveau du marché. En effet, le courtier dit que «La quantité de légumes commercialisée a doublé lors des cinq dernières années.», la mise sur le marché et la consommation de légumes devrait encore augmenter dans l'avenir. Dans cette tendance, aux zones rurales reculées, on note une demande croissante de la production et de la consommation de légumes en raison d'une mauvaise circulation de produits agricoles. Dans ce contexte, la population, en particulier la femme tente de profiter de cette situation actuelle pour réaliser des activités génératrices de revenus faciles à mener.

Comme ressources en eau pour la culture de légumes en saison sèche, la population a recours aux puits ou au forage équipé, sauf la zone où elle peut accéder à l'eau de surface. La majorité des puits font plus de 30m de profondeur, il est presque difficile voire impossible de puiser de façon manuelle de l'eau pour l'arrosage des plantes. Pour cela, il faut les équiper d'un moteur de grande taille, mais cela pose le problème de coût et de maintenance. La seule solution est l'utilisation de l'eau du forage motorisé pour la production de légumes. Dans ce cas, l'utilisation efficace de l'excédent d'eau limitée est un préalable indispensable.

Tableau 2.5 Profondeur de puits par site /Activités productives en utilisant de l'eau des puits avant l'exécution du Projet

Site	Profondeur de puits	Activités productives en utilisant de l'eau de puits
Taïba Ndiaye	30m	Le maraîchage est développé aux villages polarisés dont le terrain est bas (les puits peu profonds), pas d'activités productives dans le site
Moukh Moukh	75m	Pas d'activités productives
Mbéyène Négué	(40m)	Pas de puits, la profondeur est présumée par le M. de l'Hydraulique
Ndate Bélakhore	35m	Le maraîchage a été effectué dans les années 80 avec l'appui de l'ONG, suspendu en raison de la difficulté relative à la pompe manuelle
Bakhaya	35m	Pas d'activités productives
Nguith	70m	Avant le maraîchage était effectué en groupe ou individuellement avec l'installation de pompe motorisée dans les puits. Maintenant on utilise l'ouvrage hydraulique pour effectuer des activités maraîchères dans ce site qui en dispose 7 périmètres irrigués.
Garky Diaw	70m	Pas d'activités productives

## 2) Appauvrissement de la terre et progression de la dégradation

À l'origine, le système de culture après la saison des pluies consiste à garder une faible efficacité de production, à retourner dans la terre les tiges de mil et les feuilles d'arachide après la récolte et à compléter la déjection animale tout en minimisant l'exploitation. Il a été possible de préserver cette méthode de culture depuis plus de centaines d'années. De nos jours l'équilibre du sol est menacé par l'application excessive d'engrais chimique et la surexploitation de la terre et cela se répète sans prendre de mesures d'amélioration. Une fois la terre est dégradée, on passera à une autre terre, et on répète la même méthode de culture.

Pour la culture irriguée axée sur les légumes en saison sèche, il faut une clôture contre les animaux ravageurs surtout dans la zone à la périphérie des villages. La population ne peut pas changer de terre, mais, il est nécessaire d'établir une méthode d'utilisation efficace et durable des terres limitées. Cette méthode est associée à l'utilisation rationnelle de l'eau. Il est nécessaire d'améliorer les techniques d'économie d'eau, en même temps il faut établir la méthode de culture et la fertilisation du sol en tenant compte de l'utilisation durable de terres.

### 3) Autres

La baisse de l'efficacité de la culture céréalière et horticole avec l'eau de pluies en hivernage est due à la dégradation de sols, mais aussi aux changements de volume et de type de précipitations. Ces dernières années, on note beaucoup de précipitations localisées dans un court laps de temps. Dans beaucoup de cas, bien que la quantité totale de pluies soit suffisante, le volume nécessaire d'eau pour la culture n'est pas assuré. Par conséquent, l'efficacité de la production est réduite, le manque de cultures vivrières et de rente est aggravé. Parallèlement, l'écoulement de la surface de terres (érosion) par la pluie diluvienne et l'inondation aggravent la baisse de la productivité. Dans ces circonstances, la population a recours aux produits non céréaliers (légumes, pommes de terre). Il est donc urgent de définir des méthodes de développement valorisant les ressources limitées (notamment l'eau).

#### 2.3.2 Secteur de l'Élevage

##### (1) Etat actuel

##### 1) Tendances liées à l'Élevage

L'élevage le plus important qui est le cheptel de bovins, d'ovins et de caprins dans la région de Louga s'effectue selon un système qui associe l'élevage par transhumance traditionnelle et l'élevage agricole (sédentaire). La transhumance est un système d'élevage qui consiste annuellement en un déplacement vers la région de Kaolack et dans le sud, à la saison sèche, lorsque le pâturage ne suffit plus pour nourrir le bétail, et un retour dans la région de Louga à la saison des pluies. Pour ce qui est des ethnies, ce sont les peuls qui se consacrent principalement à l'élevage, en particulier au pâturage. Le système agropastoral consiste à l'utilisation d'aliments de bétail composés de résidus de récoltes, l'utilisation du fumier en tant qu'engrais, et l'utilisation de main d'œuvre dans les champs. L'élevage intensif n'est pas pratiqué dans la région de Louga. La possibilité de s'assurer des aliments de bétail est cruciale pour l'élevage sédentaire, mais la culture fourragère qui est dépendante des précipitations a tendance à diminuer et connaît des irrégularités à la suite des changements climatiques de ces dernières années. Par conséquent, à la fin de la saison sèche, il arrive que le bétail soit affaibli en raison du manque de fourrage.

Le nombre du cheptel dans tout le pays, dans les régions de Louga est indiqué dans le tableau suivant. L'élevage est plus actif dans la région de Louga que dans les autres régions.

Tableau 2.6 Nombre de têtes de bétail par département dans la région de Louga (2009)

Département / Région	Bovins	Ovins	Caprins	Chevaux	Ânes	Volaille
Dép. Louga	127.267	202.941	180.789	33.078	6.830	759.786
Dép. Linguère	214.813	453.944	408.870	9.388	13.300	551.645
Dép. Kébémér	49.977	301.825	274.856	17.482	3.808	601.069
<b>Région de Louga</b>	<b>392.057</b>	<b>958.710</b>	<b>864.515</b>	<b>59.948</b>	<b>23.938</b>	<b>1.912.500</b>

Source : Direction de l'Élevage, Rapport annuel, 2009

## 2) Situation de la région Louga

La région de Louga est une zone sylvo-pastorale à prédominance élevage. Son tapis herbacé est composé de légumineuses, de graminées et d'arbustes constitué pendant l'hivernage.

Pendant l'hivernage la plus grande partie de ses terres est laissée au bétail et l'autre partie est réservée à l'agriculture sous pluie avant d'être cédée au bétail après les récoltes. Durant la dernière partie de la saison sèche lorsque l'approvisionnement devient difficile et que le pâturage se raréfie, les éleveurs transhumant vers les régions Sud du Sénégal à la recherche d'herbe pour nourrir le bétail. En effet l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), dans son centre de Dahra, est chargé d'effectuer des études sur l'amélioration de la culture fourragère.

Nous avons trois types d'élevage à Louga:

### ❖ L'élevage extensif :

- Ce type d'élevage est plus pratiqué à Louga et consiste à laisser le bétail en divagation en brousse pour se contenter uniquement de l'aliment de base (herbes et arbustes) ;

### ❖ L'élevage semi intensif

- Il s'agit de donner une ration complémentaire aux animaux au retour de la brousse (aliments concentré et riches en éléments nutritifs : son de céréales et résidus de récoltes par exemple).

### ❖ L'élevage intensif :

Il s'agit d'immobiliser les animaux par nombres réduits et de leur apporter tout ce qu'ils mangent. Ce type d'élevage est plus rentable mais demande plus de moyens. Il est en général pratiqué par des éleveurs riches. L'alimentation est composée d'aliment de base (paille séché) mais beaucoup d'aliments concentrés.

La culture fougère est encore au stade recherche avec l'ISRA et le centre de Dahra.

## 3) La fédération des éleveurs :

La fédération est composée d'associations d'éleveurs venus des communautés rurales, arrondissements et départements de la région de Louga. Les membres de cette fédération sont élus en assemblée générale pour un mandat de 2 à 3 ans renouvelables. Elle a pour mission de fédérer ses différents membres, de défendre leurs intérêts et d'œuvrer pour le renforcement de leurs capacités. La fédération fonctionne avec les fonds provenant des cotisations des ses membres, de l'appui financier de l'état et des collectivités locales (IRSV, Louga).

### (2) Défis et pertinence des initiatives du PDRD

Le cheptel de taille moyenne de la région de Louga représente 25% de celui de l'ensemble du pays. L'élevage s'offre comme une activité majeure de la région. Cependant, les conditions naturelles sont de plus en plus rigoureuses. À titre indicatif, le Lac de Guiers était autrefois une précieuse ressource d'eau mise à profit pour les besoins du développement de la région. Aujourd'hui, du fait que cette ressource en eau a commencé à approvisionner la ville de Dakar, la population a un accès difficile au Lac.

Dans ce contexte, les transhumants ne peuvent plus assurer l'alimentation et l'eau au bétail. L'efficacité en élevage ne cesse de s'aggraver. La pression croissante sur les ressources naturelles est également significative. Si ce genre du cercle vicieux évolue, l'effet négatif sur l'agriculture sera aggravé, il risque de freiner la vitalité sur l'ensemble de la région de Louga. D'autre part, en général, l'élevage a des difficultés financières dans sa gestion. L'éleveur ne dispose pas d'assez de moyens financiers permettant d'investir des fonds.

Dans ces circonstances, l'établissement du système d'élevage à faibles intrants et à économie d'eau répond très bien à la réalité locale de l'élevage dans la région de Louga.

### 2.3.3 Amélioration des conditions de vie et activités des groupements féminins

#### (1) Situation actuelle

##### 1) Situation des activités des femmes en milieu rural

Quasiment toutes les femmes en milieu rural sont impliquées dans les travaux agricoles : la culture maraîchère, la traite et les soins aux petits ruminants et animaux de la basse cour sont en particulier effectués par les femmes. En outre, nombreuses sont celles qui sont engagées dans le petit commerce des légumes et des fruits. En tant qu'activité traditionnelle des femmes au niveau des villages, il faut citer le financement mutuel appelé la « tontine » (système financier de petits montants dans le cadre duquel un petit nombre de personnes versent des fonds et collectent la totalité à tour de rôle). Les activités principales des groupements féminins pour l'amélioration de la production et des conditions de vie comprennent la culture maraîchère, l'élevage de petits ruminants et animaux de la basse cour, les produits alimentaires transformés, la teinture et la couture, le petit commerce et l'exploitation des moulins à mil. Il arrive que ces activités soient financées par des prêts bancaires ou des aides fournies par des ONG, mais étant donné que ceux-ci sont limités, dans de nombreux groupements féminins, il est fréquent que les membres mènent ces activités en ayant recours à leurs propres économies.

##### 2) Groupements de femmes et fédérations féminines

En tant qu'organisations menant des activités pour l'amélioration des conditions de vie, les GPF (Groupement de Promotion Féminine), groupements féminins avalisés par le gouvernement, sont établis au niveau des communautés rurales (CR), des villes et des arrondissements, et ils effectuent diverses activités dont celles à but lucratif. Le nombre de groupements féminins et de membres dans la région de Louga est indiqué ci-après.

Tableau 2.7 Nombre de GPF dans chacun des départements de la région de Louga

Département	Nombre de GPF	Nombre de membres
Louga	873	26.190
Linguère	214	10.253
Kébémér	405	19.983
<b>Total région</b>	<b>1.492</b>	<b>56.426</b>

Source : Direction des foyers, des femmes, des prêts de micro-finance de la région de Louga, Rapport annuel, 2007

Par ailleurs, il existe dans la région des associations et des fédérations de femmes avalisées par le gouvernement, par zone et par activité (liées au micro crédit, à l'élevage, etc.). Les principales activités des associations et des fédérations sont financées par les droits d'adhésion des membres, mais certaines associations reçoivent des aides de groupes de soutien à l'étranger. Les associations ne mènent pas d'activités à but lucratif ; en tant qu'activités visant à aider les groupements de femmes, elles fournissent des informations diverses, accordent des bourses d'études, organisent des formations, et apportent leur soutien pour l'utilisation du micro crédit. Par ailleurs, certains groupements de femmes appartiennent à de nombreuses associations selon la région et leurs activités. Par exemple, dans le cas d'un groupement de petit commerce de poisson financé par des micros crédits, celui-ci appartiendra à une association de micros crédits et à une association de distributeurs.

Dans le cas de la coopérative de la ville de Louga, celle-ci rassemble 99 groupements féminins (GPF) de la ville et apporte son aide au financement de leurs activités. Les membres collectent des droits d'adhésion mensuelle de 500 FCFA, qui sont prêtés aux membres à tour de rôle. Pour ce qui est du taux d'intérêt, il y a un système de remboursement de 1.000 FCFA sur 2 mois. Les principales activités des groupements féminins sont la vente à petite échelle de fruits et autres, l'élevage de petits ruminants et animaux de la basse cour. En outre, il y a également des groupements qui louent des chaises et des tentes à l'occasion de cérémonies et vendent des produits de base.

La Fédération est constituée des associations. A titre d'indicatifs, la Fédération des Associations de Femmes au Sénégalaises (FAFS) dispose d'un pôle d'activités dans toutes les régions du Sénégal. Dans la région de Louga, la Fédération regroupe 52 associations.

### **3) Aides aux activités des groupements féminins**

Dans la région de Louga, plus de 5 ONG développent des activités relatives aux femmes, notamment un soutien technique et des aides liées à la micro-finance pour la préservation de l'environnement, le renforcement organisationnel, l'allègement du travail et la création d'entreprises. Concrètement, elles fournissent des informations relatives aux produits alimentaires transformés, à la réhabilitation des fourneaux, à la fabrication du savon, à la teinture, à la culture maraîchère, à l'élevage de petits et moyens animaux de ferme, à la santé et à l'hygiène ; construisent des toilettes ; gèrent les moulins à mil et les magasins, etc.

Quasiment toutes les ONG ont leurs propres animatrices et assurent des encadrements directs, mais en cas de besoin elles font appel au personnel féminin de vulgarisation (monitrices) du CADL (Centre d'Appui au Développement Local). Également au début, lorsque les animatrices n'ont pas les connaissances ou ne maîtrisent pas les techniques en ce qui concerne les techniques d'encadrement ; étant donné que les activités sont réalisées par des

instructeurs de l'extérieur, elles acquièrent les connaissances et les techniques, et avec l'accumulation de l'expérience, nombreuses sont les animatrices qui peuvent assurer les encadrements par elles-mêmes. Les activités mises en œuvre s'inspirent des besoins des résidents, et, mis à part la formation, la participation financière des résidents est requise pour quasiment toutes les activités. Par exemple, pour l'installation de toilettes, les résidents participent à la hauteur de 10 % environ ; pour un moulin à mil, 20 % du coût sont financés par les groupements, 50 % par les ONG, et 30 % par des crédits.

A part la mise en œuvre par les ONG, des formations pour les groupements féminins sont également réalisées par le Service Départemental d'Appui au Développement Local (SDADL), les Centres Régionaux d'Enseignement Technique Féminin (CTEF, CRTEF) dans les régions et les préfectures qui sont confiées par l'Office National de Formation Professionnelle (ONFP), l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), etc. Par ailleurs, des monitrices du CADL, des dirigeantes des groupements féminins ayant reçu une formation aux CTEF, CRETF, à l'ITA sont parfois des instructrices.

Signalons que la «Maison des Femmes» fondée en 1998 par le Programme de Développement des Ressources Humaines (PDRH) exerce des activités dans la location des chaises et des tentes à l'occasion de cérémonies et la vente des produits de base. La Maison est gérée par quatre (4) femmes. Aujourd'hui, les activités sont limitées à trouver l'argent du frais personnel et la réparation du matériel.

## (2) Question à aborder

La question de la femme revêt de nos jours une importance prépondérante dans les préoccupations de la communauté rurale. La femme rurale joue un rôle important aussi bien dans les tâches domestiques que les activités économiques. Cependant, le temps qu'elle peut consacrer à l'accès aux informations et aux activités communautaires est très limité.

Malgré cette contrainte du temps, près de 1500 groupements féminins exercent les activités économiques dans la région de Louga, cela reflète bien les aspirations et la dynamique à de meilleures conditions de vie à travers le lancement ou le développement des activités. Contrairement à cette attente, la femme rurale est confrontée aux problèmes liés au financement, à l'information et aux ressources humaines.

En effet, la majorité de femmes n'ont pas ou ont peu d'accès aux institutions de financement formelles du fait qu'elles ne disposent pas de biens à mettre en gage. Des programmes nationaux ou d'ONG de financement à petite envergure ne serviront qu'à favoriser une partie de femmes à l'accès au crédit des groupements ou au soutien à la création de l'entreprise.

Concernant l'information, contrairement à l'homme, le contexte socioculturel rural limite la zone d'intervention de la femme ou empêche la prise de parole. Le manque de ressources humaines et financières rend difficile le développement efficace des activités menées par des structures administratives installées en milieu rural comme le CADL. Les ONG, quant à elles, n'accordent que peu d'importance à l'accès à l'information. Pour ces raisons, les femmes rurales disposent de peu d'occasions pour collecter les informations nécessaires ou d'acquérir des techniques.

Signalons aussi le faible taux d'alphabétisation de la femme, qui est un des facteurs entravant les activités, à savoir, participer à la formation (Les études et l'alphabétisation sont souvent des conditions préalables à la formation.), retenir les connaissances acquises à la formations, tenir un cahier de comptabilité, effectuer les démarches auprès des institutions financières, etc. En toute logique, le faible taux d'alphabétisation explique le faible potentiel de ressources humaines qui sont capables de devenir un leader.

#### **2.3.4 Situation de la coordination au niveau régional**

Le Conseil Régional de Louga à travers son bras technique, l'Agence Régionale de Développement (ARD) facilite et impulse la coordination des actions de développement au niveau régional.

A cet effet, des réunions de partage et coordination sont régulièrement tenus depuis le mois de mai 2009 pour permettre aux différents acteurs d'échanger sur les approches et les actions à mener pour plus d'efficacité. Ces rencontres ont permis de mettre en place une structure de coordination dénommée « la Conférence de l'Harmonisation ».

La recommandation de cette « Conférence d'Harmonisation » est de mettre en place un cadre de concertation qui sera piloté par le Gouverneur de région avec l'appui technique de l'ARD. Ce cadre sera composé des élus locaux, des Services Techniques, des ONG, des Organisation paysannes, des OCB, des projets et programmes etc.... Ce processus est en cours et une bonne relation s'installe entre le PDRD est et les autorités politiques (Conseil régional) et administratives (Gouvernance, services techniques) de la région.

Un site web : [www.lougadev.org](http://www.lougadev.org), est conçu pour permettre aux différents projets et programme de publier régulièrement leurs activités et niveau d'avancement de leur intervention. Le PDRD dispose d'une page au niveau de ce site et des informations relatives à la présentation du projet et son état d'avancement y sont déjà insérées.

(Voir l'Annexe II-11 pour les données complémentaires dans la région de Louga)

## Chapitre 3 Aperçu du modèle PDRD

### 3.1 Nécessité et pertinence du modèle PDRD

L'élaboration du modèle PDRD a été visée au cours de la mise en œuvre du Projet. Ce chapitre commence par la réflexion sur une question : <Pourquoi faut-il établir un modèle de développement rural centré sur la région de Louga?>.

Certes, les instances de l'aide au développement proposent des modèles variés de développement rural. Cependant, parmi les modèles existants inscrits dans des programmes / projets, il y en a qui ne prennent pas en compte les réalités des pays respectifs ou les spécificités locales au détriment de la cohérence dans la logique du modèle. Ces modèles existants ne sont pas toujours effectifs dans la gestion des activités au niveau de terrain. De même, dans le cas du Sénégal, le modèle systématique et adaptés aux spécificités locales n'existe pas.

Dans cette logique, il est jugé nécessaire d'établir une méthode de développement en s'appuyant sur les particularités et les problèmes et d'en faire le modèle de développement rural.

Les situations du milieu rural de la région de Louga présentent les caractéristiques suivantes (Voir le chapitre 2) :

- Zone semi aride caractérisée par la faible précipitation et les ressources en eau limitées, ceci engendre une forte dépendance des populations vis-à-vis de l'eau alimenté par le forage, qui constitue une source d'eau précieuse permettant d'approvisionner l'eau de manière sécurisante
- La terre a tendance à suivre la voie de détérioration, la productivité agricole est stagnante ou à la baisse. L'élevage s'effectue selon un système de transhumance. Lorsque les pâtures et l'eau ne suffisent plus pour nourrir le bétail, l'éleveur fait un déplacement notamment pendant la seconde moitié de la saison sèche. En plus, l'extension de la surface de la terre agricole a rendu difficile le fonctionnement du système de transhumance, ceci provoque souvent des conflits entre l'agriculteur et l'éleveur dont le cheptel envahit la surface cultivée.
- La population est généralement pauvre en milieu rural de la région, son état de santé et de nutrition est précaire. Les activités économiques manquent de dynamisme, une part importante de la population part travailler dans d'autres régions / pays pour trouver le meilleur moyen de subsistance.
- On note une faible présence de grands marchés dans la région, la circulation de l'alimentation et du matériel destinés à la zone rurale font face à des limites.

Dans ce contexte, il nous semble pertinent de chercher à repérer les mesures d'amélioration des conditions de vie (approche de développement) et à établir un modèle de développement

rural tout en tenant compte de l'environnement naturel et socioéconomique de la région de Louga.

## **3.2 Principal thème et orientations du modèle PDRD**

### **3.2.1 Principal thème du modèle PDRD**

L'état des lieux en milieu rural de la région de Louga a révélé que la vie des populations dans la zone semi aride est fortement dépendante du forage. Dans cette situation menacée, le forage constitue la principale source d'approvisionnement en eau et constitue un moyen très important dans le cadre du développement rural. De plus, il existe une quantité importante d'eaux souterraines dans la couche de l'aquifère susceptibles d'être utilisées pour les activités de développement, mais qui ne sont pas encore exploitées (dénommé ci-après : <excédent d'eau potentiel>).

D'autre part, les ressources en eau étant limitées, la surexploitation excessive de l'eau donne la pression aux installations, voire, provoque l'épuisement de ressources en eau. De ce fait, il faut fixer des règlements qui régissent l'utilisation adéquate et rationnelle de l'eau du forage. Or, le modèle PDRD adopte une position qui s'appuie sur la conciliation entre le développement communautaire et le maintien du fonctionnement des installations hydrauliques, ceci dit, l'utilisation de l'eau du forage n'est pas toujours conseillée dans la mise en œuvre des activités de développement. Le Projet prévoit l'arrêt du fonctionnement du forage, c'est-à-dire, la suspension des activités, si l'utilisation de l'eau est excessive.

Il est évident, de constater que le développement doit être centré sur l'homme et que la population joue un rôle principal. Cependant, on note souvent que la population occupe une position de bénéficiaire passive ou qu'elle est reléguée à cette position par suite de l'intervention des projets. Au contraire, les projets doivent toujours respecter l'initiative et l'autonomisation de la population. Si la population n'a pas assez d'initiative ou d'autonomisation, le gouvernement et les structures d'appui extérieures doivent accorder l'appui à la population, c'est cela qu'ils doivent faire. Notamment, dans le cas du développement rural au Sénégal, les villageois dont fait l'objet du Projet sont habitués à être bénéficiés d'aide. Il faut y accorder une attention particulière pour ne pas forcer les propositions d'approches au développement.

Pour le réaliser, il est nécessaire d'avoir recours à l'appui continu fourni par les services techniques, mais aussi de renforcer les capacités des populations en vue du développement à leur initiative en minimisant la dépendance. Progresser le développement à l'initiative de la population est considérée comme un des moyens de l'amélioration de la durabilité et l'auto-développement du Projet.

En prenant en compte ce qui était dit, le Projet PDRD a déterminé [le principal thème =

l'objectif final du développement] en tant que modèle de développement en milieu rural de la région de Louga, qui est susceptible d'être généralisé, en concertation avec les homologues et les personnes en charge de la JICA.

**Principal thème = Développement durable basé sur les activités autonomes de la population et l'utilisation rationnelle de l'eau du forage**

### 3.2.2 Orientations de l'élaboration du modèle PDRD

Le Projet a déterminé les orientations pour l'élaboration du modèle centré sur le thème central cité dans l'encadré ci-dessus.

- i) Le champ d'application du modèle PDRD couvre les sites où l'eau des installations hydrauliques en milieu rural est utilisée de manière permanente;
- ii) Les techniques proposées par le Projet concernent <l'utilisation de l'eau>, comprenant partiellement les techniques liées à l'intervention aux pannes d'installations hydrauliques;
- iii) Les approches de développement doivent être pertinentes avec l'orientation du développement national ou régional en vue de résoudre les problèmes rencontrés en milieu rural de la région de Louga;
- iv) La pérennité des activités à l'avenir doit être prise en compte;
- v) Les rôles respectifs des services techniques et des populations doivent être proposés en prenant en compte la situation actuelle des services de vulgarisation en milieu rural au Sénégal;
- vi) L'amélioration des conditions de vie et celle de revenus sont visées aux bénéficiaires de la population à travers le développement rural durable.

#### (1) Champs d'application du modèle PDRD (Focus groupe)

Le champ d'application du modèle PDRD couvre les sites dont l'ASUFOR (Association des Usagers de Forages) fonctionne bien et la population rurale utilise de l'eau des installations hydrauliques au niveau de la région de Louga. Les sites comprennent les villages centres, les villages polarisés adhérents à l'ASUFOR (doté des installations) et les villages polarisés non raccordés (qui n'ont pas d'installations).

#### (2) Activités communautaires à proposer

Le modèle PDRD propose prioritairement des activités à réaliser avec l'utilisation de l'eau, à savoir, l'agriculture, l'élevage, l'amélioration des conditions de vie et la sensibilisation à

l'économie d'eau, et les intègre dans les Fiches techniques de développement communautaire. D'autre part, en tenant compte des pannes fréquentes des installations hydrauliques, les activités communautaires comprennent partiellement la réparation en cas de panne.

### (3) Résolution des problèmes du milieu rural de la région de Louga conformément aux orientations nationales et régionales de la politique de développement

Le modèle de développement doit démontrer les approches de résolution aux problèmes en tenant compte de la situation du milieu rural de la région de Louga. Les points de convergence entre le modèle PDRD et les problèmes en milieu rural de la région de Louga inscrits dans la politique nationale du domaine connexe ainsi que le Programme régional de développement intégré de Louga (PRDI) sont les suivants.

- Ressources limitées, entre autre, la valorisation des ressources en eau
- Diversification et sécurité alimentaire
- Développement de l'élevage en tenant compte du manque d'eau et d'alimentation fourragère
- Réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie en milieu rural (Amélioration de revenus et d'autres aspects)
- Création de nouvelles activités au niveau local

### (4) Durabilité des activités

Les activités de développement communautaire et d'autres activités des projets menés par des bailleurs de fonds perdent souvent leur dynamisme ou sont suspendues dès le retrait de l'appui aux activités. Pour cela, le modèle PDRD propose le système d'appui à la population par les services techniques en vue de la pérennisation des résultats du Projet.

La plus grande appréhension est probablement la mobilisation du budget pour les activités d'appui par les services techniques. À présent, le PDRD cherche la possibilité de mobilisation de budget à tous les niveaux de structures, en partant du niveau de l'État jusqu'aux collectivités locales de base, des bailleurs, des ONG, etc.

D'autre part, il est demandé à la population de poursuivre les activités en s'appuyant sur leurs propres capacités (en techniques, gestion) et leurs fonds après l'accomplissement du Projet. Quant au Projet, il propose des techniques de développement avec peu d'intrants qui assure la meilleure durabilité, la possibilité de réalisation et la diminution de dépenses familiales dans la consommation ménagère.

(5) Révision des rôles des services techniques et des populations en fonction de la vulgarisation de la politique agricole en cours

Selon la politique nationale agricole du Sénégal, l'ANCAR est chargée de piloter la vulgarisation, mais en réalité le système opérationnel de vulgarisation n'est pas établi. L'écart entre la théorie politique et la situation réelle engendre l'absence de l'intervention dans le domaine de la vulgarisation agricole sur le terrain.

Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de revoir les rôles et les fonctions inhérentes des services techniques chargés de l'exécution de la vulgarisation et de mettre en place un système de l'appui à ces derniers et la mise en œuvre de la vulgarisation. Ces dernières années, une importance est accordée à la population pour combler l'insuffisance chronique dans les ressources matérielles, économiques et humaines des services techniques. Les initiatives réalisées selon le principe < apport du bailleur au bénéfice des populations sans avoir recours aux services techniques > connaissent un certain résultat positif. Cependant, le développement et la diffusion autonomes des connaissances et expériences (< approche d'un agriculteur à un autre agriculteur >) ont une limite et la capitalisation au niveau de la population ne laisse pas beaucoup à espérer. De ce fait, l'implication de l'agence d'exécution et d'autres services administratifs est essentielle dans la mise en œuvre du développement communautaire et la capitalisation des savoir-faire, afin d'accroître l'efficacité et l'équité dans la diffusion et le partage de techniques à l'avenir.

D'autre part, il existe encore le contraindre de l'insuffisance des ressources financières et personnelles de l'administration, le Projet forme des leaders villageois issus de la population et ces derniers seront chargés de vulgariser dans le village et les zones périphériques les connaissances et techniques acquises lors des formations dispensées aux populations.

(6) Bénéfices à la population avec préalable du développement rural durable :  
Amélioration des conditions de vie et amélioration des revenus

Les deux résultats de développement communautaire durable dont bénéficient la population sont < l'Amélioration des conditions de vie > et < l'Amélioration de revenus >, ces deux aspects sont visés par le Projet par étape. Il est plus adéquat de focaliser sur l'amélioration des conditions de vie dans la phase initiale du Projet.

Du fait que le modèle PDRD propose le développement à peu d'intrants avec la durabilité à long terme, il est difficile de générer les bénéfices importants au début des activités. L'amélioration de revenus est certes un des objectifs prioritaires des activités sur le terrain, néanmoins il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas le seul résultat de premier ordre.

D'autre part, les conditions de commercialisation de la région de Louga doit être pris en compte. L'accès au marché est difficile vu l'absence de ville agglomérée en tant que débouché

des produits sur le marché, le mauvais état de routes, la distance qui sépare des villages pour le transport, etc. Dans ces circonstances, en tant que processus évolutif du développement du marché agricole, il est important d'assurer dans un premier temps l'autoconsommation familiale ou locale des produits agricoles, pour éviter les risques de commercialisation par la mise sur marché vers des grandes villes éloignées. Le Projet vise à développer les activités à l'étape supérieure si elles sont renforcé les capacités de base des producteurs tout en évitant la concurrence des produits agricoles avec d'autres zones de production, et qu'on identifie l'excédent des capacités productives en surveillant le grand marché. La culture d'une espèce de légume à haute rentabilité va générer des bénéfices importantes avec la montée du cours de la spéculation. Cependant le Projet conseille d'associer la culture de spéculation à celle de légumes à faible valeur commerciale dans la planification de culture de légumes pour éviter les risques liés à la chute de prix et aux maladies.

**Remarque :** Cette partie présente les orientations du modèle PDRD. En définitive, la population est un décideur de l'adoption du type de culture : Culture moins risquée avec peu d'intrants ou culture risquée avec meilleure rentabilité. La mise à disposition préalable des informations et des idées nécessaires pour que la population puisse prendre une meilleure décision est probablement un thème crucial du modèle PDRD.

### 3.3 Établissement du modèle PDRD

#### 3.3.1 Démarche pour l'établissement du modèle PDRD

Le Projet est mis en œuvre en visant l'élaboration du modèle de développement conformément aux orientations mentionnée dans la partie précédente. Pour la mise en œuvre du modèle de développement effectif et opérationnel, l'élaboration des outils dont les démarches et les approches sont détaillées et la formation des ressources humaines qui pratique les outils est indispensable. En outre, il est nécessaire d'établir des règlements et des dispositifs d'appui pour une meilleure exploitation des outils et du personnel formé.

Une vue d'ensemble des activités nécessaires pour l'élaboration du modèle se résume en 3 points suivants.

- i) Confection des outils de développement
- ii) Formation des ressources humaines
- iii) Établissement des règlements et des dispositifs d'appui pour une meilleure exploitation des outils et des personnels formés (Mise en place du système de vulgarisation)

Ces trois facteurs suivent un processus interactif dans la mise en œuvre du Projet visant l'apparition des effets maximisés en intégrant alternativement des conséquences respectives de

ces trois facteurs. La mise en œuvre des activités communautaires fournit à la fois l'occasion de la formation des services techniques et des personnes ressources locales. Le «Guide» en tant qu'outils et les techniques des volets divers dans les «Fiches techniques» ont été finalisés avec l'identification des résultats concrets dans l'expérimentation sur le terrain.

La partie qui suit est consacrée à la brève description de ces trois facteurs et à la présentation de la relativité avec les orientations du Projet.

### 3.3.2 Élaboration des outils de développement communautaire

Pour la vulgarisation du modèle de développement, le manuel (Guide) constitue un outil servant de référence aux vulgarisateurs. À cet effet, nous avons élaboré le «Guide de développement communautaire» exposant la démarche (approches) voire les différentes étapes du processus de développement communautaire (Planification / Élaboration du plan, Mise en œuvre, Suivi Évaluation), les actions nécessaires et les points à prendre en compte à chaque étape de la mise en œuvre du Projet. Parallèlement, nous avons finalisé les «Fiches techniques de développement communautaire» qui regroupent le manuel technique servant à la pratique des activités communautaires, la présentation des techniques, le manuel d'organisation des villageois servant à la formation et à l'exploitation de groupement d'activités.

#### (1) Complémentarité des deux outils : Guide et Fiches techniques

L'aperçu des outils et les relations qui existent entre eux figurent dans le schéma suivant.

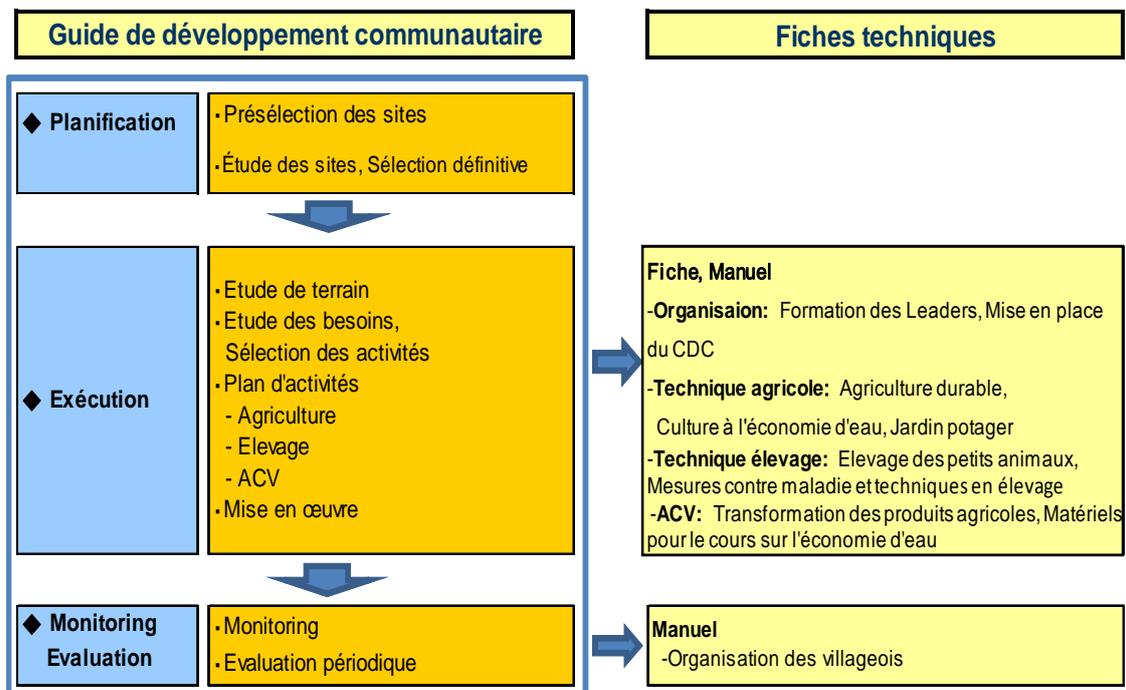


Figure 3.2 Rapport du Guide et des Fiches techniques

Le «Guide» couvre une série de démarches des activités à mener par les services techniques, alors que les «Fiches techniques» regroupe les techniques nécessaires à la mise en œuvre des activités par les vulgarisateurs ou la population suivant la catégorisation par volet : l'organisation des villageois, l'agriculture, l'élevage, l'amélioration des conditions de vie.

## (2) Aperçu du Guide de développement communautaire

L'aperçu du «Guide de développement communautaire» est le suivant.

Le «Guide» sert aux vulgarisateurs de directive lors de la gestion et de l'exploitation des activités du développement communautaire. Il expose les démarches à l'utilisation rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques et à la planification, la mise en œuvre, le monitoring / évaluation des activités du développement communautaire.

La définition du vulgarisateur en termes employés dans le Projet est la suivante.

Le <vulgarisateur> relève du service administratif ou des établissements publics pour lesquels il travaille et, est chargé de la mise à disposition des populations de techniques et de connaissances et l'appui à l'organisation au niveau du terrain.

Selon la définition, au sein du ministère de l'Agriculture, les vulgarisateurs sont constitués principalement d'agents des services techniques agricoles du niveau départemental, mais ils se rapportent aussi aux agents des services au niveau régional, s'ils sont impliqués dans les activités sur le terrain (y compris la planification).

## (3) Aperçu des Fiches techniques développement communautaire

L'aperçu des «Fiches techniques de développement communautaire» est le suivant.

Les Fiches techniques de développement communautaire regroupent les techniques et les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des activités communautaires par les vulgarisateurs et la population qui est l'acteur local des activités, suivant la catégorisation par volet et/ou par rubrique. La Méthode est élaborée sous forme de recueil de manuels techniques. Les principaux utilisateurs supposent des vulgarisateurs, mais selon le contenu, les populations peuvent consulter directement les Fiches.

## (4) Mise en œuvre des activités communautaires en vue de l'élaboration des Fiches techniques

Le modèle PDRD ne se limite pas à présenter les techniques existantes, le Projet les expérimente dans les activités pour vérifier son adaptabilité aux spécificités régionales. Le Projet a aussi évalué le coût moyen d'intrant par activité et étudié la rentabilité afin d'examiner l'efficacité en tant que modèle.

Les points auxquels l'attention est particulièrement accordée lors de l'expérimentation se résument en trois points suivants.

### **1) Prise en compte de l'économie d'eau**

<L'utilisation effective et rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques> est une préoccupation majeure du modèle PDRD. La prise en compte de l'économie d'eau à chaque volet d'activités permet d'éviter l'excès de la pression sur les ressources en eau et les installations, à la fois, d'économiser le coût sur l'eau. (L'économie d'eau peut être considérée comme un type de faible intrant.)

Le Projet a aussi mise en place la sensibilisation à la population, le cours sur l'économie d'eau à l'école primaire, le système d'intervention en cas de panne des installations, les activités à se poursuivre aux sites dépourvus d'eau, etc.

### **2) Techniques de développement avec peu d'intrant**

Pour la réalisation du développement durable et celle du développement communautaire à l'initiative de la population, la mise en place de techniques avec peu d'intrants est pertinente. Les activités <à haut niveau d'intrant et de rendement> ont tendance à aboutir à la surexploitation. Autrement dit, les activités suggérées doivent adopter l'approche à faible niveau d'intrant, mais aussi, elles doivent répondre aux besoins de la population. Même s'il est difficile de produire des réalisations importantes à court terme, mais elles doivent assurer les bénéfices à la population à long terme.

### **3) Valorisation des ressources locales**

Il s'agit d'un exemple d'activités avec peu d'intrants. La mise en valeur des ressources abondante et disponible sur place, les activités par lesquelles on transforme les ressources à faible valeur en celle à haute valeur ajoutée sont considérées comme des activités très efficaces. À cet effet, l'observation constante aux alentours des sites doit se faire pour que la proposition de programmes soit pertinente.

#### **3.3.3 Formation des ressources humaines**

Pour la vulgarisation du modèle PDRD, il est indispensable de former des ressources humaines en charge. Le Projet a formé d'abord les vulgarisateurs des services techniques et des Leaders des villageois pour leur doter des connaissances nécessaires et des capacités opérationnelles et renforcées. Cependant les services chargés de l'appui à la population rurale souffrent du problème lié à l'insuffisance de l'effectif personnel et du budget d'activités. Pour combler l'insuffisance, le Projet a formé les Leader des villageois jusqu'au niveau par lequel ces derniers assurent l'assistance aux activités de l'appui à la population par les vulgarisateurs, de

l'initiation technique à la population, du transfert des techniques aux villages périphériques.

Quant à la pratique du modèle, le développement de l'initiative et de l'autonomisation est demandé aux services techniques et à la population, en plus de la maîtrise des techniques et des approches. En particulier pour la population, la formation a été dispensée en prenant compte de la réforme de la conscience, visant la mise en œuvre du développement rural à l'initiative de la population.

### **3.3.4 Mise en place des règlements et du système d'appui à la vulgarisation du modèle PDRD**

Les outils sont élaborés, les vulgarisateurs et les Leaders des villageois sont formés, cependant ceci ne garantit pas la pratique des activités communautaires effectives. La principale préoccupation par la suite est d'établir des règlements et le dispositif d'appui à la population afin de mieux exploiter les outils et le personnel formé. Et l'établissement des règlements et des dispositifs d'appui doit se faire en s'appuyant sur les orientations du Projet afin de garder une plus grande cohérence. Il est particulièrement important d'intégrer le développement durable, la révision de rôles des services administratifs, le développement à l'initiative de la population.

Concernant les trois éléments exigés à l'élaboration du modèle, < i) Confection des outils de développement> et < ii) Formation des ressources humaines> seront développés dans <le Chapitre 4 Etablissement du modèle PDRD>, <iii) Établissement des règlements et des dispositifs d'appui pour une meilleure exploitation des outils et des personnels formés> sera abordé en détail dans <le Chapitre 5 Démarches à suivre pour renforcer le système de vulgarisation du modèle PDRD>.

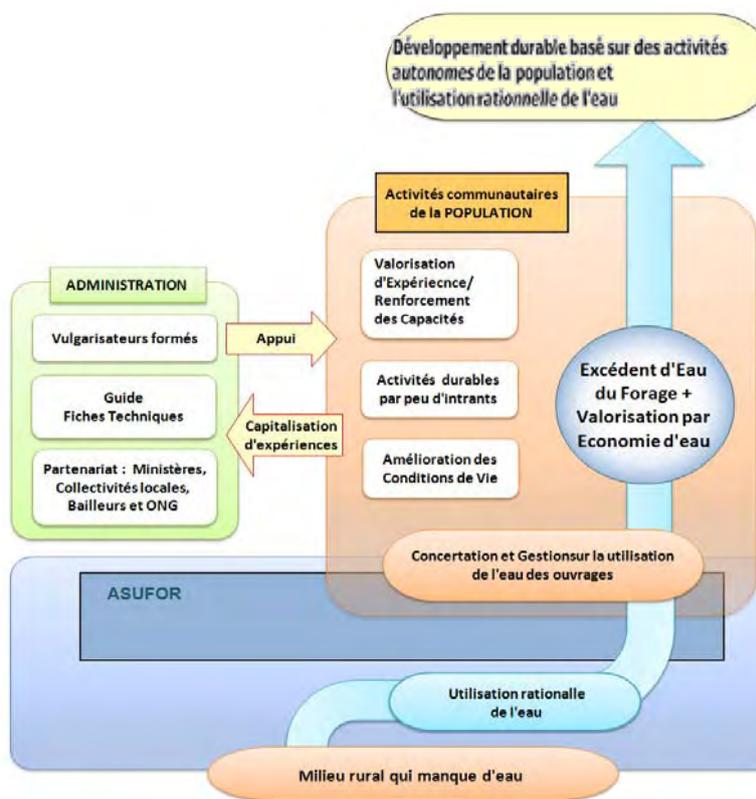
## **3.4 Profil du modèle PDRD**

Le contenu du modèle PDRD n'est pas déterminé lors du lancement du Projet. Le modèle a été établi progressivement au fur et à mesure que nous avançons l'intervention, en examinant ou intégrant l'état actuel de la zone cible, les résultats d'activités, les idées des personnes concernées. Autrement dit, le processus de l'élaboration à lui-même constitue l'élément important du modèle. La présentation exhaustive du modèle comprend les éléments complexes à savoir, le Guide, les Fiches techniques, le processus de l'exécution d'activités, l'estimation du coût, etc.

Voici la vue d'ensemble du modèle simplifiée avec présentation de chacun des trois composants du modèle : i) Figure conceptuelle du modèle; ii) Processus d'élaboration du modèle; iii) Intrants par site.

La Figure 3.2 présente ces trois composantes.

i) Conception du modèle PDRD



ii) Processus de l'élaboration

Détermination du principal thème et des orientations	
Mise en place du partenariat et du cadre de concertation avec des structures concernées	
Implication au niveau central	
Vulgarisation sur le terrain	
1ere phase : Choix des sites	
1	Présélection
2	Enquêtes exploratoires et Sélection définitive
2eme hase : Mise en œuvre	
1	Prise de contact
2	Situation de référence
3	Estimation de l'excédent d'eau
4	Recensement des besoins et sélection des activités
5	Planification
6	Demande d'une autorisation d'utilisation de l'excédent d'eau
7	Délibération et autorisation
8	Planification des activités
9	Exécution des activités
3eme hase : Suivi évaluation	
1	Contrôle de l'utilisation d'eau
2	Supervision par les services techniques
3	Suivi des activités communautaires
4	Evaluation périodique des activités communautaires
5	Evaluation conjointe des interventions
Organisation des villageois	
Formation des ressources humaines	
Confection d'outils	

iii) Intrants nécessaires à la réalisation du modèle PDRD (exemple)

(A) Appui aux activités de la population 1 : Phase préparatoire 3 mois,		Prix unitaire : FCFA		
Dépenses	Prix unitaire	Quantité	Total	Cotisation
Indemnités (vulgarisateurs)	10.000	26 semaines	260.000	0
Transport (vulgarisateurs)	5.000	26 semaines	130.000	0
Confection des documents	50.000	3 mois	150.000	0
<b>Total</b>			440.000	0
(B) Appui aux activités de la population 2 : Phase d'exécution 9 mois,		Prix unitaire : FCFA		
Dépenses	Prix unitaire	Quantité	Total	Cotisation
Indemnités (vulgarisateurs)	10.000	39 semaines	390.000	0
Transport (vulgarisateurs)	5.000	39 semaines	195.000	0
Confection des documents	30.000	9 mois	270.000	0
<b>Total</b>			855.000	0
(C) Activités de développement communautaire		Prix unitaire : FCFA		
Dépenses	Prix unitaire	Quantité	Total	Cotisation
Maison de démonstration (jardin potager + aviculture)	20.000	5 villages	100.000	50.000
Jardin potager	2.200	100 ménages	220.000	20.000
Élevage de poulets	20.000	5 ménages	100.000	50.000
Transformation du lait	57.000	5 villages	285.000	28.500
Transformation de céréales	64.000	5 villages	320.000	32.000
<b>Total</b>			1.025.000	180.500

Figure 3.2 Composantes du modèle PDRD

### 3.4.1 Figure conceptuelle du modèle PDRD

Les concepts de base du modèle PDRD indiqués dans la figure 3.2 sont les suivants.

**[ Modèle PDRD ] Développement durable basé sur les activités autonomes de la population et l'utilisation rationnelle de l'eau**

[ Développement autonome communautaire ] Il s'agit d'une réalisation continue des activités à l'initiative de la population et de ses structures locales avec (ou sans) l'appui de l'Administration.

[ Portée du développement du modèle ] Le modèle PDRD couvre des activités basées sur l'utilisation de l'eau, mais aussi sur des mesures préventives et des interventions en cas de panne des installations.

**[ Rôles des acteurs ]**

- Population: principaux acteurs du développement. Les leaders de la population doivent avoir les capacités de transfert des techniques acquises aux zones voisines. Les activités sont axées sur la production et l'amélioration de conditions de vie avec l'utilisation de peu d'intrants et l'économie d'eau.
- ASUFOR : Elle est chargée de la gestion de l'excédent d'eau potentiel qui est susceptible d'être exploité dans des activités communautaires. Le fonctionnement de l'ASUFOR est donc un préalable à l'application de ce modèle.
- Administration : Elle appuie le développement sur l'initiative de la population. À cet effet, Il est nécessaire de procéder au renforcement de capacités des vulgarisateurs, à l'application (utilisation) des outils de développement (Guide et Fiches techniques) et à la coordination et collaboration avec d'autres structures chargées du développement rural.

### 3.4.2 Processus de l'élaboration du modèle PDRD

Après la période d'environ trois ans d'exécution du Projet, le modèle PDRD a été établi à travers la mise en pratique et le partage des idées parmi les personnes concernées de divers domaines. Ce processus de l'élaboration du modèle à travers des travaux collectifs en intégrant des acteurs divers doit avoir une portée hautement universelle avec des facteurs applicables à d'autres régions du pays lors de l'élaboration du modèle de développement. Le tableau suivant présente le processus de l'élaboration du modèle à la région de Louga et les facteurs universels applicables à d'autres régions.

Tableau 3.1 Processus de l'élaboration du modèle à la région de Louga et les facteurs universels

Étape de l'élaboration du modèle	Intervention du PDRD à la région de Louga	Facteurs universels
Détermination du principal thème et des orientations	Les orientations est déterminé en tenant compte des conditions naturelles et géographiques (semi-aride), des principales activités économiques (Agriculture, Élevage) et d'autres facteurs socioculturels.	• Déterminer les orientations en tenant compte des conditions naturelles et géographiques, des principales activités économiques et des facteurs socioculturels.

Mise en place du partenariat et du cadre de concertation avec des structures concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un rapport partenaire avec l'acteur (DRDR du MA) de chaque volet d'intervention, Avoir un consensus sur les points importants avec la structure concernée</li> <li>• Bâtir des liens avec des structures divers de différents volets : SR de chaque ministère, gouvernance régionale, bailleur, ONG, etc.</li> <li>• Mise en place du Comité d'Exécution du Projet en tant que cadre de concertation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer une agence responsable la plus appropriée selon le contenu du plan développement</li> <li>• Partenariat, partage d'informations avec des structures de domaines divers et variés incluant la gouvernance régionale</li> <li>• Nécessité d'un Comité de pilotage avec des personnes concernées</li> </ul>
Implication au niveau central	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec la DAPS, du MA</li> <li>• Implication du ministre et du cabinet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la vulgarisation du modèle à d'autres régions et le renforcement de liens interrégionaux, l'implication de structures centrales et la communication aux structures d'autres régions est importante.</li> </ul>
Vulgarisation sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de l'appui au développement à l'initiative de la population par l'administration (les services techniques de chaque ministère)</li> <li>• Approche de l'exécution en s'appuyant sur le Guide</li> <li>• Utilisation du Leader de la population pour compléter l'insuffisance de l'effectif personnel et budgétaire de l'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance des rôles de l'administration dans le développement rural : Valorisation des ressources humaines existantes</li> <li>• L'approche à une portée hautement universelle</li> <li>• Mise en valeur des ressources humaines disponibles à la vulgarisation</li> </ul>
Organisation des villageois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ASUFOR servant d'un point d'entrée à la mise en place des activités communautaires, assume la gestion de l'utilisation de l'eau</li> <li>• Constitution et la gestion du CDC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ASUFOR sert d'un point d'entrée à la mise en place des activités communautaires, si elle fonctionne bien</li> <li>• Choix ou constitution d'une structure chargée des activités selon la situation de site.</li> </ul>
Formation des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités de l'administration et la population à travers la formation sur le terrain (OJT)</li> <li>• Renforcement des capacités de gestion du développement visé par l'agent de l'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation destinée aux services techniques est importante pour une meilleure efficacité de l'initiation de la population</li> </ul>
Confection d'outils	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confection à travers l'expérimentation sur le terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement de l'approche et des outils (notamment, les Fiches techniques) à travers des activités sur le terrain.</li> </ul>

### 3.4.3 Intrants

#### (1) Intrants nécessaires à la réalisation du modèle PDRD

Les intrants pour l'exécution du Projet se divisent en deux catégories. Le premier se réfère aux frais relatifs au transport et aux indemnités journalières nécessaires aux vulgarisateurs pour les aider à mener l'appui aux populations. L'autre se réfère aux frais relatifs à la mise en œuvre du programme de développement communautaire. La partie suivante est consacrée à la simulation de l'estimation du coût d'activités dans un cas précis et des problèmes à résoudre.

#### (2) Simulation des coûts des intrants

##### 1) Conditions préalables pour l'évaluation des coûts des intrants

L'estimation du coût des intrants par la simulation se fait selon les conditions suivantes. Nous avons appliqué les prix basés sur l'expérience pour le prix unitaire.

**Localisation du site :** 25km de distance de Louga, Présence de l'ASUFOR, non électrifié  
**Groupe ciblé :** (5 villages dont 4 villages non raccordés)  
**Durée d'exécution :** 1 an, l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan de développement communautaire fondé sur besoins exprimés par la population  
**Activités :** Gestion agricole (jardin potager, maison de démonstration), Élevage (élevage de poulets), Amélioration des conditions de vie (transformation du lait et de céréales)

##### 2) Frais d'appui à la population

Les frais d'activités d'appui à la population indiquent les frais divers occasionnés par les activités menées par les vulgarisateurs. Les visites de sites pour l'appui à la population par les vulgarisateurs sont réparties en deux phases : Phase préparatoire de trois mois (13 semaines) pour la planification, pendant cette phase, un vulgarisateur du principal volet fait 1 visite par semaine, deux vulgarisateurs d'autres deux volets font chacun 1 visite tous les deux semaines, au total 26 visites. Pendant la phase d'exécution qui s'étale sur 9 mois (39 semaines), un de trois vulgarisateurs fait 1 visite par semaine pour identifier l'état d'avancement et mettre en place les intrants nécessaires.

Le tableau suivant présente le prix unitaire, la quantité, le coût par activité.

Tableau 3.2 Coût d'exécution d'activités (1)

<b>A : Appui aux activités de la population 1 : Phase préparatoire (Planification) 3 mois</b>				
Prix unitaire : FCFA				
Dépenses	Prix uni.	Quantité	Total	Cotisation
Indemnités (vulgarisateurs)	10.000	26 semaines	260.000	0
Transport (vulgarisateurs)	5.000	26 semaines	130.000	0
Confection des documents	50.000	3 mois	150.000	0
<b>Total</b>			<b>440.000</b>	<b>0</b>

<b>(B) : Appui aux activités de la population 2 : Phase d'exécution (Mise en œuvre) 9 mois</b>				
Prix unitaire : FCFA				
Dépenses	Prix uni.	Quantité	Total	Cotisation
Indemnités (vulgarisateurs)	10.000	39 semaines	390.000	0
Transport (vulgarisateurs)	5.000	39 semaines	195.000	0
Confection des documents	30.000	9 mois	270.000	0
<b>Total</b>			<b>855.000</b>	<b>0</b>

### 3) Frais pour la mise en œuvre du programme de développement communautaire

On suppose les activités communautaires composées de trois volets, dans ce cas, l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie, qui ont été menés par le Projet. Les frais nécessaires varient en fonction du contenu d'activités. Dans le tableau suivant, nous avons choisi les activités menées dans les sites cibles.

Tableau 3.2 Coût d'exécution d'activités (2)

<b>(C) : Activités de développement communautaire</b>				
Prix unitaire : FCFA				
Dépenses	Prix uni.	Quantité	Total	Cotisation
Maison de démonstration (jardin potager + aviculture)	20.000	5 villages	100.000	50.000
Jardin potager	2.200	100 ménages	220.000	20.000
Élevage de poulets	20.000	5 ménages	100.000	50.000
Transformation du lait	57.000	5 villages	285.000	28.500
Transformation de céréales	64.000	5 villages	320.000	32.000
<b>Total</b>			<b>1.025.000</b>	<b>180.500</b>

### 4) Possibilité d'acquisition du fonds

Parmi les programmes cités en haut, les activités communautaires (C) a plus de possibilité concernant la mobilisation de fonds. Dans ce cas, la source de financement se trouve dans le programme d'appui aux activités à petit envergure de différents bailleurs selon le contenu du plan (Ex : Aide non remboursable pour les petits projets locaux du gouvernement du Japon), ou dans le propre budget de la communauté rurale. À l'opposé, le coût d'appui aux activités de la population (A) et (B) (Subvention aux activités des vulgarisateurs), à savoir , les frais pour le suivi vétérinaire, etc., est difficile d'acquérir dans le système actuel de distribution du budget. De ce fait, l'attribution du fonds en tant que <pure subvention pour l'appui aux activités de la population par les vulgarisateurs> est probablement difficile, mais un tel financement est souvent assuré par de bailleurs de fonds sous forme du budget d'appoint du projet.

## **Chapitre 4 Etablissement du modèle PDRD**

### **4.1 Elaboration du Guide de développement communautaire**

#### **4.1.1 Contexte de l'élaboration du Guide**

Un manuel exposant les démarches du processus de mise en place du développement communautaire, s'appliquant à divers usages est quasiment absent. Un guide pratique présentant les démarches du processus de développement (planification, mise en œuvre, évaluation) avec l'indication concrète des actions à mener et des précautions à prendre à chaque étape serait très profitable aux vulgarisateurs dans leurs activités d'appui à la population sur le terrain

Dans la région de Louga, les ressources en eau sont extrêmement limitées sauf la zone où il y a des eaux de surface. Pour cela, des activités communautaires ont été menées en utilisant de l'eau des installations hydrauliques à l'initiative de la population ou quelques projets. Cependant, vu l'absence du système de contrôle sur l'utilisation de l'eau, l'usage abusif d'eau peut entraîner des dysfonctionnements au niveau des équipements et avoir un impact négatif aux capacités d'exhaure. Or, l'usage de l'eau des forages était fondamentalement pour la satisfaction des besoins de la population et du bétail et, on a jamais étudié de manière théorique à quel volume de «l'excédent d'eau potentiel» est disponible et quelle utilisation on doit faire. Dans ce contexte, l'élaboration d'une directive en intégrant l'utilisation rationnelle de l'eau dans le développement communautaire était indispensable.

#### **4.1.2 Orientation de l'élaboration du Guide**

Pour faire face aux problèmes ci-dessus, le «Guide de développement communautaire» a été élaboré en s'appuyant sur les orientations suivantes.

- i) Elaborer un Guide pratique pragmatique pour servir aux vulgarisateurs lors de l'appui à la population engagée au développement communautaire. Le Guide comprendra les informations et les outils nécessaires;
- ii) Elaborer un Guide qui prend en compte la viabilité de l'utilisation de l'eau des ouvrages hydrauliques, les indicateurs d'utilisation de l'eau rationnelle et les mesures en cas de panne;
- iii) Mettre sur pied un Comité de rédaction du Guide composé de différentes structures concernées;
- iv) Aborder les thèmes de manière concrète sur «le genre» et «la mobilisation de fonds d'activités» lors de l'élaboration.

### 4.1.3 Composition et contenu du Guide de développement communautaire

#### (1) Composition du Guide

Nous avons déterminé la composition conformément aux orientations de l'élaboration du Guide à travers la concertation avec des personnes impliquées.

Tableau 4.1 Composition du Guide

Chapitre	Titre	Rubrique
Ch. 1	Contexte et justification	Politique nationale relative à l'adduction d'eau, Situation des régions ciblées, Développement communautaire durable
Ch. 2	Fondement du Guide	Objectif du Guide, Étapes du processus d'élaboration du Guide, Destinataires, mode d'utilisation
Ch. 3	Valorisation des ressources locales	Système d'installations hydrauliques, mode d'estimation - Gestion du forage et rôle de l'ASUFOR, Responsabilité de la population - Valorisation des ressources locales (ressources naturelles, humaines, financières)
Ch. 4	Approche genre	Considération genre dans le développement communautaire
Ch. 5	Approche du PDRD	Présentation des démarches et de la méthode du modèle PDRD (choix des sites, mise en place et développement des activités, suivi / évaluation des activités)

#### (2) Contenu du Guide

Les rubriques principales du Guide sont les suivantes.

##### 1) Définition et méthode de calcul de l'excédent d'eau potentiel du forage

L'estimation de l'excédent d'eau potentielle se fait sur la formule suivante :

$$\begin{aligned} \text{Excédent d'eau potentiel (m}^3\text{)} &= \text{volume autorisé (m}^3\text{)} - \text{volume réel (m}^3\text{)} \\ &= \text{débit d'exploitation (m}^3\text{/h)} \times (\text{heures de pompage autorisé (h)} - \text{heures pompage réel(h)}) \end{aligned}$$

##### 2) Mesures à prendre en cas de panne

Les mesures à prendre par l'ASUFOR en cas de non fonctionnement du forage ont été déterminées par les agents du Ministère en charge de l'Hydraulique. Elles suivent les étapes suivantes.

- i) Informer immédiatement les bénéficiaires de l'anomalie ;
- ii) Faire un compte rendu clair à la Brigade des Puits et de Forages sur les phénomènes anormaux constatés
- iii) Convoquer les groupements menant les activités communautaires avec l'excédent d'eau du forage (Étude / concertation sur les dispositions alternatives)
- iv) Faire un diagnostic par la Brigade et débiter la réparation

### 3) Considération de l'aspect de genre

A travers les concertations organisées par le Comité de rédaction du Guide<sup>8</sup>, les approches genre en s'appuyant sur les cinq aspects essentiels<sup>9</sup> (Esprit de l'invention pour le bien-être de la population, Accès aux ressources et bénéfiques, Conscientisation, Activités faciles à lancer, Renforcement de l'autonomisation) ont été finalisées et intégrées dans le Guide avec les exemples d'activités menées dans le cadre du projet.

### 4) Proposition des possibilités de mobilisation des fonds

Il est indiqué dans le Guide, la possibilité d'utilisation des fonds des collectivités locales, des organisations villageoises ou d'autres sources de financement (les bailleurs de fonds ou les institutions financières). Nous conseillons particulièrement l'utilisation du budget des Communautés Rurales (CR).

### 5) Étapes d'exécution du développement

La partie consacrée à «l'approche du PDRD» composée des étapes d'exécution du développement est particulièrement important dans le Guide. Elle est attendue d'être pleinement exploitée sur le terrain. Voici la description sommaire de l'approche du développement.

Tableau 4.2 Étapes d'exécution du développement communautaire selon le Guide

<b>Première phase : Choix des sites</b>			
<b>ETAPES D'EXECUTION</b>		<b>ACTIVITES</b>	<b>CIBLES</b>
1	Présélection	Listing des sites excellents sur la base de critère de fonctionnement des ouvrages et de l'ASUFOR, etc.	-----
2	Enquêtes exploratoires et Sélection définitive	Etude diagnostique des sites jugés excellents	Conducteur du forage, ASUFOR, OCB
<b>Deuxième phase : Mise en œuvre</b>			
<b>ETAPES D'EXECUTION</b>		<b>ACTIVITES</b>	<b>CIBLES</b>
1	Prise de contact	Explication du choix des sites et processus d'intervention	CR, chef de village, etc.
2	Situation de référence	Diagnostic de la situation socio-économique des sites, des actions prioritaire à mener selon les besoins de la population (Enquête simplifiée)	ASUFOR, représentants des groupes d'activités
3	Estimation de l'excédent d'eau	Calcul du temps de pompage actuel et celui autorisé par service hydraulique	ASUFOR CDC

<sup>8</sup> Le Comité est composé de 14 membres dont six (6) membres féminins y compris les homologues qui assistaient aux activités du projet dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie

<sup>9</sup> Sara LOMGWE

4	Recensement des besoins et sélection des activités	Présélection des activités en tenant compte du volume d'excédent d'eau et du besoin de la population	ASUFOR, représentants des groupes d'activités
5	Planification	Planification des activités par volet ; agriculture, élevage, amélioration des conditions de vie (avec l'estimation de consommation de l'eau)	ASUFOR, membres des groupes qui souhaitent des activités
6	Demande d'une autorisation d'utilisation de l'excédent d'eau	Soumission des plans ci-dessus à l'ASUFOR	ASUFOR, membres des groupes qui souhaitent des activités
7	Délibération et autorisation	Autorisation de la demande par l'ASUFOR, signature d'un contrat entre l'utilisateur de l'excédent d'eau et l'ASUFOR	ASUFOR, représentants des groupes d'activités
8	Planification des activités	Élaboration de plan d'action par groupe	Groupes d'activité
9	Exécution des activités	Exécution par groupe	Groupes d'activité
<b>Troisième phase : Suivi évaluation</b>			
<b>ETAPES D'EXECUTION</b>		<b>ACTIVITES</b>	<b>CIBLES</b>
1	Contrôle de l'utilisation d'eau	Remplissage d'une fiche de monitoring sur la quantité de consommation d'eau par chaque groupe	Population (producteur)
2	Supervision par les services techniques	Monitoring en matière d'utilisation d'eau et l'indication des problèmes à la population	Service Technique
3	Suivi des activités communautaires	(en cours en janvier 2011)	Producteur (population) Service Technique
4	Evaluation périodique des activités communautaires	(à réaliser)	Producteur (population) Service Technique
5	Evaluation conjointe des interventions	(à réaliser)	Exécutant, Service Technique, Population, Mission d'évaluation

#### 4.1.4 Processus d'élaboration et de validation du Guide

##### (1) Mode d'élaboration

Le Guide a été élaboré par « le Comité de rédaction » constitué de quatorze structures chargées du développement communautaire dans la région de Louga, en vue d'intégrer les savoirs locaux dont disposent des structures concernées qui connaissent bien la situation du terrain et de servir à un plus grand public.

**Services techniques :** Direction Régionale du Développement Rural de Louga (DRDR), Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS), Division Régional de l'Hydraulique de Louga (DRH), Service Régional d'Appui au Développement Local (SRADL), Centre d'Appui au Développement local (CADL), Service Départemental du Développement Communautaire(SDDC), Service Régional de la Planification (SRP);

**Collectivités Locales :** Agence Régionale de Développement,

**ONG :** AQUADEV, SOS SAHEL, CARITAS ;

**Structures paysannes :** Fédération des paysans du Louga,

**Projets/Programmes :** Projet des Villages du Millénaire (PVM), PDRD

D'autre part, les «Conseils techniques» de deux niveaux, au niveau national et régional, ont été mis en place pour assurer la supervision sur la composition et le contenu en vue d'améliorer la précision du guide. Le Conseil a validé le Guide.

Le Guide a été élaboré à travers le processus suivant.

- 1) Période de concertation (Mai – Juin, 2009)  
L'élaboration du canevas (composition et contenu)
- 2) Période de rédaction (Juillet – Décembre, 2009)  
Rédaction du guide provisoire par les membres du Comité selon leur spécialisation et les parties qui leur ont été confiées, Finalisation du 1er draft avec la confirmation de l'état d'avancement au 1er et 2ème Comité
- 3) Période de correction (Janvier – Février, 2010)  
Travaux de correction du guide, l'amélioration de la précision dans l'expression et les indicateurs techniques. Finalisation du draft définitif au 3ème Comité
- 4) Période d'achèvement (Mars – Juillet, 2010)  
Validation du draft définitif par deux Conseils techniques au niveau national et régional. Le draft définitif est examiné et approuvé définitivement par deux directeurs respectifs de la DAPS et la DEM. Ces deux directeurs ont rédigé la «Préface». Le représentant résident de la JICA Sénégal a rédigé le «Remerciement».



**Devanture du guide final**  
Noms des deux directions qui ont préfacé sont indiqués



**Dos du guide final**  
Noms des membres du comité de rédaction sont indiqués

Une cérémonie de lancement du Guide a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, sous la conduite de la DAPS le 9 août 2010. Trente-sept (37) participants issus de vingt-deux (22)

structures, à savoir, les Conseils techniques du MA, la Directrice de la DAPS, le Représentant du Directeur de la DEM, l'ambassadeur par intérim du Japon, le représentant résident de la JICA et les structures exerçant dans le domaine du développement communautaire y ont participé.

#### **4.1.5 Expérimentation du processus du développement communautaire conformément au Guide**

Le processus du développement communautaire a été expérimenté aux nouveaux sites au mois de février 2010 en s'appuyant sur le draft du «Guide de développement communautaire». Cette expérience a permis de déceler beaucoup de problèmes et tirer des enseignements susceptibles d'être intégrés dans les activités. Les vulgarisateurs des Ministère techniques, des collectivités locales et d'autres Projets ont participé à cette expérimentation, ils ont approfondi la compréhension du modèle, et en plus, les participants ont bénéficié des opportunités de capitaliser des expérimentations en tant que personnes ressources chargées de vulgariser le modèle (Voir l'Annexe II-12).

#### **4.1.6 Évaluation du Guide**

Dans le cadre de l'Étude finale du Projet réalisée au mois d'octobre 2010, nous avons déterminé l'évaluation du Guide par des structures homologues et des vulgarisateurs (Voir l'Annexe dans le détail).

Dans l'ensemble, les études ont montré une satisfaction des acteurs des vulgarisateurs. Tous les quinze (15) vulgarisateurs sondés ont souhaité l'utilisation du Guide et certain nombre de répondants ont abordé même le mode d'utilisation du Guide. Le Ministère de l'Hydraulique a souhaité la distribution du Guide à toutes les ASUFOR dispersées dans plus de 1000 localités à l'échelle nationale.

Presque tous les enquêtés (14) ont répondu affirmatifs dans l'intégration de l'aspect genre dans le guide. Par contre, en ce qui concerne les mesures en cas de panne, la moitié de sondés (8) ont répondu par la négative à l'utilisation durable du Guide, ceci montre que les mesures proposées par le Projet ne répondent pas aux besoins des populations. Notons que les «Fiches techniques» abordent les thèmes : <les activités communautaires en cas de panne du forage> et <les activités sans l'utilisation de l'eau>.

## **4.2 Elaboration des Fiches techniques du développement communautaire**

### **4.2.1 Contexte de l'élaboration des Fiches techniques**

La région de Louga est dans l'environnement spécifique caractérisé par les ressources en eau limitées et des faibles précipitations annuelles. Cependant, des manuels techniques

applicables à ces particularités étaient peu disponibles, notamment les manuels avec le thème du développement communautaire avec l'excédent d'eau du forage étaient indisponibles. Vue ces circonstances, il était urgent d'inventorier dans l'ordre systématique des techniques de développement communautaire adaptées aux spécificités de la région de Louga.

#### **4.2.2 Orientation de l'élaboration des Fiches techniques**

La rédaction de chaque Fiche technique a été confié à chaque expert ou service technique selon sa spécialité pour l'étudier et finaliser en fonctions des conditions données de la région, mais l'ensemble de Fiches techniques a suivi des orientations suivantes.

- i) Les Fiches techniques ciblent les vulgarisateurs, mais aussi les populations (Leader technique) selon le contenu;
- ii) Parmi les techniques, le Projet cible les techniques d'une grande utilité dont l'efficacité est déjà expérimentée, seule leur adaptabilité aux spécificités régionales doit être examinées à travers la mise en œuvre aux sites;
- iii) Les Fiches doivent être compréhensibles à tous les lecteurs, à cet effet, un certain nombre de Fiches sont traduits en langue locale ou visualisés (avec nombreuses photos et illustrations);
- iv) Les points suivants sont pris en compte dans le processus de l'élaboration des Fiches (Le détail sera abordé plus loin.) :
  - a) L'économie d'eau en tant que l'utilisation rationnelle de l'eau;
  - b) Le faible intrant pour améliorer l'efficacité de la pérennisation et la diffusion des Fiches;
  - c) La valorisation des ressources inexploitées locales par un diagnostic exhaustif des sites.
- v) En tenant compte des avis des acteurs, les Fiches comprennent aussi <les mesures en cas de panne du forage>, <l'esprit d'inventivité des populations> et <les enseignements tirés des activités d'expérimentation>.

#### **4.2.3 Composition et contenu des Fiches techniques**

##### **(1) Composition des Fiches techniques**

Les Fiches techniques sont constituées des compositions suivantes :

- i) Fiche technique de développement par volet (Agriculture, Elevage, Amélioration des conditions de vie, Hydraulique);
- ii) Listes des personnes ressources capables d'encadrer des techniques diverses;
- iii) Annexes.

##### **(2) Contenu des Fiches techniques**

###### **1) Contenu de chaque Fiche technique**

Le tableau 4.3 présente les rubriques des Fiches techniques par volet.

Tableau 4.3 Rubriques de chaque Fiche technique par volet

Volet	Titre des Fiches	Rubriques
Agriculture	■ Agriculture durable 1) Fumure organique et compost	Fabrication de compost (Préparation locale d'un compost, Fabrication avec l'économie d'eau, Epandage direct des déjections animales)
	2) Planning annuel de plantation	Établissement du calendrier cultural annuel et la période opportune, intrant nécessaire
	■ Jardin potager (Maison de démonstration)	Jardin familial à petite échelle réalisable dans chaque ménage, Cuniculture et Aviculture, Amélioration des conditions de vie
	■ Culture à l'économie d'eau	i) Irrigation en bouteille    ii) Brise vents iii) Paillage                      iv) Culture à arrosage hybride
Élevage	■ Méthodes d'élevage 1) Construction de poulailler	Construction de poulailler à faible intrant par l'utilisation des matériels locaux
	2) Élevage de poulets locaux amélioré	Préparation de la nourriture, Contrôle de l'élevage, Amélioration de la race, Recherche de la rentabilité
	3) Elevage de lapins	Construction du clapier, Reproduction du lapin, Gestion de l'accouplement
	4) Elevage de canards	Construction de l'abri, Reproduction du canard, Contrôle sanitaire
	■ Ensilage	Construction de l'ensilage à faible intrant
	■ Lutte contre des maladies et techniques d'élevage 1) Prévention des maladies chez les petits animaux	Méthode de pulvérisation, Prévention contre la maladie de New Castle, Lutte contre les parasites, mesures préventives régulières
	2) Mesures sanitaires pour la protection des petits animaux	Mesures sanitaires pour l'aviculture et la cuniculture, le rôle de vétérinaire, bilan des contre-mesures
Amélioration des conditions de vie	■ Transformation laitière	Matériel nécessaire, Les différentes étapes de la transformation, Technique de transformation du lait de vache, Conditionnement en sachet, Technique de transformation du lait en poudre
	■ Transformation céréalière	Transformation céréalière (4 façons)
	■ Transformation du niébé	Transformation du niébé (5 façons)
	■ Transformation des fruits et légumes	Sirop de Bisaap, Confiture de mangue, Nectar de mangue, Concentré de Piment, Conservé de Légumes
	■ Éducation sur l'économie d'eau donnée dans les écoles	Présentation du matériel pédagogique sur l'économie de l'eau (La confection du matériel originel)
Organisation et gestion villageoise	■ Formation des leaders communautaires	Méthodologie de Formation, Notions sur une organisation, Rôle et responsabilités d'un leader communautaire
	■ Renforcement d'une organisation villageoise	Planification des activités, Évaluation à mi-parcours, Évaluation finale
	■ Mise en place du CDC	Processus de démarches pour la mise en place d'une nouvelle structure : Prise de contact, Deuxième rencontre, Formation pour la mise en place du CDC, Recensement des groupements
Hydraulique	■ Guide de gestion des fuites d'eau du forage	Proposition de la gestion des fuites d'eau par la population

## 2) Annexes

Le document annexe des Fiches techniques est élaboré en abordant les thèmes indiqués ci-dessous :

- i) Intervention en cas de panne des ouvrages hydrauliques;
- ii) Mesures préventives en cas de panne des ouvrages hydrauliques ;
- iii) Intervention par l'ASUFOR en cas de panne des ouvrages hydrauliques ;
- iv) Activité de valorisation des ouvrages hydrauliques (Champ avec l'utilisation de l'eau refroidie provenant de la pompe d'approvisionnement en eau)
- v) Esprit d'inventivité des populations;
- vi) Cas de diffusion de techniques sur l'initiative de la population
- vii) Cas des activités menées par le Projet, points à améliorer et leçons retenues.

### 4.2.4 Processus d'élaboration et de validation des Fiches techniques

En intégrant les résultats des activités expérimentales introduites aux sites ciblés (Annexe II-13) par les experts et les homologues, chaque spécialiste a avancé des travaux de réduction de sa Fiche technique. Une version provisoire des Fiches techniques (draft) a été élaborée de la seconde moitié de la 3<sup>ème</sup> année à la première moitié de la 4<sup>ème</sup> année. Le draft définitif de chaque Fiche a été finalisé en 4<sup>ème</sup> année. On y a apporté divers amendements et l'addition par les homologues, et vulgarisateurs et les populations.

Nous avons intégré les avis et commentaires par des vulgarisateurs et des populations dans les Fiches techniques, s'ils ont jugés utiles par le Projet. Le tableau suivant montre les exemples d'amélioration sur la base des avis exprimés par des homologues ou de la population.

Tableau 4.4 Amélioration des Fiches par l'intégration des commentaires des homologues et de la population

Volet	Titre des Fiches	Amélioration des Fiches par l'intégration des commentaires des homologues et de la population
Agriculture	Chaque Fiche technique	Amélioration de l'expression
Elevage	Elevage amélioré de poulets locaux	Intégration des suggestions des habitants: quelques avertissements lors de la séparation précoce des poussins, ou, quand on nourrit la volaille avec les résidus du mil, il faut varier suffisamment son l'alimentation
	Chaque Fiche technique	Précision des contenus techniques, Détermination du prix
ACV	chaque Fiche technique	Correction des contenus techniques, Mise en page avec l'utilisation des photos
Organisation et gestion villageois	Formation des leaders communautaires	Visualisation avec des illustrations, car Il n'y a que de textes. Traduction en langue locale
	Fonctionnement d'une organisation villageoise	Visualisation avec des illustrations, car Il n'y a que de textes
	Mise en place du CDC	Simplification, car les textes sont trop abondants.

La version modifiée a été examinée et approuvée définitivement par le Directeur régional du Développement Rural de Louga, qui a rédigé la «Préface». Le représentant résident de la JICA Sénégal a rédigé les «Remerciements».

#### **4.2.5 Évaluation des Fiches techniques**

Concernant l'évaluation du draft des Fiches techniques, les structures concernées ont donné une bonne évaluation à l'exhaustivité du contenu du manuel de <l'organisation> couvrant tout le nécessaire à la mise en œuvre de l'organisation. Quant au volet Amélioration des conditions de vie, la population a demandé la distribution des Fiches sur l'ACV qui ont eu globalement des évaluations et réactions positives.

Dans l'Etude finale réalisée par le Projet, les réponses des structures homologues et des vulgarisateurs étaient, en générale, celles qui ont été escomptées par le Projet. Cependant, le nombre de sondés ayant répondu par l'affirmative sur <la possibilité d'application> des Fiches aux sites dont le forage est en panne demeure 9 sur 15 structures. Les Fiches techniques sont focalisées sur «l'utilisation de l'excédent d'eau». Malgré cela, les résultats de l'Etude finale révèlent que la suspension des activités induite par la panne du forage et le manque de dynamisme de la vie des villageois soulèvent des problèmes graves et qu'il est vivement attendu de renforcer des activités en cas des ouvrages hydrauliques.

Concernant la population générale, elle a jugé <bon> à l'ensemble de Fiches techniques, mais elle n'a pas donné d'autres commentaires. A cet égard, nous avons demandé les avis sur «l'engrais organique et le fumier» du volet Agriculture et «la transformation du lait» du volet Amélioration des conditions de vie auprès des ASUFOR et des Leaders de chaque groupement des sites lors de la 8<sup>ème</sup> réunion d'exécution (Voir l'Annexe).

Parmi les populations, beaucoup ont fait mention de leurs activités engagées en comparaison avec le contenu des Fiches; à savoir, <Notre groupement pratique comme ça.> ou <Nous avons appris plus en détail sur les techniques, etc. dans les Fiches techniques.>. Certains nombre de populations ont abordé la formation et le partage d'informations, à savoir que, <Les membres du bureau de l'ASUFOR doivent participer à la formation pour partager les techniques.>, <Les participants formés doivent fournir les informations à d'autres populations.>. En ce qui concerne la facilité d'utilisation des Fiches sur laquelle nous avons demandé les observations aux populations, presque tous les participants ont répondu <bon>.

### **4.3 Expérimentation des techniques de développement communautaire**

#### **4.3.1 Concept de l'expérimentation des techniques de développement communautaire**

Nous avons choisi les techniques à intégrer dans les Fiches à l'issue de la concertation, nous les avons mises en place et exécutées avec la population en tenant compte des points suivants.

## (1) Economie d'eau

Ce qu'il faut savoir concernant la technique d'économie d'eau lors de son introduction, la valorisation de l'économie d'eau n'est pas absolue, elle doit se baser sur un facteur objectif, réalisé par la comparaison. En évoquant l'exemple tel qu'<on a cultivé la tomate avec 1 litres d'eau>, il est difficile de comprendre si on a fait l'économie de l'eau ou pas. Puis, on reprend l'exemple de la culture de tomate, <on a cultivé la tomate avec 10 litres d'eau au lieu de 100 litres dont elle a besoin généralement.>. A ce moment-là, vous comprenez ce qu'on entend par l'économie d'eau. Il est important de fixer le point de départ (100 litres), ce qui est indispensable voire identifier la motivation qui vous incite à l'économie d'eau : pourquoi il faut réduire la consommation d'eau jusqu'à 1 litre?

L'agriculture consomme beaucoup d'eau, elle est probablement un volet qui nécessite le plus l'économie d'eau avec la possibilité d'économie d'eau la plus élevée. La culture sur une surface d'1ha demande pour l'arrosage une quantité de 300m<sup>3</sup> à 1.000 m<sup>3</sup>. L'effet de l'économie d'eau influence considérablement sur le coût de production et détermine les bénéfices. D'autre part, dans l'élevage, un bovin nécessitant le volume d'eau le plus élevé parmi les animaux domestiques ne consomme qu'environ 0,9 m<sup>3</sup>/mois/tête. Dans le cas de l'élevage, au regard de l'efficacité de l'économie d'eau, l'impact est faible. A force d'économiser de l'eau, cela provoque les conséquences néfastes qui réduisent l'efficacité dans des travaux et la production.

En ce qui concerne les activités qui ne nécessitent pas beaucoup d'eau comme la transformation de l'aliment dans le volet Amélioration des conditions de vie, il est difficile d'intégrer l'économie d'eau dans les activités en tenant compte de la motivation de la population.

## (2) Intrants peu coûteux

Le fait que l'intrant soit peu coûteux n'est pas une activité à part entière, il est toujours associé aux activités ayant d'autres objectifs. Par exemple, si on utilise les produits phytosanitaires organiques, le fumier et les déjections animales, ce genre d'intrants ne coûtent rien, donc cette culture réalise le 1er objectif qui est le faible niveau d'intrants, et en même temps, elle réalise 2ème et 3ème objectif qui sont <l'agriculture en prenant compte de l'environnement> et <la pratique de la culture organique>. Comme mentionné dans la partie précédente, <la culture à l'économie d'eau> peut aboutir à la réduction de la redevance d'eau, autrement dit, le faible intrant. (Dans ce sens, les activités liées à l'économie d'eau peuvent être considérées comme celles à intrants peu coûteux.) Ainsi, le faible intrant doit être pris en compte dans tout le processus d'activités, et il est comme résultat de l'exécution des activités.

Les actions directes visant le faible intrant se réalisent principalement à travers l'utilisation du matériel alternatif à bon prix des équipements à prix élevé. Toutefois, il faut éviter la mauvaise qualité ou la baisse de résistance du matériel au détriment de l'investissement faible.

### (3) Valorisation des ressources locales

Dans le développement communautaire, en plus des efforts visant la création des objets, il est important de trouver une nouvelle valeur sur les ressources existant et d'amener à gagner un moyen de subsistance. A travers ces efforts, il est possible d'améliorer la qualité de vie, en minimisant un nouvel investissement dans la mesure du possible.

En particulier, en milieu rural, l'infrastructure de base, comme l'électricité, etc. est insuffisante. La conservation d'aliments et de produits est la préoccupation majeure. Par ailleurs, le réseau de distribution des produits n'est pas développé. En conséquence, on voit souvent les produits abandonnés ou rejetés sans prendre de mesures. Vue ces circonstances, il est important de promouvoir pleinement l'initiative de la valorisation des ressources locales.

#### 4.3.2 Processus de sélection d'activités expérimentales

##### (1) Recensement des besoins et des problèmes exprimés par la population

Pour améliorer l'efficacité de l'expérimentation des activités sur le terrain, il est nécessaire de recenser les besoins de la population et de déterminer les problèmes des sites. Puis il faut choisir les activités pertinentes conformément aux axes d'orientations du Projet.

Avant le lancement des activités communautaires, l'étude MARP (Méthode Active de Recherche Participative) a été menée dans le cadre de l'Etude de base aux six sites ciblés (Annexe II-14) pour déterminer les besoins de la population. Les besoins de la population ont été examinés et résumés dans le tableau suivant.

Tableau 4.5 Problèmes principaux au niveau des sites ciblés

Aspect	Problèmes
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficulté de conservation des produits ;</li><li>- Panne des installations d'approvisionnement en eau ;</li></ul>
Technique agricole et de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"><li>- Absence de connaissances et de techniques nécessaires pour démarrer les nouvelles activités ;</li><li>- Difficulté de l'expédition des produits au marché à temps opportun (légume) ;</li><li>- Difficulté dans la lutte contre les insectes nuisibles (légumes) ;</li><li>- Difficulté de choix des variétés (légumes) ;</li><li>- Coût élevé de production, notamment de l'eau (légume) ;</li><li>- Arrêt du maraîchage par manque d'eau ;</li><li>- Absence de technique de culture adaptée aux zones à ressources en eau limitée ;</li><li>- Difficulté d'assurer suffisamment de fourrage ;</li><li>- Endommagement du bétail à cause de maladies ;</li><li>- Manque de connaissances en transformation et conservation de l'excédent de production du lait et de légumes, Absence de l'unité de transformation ;</li></ul>
Approvisionnement et utilisation de l'eau	<ul style="list-style-type: none"><li>- Coût élevé de l'eau ;</li><li>- Le volume d'eau provient des installations hydrauliques solaires est limité ;</li><li>- Utilisation excessive de l'eau au champ faute de règlement définissant l'utilisation rationnelle de l'eau ;</li></ul>
Santé et Hygiène	<ul style="list-style-type: none"><li>- Carence alimentaire chez les enfants (légumes, lait, poulet) ;</li><li>- Absence d'infrastructure sanitaire en faveur des femmes actives, notamment de latrines ;</li></ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les revenus des ménages en espèce ne sont pas élevés ;</li><li>- Difficulté de l'implication des femmes aux activités par manque du temps libre ;</li><li>- Accès insuffisant des femmes aux ressources et/ou fonds ;</li><li>- Les activités sont limitées par manque du moyen financier ;</li><li>- Absence de ressources financières pour les nouvelles activités ;</li><li>- Le reboisement n'est pas suffisamment mené.</li></ul>

## (2) Mesures prévues par le Projet en cas de problèmes

Après l'analyse des problèmes de chaque site, nous avons étudié les mesures à proposer en tant que Projet. Le tableau 4.6 présente les orientations de l'intervention par volet. Les activités pouvant améliorer la productivité locale de manière directe ou indirecte sont prioritairement choisies. Dans la pratique, le choix concerne trois volets à savoir Agriculture, Élevage et Amélioration des conditions de vie. Les volets Gestion de fonds et Genre ont été abordés comme remarque dans l'exécution des activités des trois volets.

Tableau 4.6 Orientations des activités par domaine

Domaine	Niveau d'intervention	Orientation du Projet
Infrastructure	-	Le Projet n'envisage pas de prendre des dispositions directes pour résoudre les problèmes d'infrastructures. Cependant l'aménagement de champs et d'étables est prévu pour réaliser d'autres objectifs du Projet.
Initiation technique : Gestion agricole et l'élevage	+++	Il est possible de trouver des solutions, à travers les instructions et l'appui, aux problèmes liés à la technique et aux connaissances sur la production agricole et l'élevage (principales industries de la zone) ainsi que la meilleure mise en service du groupement. Une forte demande d'intervention dans le domaine de la gestion agricole depuis la phase de l'étude préliminaire. Une grande possibilité de réalisation. La gestion agricole constitue un corps d'activités communautaires.
Initiation technique : Amélioration des conditions de vie	+++	Les activités visent à accroître la productivité de manière indirecte par la fabrication de sous produits agricoles et de l'élevage à valeur ajoutée et, l'application efficace de l'économie d'eau.
Utilisation de l'eau	+	Le Projet envisage la résolution indirecte des problèmes liés à l'eau par la mise en place de règlements définissant le concept de l'économie d'eau et de l'utilisation de l'eau. L'éducation à l'économie d'eau est intégrée dans divers domaines d'activités.
Santé Hygiène	+	La carence alimentaire chez les enfants trouve la résolution dans l'amélioration et la diversification de la production agricole et de l'élevage, et la transformation des produits agricoles. Il est également possible d'améliorer, par de simples aménagements, l'environnement des activités en faveur des femmes exerçant les activités communautaires. Cependant, il faut préciser qu'il n'était pas prévu dans ce projet des mesures visant la résolution des problèmes liés aux installations sanitaires et/ou au traitement des ordures.
Autres	++	Le Projet veut se lancer dans divers sortes d'activités de développement communautaire afin d'améliorer les revenus. Il est important d'accélérer la participation des femmes en tenant compte du rôle majeur joué par les femmes dans le développement communautaire. Concernant l'accès au fonds, il est possible de résoudre ce problème par la gestion des activités qui consiste à utiliser efficacement le fonds avec l'élaboration de plans d'action efficaces permettant de mener des activités en fonction des fonds disponibles. On tient compte de l'importance des activités de reboisement, toutefois nous considérons que le reboisement ne fait pas partie des activités couvertes par le présent projet et de ce fait n'est pas directement pris en charge par le Projet.

A travers l'analyse des problèmes ci-dessus, nous avons confirmé l'efficacité des orientations du Projet qui ont été établies avant la mise en place des activités communautaires : <l'économie d'eau>, <le faible intrant>, <la valorisation des ressources locales>.

### (3) Sélection d'activités par volet selon les problèmes

Nous avons choisi les activités par volet pour faire face aux problèmes aux sites.

#### 1) Agriculture

Les techniques choisies sont <l'économie d'eau>, <l'engrais organique et le compost>, <le planning annuel de plantation>, etc. En ce qui concerne l'économie d'eau, nous avons expérimenté trois (3) dispositifs : <l'excès de l'arrosage>, <l'évapotranspiration>, <l'écoulement d'eau vers le bas>.

Tableau 4.7 «Techniques des activités communautaires» dans le domaine agricole et problèmes à résoudre

Techniques choisies	Problèmes à traiter par l'intervention du Projet
Culture de l'arachide à arrosage hybride (semis précoce)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de revenus, Maîtrise de techniques de culture</li> <li>• Gaspillage de l'eau</li> </ul>
Champ école au périmètre collectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des revenus</li> <li>• Acquisition des techniques maraîchères (Techniques rudimentaires couvrant de l'étape préparatoire à la récolte)</li> <li>• Apparition d'insectes nuisibles et de maladies des légumes</li> <li>• Amélioration du système de vente (Expédition à temps au marché, Collecte d'informations sur le marché)</li> <li>• Consommation excessive d'eau</li> </ul>
Jardin potager (incluant la Maison de démonstration)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de techniques culturales</li> <li>• Mesure contre le manque de l'eau</li> </ul>
Mise en place des techniques d'économie d'eau dans la culture (Formation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des revenus</li> <li>• Consommation excessive d'eau (Gestion des ressources en eau, Coût élevé à cause de la redevance sur l'eau)</li> </ul>
Agriculture durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préoccupation pour la santé familiale</li> <li>• Manque de denrées alimentaires</li> <li>• Détérioration de l'environnement</li> </ul>

Tableau 4.8 Techniques agricoles choisies et résultats des activités expérimentales

Techniques choisies	Résultats	Problèmes rencontrés / remarques
Culture à arrosage hybride de l'arachide à semi précoce	Fiche technique élaborée • Culture à arrosage hybride	Le bilan de rendement n'est pas amélioré en raison de l'instabilité des précipitations et des petits animaux rongeurs. C'est pour cela on a élaboré la Fiche technique comme solution.
Champ école au périmètre collectif	Fiche technique élaborée • Culture à l'économie d'eau, • Engrais organique et compost • Planning annuel de plantation	La panne du forage au grand champ occasionne immédiatement la suspension de la culture. S'il n'y a pas de panne, nous pourrions confirmer l'implantation de techniques et l'amélioration de bénéfiques.
Jardin potager (incluant la Maison de démonstration)	Fiche technique élaborée • Culture à l'économie d'eau, Engrais organique et compost • Planning annuel de plantation	Les techniques de base du champ collectif sont appliquées au Jardin potager. Le jardin potager est à l'échelle réduite pour servir à la femme au foyer, avec facilité des travaux. Il ne génère que des petits revenus, pour cela il n'est pas apprécié par les hommes.
Mise en place des techniques d'économie d'eau dans la culture (Formation)	Fiche technique élaborée • Arrosage avec bouteille en plastique • Brise-vent • Mulching • Semi précoce	Le concept de l'économie d'eau est facile à comprendre, mais la technique demande beaucoup de travaux. Pour cela la technique n'est pas toujours acceptée. Il faut la motivation ferme, le calcul du coût d'eau et l'encadrement technique est nécessaire.
Agriculture durable	Fiche technique élaborée • Engrais organique et compost • Planning annuel de plantation Technique non réalisée • Contre-mesure des insectes nuisibles • Expédition à temps • Collecte d'informations	Nous avons appliqué la pesticide organique contre les insectes nuisibles, mais nous n'avons ni confirmé les effets, ni collecté d'informations. Nous avons dispensé le même contenu de la formation aux Leaders organisationnels pour la collecte d'informations.

## 2) Elevage

L'élevage intensif des animaux à taille moyenne et grande a besoin d'une grande quantité de fourrages tout au long de l'année. Pour cette raison, nous avons jugé difficile la mise en place du bétail. Nous avons choisi l'élevage amélioré des poulets locaux, l'élevage de canards, de lapins, de dindes et la culture / conservation du fourrage.

Tableau 4.9 «Techniques des activités communautaires» dans le domaine de l'élevage et problèmes à traiter

Techniques choisies	Problèmes à traiter par l'intervention du Projet
Aviculture locale améliorée (à faible utilisation d'intrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des revenus</li> <li>• Acquisition des techniques d'élevage</li> <li>• Amélioration de l'état nutritionnel des ménages</li> </ul>
Elevage des petits animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des revenus</li> <li>• Amélioration de l'état nutritionnel des ménages</li> </ul>
Production et conservation fourragère	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de l'alimentation fourragère pour le bétail</li> <li>• Instabilité de la production laitière</li> </ul>

Tableau 4.10 Techniques d'élevage choisies et résultats des activités expérimentales

Techniques choisies	Résultats	Problèmes rencontrés / remarques
Aviculture locale améliorée (avec utilisation d'intrants peu coûteux)	Fiche technique élaborée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un poulailler</li> <li>• Elevage amélioré de poulets locaux</li> </ul>	Réalisation d'un poulailler à faible intrant avec des matériaux disponibles sur place. Petits problèmes avec la résistance, il faut une amélioration.
Elevage des petits animaux	Fiche technique élaborée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elevage de lapins</li> <li>• Elevage de canards</li> <li>• Mesures contre maladie des animaux</li> <li>• Mesures d'hygiène pour les animaux</li> </ul> Fiche technique non réalisée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elevage de dindes</li> </ul>	Il faut des mesures contre le creusage du terrier et l'hygiène du lapin. Quant à l'élevage de la dinde, la dinde est chère, le nombre est insuffisant. Le risque au moment de la mort est élevé. L'élevage est instable. Pour ces raisons, on a suspendu l'élevage.
Production et conservation fourragère	Fiche technique élaborée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication de l'ensilage</li> </ul> Fiche technique non réalisée <ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture de fourrages</li> </ul>	L'ensilage est réussi sur le plan technique, la production fourragère est partiellement réalisée, mais instable.

### 3) Amélioration des conditions de vie

L'Amélioration des conditions de vie comprend un vaste champ d'activités. D'après les résultats des entretiens et de l'étude de base, les besoins d'amélioration des revenus figurent dans toutes les zones analysées, parmi les plus hautes priorités définies par les répondants. En outre, les résultats de l'étude révèle que la création du temps d'activités des femmes reflète les besoins accrus et que l'économie d'eau doit être pratiquée pour réduire la charge sur les installations hydrauliques dans les sites cibles dont la nécessité est reconnue par les populations. L'Amélioration des conditions de vie couvre des activités très variées, c'est pourquoi nous avons choisi les activités dans la concertation avec les populations, en prenant en compte les expériences et demandes de populations, les ressources, les problèmes du village. Le contexte du choix des activités par village est abordé dans <4.5.3 Contexte du choix des activités par site pour le volet Amélioration des conditions de vie (1)> et l'Annexe.

Tableau 4.11 «Techniques des activités communautaires» dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie et problèmes à résoudre

Techniques choisies / activités	Problèmes à résoudre par l'intervention du Projet
Transformation laitière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des revenus</li> <li>• Valorisation du lait dont le volume de production est soumis à une fluctuation saisonnière</li> </ul>
Transformation céréalière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation des produits locaux</li> <li>• Création de temps d'activités pour la femme</li> </ul>
Conservation et transformation des fruits et légumes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des revenus</li> <li>• Valorisation des produits locaux</li> </ul>
Sensibilisation à économie de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance du volume d'eau approvisionné, réduction des dépenses familiales</li> </ul>

Tableau 4.12 Techniques d'élevage choisies et résultats des activités expérimentales

Techniques choisies	Résultats	Problèmes rencontrés / remarques
Transformation laitière	Fiche technique élaborée	Certains matériaux ne sont pas disponibles dans des villages ou aux environs. Il faut améliorer la gestion de l'hygiène pour acquérir l'approbation de la Fiche par la Direction de l'hygiène.
Transformation céréalière	Fiche technique élaborée	Certains matériaux ne sont pas disponibles dans des villages ou aux environs. Il faut améliorer la gestion de l'hygiène pour acquérir l'approbation de la Direction de l'hygiène. Certains villages doivent trouver les débouchés sur le marché.
Conservation et transformation des fruits et légumes	Fiche technique élaborée	Rien à noter
Sensibilisation à économie de l'eau (Enfant)	Fiche technique élaborée avec l'approbation de l'IA de Louga	Les capacités d'encadrement dépendent des enseignants.
Sensibilisation à économie de l'eau (Adulte)	Fiche technique non réalisée	Rien à noter
Eau de refroidissement des installations (eaux usées)	Documents annexes des Fiches techniques	En regardant la situation des sites, on a expérimenté les activités du point de vue de l'économie d'eau.

## 4.4 Activités expérimentales par volet

### 4.4.1 Agriculture

#### (1) Processus de la mise en place de l'économie d'eau

L'activité agricole consomme l'eau en quantité la plus importante parmi les activités communautaires. L'effet de l'économie d'eau étant considérable, les techniques de culture en prenant compte de l'économie d'eau sont indispensables. Dans la zone où l'eau est peu disponible, l'économie d'eau est d'autant plus demandée. Généralement, la réduction du volume d'eau à arroser entraîne la baisse de rendement. Et si l'économie d'eau est excessive, les plantes meurent. L'apprentissage de l'agriculture doit commencer par la culture de base (sans prendre en compte l'économie d'eau), c'est là où nous considérons comme point de départ. Nous passons progressivement à la maîtrise de la culture à l'économie d'eau. Il est important d'avoir une valeur de référence à laquelle on compare l'économie d'eau pour savoir combien nous avons économisé de l'eau par rapport à la culture sans économie d'eau. La culture de légumes réalisée par un groupement dans le cadre du Projet a suivi les étapes ci-dessous.

Tableau 4.13 Démarche de motivation à l'économie d'eau dans la culture maraîchère

Démarche	À vérifier	Contenu
1) 1 <sup>ère</sup> culture (saison sèche)	Maîtrise de techniques de la culture de base sans l'économie d'eau	Initiation aux techniques de base implantée au niveau local Apprendre l'arrosage (quantité d'eau, l'arrosage à temps)
2) 1 <sup>ère</sup> validation *	Vérifier le rendement et la vente Collecte du frais des matériaux Collecte du frais d'eau Planification de la prochaine culture	La redevance d'eau est élevée sans l'économie d'eau. Le frais d'eau est cher, c'est le point de départ de l'économie d'eau, ceci motive la population à réduire le coût de production par l'économie d'eau
3) Introduction de la culture à l'économie d'eau	Nécessité et possibilité de l'économie d'eau	Initiation aux techniques de l'économie d'eau applicable à la culture, Arrosage réduit (Eviter l'excès de l'arrosage), Mesures contre l'évapotranspiration (déshydratation par le vent et le soleil) , Mesures contre l'écoulement de la surface de la terre (La perte selon la structure du sol)
4) 2 <sup>ème</sup> culture (saison sèche)	Culture à l'économie d'eau	Imperfection de la croissance, Mort par déshydratation des plantes par l'excès de l'économie d'eau
5) 2 <sup>ème</sup> validation, recouvrement du frais d'eau	Annonce de la consommation d'eau et recouvrement Planification de la prochaine culture	Effet économique par l'économie d'eau en comparaison avec la culture précédente

\*Les techniques et connaissances de base sont des conditions préalables avant la 1<sup>ère</sup> culture.

## (2) Champ collectif

Le tableau 4.14 montre la comparaison de la consommation d'eau par l'arrosage en 2004 et en 2009 au champ collectif à Moukh Moukh. Les conditions et la période de culture sont presque pareils à l'exception de la superficie emblavée réduite à moitié en 2004 et du choix d'espèces à planter. Comme indique le tableau, sur la même superficie (1ha), le volume consommé d'eau est réduit à 66,8% en 2009 par rapport à celui en 2004, soit deux tiers du volume d'eau du volume de consommation initiale. On note aussi l'accroissement considérable de revenus par la vente, ceci représente 367% par rapport à la vente initiale. Ceci s'explique par l'amélioration du taux de survie des plantes jusqu'à la récolte/vente grâce aux techniques culturales améliorées et la limitation stricte de la consommation d'eau par la motivation de la population à l'économie d'eau qui a diminué considérablement la redevance d'eau. Il en ressort que le taux de bénéfices du point de vue du prix de l'eau a augmenté plus de 5 fois, soit 176,3% (100/56,7) en 2009, par rapport à 34,7% (100/287,5) en 2004.

Tableau 4.14 Comparaison du volume d'eau arrosé à la culture initiale et à la dernière culture

	Superficie emblavée	Consommation d'eau	Frais d'eau (A)	Vente (B)	Coût d'eau (B/A)
2003 (1 ha)	0,5ha (1 ha)	2.120 m <sup>3</sup> (4.240)	318.000FCFA (636.000 FCFA)	110.575FCFA (221.150 FCFA)	287,6%
2009	1,0ha	2.835 m <sup>3</sup>	425.250FCFA	813.500 FCFA	56,7%

Condition : culture démarrée en novembre et décembre, Arrosage : l'arrosoir, Eau pour l'usage agricole : 150F/ m<sup>3</sup>

Les résultats des efforts dans l'amélioration de techniques et l'économie d'eau du volet gestion agricole ne sont pas très visibles en 1 ou 2 ans. Mais comme indique le tableau, la comparaison à l'intervalle de 5 ans permet d'identifier l'amélioration significative de la productivité (résultats détaillés : Annexe II-15).

## (3) Jardin potager

Le jardin potager a démarré comme la mise en pratique du champ familial à l'échelle extrêmement réduite applicable à la zone d'interdiction de l'utilisation de l'eau du forage dans la culture. On n'utilise que des eaux usées au niveau de ménage sur une petite surface de terre (3m x 3m = 9 m<sup>3</sup>) entourée des plantes disponibles à proximité. Nous avons choisi la terre derrière les toilettes, là où la population se lave la main ou rejette souvent de l'eau, pour profiter au maximum des eaux usées. Nous avons adopté un modèle de plantation avec un arbre du citron vert qui est résistant à la maladie, autour duquel des légumes sont plantées. Avec la croissance du citronnier, les légumes sont supprimées. Le coût n'est pas élevé, la mise en place est facile, ce modèle du jardin potager est entrepris à tous les sites.

Tableau 4.14 Nombre de ménages engagés dans le jardin potager

Site	Nombre de villages	Nombre de ménage
Taïba Ndiaye	13*	263
Moukh Moukh	5	101
Mbéyène Négué	1	53
Ndate Bélakhore	6	77
Bakhaya	4	128
Nguith	5	98
Garky Diaw	7	249
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>964</b>

\*Comprend 1 village relevant à l'ASUFOR du village voisin

À présent, décembre 2010, on note la mort par déshydratation des citronniers achetés et transplantés à Garki Diaw. On savait que la qualité de l'eau de Garky Diaw n'est pas adaptée à la culture du fait qu'elle contient trop de sel. A la suite d'une analyse de l'eau confiée à la SDE (Sénégalaise Des Eaux), il est ressorti que le sol serait basique. Nous examinons actuellement les mesures à prendre.

#### (4) Fumier

Le coût de la fabrication du fumier étant peu élevé et son effet d'amendement est important. Pour cela nous avons mis en place la technique de fabrication du fumier. Nous avons présenté la méthode facile de fabrication du fumier applicable par la force physique de la femme. L'accès au fumier brut\* est facile. On ramasse le fumier brut et l'arrose de manière efficace pour accélérer la décomposition. Le détail de fabrication est exposé dans <les Fiches techniques de développement communautaire>, nous nous limitons à noter les éléments du processus. En générale le fumier est recoupé, mais le recoupage\*\* perd une grand quantité d'humidité du sol, pour cela, nous avons expérimenté la fabrication du fumier avec l'économie d'eau comme préalable.

\* <fumier brut >est un mélange des déjections animales, la paille et la sciure. <Le fumier> est le <fumier brut décomposé > par la fermentation sous l'action de micro-organisme.

\*\* Le recoupage est une opération qui consiste à retourner complètement le tas de fumier, ceci favorise sa décomposition.

- i) La fabrication du fumier la plus simple et la plus ordinaire. Il suffit de ramasser les pailles avant la saison de pluies, on les entasse et de les laisser se décomposer par la pluie;

- ii) Nombreuses fosses sont creusées dans le sol à la distance de 60cm d'une plante cultivée pendant la saison sèche. On y introduit les déjections animales. La décomposition se fait sous l'effet de l'arrosage de la plante.
- iii) Une fosse de fumier de dimension 1,5m x 1,5m x 1,5m est réalisée pour y effectuer une décomposition avec l'apport de l'eau de 10 litres en bouteille plastique une fois par semaine, on peut avoir le fumier mure au bout de 3 mois.

#### (5) Application des produits phytosanitaires naturels

De nos jours, la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques est la règle générale pour la préservation de l'environnement et la production d'aliment sain, à l'exception d'une grande apparition de parasites. Le Projet a expérimenté et exposé les produits phytosanitaires biologiques, mais aussi l'application adéquate des produits chimiques (notamment le pesticide).

#### (6) Programmation annuelle de la culture

Il est important d'établir un programme de culture, d'effectuer les travaux et l'intrant suivant le calendrier cultural pour mener efficacement les activités. Un calendrier annuel est composé de 3 périodes de culture. Au début de la période, tous les participants ont discuté de la planification culturelle. Nous y avons déterminé le choix d'espèces de légumes à cultiver, le coût lié aux matériaux nécessaires et matériels agricoles, ainsi que le mode de remboursement de l'achat des intrants.

A la fin de chaque période, nous avons organisé une réunion bilan, nous y avons vérifié la vente, le coût d'eau et l'utilisation de l'eau. La planification et la vérification des travaux ont permis de diminuer les travaux inutiles, ceci a amélioré l'efficacité sur le plan économique.

### **4.4.2 Élevage**

#### (1) Mise en place de petits animaux

Dans le volet Elevage, nous avons effectué le choix d'animaux du point de vue de l'économie d'eau. L'élevage dans la région de Louga se pratique principalement avec le bovin, l'ovin et le caprin.

Cependant lorsqu'on fait de l'embouche de bétail, il faut assurer la disponibilité de l'eau tout au long de l'année. A titre de référence, le volume d'eau nécessaire pour une tête de bovin (adulte 250 kg) nécessite 30 litres au minimum par jour pendant la saison sèche, 10 litres pendant la saison des pluies. La région de Louga étant située sur la zone semi-aride avec les faibles précipitations annuelles, où il n'y a pas de fleuves permanentes, le choix du grand bétail est difficile du point de vue de la consommation de l'eau. De ce fait, l'élevage dans le cadre du

PDRD concerne prioritairement le petit animal comme le lapin et la volaille comme le poulet, le canard et la dinde, en s'appuyant sur le principe de l'économie d'eau qui se traduit par le choix du petit élevage. Le tableau ci-après présente le volume d'eau nécessaire et estimé en fonction de la catégorie du petit élevage.

Tableau 4.16 Volume d'eau nécessaire pour l'abreuvement de la volaille et des lapins

Espèces	poulet	canard	dinde	lapin
Volume d'eau pour l'abreuvement / jour / tête (cc)	80 à 100	150 à 200	300 à 400	50 à 100

Les lapins et les canards sont dotés d'une forte vitalité et reproduction. Ils se sont multipliés à un rythme accéléré. Cependant la population n'a pas l'expérience dans l'élevage de lapins et de canards. Il était difficile de trouver le débouché sur le marché, car la population n'a pas l'habitude de manger ce genre d'animaux. En ce qui concerne la dinde, le coût d'intrants initiaux est cher, elle consomme beaucoup d'eau, mais le taux de survie est faible. Par conséquent, la rentabilité est faible, c'est pourquoi les techniques de l'élevage de dinde ne sont pas intégrées dans les Fiches.

Comme évoqué lors de l'Étude de base, la préoccupation la plus importante était la prévention des maladies et les mesures d'hygiène. En effet, on a assisté à la mort massive de volailles par la contamination virale et l'infection des tiques pendant l'expérimentation. Pour lutter contre les maladies, nous avons mis en place un système de vaccination par des vulgarisateurs en élevage, nous avons transféré la technique de vaccination aux Leaders villageois (Leader technique). Le vaccin est cher. Pour réduire le coût de vaccination, il faut avoir 100 poulets, puisqu'une ampoule de vaccination est normalement pour 100 poulets. Comme mesures d'hygiène, nous avons introduit la technique du choix de produit pharmaceutique à haute efficacité et le mode d'épandage.

## (2) Amélioration de l'élevage des poulets locaux

L'élevage de poulets est très populaire. L'élevage en plein air est généralement pratiqué par la population et ce mode d'élevage demande peu d'efforts physiques. Les poulets sont exposés au risque, notamment l'attaque des poussins par des prédateurs ou par des poulets adultes, la mort de la maladie. De ce fait, nous avons présenté et expérimenté les techniques de l'aviculture améliorée qui consiste à accélérer le cycle de ponte par la séparation de la mère des poussins et à améliorer le taux de survie des poussins. Du point de vue de la valorisation des ressources locales, nous avons utilisé les résidus du repas et / ou les épluchures de légumes dans la préparation de la nourriture.

La technique améliorée est de tester la méthode différente que celle pratiquée jusqu'à

présent par la population. La difficulté est de savoir comment faire comprendre la population jusqu'à la réalisation de résultats.

### (3) Production et conservation fourragère

Les matériaux de l'ensilage sont les herbes qui poussent pendant la saison de pluies. C'est une véritable méthode d'exploitation des ressources locales à faible intrant. La préparation est facile, mais il faut veiller à ce que la fosse remplie du fourrage soit fermée hermétiquement afin d'éviter tout contact avec l'air. Dans l'expérimentation, nous avons réussi à fabriquer l'ensilage. Le problème est que le fourrage ensilé n'est pas très appétissant pour les animaux, ils le consomment moins que prévu.

Le Projet a entrepris aussi la culture fourragère. Cette culture à l'essai a été envisagée pour exploiter l'eau de surface du Lac Guiers dont dispose le site de Mbéyène Négué. Cependant ces spécificités du site ne sont pas observées aux autres sites ciblés. De ce fait, les résultats ne sont pas intégrés dans la Fiche. Les plantes et les arbres cultivés au cours de l'expérimentation sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 4.17 Résultat de la culture à l'essai des légumes et des arbres

	en cours de croissance	échec
arbre fourrager	leucaena, Parkinsonia, Prosopis	
combustible	eucalyptus	
arbre fruitier	citron vert, mangue, olive, jujubier, goyave	
matériaux pour clôture	cactus, andropogon, (roseau sauvage)	
pâturage	panicum, Bracaria, mecona	
légumes, aliment fourrager	Niébé, pastèque, coton, sorgho, maïs, riz, arachide, manioc, patate douce, ail, <i>Ipomoea aquatica</i> , ou liseron d'eau, aubergine	Pomme de terre (ravage), oignons (pas de germination)

Pendant la saison sèche, les eaux de surface au niveau des pâturages tarissent. La culture de légume a été poursuivie en utilisant l'humidité retenue dans le sol et le niveau peu profonde de l'eau souterraine. Cependant nous n'avons pas pu ignorer l'instabilité dans la culture. De ce fait, nous avons convenu d'engager aux activités de culture de légumes dans le but d'approvisionner le bétail, même si la culture maraîchère a échoué et qu'elle ne permet pas de récolte. Ainsi l'objectif initial est réalisé.

(Voir l'annexe II-16 sur l'activité de l'élevage)

#### **4.4.3 Amélioration des conditions de vie**

##### **(1) Contexte de choix d'activités par site**

Le choix d'activités du volet Amélioration des conditions de vie a été déterminé à l'issue de la concertation avec la population suivant le processus indiqué ci-dessous (Voir l'Annexe II-17 pour le contexte du choix d'activités à chaque site).

- i) Etat des lieux des activités existants et des expériences d'activités;
- ii) Etudier les activités existantes et la possibilité de développement et de pérennisation, Collecter les informations et les étudier pour des nouvelles activités demandées par la population;
- iii) Concerter avec la population et choisir les activités, en prenant en compte les problèmes recensés de la population au cours de l'Etude de base, les expériences en activités et le contexte socio-économique.

##### **(2) Éducation en matière d'économie d'eau**

###### **1) Objectif**

La question de l'utilisation modérée de l'eau et des ressources en eau en tant que bien commun de la population locale ne doit pas être traitée non seulement par un certain nombre de population, mais partagée par toutes les populations. A cet égard, la formation des personnes ressources est indispensable. La promotion de l'éducation à l'économie d'eau à travers le programme scolaire sert à développer la conscience chez les enfants sur l'économie d'eau. Cette initiative d'éducation relative à l'eau incite les élèves à se tourner vers leurs familles pour montrer l'importance de l'eau, à partager l'enjeu de l'eau au sein de la famille. Lorsque les enfants sensibilisés deviennent adultes, il est attendu d'eux qu'ils deviennent des leaders en matière d'utilisation rationnelle et d'économie d'eau.

Pour ces raisons, le PDRD organise les cours sur l'économie d'eau dans l'école primaire pour sensibiliser les enfants qui prendront sur soi la responsabilité de l'avenir de la région.

###### **2) Situation actuelle de l'éducation à l'économie d'eau à l'école primaire**

Dans la situation actuelle, des informations au sujet de la l'économie d'eau sont toujours transmise aux enfants dans le cadre de l'éducation sur l'environnement. Cependant nous appréhendons que l'éducation à l'économie d'eau actuelle soit centrée sur la théorie, et qu'elle ne comporte pas suffisamment d'éléments menant les enfants à sa mise en application des connaissances acquises à travers les expériences dans la réalité du quotidien.

### **3) Processus de l'éducation sur l'économie d'eau (Voir l'Annexe II-17 pour le détail)**

- i) Élaboration du draft du guide pédagogique pour le cours sur l'économie d'eau
- ii) Organisation de l'atelier de validation du guide pédagogique
- iii) Organisation de l'atelier de partage du contenu du cours sur l'économie d'eau au sein du personnel en charge au niveau régional et départemental
- iv) Organisation de la formation des enseignants des écoles primaires
- v) Mise en œuvre du cours sur l'économie d'eau
- vi) Suivi

### **4) Effets de l'éducation à l'économie d'eau (changement de comportement chez la population)**

D'après les résultats de l'enquête menée auprès des 49 enseignants ayant participé à la formation des enseignants, ils organisent en moyen 7,5 séances sur l'économie d'eau. Les activités pratiques liées à l'économie d'eau menées à l'école sont suivantes :

- Interdire de prendre de l'eau directement au robinet quand on boit ou se lave des mains. Il faut utiliser un récipient.
- Fermer le robinet à clef hors de l'usage
- Installer un tuyau PVC pour récupérer de l'eau de douche pour arroser les arbres plantés à la cour d'une école
- Faire des ablutions avant la prière aux pieds d'arbres

En ce qui concerne l'effet de l'éducation à l'économie d'eau, 6 sur 7 enseignants enquêtés issus de deux écoles primaires ont répondu : <Les élèves ont compris le cours.>. Ce propos se justifie par des changements de comportements d'élèves indiqués ci-dessous. Ils rapportent aussi la baisse de la redevance d'eau de l'école, 900 FCFA/mois après l'introduction de l'économie d'eau par rapport à 4000FCFA/mois avant l'introduction.

- Les enfants utilisent un récipient pour boire et se laver des mains (Ils ne gaspillent plus d'eau.)
- Ils ont expliqués à leurs parents l'économie d'eau (Compréhension de l'économie d'eau.).
- Ils utilisent un récipient propre pour boire (Amélioration de la notion de l'hygiène)

Au niveau de ménage, 11 sur 12 ménages enquêtés ont affirmé <avoir eu des changements de comportements chez des enfants>. Voici quelques exemples de changements :

- Les enfants ne gaspillent plus d'eau
- Ils ont commencé à manifester un intérêt à l'économie d'eau
- Ils consomment moins d'eau
- Ils recyclent de l'eau (Arrosage des arbres dans le jardin.)
- Ils utilisent un récipient ou une bouteille en plastique pour boire.

Tous les ménages évaluent positivement l'éducation à l'économie d'eau. Comme exemples concrets, nous vous signalons une baisse de la redevance d'eau et de la consommation d'eau puisée et stockée dans la réserve. L'éducation à l'économie d'eau a été débutée à partir du mois de février 2010, et aussitôt après, des changements de comportements des enfants ont été confirmés. On en déduit que les résultats ont été réalisés à certain niveau.

### **5) Question à traiter**

Les résultats du monitoring ont révélé que les enseignants semblaient bien comprendre le contenu d'apprentissages sur l'économie d'eau par thème. Cependant, il laisse à désirer dans le renforcement des liens entre le concept global et les différents thèmes spécifiques, le mode d'application d'une autre méthode didactique, telle que l'apprentissage en groupe, l'amélioration du matériel pédagogique et de la méthode d'encadrement. Parallèlement, il est nécessaire de réaliser la mise en place de nouvelles techniques destiné aux nouveaux enseignants.

D'autre part, on peut citer les demandes formulées par des enseignants, à savoir, la mise au point du matériel pédagogique susceptible de nourrir l'intérêt des élèves, la sensibilisation par biais des jeux, un concours de l'économie d'eau, etc.

50% de ménages faisant l'objet de l'enquête ont répondu que <les enfants parlent de l'économie d'eau >. De là, l'implication de mères à la sensibilisation à l'économie d'eau semble développer la prise de conscience sur l'économie d'eau dans chaque famille.

### **(3) Autres activités pour la sensibilisation à l'économie de l'eau**

#### **1) Atelier sur l'économie d'eau**

L'objectif de l'atelier est de <diagnostiquer l'utilisation de l'eau par la population elle-même> et de <connaître la consommation en eau et les comportements d'économie d'eau par d'autre ménages>.

Cet atelier a permis de constater que les villageois pratiquent les gestes de l'économie d'eau dans de nombreux cas, voire même plus que prévu. L'Etude finale a révélé que la population a montré une bonne compréhension sur l'économie d'eau et le recyclage de l'eau, et ceci dit, tout effort accordé au développement de la conscience en matière de l'économie d'eau par l'ensemble des acteurs du Projet a produit l'effet attendu. (Voir l'Annexe, «Etude finale»)

#### **2) Utilisation de l'eau (usée) de refroidissement d'ouvrage hydraulique**

Au site de Ndate Bélakhore, les installations d'approvisionnement en eau fonctionnent à l'aide d'un moteur à refroidissement par eau qui rejette quotidiennement 2 000 litres d'eau. Les installations fonctionnent tous les jours, l'eau de refroidissement est fournie gratuitement, mais,

elle n'avait jusqu'à maintenant jamais été utilisée. Un champ simple a donc été mis en place juste à côté des installations comme cas d'utilisation de la valorisation de l'eau usée, la culture expérimentale y a été entreprise.

On a adopté une méthode simple et à faible coût pour la rétention d'eau. On a enterré au champ des fûts métalliques reliés aux tuyaux de refoulement de l'eau refroidie. L'eau ainsi retenue dans les fûts est utilisée à l'arrosage du champ de légumes, mais elle devrait pouvoir servir au jardin fruitier, à l'abreuvoir, à la pépinière des arbres, etc. autre que le champ de légumes.

Plus de 80 machines semblables à celle de Ndate Bélakhore se trouvent sur le territoire de la région de Louga. Cette utilisation de l'eau de refroidissement devrait pouvoir être étendue aux autres sites.

#### (4) Fabrication et vente de produits laitiers transformés

##### **1) Acquisition des techniques**

Le site de Moukh Moukh et celui de Nguith ont choisi la transformation du lait comme activité communautaire.

Une formation sur la fabrication de produits laitiers (fabrication du yaourt) a été dispensée à des groupements de femmes à Moukh Moukh avec le soutien de l'ONG Hunger Project riche en expériences en la matière. La formation a été animée par une formatrice dont le rôle est joué par une responsable technique (résidente locale) de son centre de transformation des produits laitiers. Nous avons veillé à ce que les participants s'inspirent mieux de l'apprentissage des techniques de la formatrice de la même région et qu'ils aient une image concrète des activités à mener à l'issue de cette formation. (Voir <4.3.3 Formation des Leaders villageois> pour le contenu de la formation.)

A Nguith, une femme est venue apprendre les techniques de transformation du lait à ses propres frais à Moukh Moukh. Puis, elle est formée et a réussi à vendre des produits transformés du lait. Elle a fondé un petit groupe composé principalement de femmes. Les techniques ont été transférées à ce groupe.

##### **2) Mise en pratique**

A Moukh Moukh, la fabrication du yaourt est pratiquée par des membres sélectionnés de 4 groupements féminins (GPF) en raison d'une ou deux fois par semaine. La quantité de lait produit est la plus élevée pendant quelques mois qui suivent la seconde moitié de la saison de pluies. A l'inverse, à la fin de la saison sèche, en raison du manque du lait, l'activité se poursuit grâce à l'utilisation de lait en poudre. Un kilo de lait en poudre donne 8 litres de lait et coûte 2300 francs CFA. Par ailleurs, le prix de 8 litres de lait est de 1600 francs CFA. Néanmoins, la

population pense, malgré le prix élevé des matières premières, qu'il est important d'approvisionner constamment les produits transformés tout au long de l'année, afin d'attirer la clientèle (Voir l'Annexe II-17). Par ailleurs, la population a débuté la vente de glace en utilisant le réfrigérateur installé pour la conservation du yaourt fabriqué. Le tableau suivant présente le bilan de la vente au site de Moukh Moukh.

Tableau 4.18 Bilan de la vente de produit laitier et de glace

Unité : FCFA

Année	Yaourt : lait	Yaourt : lait en poudre	Glace	Electricité	Bénéfices nettes
	Recette-Frais	Recette-Frais	Recette-Frais		
2008	90.150	11.450	0	45.000	56.600
2009	90.785	32.475	61.025	134.910	49.375
2010	41.600	43.700	53.050	74.640	63.710
Total	222.535	87.625	114.075	254.550	169.685

(Voir l'Annexe II-17 pour le détail de vente)

A Nguith, l'acquisition de techniques du Leader technique a été faite pendant la saison sèche, de ce fait, la fabrication du yaourt est effectuée avec le lait en poudre. Par ailleurs, un compte a été ouvert dans une institution financière, les profits tirés de la transformation laitière ont servi à la constitution d'un fonds pour la vente à l'essai de produits essentiels utilisés quotidiennement par les villageois, à savoir, assaisonnements, thé, sucre.

Nous avons organisé la formation sur la tenue d'un registre comptable à chaque groupement. La tenue du registre comptable étant une opération indispensable à la gestion de déboursement et de revenus liés aux activités, la trésorerie l'apprend à travers la pratique dans la mise en œuvre des activités.

## (5) Transformation et vente de céréales

### 1) Acquisition des techniques et caractéristiques

Les sites de Ndate Bélakhore, Bakhya et Moukh Moukh ont choisi la transformation de céréales comme activités communautaires. La formation a été assurée par une formatrice qui était la responsable d'un groupe de femmes ayant de l'expérience dans la production et la vente de produits à base de céréales. La formation était axée sur la maîtrise des concepts de l'hygiène et de la qualité du produit. Voir < Développement des ressources humaines des villageois > dans le Chapitre 4 [4.5.2] pour le détail de la formation.

Les caractéristiques de la transformation et la vente de céréales (mil, niébé) sont les suivants.

- i) La valeur ajoutée de ces deux produits transformés présente de revenus intéressants. Le profit réalisé peut servir à l'achat des céréales qu'ils consomment.
- ii) Le régime alimentaire des Sénégalais comprend souvent le mil au diner. De ce fait il y a des besoins permanents au produit transformé du mil.
- iii) La transformation de céréales se pratique depuis longtemps dans des familles ordinaires du Sénégal. La mise en valeur des techniques locales assure la production à long terme tout en minimisant la perte.
- iv) La transformation de céréales est possible même dans les endroits non électrifiés. Elle peut se pratiquer même dans les villages mal desservis du réseau routier.
- v) La transformation de céréales peut se pratiquer avec un faible investissement, si l'on dispose d'un endroit à l'abri de la poussière, des planches, des chevrons et du treillis métallique.
- vi) La transformation du mil ne nécessite pas beaucoup d'eau, elle consomme environ 60 litres d'eau pour 50 kilogrammes de mil.
- vii) Les jeunes femmes ne possèdent pas un savoir-faire en matière de transformation céréalière. Les techniques traditionnelles sont transférées par la mise en place d'une transformation.

## **2) Mise en pratique**

À présent, à chaque site, grâce aux débouchées sur le marché dans / dehors le village, la transformation et la commercialisation de céréales se pratiquent une ou deux fois par mois en fonction de la demande des clients. Les femmes de Bakhaya ont apporté des échantillons aux magasins d'une petite ville de Géoul située à 3 km et Louga. Après la négociation, la vente au marché local avec 13 magasins est devenue possible. A Moukh Moukh les produits sont vendus principalement au sein du village. Le Projet prévoit la formation pratique en tenue de registre comptable destinée aux groupements pour dresser un bilan d'activités. (Voir l'Annexe II-17 pour le bilan de vente.)

### **4.4.4 Problèmes liés aux activités expérimentales par volet**

#### **(1) Agriculture**

La principale préoccupation est la stratégie à adopter en cas de panne des installations hydrauliques. Le concept de la gestion de risque est intégré dans le modèle PDRD. Sachant qu'en cas de l'arrêt de l'alimentation en eau, on suspend les activités agricoles en premier, car l'utilisation de l'eau des installations vient en dernier dans l'ordre de priorité. Comme mesures en cas de panne, nous préparons le fonds pour reprendre le maraîchage en supposant toujours une ou deux fois de l'échec total de la culture. Un échec total vaut environ 500.000 FCFA\*.

Par ailleurs, la culture expérimentale comprend plus ou moins l'essai. Si la technique proposée n'a pas produit les résultats stables, la continuité des activités par la population serait difficile. Pour cela, il est nécessaire de faire une proposition plus appropriée sur le choix de techniques.

\* 500.000 FCFA comprend 400.000 FCFA du frais d'eau consommé à la culture échouée, 100.000FCFA du frais d'investissement aux matériaux (semences, engrais, etc.) pour la reprise de la prochaine culture.

## (2) Elevage

Le problème lié à l'introduction du petit animal est la commercialisation. La technique de multiplication étant expérimentée, la préoccupation est comment vendre les animaux avec une haute efficacité. La viande de lapin et de canard n'est pas familiarisée par la population en tant que marchandise, à cet égard, les activités cohérentes et intégrées de la reproduction jusqu'à la vente sont demandées.

En ce qui concerne l'élevage amélioré de poulets locaux, l'introduction de la race supérieure comme espèce exogène est sollicitée par la population. Cependant, le poulet de race exogène coûte cher et la nourriture est aussi chère, c'est pourquoi nous sommes exposés au risque quand il est mort. De ce fait, il serait plus prudent de maîtriser d'abord les techniques de l'élevage de poulets locaux et ensuite de s'engager à l'élevage de poulet exogène de race amélioré.

L'utilisation de l'ensilage pose aussi un problème. Les animaux ne consomment pas l'aliment qui n'est pas habitué. Mais l'ensilage commence la détérioration de la valeur nutritive 3 jours après l'ouverture. Il est nécessaire de prendre des mesures par une opération de séchage, par exemple.

## (3) Amélioration des conditions de vie

### 1) Education à l'économie d'eau

Les enseignants comprennent le concept de l'éducation à l'économie d'eau et le transmettent à leurs élèves, cependant un certain nombre d'enseignants n'ont pas compris le concept global de l'économie d'eau associé à la variolisation de l'eau. Par ailleurs, on note une grande variété dans la méthode pédagogique et les capacités d'encadrement parmi les enseignants. A cet égard, il est nécessaire d'organiser un recyclage selon la nécessité pour améliorer les capacités d'encadrement des enseignants.

### 2) Transformation du lait

- i) L'accès à certains matériaux pour la fabrication du yaourt comme le ferment, le sachet pour l'emballage est difficile. En ce concerne le ferment, on peut bien substituer le yaourt

vendu au magasin au ferment. Il est possible aussi de demander d'acheter tous les matériaux nécessaires à Dakar, quand quelqu'un va en ville, de faire l'achat collectif dans un village voisin exerçant la même activité.

- ii) Il est nécessaire de passer à un examen avec succès et d'obtenir une autorisation de la Direction d'hygiène pour élargir la zone de distribution des produits. Cependant la gestion d'hygiène pratiquée dans des villages est insuffisante en comparant à celle pratiquée par la Direction de l'Hygiène, celle-ci adopte les normes à niveau élevé. De ce fait, il faut une gestion stricte de l'hygiène à l'aide d'une liste de contrôle hygiénique (voir l'Annexe).
- iii) Comme indiqué dans le cas de Nguith, il y a des sites qui font la transformation laitière avec le lait en poudre, du fait que la formation a été dispensée en saison sèche. Il est nécessaire de réaliser la formation à la transformation du lait avec le lait cru dans le meilleur délai.

### **3) Transformation de céréales**

- i) Le prix de céréales augmente selon saison ou selon le volume d'écoulement. Pour l'approvisionnement des céréales à long terme, il faut étudier l'introduction d'une banque céréale à petite échelle;
- ii) Les sacs résistants dans l'usage pour la transformation des céréales ne sont pas vendus en ville aux alentours. De ce fait, l'achat collectif ou l'achat en gros est efficace.

### **4) Gestion des activités**

Le PDRD a procédé à une promotion active de la formation en tenue d'un registre comptable pour chaque activité. Les capacités du registre comptable ont été considérablement améliorées. Le suivi régulier à la tenue d'un registre comptable doit être poursuivi par des vulgarisateurs.

#### **4.4.5 Mesures en cas de pannes des ouvrages hydrauliques**

D'après la DEM, le risque de détérioration des ouvrages hydrauliques est sensiblement élevé au bout de 25 à 30 ans d'usage. Ces équipements ont une durée de vie estimée de 5 à 10 ans pour les pompes et les groupes électrogènes. De ce fait, le dysfonctionnement du forage n'est pas la situation spécifique, il faut considérer que ce phénomène pourrait arriver dans 5 ans à tous les sites. Il est donc indispensable de prendre les mesures pour diminuer la fréquence de pannes de forages (prolonger la vie des équipements et de forage) et de mettre en place un système d'intervention en cas d'arrêt des ouvrages.

En tenant compte du risque de panne, les mesures limitant le volume d'utilisation d'eau aux étapes de planification et d'exécution des activités ainsi que les mesures préventives pour

faire face en cas de panne du forage ont été abordées dans le cadre du PDRD. Les détails de chaque activité seront présentés indépendamment dans chaque partie concernée, ils ne sont pas abordés ici.

#### (1) Limiter le volume d'eau utilisée

Les mesures de limitation de la consommation d'eau lors du choix et l'exécution des activités se résument comme ci-dessous ;

- Choix d'activités (ou domaine) en fonction de la consommation d'eau ;
- Choix de spéculations et de bétails qui consomment peu d'eau ;
- Détermination de l'envergure d'activités en fonction du volume d'eau à utiliser ;
- Application des techniques de l'économie d'eau.

La limite de l'excédent d'eau exploitable signalé dans le Guide n'est qu'un indicateur. De ce fait, il est nécessaire d'examiner de près au cas par cas la consommation effective de l'eau dans l'activité par rapport à l'utilisation du volume plafond de l'eau indiquée dans le Guide. Par la suite, il est nécessaire de rajuster le volume exploitable de l'eau dans le Guide de manière empirique fondée sur les expériences et la situation de l'utilisation de l'eau. (Voir l'Annexe II-18 pour la situation de l'utilisation de l'eau par site).

#### (2) Mise en place des activités qui ne nécessitent que peu d'eau, ou celles difficilement influençables par l'état des ouvrages hydrauliques

Pour prévenir la panne ou l'arrêt du fonctionnement des ouvrages, il est efficace, du point de vue de la répartition des risques, d'introduire en avance des activités susceptibles de mener à long terme sans l'eau ou peu d'eau, ou des activités pouvant réduire les charges domestiques liées à la panne des ouvrages;

- Mise en place d'une batteuse et/ou une décortiqueuse (cette mesure n'est pas à faible investissement, mais permet de recouvrer l'investissement initial au bout de quelques années)
- Transformation céréalière et présentation de recettes variées
- Jardin potager (surtout avec valorisation des eaux usées)
- Mise en place de petits élevages

#### (3) Cas des activités difficilement influençables par l'état des ouvrages hydrauliques

##### **1) Charge supplémentaire et impact sur la famille en cas de panne**

Au site de Mbéyène Négué, la vie de la population, en particulier, la corvée d'eau et la

consommation d'eau a considérablement changé avant / après l'arrêt complet des installations. Le Projet a accordé ses efforts pour faire face à cette situation.

Tableau 4.19 Charges supplémentaires en cas de pannes et effets indésirables

Charge supplémentaire en cas de panne	Effets indésirables sur la famille
Beaucoup de temps est consacré au travail lié à la corvée d'eau et la transportation. La charge supplémentaire sur la famille qui ne pratique pas la corvée d'eau d'habitude,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution du temps à consacrer à d'autres activités</li> <li>• Fatigue accumulée par l'excès de la charge sur toute la famille</li> <li>• Mauvaise influence sur les résultats de l'étude</li> </ul>
Impossible de vivre dans des conditions hygiéniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la prévalence de maladie</li> </ul>
Impact négatif sur le bétail ou autre que l'humain	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maladie et mort du bétail : perte des biens</li> </ul>

## 2) Contexte de l'introduction de la décortiqueuse

A Mbéyène Négué, un des sites ciblés par le PDRD, l'approvisionnement en eau est cessé complètement en novembre 2008. A la suite des travaux de validation, il s'est avéré que les réparations des installations nécessiteraient un temps considérables du fait qu'il faut renouveler le forage. Dans cette conjoncture, après avoir examiné avec les populations, nous avons convenu de réaliser des activités communautaires difficilement influençables par l'état des ouvrages hydrauliques avec l'appui apporté par le Projet à la vie de la population pendant l'arrêt des ouvrages.

Au sortir des discussions avec les habitants, les deux besoins de la population ont été exprimés.

- i) Réduire la charge de travail quotidienne pour contrebalancer l'augmentation du temps consacré au puisage de l'eau ;
- ii) Compenser les revenus attendus des activités communautaires, mais qui ne se matérialiseront pas.

Le groupement de femmes a voulu installer des décortiqueuses. Dans ce site, les moulins à farine ont été installés avec l'aide de l'ONG CISV (en 1996 à Négué et en 2005 à Mbéyène) et fonctionnent toujours parfaitement. Nous avons jugé possible que les expériences des villageois avec les moulins seraient mises en valeur, si elles se lancent dans les activités similaires.

L'équipe du PDRD a accordé l'approbation à l'introduction des décortiqueuses en attendant <l'intégration des résultats des activités dans le Guide à travers l'introduction de décortiqueuses> et <la survie des activités de la population du site cible avec qui le Projet travaille ensemble>.

A Mbéyène Négué, de nos jours, il arrive souvent de mettre plus de deux heures pour aller

chercher de l'eau. Dans un tel environnement, la mise en place de décortiqueuse dans les villages permettra une réduction de la charge de travail, ce qui rend possible les femmes de consacrer davantage de temps à d'autres activités.

#### **4.5 Formation des personnes ressources**

Le PDRD s'est efforcé de former des personnes ressources en y distinguant «les agents des services techniques » et « les villageois ».

En ce qui concerne les agents des services techniques, la formation a été commencée par celle destinée aux homologues nommés officiellement par le gouverneur de région, ensuite celle des agents mis en disposition au niveau du département et de l'arrondissement avec les homologues susmentionnés.

Quant à la formation des villageois, elle s'est déroulée en visant en premier les « leaders villageois » qui étaient divisés en deux catégories, soit « leader organisationnel » et « leader technique ». La formation des leaders villageois a été mise en œuvre avec le soutien des homologues et des agents de services techniques du département et de l'arrondissement.

##### **4.5.1 Formation des agents des services techniques**

###### **(1) Orientation de la formation**

###### **1) Capacités requises au « vulgarisateur » à la mise en œuvre du modèle PDRD**

Les capacités requises aux services techniques en tant que «vulgarisateur» du développement communautaire sont résumées en deux points :

- (i) Capacité de gestion de projet selon le modèle PDRD
- (ii) Capacité de facilitation de l'appui aux activités villageoises

###### **(i) Capacité de gestion de projet selon le modèle PDRD**

- Méthode de l'étude sommaire des sites (généralités, infos socio-économiques)
- Compréhension du concept et des besoins de la population (problèmes à résoudre) et élaboration des plans basée sur ces éléments
- Appui aux activités du développement communautaire menées par la population et son suivi
- Évaluation des activités et retour de ces informations

###### **(ii) Capacité de facilitation de l'appui aux activités villageoises**

- Méthode de l'approche aux villageois
- Savoir-faire de concertation avec les villageois et de formation des opinions
- Gestion et fourniture d'informations

## (2) Mise en œuvre de la formation des homologues et des vulgarisateurs

### 1) Formation en développement communautaire des services techniques

Cette formation vise à former les services techniques chargés de domaines connexes du Projet et/ou du plan de développement régional, ayant l'objectif d'apprendre le contenu du modèle PDRD (compréhension et pratique).

Le programme de la formation comporte deux parties : une partie théorique et une partie pratique sur la méthode basée sur les données réelles des ouvrages dans les sites d'interventions. Le programme s'est étalé sur 5 jours. Les participants ont assisté à une session théorique de deux jours à la ville de Louga, puis se sont déplacé dans un site cible pour pratiquer la méthode pendant trois jours. La vue générale de la formation est présentée dans le tableau.

<b>Formation en développement communautaire</b>	
Objectifs	Planification et la gestion du développement communautaire par la valorisation de l'eau inexploitée du forage
Formateurs	Experte japonaise du PDRD / DRDR, SRH
Participants	Homologues régionaux et départementaux, ST concernés
Type	Théorique et pratique
Période	Formation 1 : Février, 2010(2 jours de théorie et 3 jours de pratique sur le terrain) Public visé : ST régionaux et les ST départementaux chargés du site de Moukh Moukh Formation 2 : Juin – Décembre 2010 (2 jours de théorie et 5 jours de pratique sur le terrain) Public visé : ST régionaux et les ST départementaux chargés des sites cibles.
Contenus	i) Fonctions des ouvrages hydrauliques et Utilisation rationnelle de l'excédent d'eau ii) Mode d'estimation du volume d'excédent d'eau (estimation de l'eau inexploitée) iii) Communication sur le volume exploitable de l'eau et Activités communautaires en fonction du volume d'excédent d'eau iv) Planification des activités et demande de l'autorisation sur l'utilisation de l'excédent d'eau du forage v) Processus de l'autorisation sur l'utilisation de l'excédent d'eau du forage vi) Suivi et évaluation des activités
Outils	Guide de développement rural durable élaboré par le PDRD
Résultats attendus	i) Acquérir les connaissances en matière de l'utilisation rationnelle de l'excédent d'eau ii) Faire comprendre le mode de gestion des activités communautaires en fonction du volume de l'excédent d'eau iii) Effectuer le suivi et évaluation sur l'utilisation de l'eau dans des activités communautaire, l'utilisation de l'eau est adéquatement contrôlée

## 2) Mise en œuvre de l'OJT (formation sur le terrain) par volet

Le transfert de la technologie aux vulgarisateurs se faisait à travers la formation sur le terrain (OJT). La technique introduite dans le cadre du Projet consiste à concrétiser l'économie de l'eau, le faible intrant et l'utilisation des ressources locales. Ces éléments sont intégrés dans les Fiches techniques.

## 3) Stage au Japon

7 homologues sénégalais ont participé le « Renforcement des capacités relatives au soutien la gestion et à l'organisation agricole » au Japon et appris le « KAIZEN » dont l'approche de l'amélioration de la qualité de vie (voir l'Annexe II-20).

### (3) Liste des personnes ressources techniques : Agents des Services techniques

Les services techniques formés à travers les activités communautaires figurent dans le tableau suivant. Concernant le fondement de jugement sur la formation, référez-vous aux résultats de l'évaluation qui se trouvent dans la partie qui suit : < (4) Changement du comportement des homologues et des vulgarisateurs >.

Tableau 4.20 Liste des agents des services techniques formés

Volet	Nom	Service technique	Attribution dans le PDRD
Gestion agricole, Organisation	M.Modou Fatma MBOW	DRDR Louga	homologue
	M.Abdou Wahab NDIAYE	DPV Dahra	Assistant technique /Vulgarisateur
	M.Ousmane SOW	SDDR Louga	Vulgarisateur
	M.Modou DIAGNE	SDDR Kébémér	Vulgarisateur
	M.Aliou SARR	SDDR Tivaouane	Vulgarisateur
	M.Souleyemane DIOUF	SDDR Linguère	Vulgarisateur
Élevage	Michel Gbaguidi	IDSV, Louga	Vulgarisateur
	Aboubacry Sow	PV Thiamène	Vulgarisateur
	Malick Ndiaye	PV Sagatta Guet	Vulgarisateur
	Arona Ndiaye	PV Gueoul	Vulgarisateur
Amélioration des conditions de vie	Véronique SANE	CADL Sakal	Vulgarisateur
	Khady BOYE	SRADL Louga	homologue
	Rokhaya NGOM	SDADL Kébémér	Vulgarisateur
	Célestine MANEL	SDADL Tivaouane	Vulgarisateur
	Youssou GUEYE	CADL Sagata Guet	Vulgarisateur

#### (4) Changement du comportement des homologues et des vulgarisateurs après la compréhension du modèle PDRD

##### 1) Méthode d'évaluation

Nous avons mené une enquête auprès de 30 personnes sur les rubriques suivantes pour évaluer les résultats de la formation des personnes ressources à savoir homologues et vulgarisateurs (15 personnes ont répondu).

- i) Formation et la pratique sur le terrain du modèle PDRD
- ii) Compréhension des éléments du Guide (Estimation du volume d'eau inexploitée, Approche du PDRD)
- iii) Axe d'orientation du modèle PDRD
- iv) Acquis à travers les activités menées dans le cadre du PDRD
- v) Changements d'idée et du comportement durant 3 années d'intervention du PDRD

Concernant l'«Axe d'orientation du modèle PDRD», il a été exigé de citer plus de 3 éléments et quand les réponses étaient conformes aux principes du Projet pour deux entre ces 3 éléments, nous les avons jugées admissibles. Les principales réponses prévues dans le cadre du projet sont comme suit

- Économie d'eau, valorisation de l'excédent d'eau, utilisation rationnelles de l'eau de forage / installations hydrauliques
- Valorisation de ressources : Utilisation des ressources locales
- Faible intrants : le développement communautaire par le faible coût et d'intrant  
Faible d'intrant dans l'agriculture : Contrôle de produits phytosanitaire et de l'engrais chimique, durabilité
- Rôle de la Population : Acteurs principale du développement rural, elle doit envisager auto-développement, elle prend l'initiative dans le développement, etc.
- Rôle des services techniques : Appui au développement mené par les vulgarisateurs et la population
- Bénéfice du modèle PDRD à la population : Amélioration des conditions de vie et augmentation de revenus
- Partenariat avec des structures concernées : Implication des acteurs divers, services techniques à différents niveaux, collectivité local (région, ARD, etc.), projets/ONG

##### 2) Résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête sont les suivants.

Tableau 21 Compréhension du PDRD et changement de comportement des homologues et des vulgarisateurs

	Éléments à confirmer	Réponses	Remarques
(i)	Assistance au stage PDRD : Théorie	Oui : 80%	
	Assistance du stage PDRD : Pratique	Oui : 80%	
	Mise en pratique sur le terrain après formation	Oui : 73%	
(ii)	Guide : Estimation du volume d'eau inexploitée	Oui : 87%	
	Guide : Approche du modèle PDRD	Oui : 87%	
(iii)	Axe d'orientation du modèle PDRD	6 parmi 15 a très bien compris	Réponses majeures sont ; « Utilisation des ressources locales », « Autonomie des habitants » et « Rôle des services administratifs pour appui aux villageois ».
(iv)	Acquis à travers les activités menées dans le cadre du PDRD	Réponses majeures : « Gestion des activités communautaires » : Système de suivi, Programme de type participatif, Tenue des livres comptables, Formation des groupements féminins, Organisation des groupements, Rôle des leaders des villageois, Approche de façon interactive et Procédures de développement communautaire. « Gestion d'eau » : Économie de l'eau, Estimation du volume de l'excédent d'eau et son utilisation, Fonction des forages et Gestion des ouvrages adéquate « Technique » Concept de la culture sous auvent, Éducation sur l'économie d'eau, Techniques agricoles et avicoles notamment le fourrage et Matières des Fiches techniques	
(v)	Changement d'idée et du comportement après l'intervention du PDRD	Réponses majeures : • Prise en considération du développement des capacité basé sur l'autonomie villageoise et audition plus attentive auprès de la population • Mise en place des activités plus spécifiques et coopératives • Acquisition des méthodes interactives et des prise en considération de la situation du terrain grâce à la formation « amélioration » • Confirmation de l'importance de travail avec dévouement et de pratique • Amélioration de la gestion de stratégie du développement, mise en exploitation des ressources locales (notamment celle de l'eau)	

La formation du modèle PDRD (Théorie/Pratique) a été suivie par la plupart des vulgarisateurs et elle leur a permis de comprendre en grosso modo les éléments essentiels du Guide tels que « Concept de l'eau inexploitée » et « Approche du PDRD » (Programme des activités, Mise en œuvre et Méthode de l'évaluation).

Les réponses majeures pour l'Axe d'orientation du modèle PDRD sont telles que mentionnées dans le tableau 4, mais « Faible coût d'intrant » et « Amélioration des conditions de vie des bénéficiaires » n'ont été répondues comme prévu. Ceci suggère que les vulgarisateurs s'intéressent plus à des activités de la création des revenus moyennant certains intrants.

Concernant « Acquis à travers les activités menées dans le cadre du PDRD », les réponses les plus communes étaient la méthodologie globale du développement communautaire, ensuite, l'économie de l'eau et l'utilisation rationnelle de l'eau. Les techniques introduites par le PDRD dans chaque secteur n'étaient pas de haut niveau, et ce qui a été attendu des vulgarisateurs était d'apprendre surtout la méthode de gestion pour le développement communautaire, la gestion de l'eau et de l'économie de l'eau. Le résultat était donc ce que nous avons prévu.

Les réponses données pour le « Changement d'idée et du comportement après l'intervention du PDRD » étaient « la prise en compte du développement des capacités pour autonomie des villageois », « la méthode interactive » et « l'importance de la pratique », ceci était bien celles que le projet attendait. Cependant, ces réponses n'ont pas été nombreuses.

## **6) Observations des experts sur l'évolution des comportements des homologues**

Les experts du projet ont observé pendant le déroulement du Projet une évolution des homologues comme suit.

### **(i) Démarches de la DAPS et des homologues.**

Au commencement, l'intervention de la DAPS était limitée à la participation des réunions à Dakar, mais elle a commencé à prendre peu à peu l'initiative après les visites sur le terrain effectuées par les personnes en charge. La DAPS a compris l'utilité du modèle PDRD et a transmis au Cabinet du Ministre de l'Agriculture les informations y afférentes et a entrepris des démarches actives telles qu'il a demandé au Ministre et aux conseillers de l'Agriculture de leur direction lors d'une réunion relative au projet tenue à l'intérieur du Ministère. Ceci a amené une vaste reconnaissance du modèle au niveau central. Par ailleurs, les démarches budgétaires pour la vulgarisation du modèle ont été prises sous la proposition émanant de la DAPS (Voir le chapitre 5 pour les détails). Le Projet a assisté et favorisé leurs actions.

### **(ii) Exemple des activités d'un vulgarisateur 1**

Au départ, un agent en poste du département de Kébémér a montré sa faible motivation et suivait passivement les activités sur le terrain du Projet. Mais il a commencé à travailler plus positivement après que les experts et les homologues l'avaient encouragé constamment à y participer. A présent, il visite activement les terrains et montre ses bonnes volontés telles qu'il présente des rapports d'activités mensuels, procède à la formation de comptabilité auprès des groupements féminins.

### **(iii) Exemple des activités d'un vulgarisateur**

La culture appelée «le jardin potager » qui consiste à une activité de mise en pratique d'une culture à échelle extrêmement réduite à l'aide des eaux usées. Après notre présentation de ces activités, un agent d'agriculture du département Tivaouane transmis ces informations non seulement à sa population mais aussi à celles de l'extérieur du site cible et il y a accordé une direction technique et un appui.

## (5) Problèmes restants à résoudre

Le résultat des enquêtes auprès des vulgarisateurs a montré que la formation personnelle a réussi à un certain niveau. Mais il a soulevé aussi des points insuffisants. En effet, bien que le modèle PDRD ait été reconnu à un certain degré, la méthodologie du faible coût d'intrant reste encore à propager. Tenant compte du faible nombre des vulgarisateurs et des homologues qui ont montré une évolution de comportement, il faut approfondir d'avantage leur compréhension du modèle PDRD et leur faire acquérir plus des expériences réels, surtout ceci doit être promu aux vulgarisateurs dont les occasions de participation étaient limitées.

### 4.5.2 Développement des ressources humaines des villageois

#### (1) Leader organisationnel / Leader technique

En plus de l'implication des agents des différents ministères, le PDRD a accordé une importance à la population en tant que ressources humaines pour la vulgarisation du développement communautaire. Dans la situation actuelle au Sénégal avec des ressources humaines et financières limitées au niveau de l'administration, il est clair que la durabilité des activités du Projet ne peut pas être soutenue par seuls efforts des services techniques et administratifs. La durabilité est assurée par une approche concertée avec une forte implication de l'administration et des populations.

Le Projet a formé d'abord des leaders villageois issus de la population et ces derniers sont chargés de vulgariser les connaissances et techniques acquises lors des formations dispensées aux populations. Concernant la formation des leaders des populations, on a distingué 2 types de leaders. Le Projet a dispensé la formation ou l'encadrement nécessaire en fonction du type.

Tableau 4.22 Type des leaders

Type	Définition	Personne ciblée	Formation
Leader organisationnel	Il s'agit d'un leader de groupement formé à chacune des composantes des activités communautaires au niveau du site. Il assure l'initiative dans la gestion du groupement.	Président(e), trésorier de groupement etc.	La formation porte sur les aptitudes nécessaires en tant que leader, la généralité et la gestion d'une organisation.
Leader technique	Une personne qui assure le leadership sur le plan technique de chaque composante des activités communautaires au niveau du site.	Personnes ressources avec très bon niveau de techniques au sein du groupement, Ex : Gérant de la maison de démonstration, etc.	La formation porte sur des techniques de production : l'agriculture, l'élevage et l'amélioration des conditions de vie

## (2) Orientation du développement des ressources humaines

### 1) Éléments à maîtriser par des «Leaders organisationnels» et la méthode du développement des ressources

Les analyses relatives aux problèmes liés aux leaders organisationnels des groupements existants ont permis d'aboutir à un consensus sur le fait que <ces leaders ne comprennent probablement pas le potentiel d'organisation et leurs rôles à jouer en tant que leader>. Par la suite, nous avons examiné les aptitudes et les techniques attendues d'un leader organisationnel.

Les <aptitudes> dépendent largement de la prédisposition innée d'un individu, il est difficile de les acquérir à postériori. Cependant il est possible de développer les capacités latentes à travers des expériences. Donc, le Projet vise à créer des opportunités de développer et valoriser les aptitudes et «les techniques fondamentales».

Les capacités requises d'un Leader organisationnel sont présentées dans le tableau.

Capacité	Contenu
Aptitude	écoute, conciliation des idées, transmission des informations, enregistrement des activités, calcul
<u>Technique fondamentale</u>	<u>présider une réunion, planifier, déterminer l'état d'avancement des activités, enregistrer les activités, évaluer les activités, effectuer une restitution</u>

L'approche employées pour le développement des personnes ressources comporte l'organisation de la «Formation des leaders organisationnels» avec des sessions théorique et pratique; l'OJT à travers la pratique de la gestion d'une structure; l'appui à la gestion d'une structure par des membres de l'ASUFOR ayant l'expérience en la matière.

### 2) Thèmes à maîtriser par des «Leaders techniques» et la méthode du développement des ressources

Les thèmes à maîtriser en tant que «Leader technique» sont les suivants.

#### i) Agriculture

Composant	Thèmes à maîtriser
Connaissances de base en culture	Techniques culturales de base
	Prévention et éradication des insectes nuisibles
	Application des produits phytosanitaires
	Application des engrais
Agriculture durable	Programmation de la culture
	Compost
Culture à l'économie d'eau	Bouteille en plastique
	Paillage
	Brise-vent
	Arrosage hybride

ii) Élevage

Composant	Thèmes à maîtriser
Environnement de l'élevage	Connaissances et méthode d'installation du grillage, Nourriture, Poids
Gestion d'hygiène	Connaissances et méthode de vaccination, Utilisation régulière de vermifuge

iii) Amélioration des conditions de vie

a) Transformation des produits agricoles

Composant	Thèmes à maîtriser	
Dispositions valables pour toutes transformations	Choix du lieu de transformation, Production conformément aux techniques apprises lors des formations, Mesures d'hygiène	
Transformation du lait	hygiène	Vérification de la qualité des matières premières, Stérilisation, Techniques d'emballage, Conservation des produits transformés
	qualité	Concentration adéquate du lait en poudre et l'incorporation du ferment en quantité adéquate, Contrôle de la température lors de la fabrication et de la conservation des produits
Céréales et niébé	hygiène	Contamination par les corps étrangers, Entreposage et gestion des produits
	qualité	Séchage, Manutention des produits avec soin
Fruits et légumes	hygiène	Stérilisation des bouteilles, Utilisation des contenants hermétiques
	qualité	Calcul de la quantité de solution

b) Éducation à l'économie d'eau : Leader technique : enseignant\*

Composant	Thèmes à maîtriser
Compréhension sur l'importance de l'éducation à l'économie d'eau et le contenu des cours (12 thèmes)	Rôle de l'eau / Vie avec l'eau / Ressources en eau / Cycle de l'eau / S'il n'y a pas d'eau... / Gaspillage de l'eau / Utilisation rationnelle de l'eau / Recyclage de l'eau / Conservation de l'eau / Nécessité de l'eau pour l'hygiène de la vie / Eaux usées / Stérilisation de l'eau
Acquisition de la méthode d'enseignement	Travail en groupe
Compréhension des techniques pédagogiques	Préparation du canevas du cours

\* Le rôle du Leader de l'éducation à l'économie d'eau est assuré par des enseignants de l'école primaire, il est attendu d'eux la compréhension sur l'importance de l'économie d'eau et le contenu du cours, la maîtrise de la méthode d'enseignement.

### (3) Mise en œuvre du développement des personnes ressources auprès des leaders

#### **1) Leader organisationnel**

La formation des Leaders organisationnels a été dispensée en direction des leaders de groupement impliqués dans les activités du Projet. La formation a été centrée sur les approches relatives à la gestion efficace de la propre structure, à savoir, les aptitudes d'un leader, les rôles d'un leader, l'animation d'une réunion, etc. (Voir l'Annexe II-21 pour l'aperçu de la formation des Leaders organisationnels.)

Nous avons veillé à offrir à chacun des participants l'opportunité de s'exprimer afin d'éviter le sens unique du formateur aux participants. Par ailleurs, nous avons mis en place la séance dans laquelle les membres de l'ASUFOR parlent de leurs expériences en tant que leader organisationnel. Ce partage d'expériences a permis aux nouveaux leaders de reconnaître des ressources humaines locales.

C'était une nouvelle perspective de savoir que les nouveaux leaders se bénéficient de l'accompagnement constant de l'ASUFOR et des personnes expérimentées à qui ils ont recours si nécessaire. Après la formation, il a été organisé un compte rendu (briefing) entre le Projet et les vulgarisateurs, la discussion a été intégrée dans des manuels pour y apporter une amélioration.

Par ailleurs, la formation a révélé que les vulgarisateurs dans le volet de la production comme l'agriculture ou l'élevage peuvent donner l'initiation aux techniques de production, mais qu'ils n'ont pas de connaissances ou d'expériences dans l'organisation villageoise.

Au Sénégal, il n'existe pas de services techniques au niveau ministère et direction chargé du volet d'organisation. Pour cela il est efficace et efficient que les vulgarisateurs chargés du groupement renforcent la capacité d'organisation villageoise à travers un encadrement quotidien des techniques de production.

#### **2) Leader technique**

Les démarches de la formation des leaders techniques ont été prises dans tous les secteurs. La formation avait d'abord comme objectif de leur faire acquérir une bonne pratique de technique selon le secteur, ensuite de leur faire obtenir une capacité applicable pour transmettre ces techniques aux autres. (Voir l'annexe II-21 pour les détails par secteur).

#### **Organisation d'un concours**

Le Projet a organisé un concours en vue de l'échange d'expériences et d'idées et l'amélioration de connaissance en nutrition et hygiène en janvier 2011. Les objectifs du concours étaient:

- i) Partage d'informations des recettes de niébé en répondant aux besoins intenses des groupements de femmes;
- ii) Détermination et pratique des connaissances sur l'hygiène pour développer à l'avenir des activités en cours; iii) Sensibilisation à l'équilibre alimentaire en tenant compte de trois nutriments (Nutriments calorifiques, Nutriments de constitution, Nutriments de régulation du métabolisme<sup>10</sup>) qui sont une préoccupation au Sénégal.

Par suite de concertations avec l'équipe du Projet, les homologues et la population, un concours s'est organisé sous forme de compétition avec un jeu de questions-réponses pour stimuler l'esprit de compétition entre les différents sites. Trois joueurs représentés par site ont répondu tour à tour aux questions formulées par un formateur du Centre professionnel de femmes. Ensuite, les agents des services techniques ont évalué ces réponses. Les joueurs ont joué pour gagner une meilleure note finale. Les résultats du concours: le nouveau site de Garky Diaw a eu une meilleure note en laissant avec un petit écart le site de Taïba Ndiaye au 2<sup>ème</sup> rang qui dispose riche d'informations. Le site de Bakhaya situé à proximité d'une ville et ayant l'effectif du personnel assez expérimenté était au 3<sup>ème</sup> rang.

Ce concours a permis à l'équipe et homologues du Projet de déterminer le niveau de connaissances sur l'hygiène et la nutrition des villageois et aussi de découvrir des personnes ressources locales ayant des savoirs-faires.

En effet, le concours est une approche participative efficace qui favorise à emmagasiner dans la mémoire les connaissances des villageois faiblement alphabétisés et ayant du mal à réviser les activités et techniques avec des textes écrits. Ce qu'il faut examiner lors de la mise en œuvre du concours, c'est de formuler les programmes de l'évaluation auxquels les populations peuvent participer, ceci permettra de stimuler leurs capacités et motivations.

#### (4) Liste des ressources humaines villageois formées

Les Leaders villageois formés à travers les activités communautaires figurent dans le tableau suivant. Concernant le fondement de jugement sur la formation, référez-vous aux résultats de l'évaluation qui se trouvent dans la partie qui suit :< (5) Résultats de la formation des Leaders villageois >.

---

<sup>10</sup> Nutriments calorifiques : Trois nutriments qui sont sources de l'énergie : protide, glucide, lipide  
Nutriments de constitution se classifient en protéines nécessaires à la constitution de tissus corporels et en matières inorganiques. Ces derniers sont des minéraux, comme calcium, potassium, magnésium, zinc, chlore, fer, etc.  
Nutriments de régulation : Vitamines. Ces nutriments ont des fonctions de réglage pour le bon fonctionnement du métabolisme de base et de l'exercice corporel.

Tableau 4.23 Liste des villageois formés (Leaders techniques)

Volet	Nom	Site	Attribution dans le PDRD
Maison de démonstration : culture, arboriculture, élevage de petits animaux	M. Pape Balla MBOW M. Mamadou DIOP M. Bara DIOP M. Alassane DIA	Taïba Ndiaye Moukh Moukh Ndate Bélakhore Nguith	Gérant de la Maison Gérant de la Maison Gérant de la Maison Gérant de la Maison
Élevage : - Poulet - Poulet, Dinde - Poulet	M. Babacar Fall M. Tamsir Gueye M. Matar Kebe	Fass Tiawane Coki	individuel Leader du groupement Conducteur de forage
Amélioration des conditions de vie - Transformation du lait - Transform. céréalière - Transform. céréalière - Transformation du lait - Transform. céréalière - Transform. céréalière - Transform. /conservation - Gestion - Gestion	Ndoubé SEYE Thioro DIOP Thiane NDIAYE Mame Astou COUNDOUL Bouso NGOM Fatou MBENGUE Fatou NDIAYE TC Awa MBATH G Thiané SAMB G	Moukh Moukh Moukh Moukh Bakhaya Nguith Ndate Bélakhore Ndate Bélakhore Taïba Ndiaye Négué Mbéyène	Leader de groupement Leader de groupement

## (5) Résultats de la formation des Leaders

### 1) Leader organisationnel

#### i) Méthode d'évaluation

Nous avons adopté l'évaluation conjointe en intégrant l'évaluation subjective (par les Leaders) et l'évaluation objective (par des agents techniques). Les agents des services techniques ont évalué les réponses des Leaders organisationnels ayant été formulées aux questions posées par l'enquêteur.

#### ii) Indicateurs de l'évaluation

Parmi ce qui a été transmis aux Leaders organisationnels pendant la formation, nous avons retenu 5 éléments à vérifier portant sur les connaissances à acquérir en tant que Leader et l'application sur le terrain. Par la suite, nous avons déterminé le niveau d'acquisition et d'application des Leaders organisationnels.

Tableau 4.24 Aspects et critères de l'évaluation des leaders organisationnels

Aspects	Question	Réponses attendues
Connaissance : Organisation et fonctionnement	1. Qu'est ce qu'une organisation?	Partager les mêmes valeurs, Poursuivre les mêmes objectifs, Avoir la même vision, Définir ensemble les politiques et stratégies de développement
Connaissance : compréhension sur un Leader organisationnel	2. Quel est le rôle d'un leader communautaire ?	Écouter et concilier les idées des membres, Veiller à l'exécution des décisions du groupe, Approuver toutes les dépenses avant leurs exécutions, Représenter ou faire représenter l'organisation dans toutes les réunions à l'extérieur dont elle est conviée, Rendre compte aux membres des informations et décisions issues de ses réunions, Faciliter la communication entre les membres du groupement
	3. Quelle sont les aptitudes fondamentales d'un leader communautaire ?	Écouter l'avis de chaque membre de l'organisation, Concilier toutes les idées afin d'aboutir à un consensus dans la prise de décisions, Être impartial vis-à-vis de tous les membres de l'organisation, Accepter les critiques (objectives) des membres, Promouvoir la solidarité au sein de l'organisation, Stimuler les membres timides à participer aux débats en posant des questions simples, Régler des tensions entre les membres, Être tolérant et ferme
Pratique : Organisation d'une réunion	4. Organiser-vous régulièrement des réunions ?	Oui régulièrement
Pratique : Tenue d'un cahier de comptabilité	5. Tenir un cahier de comptabilité ?	Oui

(i) Résultat de l'évaluation

Parmi 40 leaders organisationnels en cours de formation sur le terrain, les 27(67,5%) ont atteint au niveau « formé » pour le moment. Selon le résultat, l'indicateur 1.2 du résultat 1 fixé par la PDM\*1 « Plus de 80% des participants seront formés » n'a pas été satisfait.

Tableau 4.25 Résultat de l'évaluation des leaders organisationnels

Aspect	Eléments à confirmer	Taux de réponses correctes
Connaissance	[1] Qu'est ce qu'une organisation ?	70%
	[2] Quel est le rôle d'un leader organisationnel ?	75%
	[3] Quelles sont les aptitudes attendues pour leaders organisationnels ?	57,5%
Pratique	[4] Tenue de réunions périodiques	80%
	[5] Tenue de cahier de comptabilité pour groupement?	92,5%

Dans l'ensemble des réponses, le taux de réponses correctes était élevé pour la pratique, tandis que celui pour la connaissance était bas. C'est ce qui démontre le plus grand problème à résoudre, c'est à dire le fait que les leaders organisationnels n'ont saisi ni la possibilité de l'organisation ni de leur rôles (Voir le page 4 - 5).

Parmi les questions dans « l'Aspect : Connaissances », même si [1] et [2] du taux des réponses correctes n'ont pas atteint au niveau satisfaisant, leurs connaissances semblent s'approfondir petit à petit. Le taux de réponses correctes de [3] restait 57,5%. Ceci peut être expliqué par le manque de connaissances et d'expérience des vulgarisateurs, qui a démuné certainement des habitants l'occasion d'apprendre les aptitudes requises pour les leaders organisationnels. Les leaders, qui ne reconnaissaient pas leur potentiel, commencent à approfondir leurs connaissances à travers la formation et la mise en pratique sur terrain. Le fait que le taux de réponse correcte élevé dans l'aspect pratique montre que ces leaders organisationnels ont quotidiennement l'initiative de la gestion de leurs structures.

Au regard de [4] dans la Pratique, il y avait une réponse ; « nous ne tenons pas de réunion, car nous nous voyons tous les jours » (réponse incorrecte). Cet exemple nous suggère qu'il faut leur expliquer la différence entre se voir et se discuter. Dans [5], trois leaders ont répondu « Nous ne tenons pas de livres comptables », en donnant la raison que tous les trois n'ont pas vu la nécessité puisque leur groupement n'avait pas besoin des fonds. Ceci peut justifier que ceux qui possèdent les fonds tiennent les livres comptables.

## 2) Leader technique

L'évaluation a été faite à la même manière que l'évaluation des leaders organisationnels, à savoir l'enquête menée par les enquêteurs sera vérifiée par les vulgarisateurs afin d'y porter une objectivité plus élevée. Voici les résultats de l'évaluation.

i) Agriculture

a) Éléments de l'évaluation

Pour les éléments techniques de l'évaluation, ils sont divisés en technique de la culture de base et en technique appliquée, et y ont été vérifiés respectivement les expériences en pratique et les expériences en direction. Concernant la technique de l'économie de l'eau, elle a été introduite en principe dans tous les sites comme condition préalable de l'introduction de technique de base. (Voir le tableau 4.26 pour les détails)

Tableau 4.26 Résultats de l'évaluation des leaders d'agriculture

Éléments à évaluer	Capacité de pratique (expérience en pratique)	Expérience en direction
« Technique de base »	(% de Oui)	(% de Oui)
- Préparation du sol	100	100
- Semis	100	100
- Repiquage	100	100
- Arrosage	100	100
- Utilisation d'engrais	100	100
- Récolte	100	100
- Commercialisation	100	100

« Technique appliquée»	(% de Oui)	(% de Oui)
- Établissement d'un plan de culture	100	75
- Lutte contre les ravageurs ou les maladies	75	50
- Opération de compostage	25	25
- Gestion d'informations		
(i) Cahier de comptabilité	100	100
(ii) Note d'infos techniques	50	-
(iii) Journal des activités	100	-

#### b) Résultats de l'évaluation

Pour les 7 questions dans la Technique de base, tous les 4 enquêtés ont répondu qu'ils ont des expériences en pratique et aussi en direction. Ceci nous confirme qu'ils ont dépassé le stade d' « apprendre des techniques fondamentales et les diriger ». Étant donné que cette technique appliquée n'était pas toujours faisable selon les conditions des sites, les réponses seront servies comme données de référence. Toutefois, il n'y avait qu'un seul leader qui avait l'expérience en direction pour la production de fumier.

#### (ii) Élevage

##### a) Éléments de l'évaluation

A l'égard de l'élevage de volailles comme activités majeures du secteur, les éléments de l'évaluation ont été divisés, comme le cas de l'agriculture, en technique de base et en technique appliquée et les expériences des leaders y ont été vérifiées en pratique et en direction respectivement.

Tableau 4.27 Résultats de l'évaluation des leaders techniques d'élevage

Éléments de l'évaluation	Capacité de pratique (Expérience en pratique)	Expérience en direction
« Technique de base »	(% de Oui)	(% de Oui)
- Élaboration d'un plan	100	33
- Construction de poulailler (simple)	66	33
- Composition aliment de base	100	33
- Choix des sujets	100	33
- Prévention des maladies	66	33
- Commercialisation	100	33
« Technique appliquée »	(% de Oui)	(% de Oui)
- alimentation à moindre coût	100	33
- Isolation des poussins	33	33
- Vaccination	66	33
- Gestion d'informations		
(i) Cahier de comptabilité	66	33
(ii) Note d'infos techniques	100	—
(iii) Journal des activités	100	—

## b) Résultats de l'évaluation

Dans l'élevage, la technique avicole de poulet est la plus générale et la plus intéressée par les villageois. Parmi trois leaders faisant l'objet de la présente enquête, il y en a un qui s'occupe aussi de l'agriculture, et il a été constaté que leurs activités sont très animées aussi en dehors de celles comme le leader technique.

D'après les leaders techniques, la perte due aux nuisibles étant importante, l'amélioration de la technique des leaders est à attendre pour combattre ce problème.

### (iii) Amélioration des conditions de vie

#### a) Éléments de l'enquête :

Les éléments à connaître au minimum pour les leaders techniques sont d'abord, i) le processus de la production de chaque transformation. Cependant pour que les produits soient convenables à la mise en vente, ii) la connaissance et la mise en pratique sur le contrôle de l'hygiène et de l'emballage est nécessaire. En outre, vu que iii) la transmission des acquis à d'autres villageois, iv) l'exploitation des marchés sont aussi importants, il est programmé de procéder à une enquête sur les 5 éléments sous mentionnés.

Tableau 4.28 Résultat de l'évaluation des leaders techniques en amélioration des conditions de vie

Questions	(% de Oui)	
	Pratique	Direction
1. Pouvez-vous maîtriser tout le processus de transformation ?	100	100
2. Le contrôle de l'hygiène est t-il suffisamment prise en compte?	100	100
3. Faites-vous bien l'emballage des produits ?	100	100
4. Conservez-vous correctement les produits ?	85,7	85,7
5. Avez-vous essayé de trouver des marchés ?	85,7	85,7

#### b) Résultat de l'évaluation

Étant donné que les leaders techniques de transformation des produits sont aussi responsables de technique dans leur groupement, les questions pour l'expérience en pratique et pour celle en direction ont un sens synonyme. Le résultat d'évaluation a indiqué aussi cette tendance.

Parmi les questions de 1 à 4 relatives à la technique, les 2 et 4 qui concernent la haute technique sont les plus importantes pour transformation des produits. Exceptée la réponse d'un leader « nous ne pouvons pas conserver les produits », nous avons évalué qu'ils procèdent adéquatement à l'emballage et au contrôle hygiénique, qui sont des techniques relativement élevées. L'exploitation des marchés n'est pas obligatoirement nécessaire s'il s'agit de la consommation domestique, ce point peut se servir seulement comme un élément de référence.

## (6) Problèmes restants à résoudre

### 1) Leader organisationnel

Ce qui est important c'est que les services administratifs aident au processus des leaders où la compréhension de la connaissance superficielle s'évolue vers une sensation réelle amenée par l'expérience. Pour ce processus qui demande du temps avant de prouver leur évolution, les efforts persévérants seront requis.

### 2) Leader technique

La formation des leaders techniques est doucement en progrès, pourtant les règlements pour mettre en valeur de ce genre des leaders formés ne sont pas encore établis. A cet effet, il faut que les services administratifs lancent une action et qu'ils établissent un système pour maintenir leur motivation. Nous pouvons citer des exemples; une proposition des activités qui permettent aux leaders de gagner leur profit telles que la fixation des commissions sur la vaccination et sur l'épandage d'insecticide, ou bien l'établissement des conditions de paiement comme rémunération au cas de leur visite en direction dans d'autres sites. D'autant plus que le taux de rétention au travail chez les hommes est faible, et donc pour éviter la fuite des techniques il est souhaitable qu'un tel système sera mis en place.

Voici les problèmes relatifs aux techniques (transfert) par domaine soulevés dans la suite de l'enquête.

#### (i) Agriculture

La production du fumier est stable et, l'effet de l'économie de l'eau se fait sentir. Mais d'abord, c'est un travail pénible surtout pour les femmes qui exercent principalement ces activités. De ce fait, pour la fertilisation en général, les engrais composés des matières « organiques et chimiques » sont favorables. Il est nécessaire d'encourager encore la vulgarisation du fumier.

#### (ii) Élevage

L'élevage des volailles pourra se faire par nombreuses manières selon les objectifs finaux et les conditions d'élevage. Dans les démarches du PDRD, il a été supposé un niveau technique à atteindre où les produits, notamment ceux excédants de l'autoconsommation seront mis en vente. Il est attendu que les techniques requises pour les différents objectifs de la consommation et de la vente soient offertes étape par étape.

#### (iii) Amélioration des conditions de vie

Tous les leaders techniques ont appris un ensemble des techniques de la transformation, mais ils doivent dorénavant aborder des problèmes sur le contrôle de l'hygiène et de la qualité.

Pour ce faire, il faut commencer par améliorer des vieilles habitudes dans certains cas, sinon prendre des mesures à long terme et intensifs pour y accorder une direction constante. En cas de vente en dehors de chaque village, les produits devront être satisfaits aux certaines normes hygiéniques et être enregistrés.

Si la population cherche à atteindre une amélioration des revenus dans son avenir, il faut collecter d'informations et exploiter activement des débouchés dans le marché sous la direction des leaders techniques.

Les femmes étant très occupées du ménage et d'autres activités de la production, et elles arrivent à une période impossible de poursuivre leurs activités comme accouchement. Pour cette raison, il est souhaitable de former des sous-leaders pour éviter l'absence d'un leader et pour assurer leurs activités stables.

#### **4.5.3 Constitution et gestion du Comité de Développement Communautaire**

Le PDRD a proposé la création d'une structure chargée de la mise en pratique du développement communautaire locale en collaboration étroite avec le bureau de l'ASUFOR, ceci a été concrétisé par la mise en place et la gestion du «Comité de développement communautaire» (ci-après dénommer CDC) ayant pour mission le renforcement des capacités de la population.

##### **(1) Nécessité de la mise en place du CDC**

Pour promouvoir le développement communautaire à travers l'utilisation de l'eau des ouvrages hydrauliques, il est nécessaire de collaborer avec l'ASUFOR en charge de la gestion. Cependant, l'ASUFOR a pour rôle important de gérer et d'entretenir les ouvrages hydrauliques. S'il prenne le temps et les efforts d'exercer des activités du développement communautaire, ceci risque de l'empêcher de continuer ses propres services. De ce fait, le PDRD a proposé la mise en place du « CDC » qui favorise le développement communautaire tout en mettant en valeur les capacités de l'organisation et de la gestion que l'ASUFOR a assimilée.

##### **(2) Mise sur pied du CDC**

Suite aux discussions avec la DRH de Louga et la DRDR sur la mise en place du CDC qui ont confirmé le rôle du CDC comme deux éléments suivant : « promouvoir et gérer l'utilisation rationnelle de l'eau dans le déroulement du développement communautaire » et « gérer et promouvoir des programmes communautaires menés par les groupements », la mise en œuvre a été avancée. Pour commencer, « le Manuel de la création / version provisoire » a été élaboré en faisant référence aux expériences acquises de la DRH lors de la création de l'ASUFOR. Dans le processus de la création, il y avait deux séances de l'assemblée des villageois, une formation de

trois jours destinée aux membres du Comité et une enquête sur les activités communautaires.

En fixant le premier site à Ndate Bélakhore, la mise en œuvre du comité s'est faite conformément à la version provisoire du Manuel. Depuis lors, en suivant aux mêmes démarches, la création du CDC a été réalisée aux 4 sites parmi les 6 sites. Il faut noter qu'à Taïba Ndiaye, un des sites non réalisés du CDC, les villageois ont montré leur intention indiquant que l'ASUFOR poursuivra à assumer les rôles du CDC comme par le passé, tandis qu'à Mbéyène Négué, ce site a passé le moment difficile où la panne des ouvrages hydrauliques a entravé la tenue des concertations sur la création du CDC.

Dans la mise en place du CDC pour les 4 sites, le processus a été abouti avec la tâche répétitive à soulever des problèmes et leçons puis à transmettre d'informations. Le résultat a été intégré dans les Fiches techniques comme « Manuel de la mise en œuvre du CDC ».

### (3) Activités du CDC

L'état des lieux des activités après la création du CDC à chaque site se résume dans le tableau suivant.

Tableau 4.29 État des activités des CDC

Site	Date de création	Composition	Activités menées
Taïba Ndiaye	pas installé	La concertation avec la population a eu lieu sur la création du CDC. L'ASUFOR a affirmé pouvoir jouer le rôle prévu du CDC, il n'est pas nécessaire de mettre en place une nouvelle structure. Le CDC n'est pas mis en place.	
Moukh Moukh	Juillet 2009	ASUFOR : 2 Groupement : 2	Les fonctions de coordination de l'ASUFOR ont des effets, le CDC n'est pas dynamisé.
Mbéyène Négué	pas installé	La création du CDC n'est pas à l'ordre du jour à cause de la panne du forage	
Ndate Bélakhor	Aout 2008	ASUFOR : 2 Groupement : 3	Participation à la gestion du champ collectif, Mise en œuvre de la culture maraîchère au champ collectif, Gestion financière, Organisation de visite d'échange aux sites pilotes du Projet
Bakhaya	Février 2009	ASUFOR : 2 GPF : 1 Population : 1	Réunion régulière, Tenue d'un cahier de comptabilité
Nguith	Juin 2009	ASUFOR : 2 Groupement : 3	Action au non paiement de facture d'eau au champ de légumes

#### (4) Problèmes tirés de la mise en œuvre des activités

Les activités des CDC ont commencé à diversifier selon la situation des sites, mais dans l'ensemble, le Projet a eu l'impression d'un manque de dynamisme du CDC. Dans ce contexte le Projet a fait l'état des lieux des CDC pour recenser des problèmes. Voici les résultats tirés de l'analyse.

- La population ne connaît pas le CDC
- Les personnes impliquées dans le processus de mise en place du CDC sont composées presque exclusivement par des membres de l'ASUFOR
- Les membres du CDC ne comprennent pas leurs rôles
- L'environnement n'est pas prêt pour ce chargement de rôle (pas d'activités)
- Il n'y a aucune source de financement pour alimenter le fonds (sauf pour Ndate Bélakhore).

Parmi les problèmes soulevés, il y a ceux provenant de l'intérieur de CDC et ceux dus aux facteurs extérieurs. Cependant, ce qui est le plus préoccupant, c'est la connaissance faible de la population, le manque des capacités des membres du CDC et l'absence de fonds propres.<sup>11</sup>

#### (5) Prise de conscience de la population

En ce qui concerne la prise de conscience de la part des membres et de la population, elle a été vérifiée avec les interviews collectives à l'aide d'un questionnaire (Voir l'Annexe II-21 pour les détails). Sauf à Moukh Moukh, où l'enquête n'a pas été réalisée en raison des problèmes religieux. Le CDC de ce site est actuellement en voie de reconstruction.

Le résultat de l'enquête a montré que les rôles attendus pour le CDC sont de ; « Sensibilisation sur l'économie de l'eau et la gestion de l'eau » et « Coordination des activités et résolution des problèmes entre les groupements ». Pour ce faire, il a confirmé qu'il faut dynamiser le CDC, et que dans ce cas, les mesures propices sont ; « promotion drastique à la population, octroi du statut de l'organisation et amélioration des conditions pour le bon déroulement des activités » et « paiement des différentes frais et indemnités nécessaires ».

Pour les problèmes à aborder dans l'état actuel, les éléments suivants ont été soulevés; « absence de source de financement », « manque de prise de conscience de la population » et « manque de connaissance et d'expériences ». Bien que les membres se sont persuadés que le CDC est une organisation bénévole et locale, ils commencent à perdre leur motivation par la suite des circonstances telles qu'ils ont subi ; sans transport, fatigues physiques, pression par le temps, sans avoir admis par les villageois, etc.

---

<sup>11</sup> Le CDC de Ndate Bélakhore gardant une partie des revenus en réserve comme fonds d'activités, procède à la culture des légumes dans leur champ collectif. De plus, les groupements qui exercent leurs activités dans le champ collectifs mettent une partie de leurs revenus en dépôt au CDC, et gèrent les fonds. C'est pour cette raison que ce site ne concerne pas « Il n'y a aucune source de financement pour alimenter le fonds ».

## (6) Discussion sur la pertinence de la création du CDC

Comme mentionné dans la partie précédente, la création du CDC a été proposée par le projet après l'étude de la situation sur le terrain. Ce n'était pas un besoin exprimé par les populations. Pour cela, parallèlement à la mise en place à l'essai du CDC, le Projet a répété des discussions avec ses structures homologues sur la pertinence de la création du Comité de développement communautaire. Les idées partagées avec les structures homologues se résument dans l'encadré ci-dessous.

- Il ne sera pas demandé à l'ASUFOR de consacrer beaucoup de temps pour la gestion de l'excédent d'eau, en conséquence la définition et la méthode de gestion d'excédent d'eau vont se concrétiser au fil de la mise en œuvre du Projet.
- Il faut disposer de temps et d'énergie pour la création et fonctionnement d'une nouvelle structure
- La DRDR du ministère de l'agriculture est chargée du rôle principal en tant que structure homologue du Projet, dotée d'un instrument de structuration intersectorielle comme CDC. Est-ce que ce régime est rationnel et raisonnable ?
- Les ASUFOR et les membres de CDC se sont prononcés sur l'importance du Comité. Il arrive souvent que, face à un problème, les villageois aient recours au CDC pour trouver une solution. Mais le plus important, c'est de résoudre des problèmes par les membres eux-mêmes. Il se trouve que les populations n'ont pas compris le rôle du CDC.

Les discussions avec des personnes concernées ont été menées à partager des points de vue suivants.

- Au site de Nguith, des périmètres maraîchers avec l'utilisation de l'eau du forage se sont multipliés. Mais les gens pratiquent la culture sans payer leur facture d'eau, la redevance d'eau n'est pas recouvrée. L'utilisation de l'eau n'est pas rationnelle. Dans les sites à grande échelle comme le site de Nguith, la création du CDC s'avère nécessaire car il est impératif d'améliorer la situation en impliquant massivement la population, non seulement l'ASUFOR.
- Par contre, pour les autres sites où des activités communautaires à petite échelle sont menées avec l'excédent d'eau, la tâche chargée par l'ASUFOR n'est pas excessive moins que l'appréhension initiale. Il est possible que l'ASUFOR assure la prise en charge du rôle du CDC.

## (7) Synthèse des activités de la mise en place du CDC

Suite aux activités et aux résultats des enquêtes menées jusqu'à présent, il a été démontré que les deux fonctions essentielles comme ci-dessous sont attendues pour accomplir le développement communautaire dans les sites (des groupements villageois),

- (i) Promotion et gestion organisées pour le programme des activités communautaires
- (ii) Promotion de l'utilisation rationnelle de l'eau pour le développement communautaire

Quant aux villageois, ils se sont rendus bien compte de ces fonctions grâce aux travaux pratiques.

Pour assumer ces fonctions, le PEPTAC a précédemment suggéré le potentiel organisationnel de l'ASUFOR, tandis que le PDRD a proposé une nouvelle forme d'organisation ; « le CDC ». En effet, il n'est pas nécessaire de mettre en place une organisation à prendre en charge ces fonctions, mais ce qui est important c'est de s'assurer que ces fonctions puissent être maintenues et fermement opérationnelles quelque soit l'organisation qui les portera.

## **4.6 Implication de la population**

### **4.6.1 Implication de la population et utilisation des ressources humaines locales**

#### (1) Valorisation des ressources humaines locales

##### **1) Collaboration avec les personnes influentes locales**

Au sein des villages, les personnes influentes sont les chefs de villages et les personnes âgées, etc. Ils sont des personnes de confiance et jouent un rôle directif dans les villages. Leur aval est indispensable pour la mise en place de tout projet. Ainsi l'équipe du PDRD s'est rendue dans le village à chaque occasion pour les saluer, les informer de l'état d'avancement des activités et, quelque fois, leur demander un conseil.

Le site de Mbéyène Négué est constitué de deux villages qui sont séparés de trois (3) km : le village de Mbéyène et le village de Négué. Les chefs de ces deux villages ont assisté à l'ouverture et à la clôture de la formation des Leaders organisationnels. Depuis cette rencontre, ces deux chefs de villages ont établi la solidarité en vue d'organiser la formation.

##### **2) Appui aux activités par des enseignants d'école et des anciens fonctionnaires**

Des enseignants et des anciens fonctionnaires dotés de hautes compétences en lecture-écriture ont participé et donné l'appui aux groupes analphabètes. Ils ont rendu un grand service à la gestion d'informations, à savoir la tenue d'un registre.

En outre, les conseils techniques des praticiens agricoles et les savoirs-faires des habitants relatifs à l'économie d'eau étaient précieux.

#### (2) Valorisation des structures de la population

##### **1) ASUFOR**

L'ASUFOR (Association des Usagers de Forage) assure la gestion durable des ouvrages

hydrauliques ruraux en s'appuyant sur la participation villageoise. Elle est caractérisée par «la tarification au volume, la transparence dans le partage de l'information, la participation des villageois». Tous les sites ciblés du PDRD sont dotés d'une ASUFOR dont la gestion fonctionne bien.

Comme nous avons évoqué <la forte dépendance de la vie des populations du forage> dans le Chapitre 3, l'ASUFOR chargée de la gestion et de la maintenance joue un rôle très important dans le développement rural au niveau de la région de Louga. Notamment, le modèle PDRD est basé sur l'utilisation rationnelle de l'excédent d'eau du forage, à cet égard, la présence et l'implication de l'ASUFOR dans la planification et la mise en œuvre du développement communautaire est indispensable.

Nous avons déterminé les rôles de l'ASUFOR dans le cadre du PDRD comme ci-dessous, et débuté les activités communautaires.

- L'ASUFOR est la 1<sup>ère</sup> association avec laquelle le Projet prend contact lors du démarrage des activités de développement communautaire.
- L'ASUFOR n'est pas l'acteur principal du développement communautaire. Cependant, elle est une structure modèle dont les fonctions et les expériences doivent être partagées avec la population (la gestion de structure à travers la maintenance des ouvrages hydrauliques, la gestion financière et la comptabilité, la promotion de la participation de femmes, l'accès aux informations de la population et la transparence dans leur traitement, l'établissement des liens avec les services techniques et administratifs, etc.).
- Concernant l'utilisation de l'eau des ouvrages hydrauliques dans les activités de développement communautaire, l'ASUFOR joue un rôle de supervision sur la répartition de l'excédent d'eau et le respect du règlement relatif à l'utilisation de cette eau.

## **2) GPF (Groupement de Promotion Féminine)**

Il existe de nombreux Groupement de Promotion Féminine (GPF) dans les villages ciblés, auxquels la plupart de femmes appartiennent. Un GPF se divise en plusieurs sous-groupes selon les liens régionaux, les liens du sang et l'objectif à atteindre, chacun des sous-groupes exerce les activités dans les tontines, l'amélioration des revenus, le bénévolat.

Dans la mise en œuvre du développement communautaire, les GPF peuvent accorder l'appui efficace aux activités communautaires en mettant à profit les fonctions, les capacités et des expériences en matière de l'organisation, le développement des personnes ressources et la conservation du système traditionnel. Etant donné que les structures des GPF seront poursuivies à long terme, les activités du PDRD seront capitalisées et développées en tant que techniques transférées aux GPF.

D'autre part, les femmes adhérees aux GPF sont attendues d'assurer le rôle du leader candidat de l'organisation visant l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble du village. Il en déduit que leur influence ne se limite pas au sein de leur groupement et que les femmes non adhérees aux GPF subissent une influence par les actions menées par les femmes adhérees.

### **3) GIE (Groupement d'intérêt économique)**

Il s'agit des groupements menant des activités à but lucratifs. Le GPF est aussi une organisation qui mène des activités, mais celles à but lucratif sont restreintes. À l'opposé, le GIE est créé pour mener les activités à but lucratif. Il n'y a pas beaucoup de restriction lors de la fondation du GIE. Le GIE se compose de 2 adultes ou plus, il suffit d'enregistrer auprès de l'autorité compétente. Lorsque le GIE génère les bénéfices, celles-ci font l'objet de la fiscalité, toutefois ce GIE a l'avantage de l'application de mesures fiscales de faveur. Certains groupements féminins (GPF) sont enregistrés et travaillent comme GIE après la stabilité de la gestion et des bénéfices. A l'opposé, les hommes et les jeunes n'ont pas d'association de base comme GPF. Pour cela, ils ont tendance à créer une structure GIE.

L'enregistrement du groupement féminin à GIE est rapide, si le groupement est GPF. Quand le groupement commence à générer les profits, il est souhaitable d'enregistrer comme GIE.

### **(3) Problèmes restants à résoudre**

Les organisations villageoises telles que l'ASUFOR et le GPF subissent parfois une grande influence d'ordre religieux et politique selon le contexte social dans lequel elles sont impliquées (Voir le détail dans l'encadré 1). Souvent, un mot du chef religieux suffit pour gérer toutes les questions simples ou complexes, à savoir, la mobilisation de la population lors de l'élection, jusqu'à l'arrêt de toutes les activités impliquant l'ensemble de la communauté. Le Projet doit veiller à assurer la pérennisation des activités à l'initiative des populations, tout en évitant de s'impliquer directement dans ce genre de l'enjeu spécifique de la localité. Face à la pression extérieure, il semble efficace d'établir des règlements intérieurs qui régissent des groupements respectifs. A cet égard, il est nécessaire d'étudier l'application du règlement intérieur du CDC à chaque groupement d'activités comme modèle.

A la lumière de la leçon du site de Moukh Moukh mentionnée dans l'encadré ci-dessous, il serait efficace d'informer d'autres populations, en particulier, les personnes influentes du village l'état d'avancement des activités du Projet au respect du rôle de chacun dans la société qui garantit un meilleur partage des rôles et des responsabilités liées à la conservation des aires communautaires entre toutes les parties prenantes.

### **Encadré 1 Nécessité de la prise en compte relative à l'aspect socio culturel en milieu rural**

Le Président de l'ASUFOR de Moukh Moukh a été soudainement muté par une partie de la population. Les raisons en sont multiples, dont l'une est la concentration des attributions du Projet au Président de l'ASUFOR. Avec la jalousie, les soupçons sur l'argent, la méfiance, le Président a été muté, l'ASUFOR a été amenée à la dissolution.

Jusqu'à ce jour, l'acte de mauvaise foi n'est pas investigué dans la gestion. Mais, déjà une nouvelle ASUFOR est constituée.

A force d'accorder la priorité à l'efficacité et à l'avancement des activités, le Projet utilise toujours les mêmes personnes compétentes au détriment de la formation pour la majorité de la population. Il manque d'impartialité et de transparence.

Dans le cas de Moukh Moukh, la concentration de rôles sur une personne a engendré la jalousie. L'insuffisance de l'accès aux informations sur les activités a suscité les soupçons sur l'argent. En conséquence, nous avons perdu une personne compétente.

En milieu rural, la prise en compte de l'aspect socio culturel apparaît comme très importante, ceci est une grande leçon pour l'activité future.

## **4.6.2 Implication de la population de base**

### **(1) Contenu de l'initiation**

Les initiations des populations aux techniques de développement communautaire sont constituées de deux parties : la première est effectuée par un Leader des villageois; l'autre par un agent du service technique. Le Leader villageois transfère aux populations les techniques et les informations fournies par le service technique. A travers l'encadrement technique à d'autres populations, le Leader peut renforcer ses techniques. Par ailleurs, l'initiation technique sert aussi à établir les liens avec d'autres collègues. Il est attendu d'eux des nouvelles techniques et des inventions adaptées aux spécificités locales, ceci permet d'augmenter la possibilité de pérennisation des activités.

L'initiation technique de chaque volet en direction des populations de base est la suivante (Voir l'Annexe II-19 pour l'aperçu de la formation).

#### **1) Agriculture**

Dans le champ collectif (champ d'école), la Maison de démonstration et le jardin potager installés à Moukh Moukh et à Ndate Bélakhore, il a été procédé à l'initiation technique sur le maraîchage, la fabrication du fumier, l'économie d'eau par les experts du Projet, les homologues et les vulgarisateurs en direction des Leaders techniques, des groupement féminins et de certains populations désirant les techniques. Les formations ont été effectuées par l'OJT, à travers la pratique de techniques en fonction de la croissance de légumes, au moment propice de la culture.

En ce qui concerne le jardin potager, le coût d'intrants initiaux est bas (2,000~3,000 FCFA),

le coût de roulement est réduit par l'utilisation des eaux usées du ménage. Nous avons introduit le jardin potager dans tous les sites, ayant comme cible les groupements féminins (GPF).

## **2) Elevage**

Au jardin de la maison d'un membre du groupement de l'élevage des petits animaux, il a été procédé à l'initiation technique en matière de l'aviculture, la cuniculture, la préparation de nourriture, les mesures préventives des maladies par les experts du Projet, les homologues et les vulgarisateurs en direction des Leaders techniques. Le Projet a impliqué la population intéressée des villages voisins dans les activités du Projet.

## **3) Amélioration des conditions de vie**

Il arrive que les activités de transformation des produits agricoles et d'élevage au niveau du village ne soient pas très bien développées en raison du manque d'expériences du Leader technique. Il faut quelqu'un puisse l'aider. Dans le Projet, non seulement les Leaders des villageois, mais aussi les membres de groupements féminins ont participé à la formation sur la transformation des produits.

Un membre de chaque groupement participe tour à tour aux activités de transformation des céréales. Des membres formés initient les techniques par l'OJT à d'autres membres qui n'ont pas participé à la formation. Dans un tel cas, le Leader technique joue un rôle central ou directif des activités.

### **(2) Problèmes restants à résoudre**

Dans certaines activités, la diffusion de techniques à d'autres populations entraîne l'émergence des concurrents, ceci donne parfois de bons résultats, comme l'amélioration des qualités des produits, la possibilité de vente collective. En revanche, le nombre accru de producteurs provoque l'excès de l'offre et l'effondrement du cours des produits.

Dans la transformation du lait ou des céréales, tous les membres du groupement ne peuvent pas participer aux activités, quelques membres seulement participent à la transformation. Si les participants sont nombreux, le contrôle de qualité est difficile, car l'aliment est fragile. En ce qui concerne les bénéfices, une partie alimente la caisse du groupement. Par conséquent, tous les membres touchent les bénéfices indirects. Mais, il est préférable de bénéficier directement un plus grand nombre de personnes et de leur fournir les connaissances et expériences servant à l'amélioration des conditions de vie. Pour cela, il est nécessaire de proposer des activités susceptibles d'aider les personnes vulnérables et de veiller à l'impartialité et à la transparence dans le choix des participants aux activités.

## **Chapitre 5 Démarches à suivre pour renforcer le système de vulgarisation du modèle PDRD**

La vulgarisation du modèle PDRD menée par le Projet comprend trois éléments suivants ;

- i) «la vulgarisation» dans / dehors de la Région de Louga conduite par les services administratifs,
- ii) «la vulgarisation» à travers l'appui technique et à la gestion d'activités destiné aux villageois sur le terrain par les vulgarisateurs,
- iii) «la vulgarisation» des techniques et connaissances entre les villageois.

L'élément i) se réfère à la vulgarisation du modèle PDRD à d'autres régions fondée sur l'orientation et l'approche définies dans le Guide et les Fiches techniques par suite de l'adoption du modèle PDRD comme programme de développement par des services administratifs et des institutions connexes. <La vulgarisation> dans ce cas signifie la mise en œuvre du modèle et le développement des résultats obtenus à des nouveaux sites par des services administratifs, des bailleurs et OCB (Organisation Communautaire de Base), etc.

D'un autre côté, les éléments ii) et iii) se réfèrent à la vulgarisation technique sur le terrain. Il s'agit d'un encadrement technique et de l'approche de gestion d'activités en direction de la population par des vulgarisateurs et la diffusion technique et d'approches par la population. Les activités menées dans cette phase sont placées à l'étape de l'exécution du modèle PDRD. Les activités communautaires sont déployées en utilisant le Guide et les Fiches techniques aux sites choisis.

La première partie du présent chapitre est consacrée à la description relative au renforcement de ces trois éléments de vulgarisation et à l'orientation de promotion de ces derniers. La seconde partie présente «des démarches du développement et de la vulgarisation généraux du modèle PDRD» qui se concrétisent par la budgétisation et la promotion du Projet, et enfin « l'impact des activités du PDRD».

### **5.1 Etablissement d'un système de vulgarisation du modèle PDRD mené par les services administratifs**

#### **5.1.1 Orientation**

##### **(1) Principes pour la vulgarisation du modèle**

Conformément au compte rendu des discussions (R/D) convenu entre la JICA et le Ministère de l'Agriculture, la DRDR a été désignée comme principal organisme d'exécution des activités PDRD dans la Région de Louga. En vue de mettre en application le modèle PDRD dans la région de Louga après la fin du Projet, il faut dorénavant établir un système PDRD

mieux adapté à la situation actuelle de la Région de Louga. Le modèle PDRD est conçu pour le développement rural au niveau régional et la vulgarisation conduite à l'initiative des structures concernées régionales. L'agriculture est un volet de première importance du modèle PDRD en concordant avec des volets de l'élevage et de l'amélioration du cadre de vie comme domaines prioritaires. Il sera donc souhaitable que toutes les directions régionales et les structures concernés de chaque ministère soient impliqués sur le même pied dans la vulgarisation du modèle.

Avec sa vision macroscopique sur des services régionaux, il nous semble pertinent que le Conseil régional ou, l'ARD (Agence Régionale de Développement) administre l'ensemble de structures concernées.

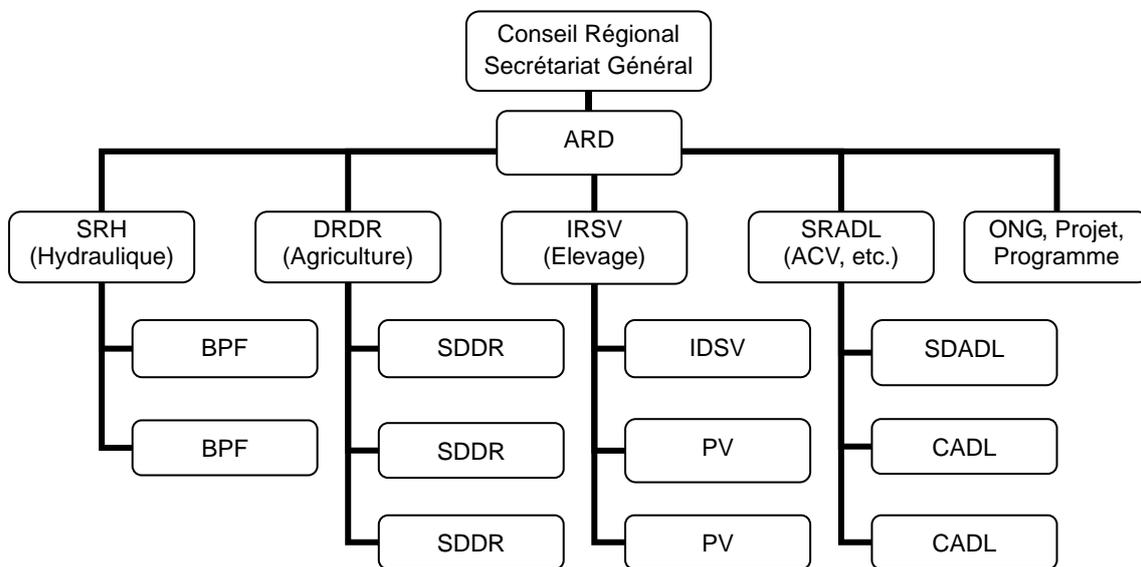


Fig. 5.1 Proposition du système de vulgarisation du modèle PDRD après la fin du projet

## (2) Gouvernance (au niveau régional)

Le PDRD supposait que le gouvernement régional (y compris le Conseil régional et l'ARD) prenne la place du futur organisme responsable pour la vulgarisation du modèle PDRD. De ce fait, le comité d'exécution et les séminaires du Projet à Louga ont été organisés sous la direction du gouverneur régional adjoint (chargé de développement). Par ailleurs, en ce qui concerne la communication d'informations et la promotion auprès des groupements impliqués, il a été programmé pour qu'elles soient faites toujours à partir du gouvernement régional. Quant à l'ARD, en comptant sur lui d'assumer un rôle pour gérer et coordonner le modèle PDRD, nous l'avons incité de participer aux activités du Projet.

## (3) Organismes régionaux de chaque ministère tels que la DRDR, etc.

Quant aux bureaux régionaux de différents ministères et aux organisations subordonnées

notamment la DRDR, ils jouaient un rôle central pour établir le modèle PDRD. Il est souhaitable qu'ils deviennent acteur clé pour le développement de vulgarisation du modèle PDRD. Pour ce faire, il est important de renforcer la collaboration entre les différents ministères et l'échange d'informations à l'intérieur de chaque ministère au niveau des régions, départements et arrondissements.

#### (4) D'autres bailleurs de fonds et ONG

Pour stimuler la compréhension du modèle PDRD, les autres bailleurs et ONG ont été sollicités de visiter les sites cibles du Projet et de se joindre aux activités. Les activités se sont déroulées dans la perspective où chaque organisme essaie de développer de ce modèle non seulement dans d'autres régions sénégalaises mais aussi dans les pays voisins.

### **5.1.2 Etablissement d'un système de vulgarisation**

#### (1) Démarches à suivre pour établir un système

Le système nécessaire pour la vulgarisation du modèle PDRD est actuellement à l'examen au sein du Conseil régional, mais ceci n'était pas programmé lors de démarrage du Projet. Car au commencement, n'ayant pas une vision déterminée pour le système de vulgarisation du modèle, le Projet s'est avancé avec trois étapes ci-dessous pour bâtir ou renforcer des liens avec les différents organismes attendus d'être impliqués aux activités de vulgarisation du modèle.

Etape 1 : Détermination des principales institutions de collaboration et la première rencontre. En les invitant aux réunions et séminaires organisés par le Projet, nous avons expliqué avec précision l'orientation et les produits visés par le PDRD pour faciliter la meilleure compréhension du Projet.

Etape 2 : Promotion de la participation aux activités menées par le PDRD. A travers l'implication des structures concernées à la visite d'observation des sites et à l'élaboration des produits livrables du Projet, nous avons tenté de renforcer leur conscience à la participation au PDRD.

Etape 3 : Promotion de la vulgarisation des produits du PDRD. Le Projet a visé que les produits du Projet, à savoir, le Guide, les Fiches techniques, etc soient reconnus par des structures concernées du Sénégal et qu'ils soient pleinement exploités.

#### (2) Vulgarisation du modèle au sein du Conseil régional de Louga

Les moyens de collaboration avec le Conseil régional de Louga sont examinés depuis l'année dernière en vue d'obtenir le budget régional pour le développement afin de réaliser la vulgarisation du modèle PDRD sous l'initiative de la partie sénégalaise. Ainsi, le Protocole proposé par la partie sénégalaise servant de base pour la coopération est préparé et signé le 2 juillet dernier entre l'expert du projet et le Secrétaire général du Conseil régional.

Etant stipulé dans ce Protocole que le projet apporte son appui technique dans le domaine du développement communautaire et que le Conseil régional assure le budget et la collaboration avec les organismes compétents, la base de la collaboration entre le projet et le Conseil régional est fondée grâce à la signature de ce Protocole par les deux parties.

Ainsi, la discussion avec le Conseil régional sur le développement de la vulgarisation du modèle PDRD, les modes concrets d'acquisition et d'utilisation du budget de la région, la collaboration avec les autres organismes ou la structure de mise en œuvre a été commencée. Depuis lors, en impliquant d'autres organismes, nous avons effectués jusqu'à présent les actions suivantes.

A présent, la création du dispositif de vulgarisation du modèle est conduite à l'initiative du Conseil régional, en phase de conception et planification globale. A l'avenir, en phase d'exécution, cette initiative sera progressivement transférée à un organisme plus opérationnel (par exemple, l'ARD) avec l'avancement des activités sur le terrain.

- ◆ 1<sup>er</sup> réunion : le 15 novembre 2010  
Participants : Secrétariat du Conseil régional, ARD, DRDR, Direction de développement rural, PDRD  
Sujet : Etablissement d'un calendrier pour la mise en œuvre de la vulgarisation du modèle, méthodologie de la sélection de sites cibles
- ◆ 2<sup>ème</sup> réunion : le 30 novembre  
Participants : Secrétariat du Conseil régional, ARD, DRDR, Direction de développement rural, Centre de gestion et maintenance (Louga, Linguère), ANCAR, SOS Sahel, PDRD  
Sujet : Méthode pour sélectionner des sites cibles et Sélection, Révision du calendrier de travail
- ◆ Etude pour sélectionner un site dans la Région de Linguère : le 7 décembre  
Membres de l'étude : (Louga) Conseil régional, DRDR, ANCAR, SOS Sahel, PDRD (Linguère) BPF, SDDR et CADL  
Résultat : Après avoir confirmé l'état actuel de trois sites candidats, Guenene a été sélectionné. (situé à 2km de Linguère)

### (3) Organisation des concertations sur la vulgarisation du modèle PDRD

Comme précité, la création du «cadre de concertations» sur la vulgarisation du modèle est en cours sous la direction du Conseil régional. Ce cadre de discussion vise que les questions sur le développement rural sont évoquées et discutées par des participants et que les participants doivent formuler des mesures d'amélioration et les soumettre aux autorités compétentes régionales. Il cherche à susciter l'intérêt des personnes concernées à la particularité du système : l'ordre du jour est emmené par des participants, des produits sont présentés à la sortie d'une discussion.

Parallèlement la mise en place du « Comité de pilotage » en vue la vulgarisation du modèle

est actuellement en cours à l'initiative du Conseil régional. Les fonctions spécifiques, membres constitutifs et la date de commencement seront déterminés après concertation vers février 2011. Ce Comité de pilotage a une fonction de contrôle d'activités sous différents angles, avec la participation des acteurs du développement rural des domaines divers.

Au cours des discussions menées jusqu'à présent, les membres principales du <cadre de concertation> cumulent en grande partie les membres du <Comité de pilotage>. Dans l'avenir, il est possible d'unifier ces deux cadres de discussion ou de placer un cadre comme sous-comité de ce dernier.

#### (4) Valorisation et actualisation de la liste des ressources humaines

Nous souhaitons que le personnel des services administratifs et des villageois déploie leurs compétences renforcées par le Projet comme acteur central pour la vulgarisation du modèle PDRD. A cet effet, la liste du personnel formé avec indication technique de chaque individu a été établie comme références des ressources humaines et annexée aux Fiches techniques.

Lors du comité d'exécution du Projet, il nous a présenté, en dehors du personnel répertorié, des ressources humaines qualifiées en technique. Il a été confirmé que le nombre de personnes ressources des services techniques sera ajoutées en fonction de l'utilisation de la liste. Etant donné que chaque agent de services technique a déjà maîtrisé des techniques de base de volet divers, il est possible d'augmenter l'effectif de personnes ressources requises par le Projet en leur dispensant la formation supplémentaire sur la gestion du Projet. La liste étant également utile aux villageois, nous l'avons distribuée à l'ASUFOR et aux chefs de tous les groupements communautaires. Sachant que, pour mettre en œuvre le modèle, il faut quelqu'un qui puisse le comprendre et expliquer aux populations. Sinon, le modèle ne sera pas diffusé. Pour cela, il est urgent de finaliser la liste des personnes ressources et de déterminer le mode d'utilisation plus efficace afin que la liste soit exploitable.

Pendant la vulgarisation du modèle PDRD en cours à l'initiative de la Gouvernance, la création d'un Comité de pilotage est envisagée. Nous travaillons avec la DRDR pour que le Comité prenne en charge de la mise à jour de la liste et l'offre d'informations de manière durable..

#### (5) Collaboration avec d'autres structures concernées

##### **1) Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) et bureaux locaux**

La région de Louga, zone cible du Projet, située dans une zone semi-aride ne bénéficie pas de précipitation abondante, de plus, cette région n'a presque ni puits, ni réserve. C'est de là que les habitants doivent avoir un recours à l'eau des ouvrages hydrauliques pour les activités communautaires. L'ASUFOR, un groupement communautaire qui procède à la gestion de l'eau

avec obligation et compétence est aussi le point d'entrée pour le PDRD de démarrer ses activités de chaque site. La DEM est un service chargé de gestion des ouvrages et du renforcement des fonctions de l'ASUFOR. Dans ce sens, la DEM est un partenaire d'autant plus important du PDRD.

Ainsi, le DEM s'attelle à l'échange d'informations sur l'état d'utilisation de l'eau, tout en participant aux réunions et en visitant les sites dès le démarrage du Projet. Concernant l'amélioration des capacités de l'ASUFOR et la sensibilisation auprès des villageois sur l'utilisation rationnelle de l'eau dans les sites, elles se sont déroulées sous la direction de la BPF, et le PDRD a supporté ses activités.

A la rédaction du Guide, la DEM a défini les critères du calcul concernant la quantité de « l'excédent d'eau » qui pourrait être serviable au développement communautaire. De plus, la DRH/BPF a donné une explication sur l'utilisation rationnelle de l'eau lors de la formation auprès des villageois tenue sur chaque site et a estimé « le volume de l'excédent d'eau ».

A l'occasion de la rencontre avec le Directeur général de la DEM, la mission d'évaluation finale du Projet a proposé de distribuer le Guide à tous les sites de l'ASUFOR pour propager le procédé approprié de gestion de l'eau. En outre, vu que les renseignements sur le Guide (notamment sur l'utilisation rationnelle de l'excédent d'eau) ont été fournis à un projet belge par l'entremise de la DEM, il a été confirmé que la DEM arrivait à assumer son rôle de la vulgarisation et de la promotion du modèle.

## **2) Projet des Villages du Millénaire**

Compte tenu que le Projet des Villages du Millénaire (PVM/ Aide de la PNUD) consiste à développer les communautés rurales de la Région de Louga et que le champ de ses activités est similaire à notre projet notamment sur l'agriculture à l'aide des ouvrages hydrauliques, nous avons essayé de communiquer avec eux dès le démarrage du Projet. D'autant plus que le PVM est en cours dans les sites de la Communauté Rurale (CR) de Léona dans la région de Louga avec compétence appréciable, nous avons demandé leur participation au « Comité de rédaction du Guide ». Même pendant la rédaction, le PVM nous a montré son intention d'utiliser le Guide pour ses activités.

Le projet poursuivra jusqu'à l'année 2015, et l'introduction de la méthode de gestion d'eau dans les ouvrages hydrauliques et de la culture à l'économie d'eau sera mise à l'essai dans ses sites susmentionnés. Suite à la demande au PDRD d'accorder une assistance technique pour la gestion d'eau et la culture à l'économie d'eau, un avant-projet de l'accord entre le PDRD et le PVM a été élaboré (en janvier 2011).

### 3) Autres collaborations

Afin de faire mieux connaître le modèle PDRD, il peut être supposé une valorisation du réseau des organismes indiqués ci-dessous. « Le Guide du développement communautaire », « les Fiches techniques de développement communautaire » et le DVD sur le modèle PDRD ont été déjà distribués, mais le développement de vulgarisation des sites pilotes sur le réseau pourra ouvrir d'autres possibilités selon l'intérêt des parties prenantes.

Tableau 5.1 Réseaux potentiels de vulgarisation du modèle PDRD

Réseaux	Généralité de structure	Mesures de PDRD	Réaction sur le modèle
FONGS	Fédération des organisations paysannes. FAPAL (Louga), ADID(Dahra), EGAB(Linguère), UGPM (Taïba Ndiaye) sont membres de FONGS	Visite de son siège, Leur visite à Moukh Moukh	Très intéressé au modèle et le Guide, Réalisation de la visite à Moukh Moukh
FAPAL(Louga)	organisation paysanne dans le département de Louga	Désignation comme membre de rédaction du Guide	Compris le modèle à travers les travaux de l'élaboration du Guide
Fédération de femmes	Fédération au niveau national, Elle a ses bureaux à chaque région et département	Distribution des outils	
CRCR	Structure au niveau national, il a ses bureaux régionaux	Distribution des outils	Très intéressé. Ils ont contribué la finalisation des Fiches techniques
JOCV	Une quinzaine volontaire envoyée au moment du juillet 2010	Invitation des volontaires aux formations et aux séminaires organisés par le projet	Ils sont en général intéressés par les activités du projet surtout aux aspects techniques

### (6) Problèmes restants à résoudre

La collaboration parmi le Conseil régional, le PVM et le Ministère de l'Hydraulique a abouti au résultat à certain niveau mais il reste encore à mieux consolider la relation coopérative avec des ONG et d'autres structures pour intensifier la vulgarisation du modèle. En particulier, il est souhaitable de collaborer avec le CRCR (Cadre Régional de Concertation des Ruraux) qui possède du personnel compétent en agriculture et en élevage, en tant qu'émetteur d'informations sur le modèle PDRD, et aussi comme le conseiller pour le renforcement du système de développement tels que la méthodologie d'exploitation du personnel ou des outils.

La partie précédente (6) présente des résultats de vulgarisation du modèle PDRD. Il est

nécessaire d'élaborer un dispositif de vulgarisation plus performant et systématique en renforçant les rapports de collaboration avec ces structures.

## **5.2 Renforcement du système d'appui aux villageois par agents de vulgarisation**

### **5.2.1 Methodologie**

Les vulgarisateurs à l'échelon du département et de l'arrondissement montrent leur présence comme futur noyau pour la mise en œuvre de la vulgarisation du modèle PDRD. Pour renforcer l'appui aux villageois mené par les vulgarisateurs, il est important d'améliorer le système afin qu'ils puissent visiter sur le terrain selon les besoins.

Le problème le plus notable concernant les activités de vulgarisation sur le terrain est les frais des activités et le moyen de transport pour les vulgarisateurs qui sont extrêmement limités. Face à cette situation financière, le PDRD étudiait sur la question « comment pourra-t-on poursuivre l'appui aux villageois avec efficacité ? ». A la sortie, nous sommes arrivés à envisager une situation idéale dans laquelle « les vulgarisateurs comprennent le modèle PDRD et abordent sur leur propre initiative l'appui et le suivi des activités des villageois ».

Pour la continuité des activités de vulgarisateurs, il est important que chacun fasse des efforts pour améliorer ses propres capacités, mais aussi il faut la bonne compréhension du modèle PDRD, une haute motivation pour les activités de l'appui aux villageois, une utilisation efficace des frais et la maintien des relations coopératives avec d'autres structures. Pour ce faire, nous avons essayé de renforcer le système d'appui aux villageois en tenant compte desdits points dans le cadre du Projet.

### **5.2.2 Démarches et effets pour renforcer le système d'appui à la population**

#### **(1) Mise en œuvre de l'appui aux villageois conduite par les vulgarisateurs**

Afin que les vulgarisateurs procèdent à leur propre initiative pour assistance et suivi des activités villageoises, le PDRD continue à renforcer le système d'appui auprès des villageois selon le processus suivant.

- i) Formation des agents techniques au niveau régional (Compréhension du modèle PDRD et exercices pratiques : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année du Projet)
- ii) Encadrement des agents techniques au niveau du département/arrondissement par des agents techniques régionaux (compréhension du modèle PDRD : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année)
- iii) Formation des agents techniques au niveau du département /arrondissement (Exercices pratiques : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année)
- iv) Appui aux activités sur l'autonomisation des agents techniques au niveau du département/arrondissement (Plan d'activités et Mise en œuvre : 4<sup>ème</sup> année)

En suivant le programme susmentionné, les agents au niveau du département et de l'arrondissement ont compris d'avantage le modèle PDRD, et leur motivation a été stimulée. Quant aux agents au niveau départemental envoyés par le Ministère de l'Agriculture, nous leurs avons obligé de présenter un rapport d'activités lors de visite sur le terrain. Les homologues et experts ont fait des commentaires sur leurs rapports afin que ces agents puissent améliorer leur capacité d'élaboration du rapport.

Concernant la relation avec les villageois, les agents ont pu obtenir la confiance de ces derniers au fur et à mesure qu'ils ont multiplié la visite sur le terrain. De plus, en cas de problème sur le terrain, les villageois ont demandé les renseignements et les visites aux services administratifs, ce qui montre le progrès de la relation entre les villageois et les services administratifs.

Le système que nous avons supposé comme étape finale où les agents du département et de l'arrondissement fassent la rédaction d'un plan d'activités et la mise en œuvre avec leur autonomie n'est pas encore atteint. Cependant celui pour les agents agricoles évolue peu à peu dans ce sens.

Etant limité dans le temps, les activités de l'appui aux villageois par les agents de département et de l'arrondissement ont été réalisées principalement dans les sites cibles du PDRD. Mais ceci a contribué pour approfondir la connaissance des agents à certain niveau nécessaire pour la vulgarisation du modèle. Nous considérons que la méthode et le processus susmentionnés sont aussi utiles dans d'autres régions.

## (2) Mesures pour assurer les visites des agents sur le terrain

Le PDRD a essayé de prendre des mesures pour résoudre des problèmes tels que les moyens de transport et le budget insuffisants en faveur des agents de vulgarisation. Pendant la première période du Projet, les véhicules du Projet ont été servis comme transport principal pour les agents au niveau régional et départemental. Après que les agents se sont habitués à ses activités d'appui aux villageois, nous avons introduit également un système de direction et de suivi utilisant le transport en commun (minibus).

Les missions principales des agents en élevage sont de prévenir les épidémies et de lutter contre celles-ci. Ainsi, nous avons recommandé aux villageois, non pas d'y introduire un système des visites régulières, mais de demander un déplacement d'agents sur place au frais de villageois en cas de vaccination ou de dégât. Pour les zones où les habitants ont des difficultés de prendre cette charge, nous avons fixé dans certains sites le prix de vaccination plus élevé que celui ordinaire<sup>12</sup> en vue de couvrir les frais de déplacement des agents. Etant donné que la plupart des agents d'élevage possèdent des motocyclettes pour leurs services, leur frais de déplacement est relativement bas et donc supportable par les villageois.

---

<sup>12</sup> 50 FCFA par sujet au lieu de 30 FCFA

### (3) Mesures pour suppléer aux absences des agents

Pour les sites éloignés, il est utile de demander à, par exemple, un Leader technique villageois d'assumer partiellement un rôle de l'agent de vulgarisation. A Moukh Moukh, après qu'un expert en élevage avait initié la méthode de vaccination au représentant des villageois, les villageois ont commencé à acheter des vaccins et à procéder à la vaccination dans leur village. Il a été démontré qu'il est possible de poursuivre les activités communautaires, en transférant aux populations des techniques réalisables par la population, sans visite fréquente des vulgarisateurs sur le terrain.

### (4) Problèmes restants à résoudre

Afin de réaliser les meilleures activités d'appui aux villageois, les problèmes prioritaires à résoudre sont dorénavant, d'intensifier la collaboration entre les services administratifs ou à l'intérieur de chaque administration, d'assurer les visites sur le terrain (nombre de fois) et d'augmenter l'effectif des agents de vulgarisation actifs.

Quoique la relation entre l'administration et les villageois des sites soit en voie de construction, la fréquence des visites des agents de vulgarisation devra être diminuée après la fin du PDRD. Pour faire face à cette situation, il faut d'une part établir un programme qui incite leur développement autonome à travers la sensibilisation auprès des habitants et, d'autre part, leur favoriser d'installer un réseau d'informations pour relier les sites et les agents en utilisant par exemple, le téléphone portable, etc.

Selon les différents résultats sur le renforcement du système d'appui aux villageois classés par domaine, un certain développement a été reconnu dans l'agriculture, tandis que le système d'élevage et celui d'amélioration du cadre de vie ne sont pas suffisamment organisés. Il faut y accroître les compétences de chacun, mais aussi renforcer la méthode d'appui aux villageois et favoriser d'établir un système (Voir l'Annexe II-22).

Par ailleurs, les agents d'agriculture sont mis à disposition au niveau départemental, mais ils ne sont pas suffisamment formés. Nous souhaitons que leur champ d'activité élargisse en coopération avec les agents venant des autres organismes envoyés à chaque arrondissement et à chaque communauté rurale.

## **5.3 Promotion de la diffusion des techniques entre les villageois**

### **5.3.1 Orientation**

Les démarches suivantes ont été envisagées comme mesures pour promouvoir la diffusion des techniques entre les villageois dans les sites du PDRD.

- i) Faire apprendre des techniques au leader de chaque village dans leurs champs collectifs, puis transférer ses techniques assimilées à ses structures locales.
- ii) Exposer un modèle du jardin potager (petite culture au coin de l'habitation) dans une maison de démonstration pour montrer auprès des habitants environnants la méthode spécifique du PDRD pour leur donner une motivation pour commencer des activités.

- iii) Se tenir des visites et formations dans les sites avancés en invitant des leaders de qualité en tant que formateur afin de donner aux villageois une occasion d'échanger d'informations et de développer leurs techniques et méthodes entre eux.

### **5.3.2 Promotion de la vulgarisation et conséquences**

#### **(1) Aménagement des sites comme base de vulgarisation**

Pour la vulgarisation efficace des techniques et connaissances entre les villageois, il sera propice de leur donner la preuve sur des techniques de production à l'économie d'eau et au faible niveau d'intrants, puis d'établir une base qui fonctionne comme lieu d'exposition. Face à la situation actuelle dans laquelle le système administratif de vulgarisation est fragile, le taux d'alphabétisation est faible et les outils comme Fiches techniques sont indisponibles, on ne peut pas y attendre la vulgarisation efficace et sure car les techniques et connaissances sont éparpillées.

Dans ce contexte, le projet s'attelait à sa tâche de manière à ce que 6 sites parmi les sites cibles du Projet fonctionnent comme base de vulgarisation (voir l'Annexe II-23). Les fonctions nécessaires pour base de vulgarisation supposées par le Projet et les critères de jugement appliquées sont comme suit.

**« Fonctions requises pour base de vulgarisation »**

- Présence d'un leader technique résidant permanent dans le village, étant capable de donner aux villageois des explications nécessaires et une direction technique
- Présence des activités communautaires constantes et régulières qui sont présentables et explicables

**« Critères de jugement pour déterminer les fonctions nécessaires »**

- Résultats positifs des activités diffusés dans les villages et sites voisins

En plus, les outils pour faire fonctionner les sites comme base de vulgarisation sont mentionné ci-dessous. Etant donné que ces outils sont déterminés selon les conditions de chaque site (volume de l'excédent d'eau, disponibilité du terrain et conditions géologiques, besoins des habitants, etc.), ils ne sont pas identiques entre les sites .

**« Outils Hard / Equipements »**

Champ collectif, maison de démonstration, poulailler/étable, usine de transformation laitière et céréalière, bureau de l'ASUFOR, lieu de réunion pour activités communautaires, etc.

**« Outils Soft / Savoir-faire et expériences »**

Savoir-faire de la gestion des groupements, manuels pour différentes productions, etc.

Chaque site a été évalué en tant que base de vulgarisation selon ses expériences comme mentionné ci-dessous.

Tableau 5.2 Situation de chaque site et évaluation comme base de vulgarisation

**La partie écrite en gras indique l'investissement du PDRD**

✓ : Points appréciables pour pôle de vulgarisation

◇ : Difficultés et Points à noter

Nom de site Leur équipement *	Situation
<b>Moukh Moukh</b> <b>Champ collectif, maison de démonstration, poulailler/étable, usine de transformation laitière et céréalière, bureau de l'ASUFOR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La formation de leader technique est en progrès.</li> <li>✓ Leurs activités étant constantes et régulières, leur exposition pourra susciter des vives réactions.</li> <li>✓ Présence des résultats positifs qui prouve la répercussion sur les alentours du village</li> <li>◇ Par le fait que le leader technique a été démissionné et que le système des activités villageoises a été tombé en désordre à la suite de l'intervention d'un dirigeant religieux dans les activités de maintenance et d'entretien des ouvrages hydrauliques et d'autres activités communautaires, leurs fonctions comme base de vulgarisation ont été estimées affaiblies.</li> </ul>
<b>Taïba Ndiaye</b> <b>Maison de démonstration, poulailler/étable, bureau de l'ASUFOR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La formation de leader technique est en progrès.</li> <li>✓ Leurs activités étant constantes et régulières, leur exposition pourra susciter des vives réactions.</li> <li>✓ Présence des résultats positifs comme preuve apportée d'une répercussion sur les alentours du village et sites voisins</li> <li>◇ Un des deux forages de ce village étant en panne, ils ont des difficultés dues à la distribution précaire d'eau pour les activités communautaires.</li> </ul>
<b>Ndate Bélakhore</b> <b>Champ collectif, maison de démonstration, poulailler/étable, bureau de l'ASUFOR, lieu de réunion pour activités communautaires (à la fois d'usine des céréales)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La formation de leader technique est en progrès.</li> <li>✓ Dans la plupart des activités, leur stabilité, régularité et impacts ont été reconnus grâce à l'exposition.</li> <li>✓ Présence des résultats positifs comme preuve apportée d'une répercussion sur les alentours du village et sites voisins</li> <li>◇ Il faut remédier des problèmes tels que le manque de motivation de la part des habitants pour participer aux activités des champs collectifs, etc.</li> </ul>
<b>Mbéyène-Négué</b> <b>Champ collectif, champ au bord du Lac Guiers, lieu de réunion pour activités communautaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ La panne de forage entraîne aux habitants à ne pas avoir de temps ni de motivation pour faire fonctionner leur site comme base de vulgarisation.</li> <li>◇ Vu que le site est éloigné des artères, les impacts de l'exposition sur les lieux environnants seront restreints.</li> </ul> <p>Résultats attendus : Si les ouvrages seront dépannés et la vie des habitants se calme, le village pourra être un bon site opérationnel, même exemplaire pour prendre des mesures aux habitants en cas de panne d'équipements.</p>
<b>Bakhaya</b> <b>Maison de démonstration, lieu de réunion pour activités communautaires (servi à la fois comme bureau de l'ASUFOR et unité de transformation des céréales)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le leader technique chargé de l'amélioration du cadre de vie est en progrès.</li> <li>◇ Les maisons de démonstration n'ont pas parvenu à un niveau suffisant pour donner des directions techniques notamment après changement de leur concierge.</li> <li>◇ Le système solaire qui fonctionne les ouvrages hydrauliques limite le pompage d'eau et dépend du climat. Par conséquent, l'ensemble du champ d'activités communautaire est restreint et précaire.</li> </ul>
<b>Nguith</b> <b>Maison de démonstration, lieu de réunion pour activités communautaires (servi à la fois comme bureau de l'ASUFOR)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le leader technique est en progrès.</li> <li>◇ Le nombreux individu utilise l'excédent d'eau des forages pour leur culture des légumes autant de quantité que celle utilisée pour la vie des habitants et leur bétail. On y trouve donc les besoins d'améliorer la vie des habitants avant de penser à établir une base de vulgarisation dans leur village.</li> </ul> <p>Résultats attendus : Si la consommation d'eau par les producteurs individuels sera bien contrôlée, le village pourra être un site pilote qui contribue ses expériences notables sur la gestion d'eau.</p>

\* Tous les sites possèdent leurs savoir-faire et expériences (outils Soft). Pour les outils Hard, les équipements installés en dehors du Projet sont aussi compris.

Le tableau 5.2 indique que Moukh Moukh, Taïba Ndiaye et Ndate Bélakhore sont estimés opérationnels comme base de vulgarisation, tandis que Mbéyène Négué, Bakhaya et Nguith ayant des problèmes qui entravent leurs fonctions pour devenir base de vulgarisation, ne peuvent pas être estimés favorables pour le moment.

#### (2) Diffusion des techniques : des sites de l'ASUFOR à leurs environs

Le PDRD s'attelle à diffuser des techniques non seulement aux villages centraux de l'ASUFOR mais aussi à leurs environs, en incitant les habitants environnants des sites à se joindre à la formation et aux activités. Par conséquent, le nombre de villages environnants participant aux formations et aux activités tenues dans les centres a atteint à 26 pour les activités telles que jardin potager collectif, fourrage, et transformation laitière, tandis que le nombre de villages ayant des activités à leur village (à savoir, culture appelée « sous auvent » à petit espace aménagé dans un coin d'habitation, élevage des petits animaux, cours sur l'économie d'eau est de 52 villages au total (Voir l'annexe II-24).

Concernant les domaines d'élevage et du cadre de vie, nous avons donné des conseils techniques aux habitants dans les sites de l'ASUFOR mais aussi aux habitants environnants sur leur demande.

#### (3) Collaboration entre les ASUFOR

À Moukh Moukh, un des sites du PDRD, l'établissement de l'ASUFOR et le développement d'activités communautaires remonte au PEPTAC1. Depuis cette époque, Moukh Moukh constitue un site de fonctionnement privilégié pour l'ASUFOR qui y est établie, et celle-ci joue un rôle de rassembleur par rapport aux autres ASUFOR de la région.

On trouve des ASUFOR qui se développent dans les environs à «Coki, Thiamene et Boulal »; elles entretiennent à l'heure actuelle des communications régulières.

Les villages précités sont situés aux environs du site de Moukh Moukh. La population de cette région s'est intéressée aux activités du projet et la diffusion de technique y est réalisée. La raison en est que ce site présente deux particularités suivantes :

- i) Emplacement géographique: Le site est situé le long de la route près de Moukh Moukh, le petit autobus est desservi. L'échange entre le site et les villages périphériques est relativement facile.
- ii) Les conditions de l'organisation: L'organisation ne fonctionne pas efficacement en ce moment. La fédération des ASUFOR est constituée à l'initiative du Ministère de l'Hydraulique. Ainsi, la base de coopération entre les ASUFOR est déjà mise en place.

#### (4) Exemples spécifiques de diffusion des techniques et connaissances

Concernant la gestion agricole, la technique et les connaissances assimilées à travers les travaux pratiques dans des champs collectifs appelés « l'école des champs » ont été mises en pratique pour la petite culture au coin de l'habitation (culture sous auvent). A Nguith, les

maraîchers individuels visitent les maisons de démonstration pour apprendre la technique et le concept de l'économie d'eau auprès des gérants de la maison de démonstration.

Quant à l'élevage, dès que le résultat des activités avait transmis largement par voie orale entre les villageois, ils ont manifesté un grand intérêt notamment pour la technique avicole de volailles indigènes. Par conséquent, les villageois prennent peu à peu conscience de la nécessité et de l'efficacité de la production de race pure et de la vaccination.

Dans le domaine de transformation laitière, les villageois ont bien développé des échanges entre eux. A partir de Moukh Moukh, la diffusion des techniques a été répandue à plusieurs villages tels que Boulal, Thiamène, Coki, Quarak et Nguith. Le mode de communication utilisé pour cette diffusion a été de « bouche à oreille » entre les villageois. En effet, quelques formations ont été mise en œuvre grâce à la demande de la part des villages environnants.

Pour la gestion des groupements, nous avons accordé aux membres de l'ASUFOR une séance pour présenter leurs expériences pendant le stage de formations de leaders organisationnels. La méthode de l'organisation a été expliquée aux stagiaires de façon à relier la théorie à l'application pratique.

La transmission d'informations entre les habitants se faisait pour la plupart, oralement. Dans le cadre du PDRD, nous avons fait des efforts pour établir des lieux de la transmission d'informations tels que les champs collectifs et maisons de démonstration, offrir une occasion pour l'échange d'informations avec organismes et individus ayant des connaissances et expériences comme l'ASUFOR et mettre en place des stages, mais l'échange d'informations se fait principalement entre les villageois et le projet n'a pas d'intervention directe.

### **Encadré 2. Mécanisme de diffusion d'une information entre les villageoises**

Dans le cadre d'élevage de petits animaux et de volailles, la culture de « Kang Kung » est introduite afin de gagner le fond et la fourragère. Comme la fourragère on donne les fouilles et tiges aux animaux mais le fond, il était difficile à vendre à cause du villageois n'a pas de coutume de consommation.

Un jour, deux femmes de Moukh Moukh qui cultive le Kang Kung, le cuisinait par manque de légume causé de la saison de soudure et elles ont constaté que ce légume convient de la cuisine villageoise. Elles ont préparé une garniture de riz au poisson avec le Kang Kung. Elles ont essayé également à utiliser le Kang Kung pour la sauce de couscous et ca aussi la faveur.

Elles réfléchirent comment la vante du Kang Kung et le donnaient gratuitement et enseignaient la cuisine de Kang Kung aux dix femmes du marché. Comme on s'y attendait, la réaction des femmes était favorable. Cette bonne réputation était sur le tapis en un instant entre les femmes venant au marché et aussitôt atteint partout au village. Enfin les femmes viennent directement au champ pour acheter.

On peut constater les raisons de diffusion de Kang Kung comme suivantes ;

- Conformité de cuisines locales
- Communication sans heurts par les bouches de femmes
- Sa production à la période de rupture de légumes

## (5) Problèmes restants à résoudre

En prenant un exemple sur le déroulement de la transmission de Moukh Moukh aux sites environnants de l'ASUFOR, nous pouvons constater que l'ASUFOR joue comme moyen de diffusion des techniques en faveur des activités communautaires. En donnant une technique de dynamiser l'échange d'informations entre les sites voisins de l'ASUFOR, on peut envisager à favoriser la diffusion des techniques entre les habitants indépendante des services administratifs

## **5.4 Démarche pour assurer le système de vulgarisation du modèle PDRD**

### **5.4.1 Budgétisation de la partie sénégalaise**

#### (1) Sources possibles pour obtenir un budget

Dans la vue de poursuivre la vulgarisation du modèle PDRD après la fin du Projet, il est indispensable d'avoir un financement de la part des organismes sénégalais. Vu qu'il sera difficile de recevoir des fonds des organismes externes surtout pour les frais d'activités pour vulgarisateurs, nous avons envisagé de valoriser les fonds nationaux. Les fonds publics du Sénégal sont répartis entre les budgets du gouvernement national, du gouvernement régional et des communautés rurales. En concertation avec la DAPS et la DRDR, le PDRD s'attelait d'obtenir un budget du ministère de l'Agriculture et celui du gouvernement régional, d'accès plus facile.

Parallèlement à cette approche, notant l'importance d'indiquer les résultats du PDRD auprès des structures concernées, nous avons essayé de leur faire connaître nos résultats et le modèle PDRD directement ou par l'intermédiaire du DAPS et de la DRDR.

#### (2) Démarches budgétaires

Pour l'approbation de demande budgétaire au sein des organismes centraux du gouvernement sénégalais dont les visites sur le terrain sont limitées, il faut d'abord indiquer auprès du Ministère de l'Agriculture l'utilité du modèle PDRD. A la suite des démarches actives à l'entremise de la DAPS et du bureau de la JICA au Sénégal, déroulées dès la 3<sup>ème</sup> année du Projet, le PDRD a obtenu une certaine reconnaissance. A la 4<sup>ème</sup> année, le PDRD a été évalué positif par le Ministre de l'Agriculture et le cabinet. Cette appréciation a contribué au grand progrès dans les démarches budgétaires.

Le PDRD à travers la DAPS a initié une démarche de s'inscrire dans la liste des projets se trouvant sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture pour bénéficier des fonds du CDSMT pour la période 2011 – 2013. Cependant pour des raisons de considération seuls les projets d'assistance financière sont tenus en compte dans ce cadre de dépense, par conséquent le PDRD qui est un projet d'assistance technique selon l'approche de la JICA risque de ne pas figurer dans ce cadre s'il continue toujours dans l'assistance technique.

Au niveau régional, en cherchant à obtenir un budget du gouvernement régional et à appliquer le modèle PDRD au programme du développement régional, nous arrivons à trouver à peine la possibilité d'avoir un budget après l'année 2011. Les détails sont comme susmentionnés dans l'article 5.1.2.

Tableau 5.3 Sources de financement et démarches budgétaires

Sources	Etat d'avancement des mesures	Perspective
CDSMT (Boudet national)	La DAPS a soumis la liste des projets au Cabinet. Lors de préparation du budget, le PDRD a été exclus de l'objet bénéficiaire du budget.	Examen en cours concernant la possibilité de bénéficier des fonds du CDSMT
Budget régional de développement	Suite à la conclusion de « la convention », base de collaboration avec le Conseil régional, les réunions ont été tenues pour la vulgarisation du modèle et la sélection des sites candidats. L'obtention de budget au sein du Conseil régional sera examinée de nouveau en 2011.	Ce n'est pas une grande enveloppe mais possible d'obtenir le budget pour 2011. En comptant sur le CR, on essaiera de recevoir un budget des principaux programmes/projets de la région.
Budget de CR	Pas de collaboration concrète	Proposition : Séminaire sur le modèle PDRD en invitant les CR concernés par le conseil régional

(Mise à jour en décembre 2010)

### (3) Problèmes restants à résoudre

Pendant la mise en œuvre du Projet, la DAPS, la DRDR et le Conseil régional de Louga ont exercé sincèrement des démarches budgétaires, cependant leurs demandes n'ont pas encore abouti à obtenir le budget. Les mesures budgétaires seront assurées à l'initiative de la partie sénégalaise. Pour ce faire, le rôle du Projet est de promouvoir d'avantage la reconnaissance de l'efficacité du modèle auprès des bailleurs et d'autres acteurs concernés, aussi à l'extérieur de Louga. Particulièrement pour la mise en œuvre du programme/projet du développement rural à Louga prévu au sein du Conseil régional, il est indispensable que le projet y accorde sa vive assistance. Il faut susciter à l'ARD et aux communautés rurales l'obtention d'un budget, et s'efforcer à trouver une autre source financière.

## 5.4.2 Promotion du Projet

### (1) Méthodologie

Pour l'objectif de publicité du Projet auprès du Sénégal et du Japon, nous avons mené une promotion qui peut préciser trois méthodes comme ci-dessous.

- i) Promotion du Projet à travers les outils
- ii) Promotion à travers les mass-médias
- iii) Promotion du Projet à travers le site web

## (2) Promotion du Projet à travers les outils

### 1) DVD pour la promotion du modèle PDRD

L'objectif global de la réalisation du DVD sur le modèle PDRD est d'intéresser et d'inciter les cibles (ci-après listés) à exploiter le modèle et les idées du PDRD pour la planification et la mise en œuvre d'activités de développement rural durable.

Le DVD comporte deux parties. Dans la première partie on rappelle aux décideurs politiques l'importance de la gestion des ouvrages hydrauliques et l'utilisation rationnelle de l'eau, puis on exprime la nécessité et le concept du modèle PDRD. La deuxième partie sera consacrée principalement à la présentation des techniques de développement communautaire en direction des agents sur le terrain en mettant l'accent sur la faiblesse de l'investissement et l'économie d'eau.

La durée totale du DVD sera d'environ 30 minutes. Le DVD a été créé en français et en langue locale (wolof) en vue de le promouvoir au plus grand public.

### 2) Affiches sur l'économie d'eau

Les affiches sur l'économie d'eau ont été exposées dans les écoles et les bureaux de l'ASUFOR où se trouve un grand nombre de passants pour soulever un grand intérêt sur ce sujet. Les affiches ont été créées avec beaucoup d'illustrations pour compter la meilleure compréhension même au niveau des enfants et des personnes analphabètes.

### 3) Confection de Tee-shirts

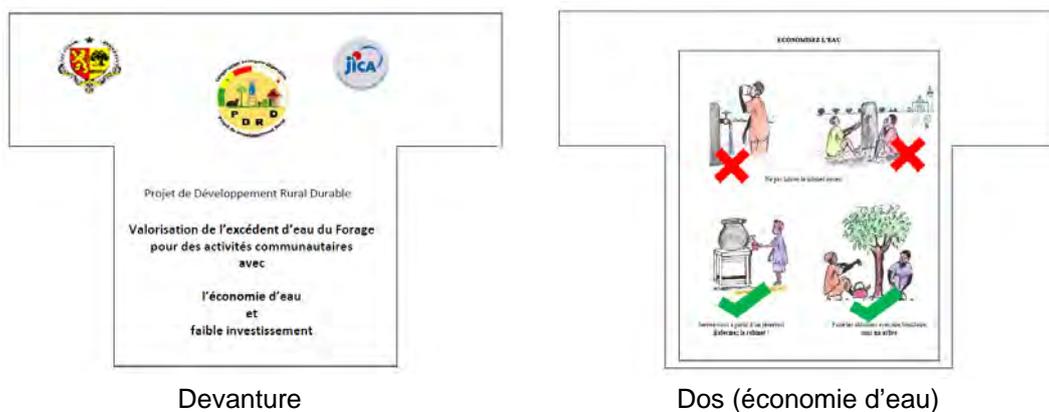


Figure 5.1 Illustrations des Tee-shirts

Les messages qu'on veut faire passer portent soit sur l'économie d'eau, le recyclage de l'eau et le concept d'excédent d'eau. A cet effet, trois illustrations ont été utilisées pour faciliter la compréhension à la population analphabète. Les tee-shirts sont destinés aux membres des groupements d'activités communautaires, les ASUFOR, les structures concernées par le Projet (Comité de pilotage et celui de rédaction du guide, etc.) et partenaires du Projet tels les ONG et les Fédérations divers.

#### **4) Affiches et brochures pour la promotion du Projet**

Les affiches et brochures pour promotion du projet ont été servies comme documents explicatifs auprès des visiteurs lors des événements concernés du projet et lors de nos visites des autres structures. Après la révision du PDM, ces outils ont été également revus pour toujours montrer les dernières nouvelles du Projet.

#### **5) Installation des panneaux du Projet**

Pour l'objectif de faire savoir du Projet aux passants, nous avons installé, le long des routes menant aux 6 sites cibles, des panneaux d'indication du Projet à l'endroit du public.

#### **(3) Promotion à travers les mass-médias**

La promotion du Projet s'est déroulée à l'aide des médias comme radio, télé, journaux, etc. Mettant principalement l'importance à la communication du projet à l'intérieur de la région, tous les médias travaillaient en collaboration avec la Direction de la région de Louga. Dans la plupart des articles journaux, le projet a été présenté sur des pages locales ou de l'industrie. Le radio et la télévision l'ont diffusé comme informations émises par leur bureau local de Louga sur des émissions régionale ou nationale. Les thèmes médiatisées sont énuméré comme ci-dessous.

##### **1) Cérémonie de lancement du Guide**

A la Cérémonie de lancement du guide, le Projet a invité cinq journalistes. En plus, avec la participation du Ministre, les vingt-cinq organes de presse ont répondu à l'appel de l'APS, soit trois TV, cinq Radio, douze journaux et six journaux de site web (Voir l'annexe). La RTS et les journaux ont largement couvert la cérémonie et diffusé des reportages sur le Guide.

##### **2) Visite des sites du projet**

La visite des sites du Projet a été organisée en trois fois en vue de donner aux habitants une occasion de l'échange technique et relationnel. Parmi eux, la visite du site avancé à Ndate Bélakhore en décembre 2009 a été présentée sur une émission télévisée du secteur privé et sur quelques bulletins d'informations de RTS en version nationale et aussi en celle régionale de Louga. La radiodiffusion s'est fait en français et en wolof. Un article journal en mois de janvier 2009 a été sur la visite du site Méréto dans Région de Tambacounda, et le reportage sur la visite

d'observation à Moukh Moukh le 18 décembre 2008 a fait l'objet d'une vaste diffusion par la télévision, la radio, les journaux sur le territoire national, mais aussi à l'étranger. Ceux qui ont eu des échos à travers la presse ont contacté, par téléphone et par d'autres moyens, les membres des Groupements de Moukh Moukh.

Un journaliste du « Soleil » (organe de presse sénégalais) a été invité à la visite effectuée le 23 juin 2010 par la Directrice de la DAPS, des représentants de la DEM et de la JICA etc. à Moukh Moukh/visite de la formation en développement communautaire. L'article sur la visite du site traite de la compréhension (maîtrise) par les ASUFOR de la méthode appropriée d'utilisation des ouvrages hydrauliques à travers la formation de 3 jours. Ainsi le souhait de la Directrice de la DAPS sur la vulgarisation du développement communautaire par cette méthode sur l'ensemble du territoire, a été publié le 25 juin.

### 3) Collaboration avec bureaux locaux de la radio.

Compte tenu de la faible alphabétisation dans des villages, le Projet considère que la promotion par la radio est un outil très utile et important pour la vulgarisation et une répercussion de la connaissance et l'expérience du Projet.

En collaboration avec la Radio Télévision Sénégalaise (RTS) de la Louga, la Promotion du Projet à travers la radio a été faite totalement 16 fois par 2 ans. Monsieur Mbow de la DRDR de Louga a pris la responsabilité en tant que réalisateur de faire la programmation et l'arrangement de l'émission radio. Voici le tableau ci-dessous sur l'aperçu les émissions. Avant la diffusion de deuxième série de l'émission de Radio, une table ronde organisée par la RTS a été diffusée en direct dans laquelle participé par la DRDR, la DRH et le Projet.

	1 <sup>er</sup> série de l'mission	2 <sup>nd</sup> série de l'mission
<b>Durée</b>	Pour 4 semaines (de 2 <sup>ème</sup> semaine de février à 1 <sup>ère</sup> semaine de mars)	Pour 8 semaines (de 2 <sup>ème</sup> semaine de février à 5 <sup>ème</sup> semaine de mars)
<b>Diffusion</b>	2 fois par semaine (mercredi pour l'émission neuve, jeudi pour la rediffusion)	1 fois par semaine (pour 4 semaine de l'émission neuve, suite 4 semaine pour la rediffusion)
<b>Heure</b>	de 21h à 21h30 (émission neuve), de 14h à 14h30 (rediffusion)	de 21h à 21h30
<b>Emission</b>	un journaliste de la RTS a visité les 6 sites ciblés du Projet et il a fait un reportage sur les activités communautaires dans les sites à travers l'interview de population	un reportage sur l'état d'avancement des activités par rapport de l'année passée

### 4) Autres

Par le fait que les séminaires de démarrage tenus à Dakar et à Louga en juillet 2008 se sont communiqués dans la télévision, la radio et les journaux, nous avons pu annoncer au public le commencement du Projet avec ces différents médias.

En janvier 2010, la formation sur l'économie d'eau destinée aux instituteurs a été aussi présentée dans la presse en compagnie des photos et d'interviews avec deux personnes chargés de l'enseignement de la région qui jouent un acteur principal pour introduire la sensibilisation sur l'économie d'eau dans les écoles primaires. Cet article démontre l'actualité des écoles où le programme est mené sous la direction des acteurs impliqués au niveau régional, même s'il est soutenu par le Projet.

#### (4) Promotion du Projet à travers le site web

Le site web du projet est créé depuis démarrage du Projet. Le site diffuse par le français et le japonais, les objectifs, la présentation, les opérations du Projet et l'actualité des activités menées sur le terrain (<http://project.jica.go.jp/senegal/0609077/>).

#### (5) Impacts des relations publiques

Après la diffusion des différentes émissions de Radio, un monitoring auprès des spectateurs a été réalisé en février 2009. Il a été mené par une enquête auprès des dix spectateurs choisis en hasard dans les cinq sites en considérant le taux de homme et de femme, de personne concerné du Projet ou l'autre qui deviennes en moitié. (Voir l'annexe sur un résultat concret)

Selon le résultat, il y a une différence entre les sites sur le taux d'écoute, mais beaucoup de personne a écouté les émissions. L'objectif de l'émission a été atteint et la population a eu très bonne appréciation par rapport du Projet.

Il y a eu des échos auprès des villageois qui ont reçu des appels de certaines de leurs connaissances. Par ailleurs, après un bulletin d'informations sur la cérémonie de lancement du Guide, un membre du REVA, un projet du Ministère de l'Agriculture en sa qualité du promoteur des activités communautaires, nous a contactés pour demander de renseignements sur le Guide.

Nous avons constaté que toutes les relations publiques accumulées dans le cadre du Projet contribuent à communiquer la présence et l'avancement des activités du PDRD aux différentes couches sociales de la population.

Un journaliste du journal Agropasteur qui recueillait des informations du PDRD depuis le séminaire de démarrage tenu en juillet 2008, affirme « j'apprécie la manière à ce que le Projet s'exerce les activités en collaboration des médias » lors d'un comité mixte de pilotage.

#### (6) Problèmes restants à résoudre

Nos activité de la promotion notamment pour donner une publicité au concept et au contenu du Projet, ont aboutit à des conséquences susmentionnées. Cependant il nous reste encore quelques problèmes à résoudre.

- Il y a nombreuses textes d'explication sur l'aperçu du Projet. Les actions concrètes et spécifiques du projet ne sont pas suffisamment communiquées.
- La promotion est destinée principalement aux habitants pratiqués des activités mais ils n'ont pas été mis en compte suffisamment de la part des homologues et des vulgarisateurs.
- L'exploitation incomplète des médias secondaires tels que la copie des articles et des cassettes diffusés
- La meilleure valorisation continue des relations établie avec les médias.

En résumé, il le faut des relations publiques couplées à la vulgarisation du modèle PDRD.

## 5.5 Impact des activités du PDRD

### 5.5.1 Impact au gouvernement central

Les approches autonomes de la DAPS, ont connu un résultat de la promotion du modèle PDRD sur le gouvernement central. Nous constatons que ce genre de démarche efforcée pourra nous amener à réaliser la reconnaissance du modèle PDRD et sa budgétisation.

Comme un exemple typique dans ce déroulement, le Ministre de l'Agriculture, M. Gueye, a eu une rencontre avec M. Okubo, le représentant résidant du bureau de la JICA au Sénégal lors de la mission de l'évaluation finale du PDRD. Nous présentons un extrait de l'intervention du Ministre comme suit.

#### Encadré 3 Entrevue avec le Ministre de l'Agriculture et représentant de la JICA Sénégal

Lors de la visite de courtoisie au Ministre de l'Agriculture le 21 octobre 2010, la mission d'évaluation finale et le représentant de la JICA ont reçu les commentaires sur le PDRD comme suit.

- Comptant en sa qualité du Ministère de l'Agriculture largement sur le PDRD, il pourra être intégré dans les politiques en fonction de ses démarches qui suivent.
- Personnellement très intéressé à la méthodologie de la mise en œuvre du PDRD, je souhaite visiter sur le terrain.
- Les bailleurs qui visitant sur le terrain comme ils font les japonais, ne sont pas nombreux. A Louga, le manque de travail hors de la saison pluviale oblige aux villageois à déplacer à Dakar pour trouver un travail pendant la saison sèche. Procéder au développement communautaire de façon à ce que le PDRD exerce est essentiel pour offrir aux habitants des communautés rurales des travaux pour toute l'année.
- J'espère la mise en œuvre de l'étape suivante, la 2ème phase.

Par ailleurs, un organisme belge a demandé de renseignement sur le modèle PDRD au bureau de la JICA au Sénégal et à la DEM, pourtant il n'a pas de site à Louga. Nous avons y trouver une efficacité de la promotion du modèle aux structures au niveau gouvernemental

comme le fait de solliciter l'accès de communication aux personnes importantes ou aux bailleurs de fonds.

### 5.5.2 Application du modèle PDRD à d'autres bailleurs

Le PDRD a procédé des enquêtes sur la faisabilité de l'application de ses résultats auprès des bailleurs et des ONG assistés à l'élaboration du Guide. Comme le tableau 6 indique les éléments discutés pendant les enquêtes, la mise en application des résultats du PDRD est à l'examen au sein de chaque structure. Nous pouvons noter particulièrement que les personnes concernées de ces organismes connaissent bien l'orientation visée du PDRD et son contenu grâce à la coopération consolidée avec nous dès le démarrage du Projet.

C'est un exemple expérimenté pour établir un réseau de l'échange d'outils et d'informations et aussi la compréhension mutuelle et la relation fiable en fonction des activités collectives pendant un certain temps.

Tableau 5.4 Examen sur l'application du modèle PDRD dans les structures concernées

Organisme	Opinion /Champ d'application
PVM	Etant élaboré sous les aspects divers, le Guide est très intéressant. Il envisage d'appliquer « les différentes formations, collaboration avec ASUFOR, culture des légumes avec technique de l'irrigation, renforcement des capacités des groupements » à leurs activités.
AQUADEV	Leur bureau à Dakar, siège à Bruxelles et projet à Niger s'intéressent à introduire le Guide dans leurs activités. Ils ont l'intention d'appliquer la méthodologie sur l'usage de l'excédent d'eau et l'économie d'eau à leurs programmes lancés au Burkina Faso et au Niger. Ils estiment qu'il faut désormais un bon exemple sur la sensibilisation efficace pour perfectionner le Guide.
FAO	Intéressés surtout aux activités de l'élevage des lapins, ils souhaitent organiser des visites des sites et avoir des relations, sinon participer à la diversification des activités dans les sites de Kaolack et de Louga. Ils sont aussi en train de renforcer leurs activités sur les eaux en ayant une inspiration par le Guide. Ils sont prêts à recevoir les membres du PDRD pour en discuter.
SOS SAHEL	Ils trouvent que le Guide est globalement bien élaboré en vue de la participation de la population et de la matière technique, et pourra être répandu et utilisé comme outil dans d'autres régions pour appuyer aux maraîchers et à d'autres producteurs. Il est prévu que le Guide sera mis en pratique aux activités de SOS Sahel.

## Chapitre 6 Recommandation

En répondant à la suggestion au Projet concernant la prolongation de la durée d'exécution d'un an lors de l'évaluation finale, nous présentons dans la partie suivante les recommandations concernant les activités à mener pendant la phase prolongée dans la région de Louga. Au cours de la présente phase, le Projet a mis en place les personnes ressources et les outils servant à la vulgarisation du modèle PDRD. Dans la phase plongée, nos efforts sont axés sur les activités visant l'établissement du système de vulgarisation du modèle. Nous intégrerons aussi des «recommandations au projet pour la phase prolongée» faites par la mission de l'évaluation finale à travers les activités à mener pendant la phase à venir. Dans la dernière section du chapitre (article 6.6) nous examinerons la possibilité de vulgarisation du modèle PDRD à d'autres régions.

### 6.1 Etablissement du système de développement et de vulgarisation dans la région de Louga

#### 6.1.1 Système de vulgarisation prévu

##### (1) Rôle attendu au Conseil régional / ARD

Les sollicitations par le Projet auprès du Conseil régional et de l'ARD en matière de l'établissement du système de vulgarisation du modèle PDRD se classifient en trois types : continuation, extension, perfectionnement. Le tableau suivant montre les rôles attendus au Conseil régional et à l'ARD en la matière.

Tableau 6.1 Rôle attendu au Conseil régional / ARD en matière de la vulgarisation du modèle PDRD

Activité	Conseil régional	ARD
Continuation	Continuer à émettre une requête de collaboration en matière de la vulgarisation du modèle PDRD auprès des structures concernées au niveau régionale	Assumer un rôle de relais avec les services techniques, les bailleurs, ONG, etc. engagés aux activités de développement rural dans la région.
Eextension	Mener les actions dynamiques de promotion du Projet auprès des communautés rurales, en plus de la vulgarisation au niveau régional.	Etablir <u>un cadre de concertation du domaine de développement rural*</u> avec l'implication des structures concernées régionales, visant la mise en place d'un système de diffusion d'informations et de vulgarisation.
Perfectionnement	Obtenir une reconnaissance de l'autorité régional concernant le modèle PDRD en tant que modèle recommandé, stimuler la compréhension du personnel concerné du Conseil régional à travers la visite aux sites.	Renforcer la collaboration entre le personnel en charge de l'ARD à travers des rencontres périodiques et organiser des visites aux sites du PDRD avec l'ARD

### \*Cadre de concertation du domaine de développement rural

Le Guide a été élaboré à travers des discussions avec des principales structures d'exécutions du développement rural au niveau régional de Louga qui ont réuni et discuté pour la rédaction. Ainsi, un cadre de concertation sur le modèle PDRD a été mis en place impliquant les structures concernées avec la participation de l'ARD. Il est souhaitable que ce cadre soit poursuivi en vue du partage d'informations et de la résolution des problèmes dans le domaine du développement communautaire à travers des discussions régulières.

Dans la perspective du développement du cadre vers «un Comité régional de développement (appellation provisoire) », nos efforts seront accordés à sa dynamisation et sa viabilité. La concertation sera tenue chaque fois sur un différent thème. Ce qu'il faut retenir, c'est de déterminer des résultats de la concertation sous forme visible pour qu'on puisse soumettre au Conseil ou à d'autres institutions concernées.

## (2) Système de vulgarisation

### **1) Collaboration entre région et département**

La vulgarisation du modèle PDRD a été menée jusqu'à nos jours d'un agent régional vers un agent départemental, cependant la vulgarisation n'était pas faite dans les activités quotidiennes, elle était réalisée sur la sollicitation du PDRD. Désormais, le Projet organisera plus de rencontres pour l'échange et la concertation entre les personnels régionaux et départementaux, par exemple, par la mise en place de réunions périodiques de vulgarisation du modèle PDRD. Ces rencontres ne sont pas les lieux d'émission d'informations à sens unique du niveau régional au niveau départemental, elles visent à renforcer la vulgarisation par l'établissement du système d'échange entre la région et le département à travers le partage de la situation et des problèmes des sites sur la base de résultats de monitoring auprès de la population engagée aux activités.

D'un autre côté, la région vise le renforcement des fonctions de base permettant de diffuser rapidement les informations reçues d'un département à un autre.

### **2) Activités de vulgarisation des services départementaux des ministères concernés**

Pour renforcer le système de vulgarisation aux nouveaux sites par un service départemental, il est exigé de prendre de diverses mesures, à savoir, la formation des ressources humaines, l'amélioration logistique et budgétaire, etc.

Quant aux sites avancés ayant introduits les activités communautaires par le Projet, nous proposons l'usage du téléphone portable dans le monitoring. Le mobile est un instrument efficace pour établir une relation de confiance entre des vulgarisateurs départementaux et la population. Il permet aux vulgarisateurs de communiquer la situation sur le terrain à l'agent régional et de collecter les informations utiles, ceci facilitera le renforcement de structures et la formation des personnels ressources. Ce système de monitoring par mobile est réalisable dès maintenant dans la limite du budget actuelle, si l'agent utilise le téléphone fixe installé aux services départementaux. Ainsi, les efforts constants sont à déployer pour le renforcement du système de vulgarisation, comme indiqué dans l'exemple de l'usage du mobile.

### **3) Etude sur l'utilisation d'autres vulgarisateurs**

L'ANCAR est une organisation chargée du développement rural dans le cadre de la politique nationale de l'agriculture. Contrairement à la prévision, dans l'état actuel, l'ANCAR n'a pas encore affecté le Conseil agricole et rural (CAR) à tous les communautés rurales. De ce fait, le système de vulgarisation de l'ANCAR n'est pas opérationnel sur toute l'étendue de la région. Malgré ce retard, l'ANCAR couvre les besoins d'appui des populations de manière plus étroite même au niveau arrondissement ou CR si disposé d'un technicien ou d'un Conseil agricole et rural, alors que les agents agricoles n'interviennent qu'au niveau départemental (SDDR). L'ANCAR n'est pas impliquée dans la phase en cours du PDRD en tant qu'acteur de vulgarisation. Mais, dans la phase prolongée, il sera efficace de collaborer avec des CAR en temps opportun et étudier de les reconnaître en tant qu'acteur en charge de la vulgarisation.

Si le Projet identifie des personnels capables de prendre en charge la diffusion du modèle dans d'autres organisations, nous étudions de les impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités de vulgarisation du modèle PDRD.

#### **(3) Utilisation de réseaux d'autres bailleurs / ONG**

Le Projet accordera les efforts soutenus à la collaboration et à la coopération avec des principaux projets et les organisations intervenant à la région de Louga. L'échange de notes du Protocole de coopération avec le Projet des Villages du Millénaire (PVM) est envisagé, les préparatifs à cet égard sont prêts. Après la signature, le PDRD prendra en charge l'appui technique et le PVM s'occupera de la mobilisation de fonds et la facilitation de véhicules.

Le Projet maintiendra la collaboration et la coopération avec des ONG reliées en réseau et des fédérations, qui sont attendus comme émetteur des informations du modèle PDRD. À l'heure actuelle, le Projet vise à établir la collaboration avec la FONG, son antenne la FARAP, la CRCR et d'autres fédérations de femmes. En plus de l'échange d'informations, à travers les liens renforcés avec ces organismes partenaires, il sera possible de bâtir un rapport de collaboration plus avancé, ceci aboutira à l'intégration du modèle PDRD dans les activités déployées par les organismes partenaires.

#### **(4) Développement des activités de promotion du projet en vue de la vulgarisation du modèle**

Les activités de promotion de projet dans cette phase sont axées sur la présentation du Projet et leurs activités. Dans la phase prolongée du Projet, la promotion du Projet focalisera sur la vulgarisation du «modèle PDRD». Les efforts sont principalement accordés sur la présentation du concept et des techniques de base, à savoir, la méthode de gestion et de l'utilisation de l'eau du forage, l'économie d'eau, le faible niveau d'intrant, etc. à travers les médias, entre autre, par voie radio, le moyen de communication le plus accessible à la population rurale. La présentation du Projet sera faite par les acteurs du Projet, homologues et vulgarisateurs, mais aussi les populations pratiquant des activités en appliquant le modèle PDRD, ceci offre l'occasion de faire une révision sur leurs comportements et leurs techniques acquises dans les activités, à la fois, ceci permet de produire une véritable sensation de la

présence et d'inciter l'intérêt de l'audience.

Pour la promotion du Projet ciblant les ministères et des bailleurs, il est efficace de mobiliser la DAPS qui est une structure homologue du Projet au niveau central dans l'action de la promotion du Projet. À titre d'exemple, un séminaire de présentation du modèle PDRD organisé par la DAPS. L'effet de publicité sera amplifié si l'on invite des journalistes des organes de divers médias (TV, radio, presse écrite), ceci permet de produire l'effet secondaire qui va impulser l'identification et la compréhension impulsée du modèle par des structures homologues.

### **6.1.2 Mesures pour rendre opérationnel le système de vulgarisation**

La formation du personnel (vulgarisateur, leader des villageois) étant terminé, les outils nécessaires de développement (Guide, Fiches techniques, Liste d'encadreurs) sont élaborés. La question restant est de savoir comment exploiter les personnes ressources et les outils. À cet effet, il est nécessaire d'établir au niveau des services techniques des règlements encadrant les personnes ressources et de mettre en place un système de vulgarisation.

Pour que la liste d'encadreurs soit exploitée pleinement par les personnes chargées du développement et la population, il faut remplir deux conditions suivantes :

- Assurer la pérennisation des activités des vulgarisateurs (Mise en place d'un dispositif de financement pour les activités et les moyens de transport)
- Établir des règlements qui régissent l'envoi de leaders des villageois (Mise en place d'un dispositif d'envoi des formateurs extérieurs contractés : fixation des honoraires, etc.)

Par ailleurs, pour finaliser la méthode d'exploitation des outils élaborés, nous nous engageons aux points suivants :

- Élaborer et expérimenter des approches concrètes d'exploitation et de vulgarisation des outils sur le terrain
- Collecter les informations de base et formuler à l'essai un plan de développement par des vulgarisateurs en utilisant le Guide, auquel le Projet donne l'appui.

## **6.2 Renforcement des capacités du vulgarisateur/ Leader technique**

### **6.2.1 Renforcement des capacités du vulgarisateur**

Le programme de formation des vulgarisateurs est quasi terminé dans cette phase du Projet. Cependant, bien qu'ils comprennent l'orientation du modèle PDRD, ils ne disposent pas suffisamment de capacités à répondre aux besoins de la population ou à faire face à des problèmes soulevés au cours de l'exécution des activités sur le terrain, par manque d'expériences dans l'application du modèle. Désormais, le Projet vise à offrir des opportunités autant que possible dans la pratique des connaissances théoriques en vue de maîtriser les techniques, les connaissances et les capacités d'application.

## **6.2.2 Renforcement des capacités du leader des villageois**

Pour l'initiative du renforcement du système de vulgarisation chez des Leaders des villageois, le Projet focalise sur les Leaders techniques pour le renforcement de leurs capacités. Dans la situation actuelle, les Leaders techniques ont maîtrisés les techniques à travers la pratique sur le terrain (OJT), mais, le niveau d'acquisition de techniques varie en fonction du site (ou personne). De plus, certains sites n'ont pas bénéficiés de l'initiation technique. Désormais, en tenant compte de compétences d'instruction des Leaders, le Projet envisage la mise en valeur des ressources personnes sur l'aire plus étendue (dehors du site). Par ailleurs, la capacité en gestion d'informations (comptabilité, collecte et organisation d'informations, tenu d'un cahier journal d'activités) est requise aux Leaders techniques. À cet effet, le Projet organisera un recyclage et refera la sélection de Leaders techniques selon la nécessité.

## **6.3 Démarche pour l'acquisition du budget en vue de la vulgarisation du modèle PDRD**

### **6.3.1 Niveau central**

Les approches visant l'obtention du budget au niveau central s'orientent vers la réalisation des objectifs de faire connaître le modèle PDRD, de promouvoir l'adoption du modèle PDRD par les structures concernées au niveau central, et d'obtenir le budget au niveau régional et départemental.

Comme on a mentionné au 5.3.2, on n'a pas de possibilité de acquies le budget au niveau central pour le moment, cependant le Ministère de l'Agriculture, la DAPS surtout, reconnaît bien l'utilité du modèle PDRD, nous a promis d'aider aux procédures pour la pérennisation du Projet..

Pour l'instant, les frais du transport et du personnel pour la vulgarisation du modèle PDRD doivent prioritairement inscrits dans les rubriques de budgetisation. À l'avenir, il est attendu que la budgetisation du modèle PDRD soit pérennisée dans le budget de chaque région.

### **6.3.2 Niveau local**

#### **(1) Approche au Conseil régional**

La distribution du budget est effectuée par le Conseil régional en donnant la priorité aux domaines de «la santé et l'hygiène», «l'éducation», «l'appui aux activités des jeunes», et «la culture». Quant au domaine du développement rural, la distribution du budget est confiée aux structures déconcentrée et dotées de techniques spécialisées du Ministère de l'Agriculture, comme la DRDR. Néanmoins, l'éducation à l'économie d'eau était un composant des activités du PDRD, en plus, des jeunes occupent une part de participants aux activités du PDRD. C'est pourquoi nous pensons possible d'allouer une part du budget à la vulgarisation du modèle PDRD du point de vue de l'appui à l'éducation et aux jeunes.

Par ailleurs, si on attend la budgétisation au niveau régional, nous pensons juste que la région finance aux activités du composant soft (le développement humain, la sensibilisation, etc.) dont bénéficie un plus grand nombre de la population de la région. Concrètement, la campagne de sensibilisation avec des mots clés de <l'économie d'eau> et d'<un faible intrant>

paraît être des activités efficaces. Il est important aussi de faire appel aux personnels concernés sur l'efficacité de ces activités.

## (2) ARD

L'ARD dispose de ses propres ressources financières d'appui, indépendantes du budget du Conseil régional. Étant donné que l'ARD a déjà pris en charge le frais liés au développement des activités de terrain dans d'autres projets de la JICA, il est un potentiel ressources financières du Projet PDRD. Par exemple, on peut bien s'attendre que l'ARD contribue financièrement à la formation des leaders techniques.

Cependant ces fonds ne sont pas alimentés par le budget propre de l'ARD, il faut suivre la procédure de demande d'acquisition du fonds au bureau de programmes à Dakar et attendre l'approbation relative à l'utilisation du fonds. Donc, il est nécessaire de prévoir une certaine période pour obtenir un budget.

Dans ce contexte, il est un moyen efficace d'inviter les membres de l'ARD aux sites du Projet pour leur faire reconnaître l'importance et l'efficacité du rôle du leader technique.

## (3) Approche aux Communautés Rurales

Chaque communautés rurales (CR) dispose de son propre budget de développement. Il est possible aussi qu'elle demande un budget au Conseil régional. Dans ce cas, il faut prendre en compte qu'en générale, la CR ait les mêmes objectifs prioritaires de développement que le Conseil régional. Étant donné que le Conseil régional a déjà mobilisé le fonds à une localité déterminé, il est probablement possible d'acquérir le budget régional selon le contenu des activités d'une structure locale bénéficiaire.

Quand le Projet appuie les sites, il est possible d'acquérir le budget de la CR, avec le préalable accord signé avec la CR pour qu'elle prenne en charge une partie du frais.

Pour l'acquisition du budget, nous pensons efficace d'inviter le personnel concerné de la CR aux sites, de faire connaître les activités et d'organiser une rencontre permettant à la population de demander directement l'appui au personnel concerné de la CR.

### **6.3.3 Démarche auprès d'autres bailleurs / ONG**

À la différence des démarches pour l'obtention du budget auprès des services techniques, ce qu'on attend à d'autres bailleurs et ONG est la budgétisation du plan de développement rural dans lequel l'approche du modèle PDRD (ou une partie de l'approche) est intégrée.

Pour inscrire la mise en place du modèle dans le budget d'autres bailleurs et des ONG, il est important de faire connaître l'utilité du modèle PDRD à travers la visite aux sites. Il est aussi efficace d'optimiser le statut du modèle PDRD et de l'approuver comme modèle recommandé du développement rural par le Ministère de l'Agriculture et le Conseil régional.

## **6.4 Intégration du modèle PDRD dans différents plans de développement**

### **6.4.1 Niveau central**

Il est attendu que le modèle PDRD soit adoptée dans le plan (la politique) national de développement, ceci permet de faciliter la diffusion du modèle PDRD sur toute l'étendue du territoire et à la budgetisation de la vulgarisation du modèle. À cet effet, avant tout, le modèle PDRD doit être reconnu officiellement comme modèle de développement rural préconisé par l'État. Puis, en collaborant étroitement avec la DAPS, le Projet doit concerter et agir auprès du Ministère de l'Agriculture (cabinet) et d'autres Ministères au niveau central.

### **6.4.2 Niveau local**

L'implication du modèle PDRD dans des Plans locaux de développement est cruciale, ceci permettra la promotion et la diffusion des activités du Projet, l'impulsion de la vulgarisation et l'amélioration de la possibilité de budgetisation.

Ici, il s'agit du Plan Régional de Développement intégré (PRID) et du Plan Local de Développement (PLD), ces deux Plans interviennent au niveau régional. En général, ils s'étalent sur 5 ans. En s'appuyant sur ces Plans de base, le plan budgétaire est élaboré chaque année.

Les préparatifs pour l'élaboration du plan d'action et la distribution du budget pour l'année suivante de ces deux Plans commencent au mois de septembre, en vue de l'exécution du budget de la nouvelle année fiscale qui se démarre au mois de janvier. À cet effet, il est exigé de déterminer la période et les personnes en charge de l'élaboration du plan et de mener les activités efficaces de promotion du Projet.

### **6.4.3 Élaboration du plan de développement au niveau de terrain**

Le système de développement et de vulgarisation du modèle est en train d'être mis en place à l'initiative du Conseil régional. Mais nous n'avons pas encore examiné si les besoins de la population en matière de développement sont réellement satisfaits par l'application du modèle PDRD. Il est souhaitable que le plan de développement soit élaboré et réalisé par l'approche ascendante (du bas vers le haut) en faisant participer les populations au processus de planification de sorte à identifier des préoccupations prioritaires locale en matière du développement.

Pour ce faire, on sélectionnera les personnes ressources qui ont les liens étroits avec les populations au sein des vulgarisateurs formés et élaborera <le plan de développement communautaire> centré sur la population du site prioritaire ayant de fortes demandes au développement en s'appuyant sur les besoins réels de la population et, parallèlement, les vulgarisateurs formuleront <le plan d'appui aux activités villageoises> . Les potentielles ressources de financement sont des divers budgets de développement au niveau régional et communautaire et ceux des projets de développement. Le Projet accordera l'appui à la mobilisation de fonds, si possible, jusqu'à la mise en œuvre à l'essai du programme.

## **6.5 Possibilité de l'intégration d'autres acteurs de village**

Dans la phase en cours du Projet, l'ASUFOR est considérée comme principale organisation de populations qui assume la supervision sur l'utilisation de l'eau dans les activités communautaires, avec laquelle le Projet a envisagé le développement communautaire. Sachant que l'ASUFOR n'est pas l'instance ciblée par le développement communautaire à part quelques exceptions, il est souhaitable d'étudier la mise en valeur d'autres ressources personnelles ou organisationnelles effectives dans le développement communautaire. À cet effet, il faut avoir une autre structure villageoise qui remplace l'ASUFOR au niveau communautaire ou aux villages. Si on l'identifie, les liens doivent être renforcés.

## **6.6 Etude de possibilité d'extension du modèle à d'autres régions**

L'élaboration du modèle PDRD au niveau de la région de Louga étant presque terminée concernant l'élaboration des outils de développement et le renforcement des capacités des ressources humaines, ce qui reste, c'est la consolidation du système de vulgarisation. Si l'efficacité du modèle est reconnue, son diffusion à d'autres régions doit être examinée. Pour ce faire, il faut déterminer les éléments communs et applicables à d'autres régions du modèle PDRD ayant été validé au niveau de la région de Louga, ceci permet d'identifier les éléments qui composent le modèle révisé selon les particularités d'une région ciblée.

En examinant les spécificités et les points communs selon région pour la généralisation du modèle, les efforts doivent être accordés à intéresser et inciter les structures concernées à exploiter le modèle pour son développement et sa diffusion.

### **6.6.1 Vulgarisation du modèle à d'autres régions à travers le gouvernement central**

Comme indiqué ci-avant, il est efficace que le modèle PDRD soit approuvé comme une approche opérationnelle du développement rural recommandée par le Ministère de l'Agriculture, et que nous oeuvrions pour le développement auprès d'autres régions et structures concernées en s'appuyant sur le modèle. À cet égard, il est extrêmement important d'inviter des organisations partenaires engagées au développement rural, à savoir, des bailleurs; de présenter le modèle PDRD et de faire l'échange en matière de l'efficacité et la mise en garde lors de l'application du modèle.

### **6.6.2 Situation d'autres régions administratives et possibilité de vulgarisation du modèle PDRD**

#### **(1) Reflexion**

Cette partie est consacrée à l'étude sur la possibilité de l'application du modèle PDRD à d'autres régions voisines\* en s'appuyant sur les résultats de l'interview auprès des personnels concernés (principalement l'ARD et la DRDR de chaque région).

*\*Région de Thiès, Saint-Louis, Dioubel, Fatick, Kaolack*

Nous avons constaté en premier lieu que toutes les régions avaient manifesté leurs intérêts au modèle PDRD et avaient demandé la mise en œuvre du Projet, quand nous avons parlé du ministre de l'Agriculture qui a exprimé son meilleure appréciation vis-à-vis du modèle PDRD.

Parmi les régions, la région de Saint-Louis et celle de Dioubel étaient particulièrement enthousiasmés par le modèle PDRD, ceci est probablement dû au fait que ces deux régions n'ont pas organisé beaucoup de formations pratiques.

Le deuxième constat est dans le choix de zones d'application du modèle à d'autres régions qui est largement influencé par l'orientation de base du Projet. Car le modèle a été élaboré dans la région de Louga, en particulier, les Fiches techniques de développement communautaire ont été conçues en tenant compte des spécificités de la région de Louga. Si on suppose que les mêmes Fiches soient utilisées dans une autre région, il est préférable de choisir des régions ayant les mêmes particularités que celles de la région de Louga. À l'inverse, si on choisit une région dont les particularités sont différentes de celles de la région de Louga, dans ce cas, ce choix suppose la mise en place des activités et intrants nouveaux pour capitaliser les savoir-faire. Il en résulte que le contenu de Fiches sera considérablement enrichi.

Toutes ces circonstances doivent être prises en compte pour le choix de régions lors de l'extension du Projet à d'autres régions dans l'avenir (voir tableau 6.2).

Tableau 6.2 Comparaison des régions <Bilan de possibilité de diffusion du modèle PDRD>

		<b>Diourbel</b>	<b>Fatick</b>	<b>Kaolack</b>	<b>Saint-Louis</b>	<b>Thiès</b>
<b>Populations</b>		1 356 796 hts: 15% urbains; 85% ruraux	724 345 hts: 14% urbains; 86% ruraux	795 906 hts: 68,5 % urbains; 31,5 % ruraux	894 000 hts : 44,1% urbain; 55,9% ruraux	1 658 445 hts: 44,18% urbains; 55,82% ruraux
<b>Agriculture</b>	<b>Mil</b>	Moy. Sup : 76 065 ha Prod. Moy : 46 886 T	Moy. Sup : 133 781 ha Prod. Moy : 95 895 T	Moy. Sup : 218 670 ha Prod. Moy : 156 434 T	Moy. Sup : 3 992 ha Prod. Moy : 434 T	Moy. Sup : 100 602 ha Prod. Moy : 59 729 T
	<b>Arachide</b>	Moy. Sup : 35 223 ha Prod. Moy : 14 389 T	Moy. Sup : 80 556 ha Prod. Moy : 81 310 T	Moy. Sup : 213 670 ha Prod. Moy : 217 972 T	Moy. Sup : 7 398 ha Prod. Moy : 2 998 T	Moy. Sup : 57 303 ha Prod. Moy : 37 525 T
	<b>Niébé</b>	Moy. Sup : 23 728 ha Prod. Moy : 7 786 T	Moy. Sup : 14 476 ha Prod. Moy : 6 912 T	Moy. Sup : 4 256 ha Prod. Moy : 1 930 T	Moy. Sup : 1 241 ha Prod. Moy : 6 332 T	Moy. Sup : 36 919 ha Prod. Moy : 12 889 T
	<b>Maïs</b>	Moy. Sup : 380 ha Prod. Moy : 144 T	Moy. Sup : 10 600 ha Prod. Moy : 13 358 T	Moy. Sup : 30 428 ha Prod. Moy : 76 436 T	Moy. Sup : 484 ha Prod. Moy : 1 305 T	Moy. Sup : 1 037 ha Prod. Moy : 667 T
<b>Elevage</b>	<b>Eff. Gros bétail</b>	138 150	202 839	220 808	290 500	178 742
	<b>Eff. Petit bétail</b>	322 500	561 155	1 366 775	606 100	544 892
<b>Hydraulique</b>	<b>Forages fonctionnels</b>	104	61	81	75	86
	<b>ASUFOR fonctionnelles</b>	<b>82</b> dont 50% bon ; 30% moyen ; 20% mauvais	<b>66</b> dont 60% bon ; 25% moyen ; 15% mauvais	<b>78</b> dont 20% bon 60% moyen ; 15% passable; 05% mauvais	-	50% bon ; 30% moyen ; 20% mauvais
<b>Le nombre de bailleurs et d'ONG exerçant les activités similaires au PDRD.</b>		4	13	14	16	4

Tableau 6.3 Stratégie de développement des régions

	DIOURBEL	FATICK	KAOLACK	SAINT-LOUIS	THIES
Agriculture	Maîtrise facteurs de productions agropastorales	Intensification de l'agriculture (développer les filières, semences de qualité et intrants) Amélioration des conditions de conservation, de transformation et de commercialisation des produits agricoles Aménagement des vallées et des bas fonds Lutte contre la salinisation Améliorer la maîtrise de l'eau, introduire des variétés à haut rendement	Lutte contre la salinisation Utilisation de semences certifiées notamment pour les espèces vivrières. Sécuriser la propriété foncière et restaurer la capacité productive des sols Renforcer et diversifier la lutte phytosanitaire Fertiliser les sols, améliorer la maîtrise de l'eau, introduire des variétés à haut rendement	De faciliter l'accès aux facteurs de production (eau, terres et intrants). d'accroître la productivité des agriculteurs par : Soutenir substantiellement l'activité horticole Intégration agriculture-élevage- foresterie	Développer l'Agriculture : maîtrise de l'eau ; l'amélioration de la fertilité des sols ; le renforcement de l'équipement agricole ; la protection des cultures ; la diversification de la production ; la facilitation de l'accès au crédit ; intensification et la modernisation Intégration de la gestion des ressources naturelles dans les différents systèmes de production agricoles ;
Elevage		Intensification de l'élevage Réalisation parcs à vaccination, centres et aires d'abattage Professionnalisation du secteur de l'élevage	Réalisation d'infrastructures de transport et de commercialisation du bétail et de la viande Appui à la professionnalisation du secteur et des acteurs de l'élevage Appui à la constitution de réserves fourragères et sa généralisation	Augmentation de la productivité du cheptel Facilitation de l'accès aux services et produits de santé et de production animale Mise en place de circuits de commercialisation des produits et sous produits de l'élevage Promotion de l'aviculture	Développer l'Elevage : l'intensification des systèmes de production ; Formation des éleveurs; Valorisation des produits de l'élevage; renforcement de la prophylaxie; faciliter l'accès aux crédits; lutte contre le vol de bétail
Transformation Commercialisation	Mise en place de circuits de commercialisation Création conditions favorables à l'investissement privé			Amélioration de l'activité de transformation Mettre en place des circuits performants de commercialisation	Installation d'unités de conservation et de transformation ; recherche d'une valeur ajoutée pour la production (évacuation, transformation, conservation)
renforcement de capacité		Renforcement de la capacité des producteurs Renforcement de la formation des acteurs.	Relever le niveau d'équipement des producteurs Renforcer les capacités des acteurs par le conseil et l'appui technique des producteurs		le renforcement des capacités des agriculteurs ; Assurer une meilleure effectivité de la mise en œuvre des compétences transférées.
Pêche				Amélioration des conditions de travail et de sécurité des pêcheurs Modernisation des infrastructures, de l'armement et des techniques de pêche	Amélioration des équipements et techniques de pêche Renforcement des capacités techniques des acteurs de la pêche ;
Protection de la nature		Gestion des ressources naturelles	Maîtrise des érosions hydriques et éoliennes Protection des formations forestières Développement des actions de reboisement Protection des ressources fauniques	Gestion concertée et rationnelle des Ressources Naturelles Mettre en place des programmes de lutte contre la dégradation des écosystèmes	Assurer une gestion durable des ressources naturelles. Gestion rationnelle, durable et participative des ressources naturelles ; Gestion et l'exploitation durable des ressources halieutiques (repos biologique)
Tourisme					Diversification de l'offre touristique Renforcement de la lutte contre les effets pervers du tourisme ;
Hydraulique	Rendre le taux d'accès à l'eau potable compatible avec les OMD		Exploitation rationnelle des eaux souterraines Valorisation des eaux de surfaces Rationalisation de l'exploitation des eaux souterraines		
Auters	Renforcement accès aux services sociaux de base Créer un environnement propice à la promotion socioéconomique des femmes			de désenclaver des zones de production	Définir des programmes concourant à la réduction de la pauvreté. Formation des ressources humaines de qualité

Sources : PRDI

## (2) Proposition pour la préparation à l'extension du Projet à d'autres régions

Dans cette partie, nous proposons des mesures efficaces pour la collecte d'informations préalables, lors du développement du modèle PDRD dans d'autres régions.

En premier lieu, on invitera des personnels concernés de chaque région cible et stimulera la compréhension du modèle PDRD à travers la visite des sites du Projet et l'échange (ou l'atelier) avec des personnes concernées. Parallèlement, les participants issus de chaque région expliqueront les avantages, les difficultés, la mise en garde, etc. en cas de l'extension du modèle, ceci permettra de collecter les informations nécessaires lors de l'extension du modèle à d'autres régions.

## **Partie II ANNEXES**

# Rapport Final

## Annexes

### Table des matières

II-1	Cadre Logique du Projet (PDM <sub>1</sub> )	2
II-2	Visite des sites par le Comité de conseil japonais	6
II-3	Résultat de l'évaluation à mi-parcours	10
II-4	Suivi à mi-parcours et questions à aborder	14
II-5	ETUDE FINALE	23
II-6	L'évaluation finale du PDRD	40
II-7	Réalisation des objectifs/résultats et impacts du projet	48
II-8	Sélection des sites	52
II-9	Compte rendu des séminaires et des comités	58
II-10	Les politiques et lois agricoles	69
II-11	Autres situations du Louga	71
II-12	Essai de mise en œuvre du développement communautaire conformément au Guide	79
II-13	État de mise en pratique des techniques par site	84
II-14	Resultats del'étude de base	85
II-15	Acitivés 1 Agriculture	97
II-16	Acitivés 2 Elevage	99
II-17	Acitivés 3 Amélioration des conditions de vie	102
II-18	Consommation de l'eau dans les 6 sites	106
II-19	Avitivés 4 Formation au niveau du site	112
II-20	Liste de stagiaires participés à la formation au Japon	121
II-21	Activités 5 Organisation	122
II-22	Visite de sites PDRD par agents de vulgarisation	123
II-23	Aménagement des sites	124
II-24	Extension des activités du PDRD	125
II-25	Liste des documentes acquis par PDRD	127

## II-1 Cadre Logique du Projet (PDM1)

01 décembre 2009

<b>Titre du Projet : Projet de Développement Rural Durable</b>	<b>Durée du Projet : 3 ans</b>
<b>Lieu d'implantation : Région de Louga (sites PEPTAC1)</b>	<b>Groupe cible : populations des villages autour des forages</b>

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectif global</b> Parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers es expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.	Élaboration et mise en œuvre des plans de développement de services techniques, collectivités locales ou partenaires qui appliquent le modèle du PDRD	Post évaluation	
<b>Objectif du Projet</b> Etablir des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un nouveau Plan de développement communautaire appliquant le modèle du PDRD est mis en œuvre dans plus d'un (1) site à l'initiative des homologues et des vulgarisateurs, afin de promouvoir des activités visant l'autonomisation de la population.</li> <li>2. Un cadre de concertation relatif à la vulgarisation du modèle du PDRD est mis en place</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports du Projet Évaluation finale du Projet</li> <li>2. Rapports du Projet Évaluation finale du Projet</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les politiques agricoles et hydrauliques sont soutenues (en particulier, l'utilisation des fonds et des ressources en eau)</li> <li>La population ne se confronte pas à un fort exode dû à une panne de longue durée des ouvrages hydrauliques</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b> 1. Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1-1. Plus de trois homologues et/ou vulgarisateurs comprenant le modèle PDRD sont formés.</li> <li>1-2. Un Leader organisationnel est formé dans plus de 80% de groupements participant aux activités.</li> <li>1-3. Plus d'un (1) Leader technique par site est formé.</li> <li>1-4. La proportion de femmes Leaders organisationnels par site s'élève à plus de 50%.</li> <li>1-5. Une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire de la région de Louga est largement diffusée au niveau de ladite région.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports du Projet</li> <li>2. Rapports du Projet Évaluation finale</li> <li>3. Rapports du Projet Évaluation finale</li> <li>4. Rapports du Projet Évaluation finale</li> <li>5. Rapports du Projet «Guide», Évaluation finale du Projet</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de sécheresse sévère, fléau naturel</li> <li>La Coordination entre les services techniques est correctement assurée</li> </ul>

<p>2. Les outils (Guide &amp; Fiches techniques de développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.</p> <p>3. Le système de vulgarisation du modèle de développement élaboré par le Projet est renforcé.</p>	<p>2-1. Plus de 60% des Techniques de développement communautaire mises au point par le Projet sont adoptées par la population dans plus de trois (3) sites cible du Projet.</p> <p>2-2. Les intentions de la population du site sont intégrées dans les «Fiches techniques de développement communautaire».</p> <p>2-3. Plus de deux (2) femmes sont choisies comme membre du Comité de rédaction du «Guide» et l'aspect genre est pris en compte dans le «Guide».</p> <p>2-4. «Le Guide» est approuvé par le Comité de rédaction et les Conseils techniques du «Guide»</p> <p>2-5. Le «Guide» et «les Fiches techniques» s'appliquent aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne.</p> <p>2-6. Plus de deux (2) cas d'effets de synergie et d'interaction entre plusieurs résultats des activités du Projet sont Identifiés</p> <p>3-1. Plus de trois (3) réseaux servant à la vulgarisation et au développement du modèle PDRD sont identifiés</p> <p>3-2. Plus d'une structure qui adopte ou prévoit de mettre en œuvre le «Guide» et/ou «les Fiches techniques» sont identifiées.</p> <p>3-3. Plus de trois (3) sites œuvrant comme pôle de vulgarisation des techniques de développement communautaire sont mis en place.</p>	<p>1 .Rapports du Projet, «Fiches techniques»</p> <p>2. Rapports du Projet «Fiches techniques»</p> <p>3 .Rapports du Projet</p> <p>4 .Rapports du Projet</p> <p>5 .«Guide», «Fiches techniques»</p> <p>6 .Rapports du Projet, Évaluation finale</p> <p>1. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>2. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>3 .Rapports du Projet Évaluation finale</p>	
---	--	--	--

Activités	Intrants	Conditions Préalables
<p><b>1 Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.</b></p> <p>1.1. Transférer aux homologues et vulgarisateurs les techniques et méthodes relatives à la gestion du développement communautaire</p> <p>1.2. Transférer aux Leaders de groupement de chaque site les techniques et méthodes relatives à la gestion des structures</p> <p>1.3. Transférer aux Leaders techniques de chaque site les techniques et méthodes par volet d'activités.</p> <p>1.4. Aménager un environnement favorable à l'organisation de diverses formations (genre, éducation à l'économie d'eau, etc.) à l'initiative du comité pour le développement communautaire ou de l'ASUFOR, afin de promouvoir des activités visant l'autonomisation des populations.</p> <p>1.5. Élaborer une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire formés à travers le transfert des techniques susmentionnées.</p> <p><b>2 Les outils (Guide &amp; Fiches techniques de développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.</b></p> <p>2.1. Tenir plus de 4 Comités de rédaction du Guide et plus de 2 Conseils techniques pour l'élaboration du « Guide de développement communautaire» avec des différents acteurs sénégalais concernés.</p> <p>2.2. Expérimenter la mise en place d'un Plan de développement communautaire dans un site autre que les six sites ciblés suivant les démarches indiquées dans le «Guide de développement communautaire (draft)».</p> <p>2.3. Élaborer une liste de Techniques de développement communautaire jugées efficaces selon la zone cible.</p> <p>2.4. Créer l'occasion d'intégration des avis de la population des sites lors de l'expérimentation des «Fiches techniques de développement communautaire».</p> <p>2.5. Expérimenter ou démontrer des Techniques de développement communautaire inscrites dans la liste. Finaliser des «Fiches techniques de développement communautaire» qui peuvent être facilement comprises par la population grâce aux illustrations et/ou à la traduction en langue locale.</p>	<p><b>Intrants</b></p> <p>1. Partie Japonaise</p> <p>(1) Expert dans les domaines ci-après</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Coordination du projet (Conseiller Technique Principal)</li> <li>● Coopératives et organisations paysannes</li> <li>● Diversification des activités productives (agriculture, etc.)</li> <li>● Développement communautaire</li> <li>● Amélioration du cadre de vie et genre</li> <li>● Vulgarisation</li> </ul> <p>2. Partie Sénégalaise</p> <p>(1) Homologue sénégalaise de contrepartie dans les domaines suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Coordinateur de projet (chef de projet)</li> <li>● Coopératives et organisations paysannes</li> <li>● Diversification des activités productives (agriculture, etc.)</li> <li>● Développement communautaire</li> <li>● Amélioration du cadre de vie et genre</li> </ul>	<p><b>Conditions Préalables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Adhésion des populations au projet</li> <li>– Bon fonctionnement des forages</li> </ul>

<p>2.6. Expérimenter des méthodes et des techniques applicables aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne et les valider.</p> <p>2.7. Proposer un modèle de pérennisation des activités communautaires et de rétablissement des ouvrages hydrauliques qui s'appuient sur les capacités de gestion de l'ASUFOR ou le comité pour le développement communautaire dans les sites où les ouvrages sont en panne.</p> <p>2.8. Étudier la possibilité de mobiliser le budget permettant l'exécution des activités et formuler une proposition.</p> <p><b>3 Le système de vulgarisation et de développement du modèle de développement élaboré par le Projet est renforcé.</b></p> <p>3.1. Mener les activités de promotion du modèle PDRD au niveau central par l'intermédiaire de la DAPS.</p> <p>3.2. Déterminer la possibilité d'échanger des informations, d'établir des liens et de faire la coordination avec les différentes structures concernées telles que les ONG etc. en profitant des réunions du Comité de pilotage, du Comité d'exécution du Projet et du Comité de rédaction du «Guide» pour la vulgarisation du modèle.</p> <p>3.3. Vulgariser le modèle PDRD à travers la participation aux réunions de coordination et la prise en compte du modèle dans le Plan du développement régional et essayer de l'inscrire dans le budget local pour son exécution.</p> <p>3.4. Faire des sites cibles des pôles de vulgarisation du modèle PDRD.</p>		
--	--	--

Lexique	Description
<b>Modèle PDRD</b>	Il s'agit d'un modèle de développement communautaire dont l'enjeu principal est l'utilisation rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques. Son principe consiste en l'économie d'eau, l'utilisation de peu d'intrants et la viabilité.
« <b>Guide de développement communautaire</b> »	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Il expose les démarches de gestion du développement communautaire en intégrant les points de vue des homologues (vulgarisateurs).
« <b>Fiches techniques de développement communautaire</b> »	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Ils regroupent les techniques et connaissances nécessaires aux vulgarisateurs et à la population dans la mise en œuvre des activités de développement communautaire suivant la catégorisation par volet et par rubrique. Les Fiches techniques constituent des sortes de manuels présentant des études de cas.
<b>Technique de développement communautaire</b>	Il s'agit de chacune des techniques qui composent des «Fiches techniques» susmentionnées.
<b>Vulgarisateur</b>	Le Vulgarisateur relève du service administratif ou des établissements publics. Il est chargé ou est à un poste où il est chargé de permettre à la population d'accéder aux techniques et connaissances et de fournir son appui à l'organisation villageoise sur le terrain.

## II-2 Visite des sites par le Comité de conseil japonais

### II-2-1 Liste des participants

Une délégation du Comité de conseil japonais a visité les sites du Projet. L'équipe était composée des membres suivants :

- Dr. ASANUMA Shuichi, Chef de délégation / Agriculture, Professeur au Centre de Coopération Internationale pour l'Enseignement Agricole, Université de NAGOYA
- Dr. KATSUMATA Makoto, Société rurale, Professeur à la faculté des Études Internationales, de l'Université de Meiji-Gakuin
- M. TOMITA Shonosuke, Amélioration du cadre de vie / Genre, Conseiller spécial de l'Association japonaise pour le développement et l'extension de l'Agriculture (The Agricultural Society of Japan)
- M. SUGA Kazuhito, Participation villageoise, Vice-président de l'ONG Japan International Volunteer Center,

Cette délégation a été accompagnée tout au long de sa visite au niveau des sites et des organisations paysannes par une partie sénégalaise composée d'homologues, ainsi que des responsables des services régionaux de certains ministères (Agriculture, Hydraulique, Développement local)

### II-2-2 Programme de la visite des sites

La visite des sites par le Comité de conseil japonais s'est déroulée selon le programme ci-dessous :

le 2 août	Ndate Bélakhore ----- Bakhaya
Le 3 août	DRDR (Direction Régionale du Développement Rural) de Louga ----- Service Régional de l'Hydraulique de Louga ----- Nguith
le 4 août	Mbéyène Négué
le 5 août	Moukh Moukh ----- Echanges avec des membres du Comité de Rédaction du Guide
le 6 août	Taïba Ndiaye ----- ONG
le 7 août	Bureau de la JICA, Compte rendu et Echanges

### II-2-3 Remarques et rapports de la visite des sites

- Ndate Bélakhore : On a constaté une meilleure progression des activités au niveau des nouveaux sites, la population est très motivée. Diverses activités sont déployées pour atteindre un niveau similaire à celui des sites avancés. L'équipe a présenté une image future de développement.
- Bakhaya : Ce site est relativement petit, équipé d'ouvrages hydrauliques solaires. L'équipe a proposé d'entreprendre des activités permettant la génération des revenus à travers la transformation alimentaire profitant de la proximité du marché.

- Nguith : Dans ce site, il existe plusieurs groupements agricoles qui mènent leurs activités avec l'eau du forage, ce qui pose le problème de la pression excessive sur les ressources en eau. Mais vu que les groupements respectent le règlement de l'ASUFOR qui définit les conditions d'utilisation appropriées de l'eau, ils ne peuvent faire l'objet de critiques. Toutefois, lors des échanges entre le représentant du Ministère de l'Hydraulique et les populations, les membres de l'équipe ont rappelé l'importance de la préservation des ressources en eau. Les populations doivent être plus conscientes de la question de l'eau du point, afin de sécuriser l'approvisionnement. L'accès à l'eau potable conditionne la vie des populations.
- Mbéyène Négué : Les activités du PEPTAC se poursuivent au niveau du site de Mbéyène Négué. Dans ce site, la panne du forage a entraîné la suspension des activités de gestion agricole, qui avec l'assèchement du Lac de Guiers, sont difficiles à reprendre pour un certain temps vu les activités communautaires menées avec utilisation d'eau. Malgré la gravité du risque de dépendance du forage, les femmes continuent de déployer des efforts constants et très pénibles, ceci témoigne de la dynamique en milieu rural au Sénégal.
- Moukh Moukh : Les activités du PEPTAC sont poursuivies au niveau du site de Moukh Moukh. Dans ce site, malgré la panne du forage dans le passé, les activités ont été reprises et se déroulent bien. Toutefois, il est clair que la faiblesse de l'impact du Projet au niveau local est due à la différence de potentiel économique au niveau des groupements ou des ménages. Dans ce sens, l'équipe a soulevé un problème, à savoir comment étendre les impacts du Projet sur l'ensemble de la zone cible et ses environs.
- Taïba Ndiaye : Dans ce site pilote, les activités du PEPTAC sont poursuivies. Malgré la panne d'un des deux forages de ce village, l'élevage de poulets de chair (12 groupements) et les activités de la minoterie sont très développés. On considère qu'il est un bon exemple auquel les nouveaux sites doivent se référer au regard de la diffusion au niveau local des impacts du Projet.

#### II-2-4 Echanges avec le Comité de rédaction du Guide

Le Comité de rédaction est composé de 13 membres qui travaillent actuellement à l'élaboration du Guide. A l'occasion de la visite de la délégation du Comité de conseil japonais, des échanges ont pu être organisés avec quelques membres clés. Les participants au débat, à l'exception des homologues sont :

- |   |
|---|
| <p>◆ M. Ibrahima Thierno Lo, ARD (Agence Régionale de Développement) Suivi / Responsable de l'évaluation<br/>L'ARD est une agence importante qui dispose de réseaux des structures connexes au niveau régional, il est chargé de vulgariser le Guide au sein de la région.</p>  |
| <p>◆ M. Khaly Diagne, Directeur du Service Régional de l'Hydraulique à Louga<br/>Le Service Régional de l'Hydraulique est chargé de la gestion des ouvrages hydrauliques. La relation avec cette structure est indispensable, d'autant plus que le PDRD est appelé à jouer un rôle important dans l'utilisation effective de l'eau du forage.</p> |
| <p>◆ M. Adama Fall, ONG SOS SAHEL / □ M. Daha DIALLO, ONG AQUADEV<br/>Ces deux ONG mènent leurs activités depuis longtemps dans la région de Louga. Les connaissances et des expériences capitalisées serviront largement à la rédaction du Guide.</p>  |

## II-2-5 Résultats des échanges avec le bureau de la JICA au Sénégal

A la suite de la visite des sites, des échanges ont eu lieu le 7 août au bureau de la JICA avec la délégation, les membres du bureau de la JICA- Sénégal et les experts du Projet. La section suivante expose les résultats de la concertation.

### « Compte rendu des échanges avec le Comité de conseil japonais »

Le 7 août, des échanges ont eu lieu à la salle de conférence du bureau de la JICA au Sénégal entre le PDRD, la JICA Sénégal et le Comité de conseil japonais qui a séjourné au Sénégal lors de la Mission de Consultation du Projet. Parmi les sujets abordés, nous ferons la restitution ci-dessous des énoncés relatifs aux actions à entreprendre pour les années à venir.

Intervenants :

Comité de conseil japonais (4 membres) : Dr. ASANUMA, Dr. KATSUMATA, M. TOMITA, M. SUGA

JICA Sénégal : M. OOKUBO (Représentant Résident), M. UMEMOTO (Chef de Bureau de la JICA), M. IGAWA, M. SHINMEI (Coordinateur JOCV)

PDRD : M. INOUE, M. GOTO, M. FUKAI, Mlle OTA

### Révision du Cadre Logique

- L'avant-projet du Cadre Logique révisé sera finalisé à l'issue des concertations entre les experts du Projet et les structures concernées, tout en reflétant les résultats des discussions organisées pendant la Mission du Comité de conseil du Projet. Cet avant-projet sera approuvé définitivement, lors de la mission d'évaluation à mi-parcours prévue en novembre après la signature du Compte Rendu de discussions avec la partie sénégalaise. (M. IGAWA)
- Concernant la proposition de révision des textes de «l'objectif du projet» et de «l'objectif global », le passage d'«un développement communautaire à travers les fonds et la capacité d'organisation de l'ASUFOR» sera modifié dans le Cadre Logique révisé comme suit:«un développement communautaire à travers les expériences de gestion et de maintenance des ouvrages hydrauliques». (On a convenu d'un accord provisoire lors de la réunion de Louga le 6 août.)
- Les expressions ou la notion relative au <développement autonome> et à la <pérennisation> devraient être maintenues dans le Cadre Logique (M.TOMITA)
- Les indicateurs ne devraient pas être trop détaillés ou spécifiques. Au contraire, ils devraient être développés d'une manière flexible en fonction de la situation du site afin que les activités puissent évoluer de manière plus efficace. (M. GOTO, M.TOMITA)
- L'objectif du Projet et l'objectif global sont bien élaborés. Par contre, les activités (ou les indicateurs) l'ASUFOR pourraient y figurer. (M. Ookubo, Représentant Résident JICA)
- Le rôle de la DAPS sera précisé dans le Cadre Logique (M. TOMITA). Dans la pratique, on propose de compléter par une activité qui reflète <la participation à l'élaboration du «Guide de développement communautaire» du PDRD> et un indicateur relatif à «la distribution du Guide en XX exemplaires par la DAPS».

### DAPS

- Organisation des séminaires en collaboration avec la DAPS pour la présentation / vulgarisation du «Guide».
- Proposition d'une action ou idée par le Projet, par exemple une visite de la Directrice de la DAPS

### Résultats de la visite des ONG / Relation entre les ONG et le PDRD

- L'approche d'INTERMONDES sera utile. L'ONG diagnostique les besoins de la population et agit toujours en rapport avec elles. (Pr. ASANUMA)
- Le PDRD déploie ses actions efficacement au niveau des sites en mettant en valeur les connaissances et les expériences des experts japonais. Mais leurs interventions seront plus profitables s'ils y associent les savoir-faire des populations locales. Pour se faire, il faut mettre en place un «système» par lequel le Projet promeut la participation des habitants à chaque étape des activités et dégager le sens de l'innovation. (M. SUGA)

- Nous avons confirmé que le PDRD peut faire contribuer la FONGS dans la vulgarisation du modèle PDRD dans d'autres localités. Cela se fera avec les services administratifs, mais aussi avec la FONGS. (M.FUKAI)

#### Orientations à suivre par le site de Mbéyène Négué

- Il faut étudier les activités de développement communautaire à mener en cas de pénurie d'eau (l'épuisement soudain), indépendamment de l'ASUFOR ou des ressources en eau. (Pr. KATSUMATA)
- L'expérimentation des activités communautaires pourrait s'effectuer à Mbéyène Négué, comme modèle de site dépourvu d'eau. De même, le village de Taïba Ndiaye ne bénéficie actuellement que de peu d'eau. Les volets d'activités proposées dans ces sites sont l'éducation et l'amélioration de l'état nutritionnel.

#### Autres points de vue

- A Nguith, face à la consommation accrue d'eau, l'équipe du Projet initie la population à l'économie d'eau. De plus, il est conseillé de prendre les mesures plus visibles pour que les populations comprennent mieux la situation du manque d'eau, telles que le paiement de la facture d'eau, la nécessité d'augmentation du prix de l'eau, etc.
- Il est nécessaire de procéder à la gestion de l'eau, mais aussi à la gestion «des besoins de plus en plus accrus des populations» afin qu'ils s'adaptent mieux aux spécificités de la région de Louga. (Pr. KATSUMATA)
- En cas de panne du forage, les populations font face à la situation par des déplacements vers d'autres terres où l'eau est accessible ou par le renforcement des activités d'élevage. Il est important d'écouter attentivement les populations locales et d'en profiter pour déterminer adéquatement des mesures en cas de «pénurie d'eau» ou le choix des activités. (M. SUGA)
- Il est intéressant d'aborder la question du transfert d'argent des migrants (qui constitue un des importants investissements au niveau du village) avec un impact positif / négatif sur le Projet et de les intégrer dans le rapport. (M. SUGA). Maintenant, la mise en œuvre du Projet est à mi-parcours. Il serait propice de faire une étude sur les besoins des populations. (M. TOMITA)
- Il est conseillé d'étudier à nouveau le plan de développement rural au Sénégal. (pour savoir à quel niveau se situe le PDRD et l'efficacité.) (M. TOMITA)
- Etant donné que les ressources en eau sont limitées, les installations ne peuvent pas être implantées n'importe où et les villageois doivent comprendre cet aspect là.

#### Commentaire de M.UMEMOTO, Chef de Bureau de la JICA

- Le rapport entre le développement communautaire et l'eau se présente comme un grand thème pour le PDRD.
- L'amélioration des capacités des populations est envisagée de manière spontanée (non pas sur la base de facteurs extrinsèques).
- Il est souhaitable d'intégrer les points de vue des populations dans le «Guide».
- Il est nécessaire de faire discussion approfondie pour savoir de quoi il est question avec le <développement rural durable>.

#### Commentaire des autres membres du Comité (+ rapport écrit par M. TOMITA)

- Il est souhaitable d'intégrer les points de vue des populations dans le «Guide». (idem)
- Le Comité de rédaction du «Guide» est composé uniquement d'hommes. La participation de 2 à 3 femmes est nécessaire.
- Les activités des hommes ne varient pas beaucoup, d'où le besoin d'intégrer l'aspect Genre.
- Il faut examiner la production de 3 à 4 supports audiovisuels parmi «les Techniques de développement communautaire».
- La DAPS doit donc être plus impliquée dans l'élaboration du «Guide». (Comme confirmé par la Directrice de la DAPS.)
- Il est souhaitable que la DAPS distribue le «Guide» au niveau de toutes les structures concernées au niveau régional et départemental, d'autres projets similaires, les ONG, etc.

## II-3 Résultat de l'évaluation à mi-parcours

### II-3-1 Révision du Cadre logique (PDM)

Les travaux de révision du Cadre Logique sont poursuivis depuis le second semestre de l'année précédente. La version a fait l'objet d'une série de discussions avec les structures concernées telles que le Comité de conseil japonais en avril 2009, le Comité mixte de pilotage en juin, la Mission de Consultation du Projet en août. Le Cadre Logique révisé (PDM<sub>1</sub>), résultant des travaux, a fait l'objet de l'approbation et de la validation par l'évaluation à mi-parcours réalisée en décembre 2009 (Annexe 3). Dans la section suivante, nous vous transmettons des principales modifications apportées.

#### Justification de la révision

- Le Cadre Logique doit être actualisé de sorte à refléter la situation réelle et concrète suivant la progression du Projet et l'identification de l'état des sites. En particulier, la position de l'ASUFOR a été remise à l'examen en tenant compte de l'intention et de l'état actuel des structures concernées du Sénégal.
- La «logique» du Cadre Logique doit être réexaminée. La cohérence du triptyque < Objectif - Résultats attendus – Activités > doit être clairement identifiée.

#### Principales modifications

- Notre première proposition de modification du Cadre Logique porte sur l'énoncé de l'Objectif global et de l'Objectif du Projet : < un développement communautaire à travers les fonds et les capacités d'organisation de l'ASUFOR >. Nous proposons un nouvel énoncé à savoir : < le développement communautaire en utilisant les expériences de gestion et de maintenance des installations hydrauliques et des activités collectives >, compte tenu de la situation de l'ASUFOR qui relève du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement (ci-après dénommé <Ministère de l'Hydraulique>) qui n'est pas l'agence d'exécution directe du Projet, aussi il est peu probable que l'utilisation des fonds de l'ASUFOR soit officiellement approuvée.
- Les Résultats attendus se résument en 3 points : 1) Formation des ressources humaines, 2) Élaboration des outils, 3) Renforcement du système de vulgarisation du modèle de développement communautaire
- Les activités et les indicateurs sont classifiés selon ces trois résultats attendus.

(La révision porte sur la partie soulignée.)

Objectif global	Parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à <u>travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques à Louga et des activités collectives</u>
Objectif du Projet	Etablir des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à <u>travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques à Louga et des activités collectives</u>

La révision partielle de l'Objectif global et de l'Objectif du Projet a été proposée et approuvée comme

l'indique le tableau suivant.

Les encadrés suivants présentent 3 résultats attendus et les activités proposées.

<b>Résultat 1. Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.</b>
<b>Activités du Résultat 1</b> 1.1 Transférer aux homologues et vulgarisateurs les techniques et méthodes relatives à la gestion du développement communautaire 1.2 Transférer aux Leaders de groupement de chaque site les techniques et méthodes relatives à la gestion des structures 1.3 Transférer aux Leaders techniques de chaque site les techniques et méthodes par volet d'activités 1.4 Aménager un environnement favorable à l'organisation de diverses formations (genre, éducation à l'économie d'eau, etc.) à l'initiative du Comité de développement communautaire ou de l'ASUFOR afin de promouvoir des activités visant l'autonomisation des populations. 1.5 Élaborer une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire, formés à travers le transfert des techniques susmentionnées.
<b>Résultat 2. Les outils (Guide &amp; Fiches techniques de développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire à la l'initiative de la population.</b>
<b>Activités du Résultat 2</b> 2.1 Tenir plus de 4 Comités de rédaction du Guide et plus de 2 Conseils techniques pour l'élaboration du «Guide de développement communautaire » avec les différents acteurs sénégalais concernés 2.2 Expérimenter la mise en place d'un Plan de développement communautaire dans un site autre que les 6 sites ciblés, suivant les démarches indiquées dans le «Guide du développement communautaire (draft)» 2.3 Élaborer une liste de Techniques de développement communautaire jugées efficaces selon la zone cible 2.4 Créer l'occasion d'intégration des avis de la population des sites lors de l'expérimentation des «Fiches techniques du développement communautaire» 2.5 Expérimenter ou démontrer des Techniques de développement communautaire inscrites dans la liste. Finaliser des «Fiches techniques de développement communautaire» qui peuvent être facilement comprises par la population grâce aux illustrations et/ou à la traduction en langue locale 2.6 Expérimenter des méthodes et des techniques applicables aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne et les valider 2.7 Proposer un modèle de pérennisation des activités communautaires et de rétablissement des ouvrages hydrauliques qui s'appuient sur les capacités de gestion de l'ASUFOR ou le comité pour le développement communautaire dans les sites où les ouvrages sont en panne 2.8 Etudier la possibilité de mobiliser le budget permettant l'exécution des activités et formuler une proposition

**Résultat 3. Le système de vulgarisation et de développement du modèle de développement élaborés par le Projet est renforcé.**

**Activités du Résultat 3**

- 3.1 Mener les activités de promotion du modèle PDRD au niveau central par le biais de la DAPS
- 3.2 Déterminer la possibilité d'échanger des informations, établir des liens et de faire la coordination avec des différentes structures concernées telles que les ONG etc. en profitant des réunions du Comité de pilotage, du Comité d'exécution du Projet et du Comité de rédaction du «Guide» pour la vulgarisation du modèle.
- 3.3 Vulgariser le modèle PDRD à travers la participation aux réunions de coordination et la prise en compte du modèle dans le Plan du développement régional et essayer de l'inscrire dans le budget local pour son exécution.
- 3.4 Faire des sites cibles des pôles de vulgarisation du modèle PDRD

**II-3-2 Validation des recommandations et dispositifs pour l'avenir**

Le suivi à mi-parcours a permis de constater que les réalisations résultant de l'exécution des activités du Projet correspondent tout à fait aux stratégies du Gouvernement Sénégalais définies à travers la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP) qui est le cadre légal de la politique et aux recommandations de la réforme du système de gestion des forages ruraux motorisés.

Il a été souligné au cours du suivi que, dans cette dernière phase de la mise en œuvre du Projet, des efforts devraient être déployés notamment pour la consolidation de ces acquis (produits) et l'élaboration et la mise en place du système de vulgarisation des produits livrables du Projet que sont le Guide et les Fiches techniques de développement communautaire.

Elle a permis également de clarifier la position et les rôles de l'ASUFOR dans le cadre du PDRD. Quant à l'élaboration du modèle PDRD, les fonds de l'ASUFOR ne seront pas utilisés.

- i) Pour le développement de l'ensemble de la communauté, il est important de renforcer la participation des hommes jugée faible par rapport à celle des femmes qui prennent part activement aux activités agro-sylvo-pastorales et d'amélioration du cadre de vie ;
- ii) Les autorités de la région de Louga doivent être informées des activités en cours, ainsi que des perspectives de développement. Quant à la vulgarisation du Modèle PDRD, l'accent doit porter sur la mise en valeur des ressources humaines, techniques et financières locales.
- iii) Les services techniques et la population doivent s'appropriier les outils du Projet. Aussi, l'implication des réseaux partenaires publics et privés est nécessaire pour la vulgarisation du Modèle du PDRD.
- iv) Il est nécessaire de prendre en compte l'aspect genre dans la formation de la population ;
- v) Il est conseillé à la population de faire; selon ses moyens, capacités et dans la mesure du possible, un suivi simple de l'accès aux ressources en eau disponibles. En le faisant, la population peut déterminer les priorités de l'utilisation de cette eau.
- vi) Les populations doivent visiter des sites où les forages sont en panne, afin d'appréhender la situation réelle sur le terrain, au lieu de se baser sur des informations théoriques. Aussi, à l'issue de ces visites, des réunions de partage doivent être organisées.
- vii) Il est souhaitable que le Projet mette l'accent sur <le développement rural durable / l'autonomisation de la population>, à travers les produits livrables du Projet ;
- viii) Il faut améliorer la coordination et la communication entre les parties japonaise et sénégalaise dans la mise en œuvre des activités du Projet par :
- ix) Il est nécessaire de clarifier des normes d'exploitation des excédents d'eau du forage pour des activités communautaires; à l'issue de la concertation avec la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) sur l'utilisation rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques et d'intégrer lesdites normes au «Guide».
- x) Le Projet doit prendre en compte les mesures concernant les résultats du suivi à mi-parcours et les propositions faites par le Comité de conseil japonais. En cas de contrainte dans l'exécution, le choix d'activités se fera selon le besoin après concertation avec le bureau de la JICA et les homologues. Les propositions n'ayant été matérialisées sous formes d'activités devront être intégrées comme recommandations dans le Rapport final.

Les recommandations tirées du suivi à mi-parcours sont suivantes :

Le Projet prendra les mesures dont l'orientation se résume dans la Recommandation x) (Voir Annexe 2 et 3). Nous étudierons les recommandations avec le personnel des structures concernées, et les mettrons en œuvre dans la mesure du possible au cours de la période restante du Projet. En ce qui concerne les éléments qui ne seront pas réalisés, nous les restituons comme recommandations finales du Projet.

## II-4 Suivi à mi-parcours et questions à aborder

### II-4-1 Aperçu du suivi à mi-parcours

#### (1) Objectif

A la troisième année de l'exécution du Projet, nous avons mené un suivi à mi-parcours. Ce suivi a pour objectif de :

- Déterminer les impacts positifs comme négatifs des activités du Projet. L'accent est mis notamment sur le repérage des impacts négatifs.
- Préciser l'évaluation et la demande relatives aux approches et au produit du Projet afin de les partager avec les parties prenantes du Projet (homologues, membres de rédaction du Guide)
- Inscire les points ci-dessus aux activités à mener pour y apporter une amélioration

Dans ce suivi, nous avons accordé l'attention particulière au repérage des impacts négatifs. A présent, il est crucial de déceler les problèmes sous-jacents aux regards du personnel du Projet à travers le point de vue de la population et des homologues et, de dégager les points faibles et manquants du Projet. Face à ces problèmes, le Projet examine les mesures à prendre, revoit l'ensemble des activités à mener à la 2<sup>nd</sup>e partie du Projet pour y apporter des améliorations de sorte à réduire les impacts négatifs et optimiser voire pérenniser ceux qui sont positifs.

#### (2) Méthodologie de l'enquête

L'enquête a été menée auprès des populations, des homologues et des personelles des structures concernées suivant la méthodologie indiquée ci-dessous,

- 1) Participants aux activités communautaires initiées par le Projet aux 6 sites cibles  
Outil utilisé : Entrevue en focus groupe par activité
- 2) Non participants aux activités initiées par le Projet aux 6 sites cibles  
Outil utilisé : Enquête individuelle
- 3) Homologues, personnels des structures concernées, etc.  
Outil utilisé : Distribution d'une fiche d'enquête permettant de tirer leurs points de vue et leurs enseignements sur les activités et la méthodologie du Projet.

Le tableau suivant récapitule les rubriques des questions posées aux enquêtés.

Rubriques de questions du suivi à mi-parcours

Public cible	Question
Population ayant participé aux activités	1. Quelles sont les activités menées par le PDRD au niveau de votre site? 1-1 Nom des activités 1-2 Description de l'activité 1-3 Problèmes résolus 2. Quels sont les intrants? 2-1. Intrants fournis par le Projet : i Équipements et matériels ii Manuel ou support iii Appui financier 2-2 Intrants fournis par la population : i Contribution financière ii Nombre de groupements ayant participé à l'activité iii Nombre de personnes ayant participé à l'activité iv Autre 3. Quelles impressions avez-vous eu de la pratique de l'activité?

	<p>3-1 Voulez-vous continuer l'activité? (oui / non)</p> <p>3-2 (Si, Oui) : i Pourquoi? ii Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés ? iii Désormais, sous quelle forme voulez-vous continuer l'activité? (Individuel / En groupe / Autre forme)</p> <p>3-3 (Si, Non) : i Pourquoi? ii Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés pour ne pas continuer l'activité? iii Que faire pour la poursuite de l'activité?</p>
Population non participée aux activités	<p>1. Connaissez-vous les activités menées par le PDRD au niveau de votre site?</p> <p>1-1 Nom des activités 1-2 Description de l'activité 1-3 Problèmes à résoudre</p> <p>2. Quelles impressions avez-vous des activités menées par le projet?</p> <p>2-1 Voulez-vous participer à cette activité? (Oui / Non)</p> <p>2-2 (Si, Oui) : i Pourquoi? ii Pourquoi n'aviez-vous pas participé à l'activité?</p> <p>iii Sous quelle forme voulez-vous participer à l'activité? (Individuel / En groupe / Autre forme)</p> <p>2-3 (Si, Non) : i Pourquoi? ii Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés pour ne pas continuer l'activité? iii Que faire pour la poursuite de l'activité?</p>
Homologues Membres du comité de rédaction	<p>Points de vue et enseignements aux activités du projet</p> <p>1. Implication de la structure C/P dans le PDRD</p> <p>2. Approches utilisée par le PDRD</p> <p>3. Utilisation et vulgarisation des résultats du Projet</p> <p>Points de vue et enseignements à l'élaboration des outils du Projet et leur utilisation</p> <p>1. Utilisation du «Guide» et «des Fiches Techniques»</p> <p>2. Intégration de ces outils ci-dessus dans le service de structures de sorte à assurer la vulgarisation du modèle</p>

## II-4-2 Résultats du suivi à mi-parcours

### (1) Participants aux activités communautaires

Le tableau suivant présente le résumé des résultats de l'enquête menée auprès des participants aux activités communautaires initiées par le Projet. (Le détail est fourni dans l'annexe 4.)

#### Résultats du focus groupe pour chaque activité

Question	Réponse
1-1 Nom des activités	Maraîchage, Maison de démonstration pour jardin potager, Elevage, Culture du fourrage et des graminées, Ensilage, Transformation alimentaire, Cours de cuisine, Gestion et économie d'eau, Mise en place de la décortiqueuse de riz, CDC, soit en total 9 activités
1-2 Description de l'activité	La population connaît bien les activités. A noter que pour certains villageois, le maraîchage basé sur l'économie d'eau fait partie de «la gestion et l'économie d'eau».
1-3 Problèmes résolus	Beaucoup de réponses ont été trouvées dont l'augmentation des revenus, l'acquisition des connaissances dans la formation et leur diffusion. Les réponses restantes sont dans l'approvisionnement des produits agricoles, l'amélioration alimentaire, l'utilisation efficace des ressources.

2-1. Intrants fournis par le Projet : i Équipements et matériels ii Manuel ou support iii Appui financier	Des bâtiments construits, y compris la clôture sont inclus aux équipements / matériels à titre des intrants fournis par le Projet. L'encadrement quotidien, la formation et le manuel sont enregistrés dans l'appui aux approches du Projet. Des petits intrants, tels que l'apport de semences et d'engrais, etc. sont pris par les répondants comme petit intrant dans le cadre de l'appui financier.
2-2 Intrants fournis par la population : i Contribution financière ii Nombre de groupements ayant participé à l'activité iii Nombre de personnes ayant participé à l'activité iv Autre	Au volet Gestion agricole et Elevage, des fonds d'activités sont partiellement pris en charge par la population. La participation villageoise est faite généralement sous forme d'activités en groupe. Cependant la population participe individuellement à l'élevage de ruminants, à la culture du fourrage et des graminées et aux activités du CDC. D'autres intrants fournis par la population sont des ressources disponibles au niveau local.
3-1 Intentions de poursuite d'activités (Oui/Non)	La plupart des populations souhaite continuer des activités en cours à l'exception de la cuniculture à Mbéyène Négué.
3-2 (Si, Oui) : i Pourquoi?	Amélioration des revenus, Acquisition des technologies
ii Problèmes confrontés	Apparition des insectes nuisibles et des mesures à prendre, Manque d'eau, Difficulté de l'irrigation, Ponte et couvée de volaille, Sensibilisation et formation insuffisantes, etc.
iii Forme de participation (Individuel / En groupe / Autre)	Beaucoup de répondants préfèrent les activités en groupe, sauf l'élevage qu'ils veulent pratiquer individuellement. L'organisation de cours de cuisine est souhaitée à chaque village du site et aux villages polarisés.
3-3 (Si, Non) : i Pourquoi? ii Problèmes confrontés iii Que faire pour continuer des activités	La population ne veut pas poursuivre l'élevage de lapins à Mbéyène Négué, puisque les gens ont l'habitude de faire des chasses à lièvre. De plus, il y a un problème de débouchés pour la commercialisation.

A l'heure actuelle, les populations participent à 9 volets d'activités dont le contenu est globalement compris par la population. En ce qui concerne les problèmes résolus grâce à la mise en œuvre des activités, nombreuses personnes interrogées bénéficient de <l'amélioration des revenus> et <l'acquisition des connaissances>, d'autres bénéficient de <l'approvisionnement en légumes>, <l'amélioration et l'augmentation des aliments>, <l'utilisation efficace des ressources>, etc.

Pour ce qui est l'intrant fournis par le Projet ou par la population, la population le comprend correctement.

Quant à la poursuite des activités, tous les sites souhaitent continuer la majorité d'activités. La principale raison se trouve dans <l'amélioration des revenus> et <l'acquisition des techniques>. La population ne souhaite pas la poursuite de l'élevage de lapins au site de Mbéyène Négué, puisque les jeunes ont l'habitude de faire des chasses à lièvre. De ce fait, les lapins ne font pas l'objet de l'élevage ou de la vente. L'absence de débouchés à sa proximité pour la commercialisation constitue aussi la raison.

Concernant les problèmes confrontés, beaucoup de réponses déclarent <l'apparition des maladies et des parasites> et <le manque de mesures et le retard de l'application>. Outre le suivi périodique en cours, il est nécessaire d'étudier des mesures permettant d'agir promptement dès l'apparition des

maladies et des parasites ainsi que la vaccination du bétail. L'encadrement adressé aux populations est également indispensable.

En ce qui concerne la forme de participation aux activités à mener, la plupart des populations préfère maintenir la même forme appliquée en cours. Plus concrètement, les sondés souhaitent la participation individuelle pour l'élevage de ruminants et l'ensilage. Pour d'autres activités, ils souhaitent celle en groupe. Toutefois, certains répondants désirent la participation individuelle notamment pour le jardin potager et la transformation du lait.

## (2) Non participants aux activités communautaires

Le tableau suivant présente le résumé des résultats de l'enquête menée auprès des non participants aux activités communautaires initiées par le Projet. (Le détail est fourni dans l'annexe.)

### Résultats de l'enquête auprès des non participants aux activités communautaires

Question	Réponse
1-1 Noms des activités que vous connaissez	Maraîchage / gestion agricole, Maison de démonstration pour jardin potager, Élevage, Transformation du lait, Gestion eau / Économie d'eau, CDC
1-2 Description de l'activité	La population connaissant l'activité sait globalement ce à quoi elle consiste..
1-3 Problèmes résolus	Accès au produit agricole, Amélioration des revenus, Amélioration de la situation alimentaire, Approvisionnement lors des fêtes
2-1 Vouloir participer aux activités (Oui/Non)	Oui : 18 personnes, Non : 9 personnes
2-2 i (Si, Oui) : Pourquoi	Amélioration des revenus, Acquisition des connaissances et de techniques
ii Raison de ne pas vouloir participer aux activités	Manque d'information, Manque de techniques (Élevage), Charges du ménage et d'autres activités, Age (élève), Absence au village
iii Forme de participation	Participation en groupe sauf l'élevage. Tous les villageois souhaitent la participation individuelle dans l'élevage
2-3 (Si, Non) i Pourquoi?	Travaux trop durs(Maraîchage), Manque de temps, La transformation du produit agricole est perçue comme une tâche des femmes (Réponses de certains hommes)
ii Raison de ne pas participer aux activités	Charges du ménage, Manque de connaissance, Absence au village
iii Mesures de participation	Extension du champ, Formation

Les populations n'ayant pas participées aux activités initiées par le Projet comprennent aussi globalement les activités. Cependant les activités menées dans une courte période limitée, telle que la culture d'herbes fourragères, l'ensilage, le cours de cuisine, etc. ne sont pas perçues comme activité du Projet. En ce qui concerne l'effet positif de l'activité, la majorité des sondés bénéficient de l'augmentation des revenus et l'amélioration de la situation alimentaire. Cette réponse atteste de la même tendance que celle obtenue des participants aux activités. Il existe pas mal de < sans

réponse>. Concernant l'intention à la participation, deux répondants sur trois aspirent à être engagés aux activités communautaires, ils attendent l'amélioration des revenus et l'acquisition des technologies. S'ils n'ont pas participé aux activités jusqu'alors, c'est parce qu'ils n'avaient pas l'accès aux informations, qu'ils étaient trop chargés et qu'ils ne disposaient pas de techniques de l'élevage. En ce qui concerne la forme de participation, beaucoup de répondants préfèrent la participation en groupe, sauf l'élevage auquel ils veulent s'engager individuellement.

Selon ceux qui ne veulent pas participer aux activités, leur principale préoccupation est relative aux travaux trop chargés, à la contrainte de temps, au manque de connaissances, etc. Face à cela, l'extension du champ et l'organisation de la formation peuvent être des mesures de résolution.

### (3) Homologues et Comité de rédaction du Guide

Le tableau suivant présente le sommaire des résultats de l'enquête menée auprès des homologues et des membres du Comité de rédaction du Guide pour le développement communautaire. Pour l'instant, toutes les réponses ne sont pas encore au retour. Quelques réponses sont restituées.

Résultats de l'enquête auprès des homologues et des membres du Comité de rédaction du Guide

Commentaires / Enseignement aux activités du Projet	
1. Implication des structures au PDRD	On note une collaboration sincère entre l'équipe japonaise et celle de la DRDR, cependant l'implication doit être plus approfondie, par exemple, à travers les réunions périodiques permettant des échanges d'informations. Par conséquent la DRDR aura toutes les informations nécessaires pour accomplir sa mission d'exécution et de coordination des activités du projet mais aussi de mesurer l'impact du PDRD dans la stratégie de réduction de la pauvreté au niveau régional. (DRDR) La DEM est vivement intéressée à l'utilisation agricole de l'eau. Elle a un souci de gaspillage d'eau. (DEM) Le niveau d'implication dans le cadre du Projet est faible, elle se limite pour l'instant à la participation au Comité de rédaction du Guide et à une seule visite de Moukh Moukh (NGO)
2. Approche utilisée dans le PDRD	La DRDR salut la simplicité et la flexibilité de l'approche mais elle déplore le manque de consultation préalable. Elle suggère une planification hebdomadaire. Elle suggère aussi une indemnité forfaitaire à l'Homologue officiel comme cela se fait avec d'autres projets pour stimuler sa motivation et le maintenir jusqu'à la fin du projet. (DRDR) L'approche «multilatérale» et «multidisciplinaire» est assez bonne. L'approche est pertinente en intégrant un ensemble d'acteurs. Cependant nous avons noté l'absence d'un volet Alphabétisation (ONG)
3. Utilisation et vulgarisation des résultats du Projet	La DRDR sensibilisera au niveau régional, à travers les CRD, les ateliers régionaux et nationaux ainsi qu'au niveau des producteurs. (DRDR) Une fois le produit validé, la DEM le diffusera auprès de ses partenaires et des ONG. (DEM) Les résultats du Projet seront utilisés dans le cadre des microprojets et des programmes de l'Alphabétisation. (ONG)

Commentaires / Enseignement sur l'élaboration des outils et leurs utilisations	
1. Utilisation du Guide et des Fiches Techniques	L'utilisation du Guide revient à reprendre aux différentes étapes du processus d'exécution du Projet à l'aide des Fiches Techniques. (DRDR) Le Guide devra donner aux différentes étapes du Projet avant toute intervention agricole sur un site, les Fiches Techniques serviront de check-list à valider toute intervention. (DEM) Le Guide sera utilisé dans le cadre des microprojets et des programmes de l'Alphabétisation. (ONG)
2. Intégration des outils précités dans chaque structure de sorte à assurer la vulgarisation du modèle PDRD	La DRDR compte inviter ses services départementaux à assurer le suivi des activités ainsi que l'encadrement des groupements. La DRDR compte aussi organiser pour un premier temps un atelier d'informations et de sensibilisation du modèle PDRD et dans un deuxième temps un atelier de partage après l'élaboration du Guide et des Fiches Techniques regroupant les agents des services départementaux. Les documents seront mis à la disposition des ASFUOR afin que celles-ci en fassent leur bréviaire pour toute option de pratiquer l'irrigation avec l'eau de leur forage. (DEM)

### II-4-3 Réflexion et amélioration à apporter

#### (1) Restitution des résultats de l'enquête auprès de la population

Le tableau suivant récapitule les principales observations faites par la population au regard des activités du Projet. Les personnes sondées constituent un échantillon représentatif des 6 sites à travers la réalisation de l'enquête.

Volet d'activité	Observation par la population
Gestion agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les champs sont trop petits d'où la production est limitée. Les champs ne permettent pas aux populations de tirer des revenus considérables des activités menées.</li> <li>• Le choix de variété de légumes doit être étudié de nouveau.</li> <li>• Les connaissances de la population doivent être valorisées par l'équipe du Projet.</li> </ul>
Maison de démonstration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme les sites sont situés dans la zone à température élevée, il faut tenir compte de l'évapotranspiration lors de la culture à l'économie d'eau. (0,5ℓd'eau / plante suffit?)</li> <li>• On souhaite mettre en place la pépinière dans le village de Moukh Moukh au lieu d'amener des pépinières provenant de Noto (Région de Thiès).</li> <li>• Animation régulièrement sur des thèmes d'amélioration des conditions de vie, d'économie d'eau, de technologie d'augmentation de la production, d'organisation etc. pour permettre à la maison de démonstration de jouer son rôle de lieu de réception et de partage de connaissance</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un retard de mesures contre les maladies</li> <li>• Manque de précision dans les mesures concrètes contre les maladies</li> <li>• L'élevage de lapins n'est pas adopté par le site de Mbéyène Négué</li> <li>• Étudier la diversification des espèces avec l'introduction de dindes (Il faut des initiatives adaptées à la situation des sites)</li> </ul>

Amélioration du cadre de vie (Transformation du lait, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de formation à la transformation du lait</li> <li>• Manque de suivi</li> <li>• Difficulté d'écoulement du produit</li> <li>• Cherté du ferment (yaourt), du lait en poudre, de l'équipement, Difficulté de l'acquisition des matériaux</li> <li>• Appréciation de la mise en place d'un décortiqueuse</li> </ul>
Structuration des villageois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamisation du Comité de développement communautaire (CDC)</li> <li>• Clarification des rôles du CDC</li> <li>• Plus de responsabilisation des membres du CDC</li> <li>• Renforcement des capacités des membres</li> <li>• Sensibilisation à grande échelle (toute la population) sur les activités du Projet, les objectifs, le fonctionnement du CDC.</li> </ul>

(2) Réflexion et mesures à apporter aux problèmes soulevés de l'enquête auprès de la population

La section suivante abordera des mesures (provisoires) à apporter aux problèmes soulevés de l'enquête auprès de la population.

#### 1) Économie d'eau

Au site de Mbéyène Négué, des activités du développement communautaires sont poursuivies depuis la première phase du PEPTAC, les activités y avaient été pleinement déployées avant la survenance d'une panne grave. La particularité de ce site est relative à sa position géographique. Il fait face au lac de Guiers qui est le plus grand lac du pays. Les activités communautaires étaient faisables en utilisant l'eau du lac. Cependant depuis ces dernières années, l'augmentation des besoins en eau de la métropole et ses alentours a provoqué la baisse drastique du niveau d'eau, par conséquent, la population ne pouvait plus dépendre de l'eau du lac pour mener la vie. Dans ce contexte, les activités proposées par le Projet convergent vers la mise en place des activités basées sur l'économie d'eau.

Au cours de la restitution des points de vue de la population dégagés lors du suivi à mi-parcours, il s'est avéré qu'une partie de la population n'avait pas compris le terme «économie d'eau». Certains ont posé une question telle que : <pourquoi faut-il économiser de l'eau pour pratiquer le maraîchage?>. L'économie d'eau est le thème le plus important du PDRD. Franchement, nous étions tellement déçus de savoir que la population avait posé ce genre de question au site où nous avons travaillé ensemble depuis de longues années. Cependant, après le rétrospective des activités menées dans ce site, étant donnée que la plupart d'activités s'appuyait sur l'eau du Lac de Guiers, la population n'était pas suffisamment sensibilisée à l'économie d'eau, et elle n'a pas eu l'encadrement sur des dispositions concrètes à prendre. Autrement dit, l'équipe du Projet, en particulier, les experts japonais avaient une persuasion erronée par rapport à l'éducation à l'économie d'eau ayant été menée dans ce site et à ce que la population avait compris le terme de l'économie d'eau et sa signification. Il en résulte donc qu'il faut réorienter l'approche plus pertinente et efficace de l'éducation à l'économie d'eau.

- ◆ Mesure 1 : Création d'une approche de l'éducation à l'économie d'eau adressée aux adultes ou aux participants aux activités communautaires
- ◆ Mesure 2 : Faire le point de l'approche de sensibilisation au moment de la sélection des volets d'activités (Avantages et problèmes par volet d'activité)

## 2) Gestion agricole

Le maraîchage basé sur l'économie d'eau est une particularité des activités du volet Gestion agricole menée à tous les sites du PDRD. Cependant, le suivi a révélé que la population appréhendait cette approche même de l'économie d'eau, et que, pour les villageois, cela constitue une source d'inquiétude et de mécontentement. Notamment aux nouveaux sites de Nguith et de Ndate Bélakhore, leur principale préoccupation est l'échec causé par l'économie d'eau. Quant aux sites avancés de Moukh Moukh et de Taïba Ndiaye, l'économie d'eau est une principale cause de freiner la hausse de productivité. Avec l'amélioration de techniques agricoles, il est naturel que la population s'attelle de plus en plus à optimiser les performances. Or, l'utilisation excessive de l'eau sans la gestion intégrée amène les installations à la surexploitation des ressources en eau, enfin, les ouvrages hydrauliques seront détériorés. Donc, la sensibilisation en la matière revêt d'une importance capitale et doit être accélérée.

D'autres opinions ont porté sur la limitation des espèces de légumes à cultiver et un retard de l'application des produits phytosanitaires, ceci peut être interprété par ce que la population ne comprend pas toujours la signification de la rotation de différentes espèces de légumes pouvant réduire des troubles de la monoculture, ou, la détérioration du sol causée par l'application d'engrais chimiques et des phytosanitaires.

- ◆ Mesure 1 : Explication sur l'importance de l'économie d'eau
- ◆ Mesure 2 : Mise en place de la sensibilisation à des techniques rudimentaires de culture, notamment sur la détérioration des conditions de maraîchage occasionnée par les troubles induits par la monoculture et l'application excessive des engrais chimiques et des produits phytosanitaires d'origine industrielle

## 3) Élevage

Les observations de la population ont porté sur : un retard de l'intervention du Projet en cas de maladies, la prise de mesures après l'apparition des maladies est trop tard. Le manque de mesures concrètes a été aussi signalé, notamment la conservation des médicaments et l'administration. Il est donc nécessaire de clarifier les dispositions contre les maladies et les parasites y compris la vaccination.

La cuniculture n'est pas adoptée à certains sites. A Mbéyène Négué, les jeunes font des chasses à lièvre, si bien qu'ils n'ont pas d'idée d'acheter des lapins. De plus, l'accès au marché étant mauvais, la commercialisation de lapins est difficile. L'idée reçue telle que <L'élevage de lapin n'est pas pour les personnes adultes.> fait aussi obstacle au développement de la cuniculture.

En ce qui concerne l'élevage de dindes, il existe des intérêts de différents niveaux manifestés par la population en fonction des sites. Nous avons observé également le souhait à la diversification des races de dindes. La mise en place des dindes doivent tenir compte de la situation de chaque site.

- ◆ Mesure 1 : Déterminer qui prend quelle mesure à quel niveau contre l'apparition des maladies et des parasites.
- ◆ Mesure 2 : Étudier la combinaison de deux activités, l'éducation à économie d'eau pour enfants et l'élevage de lapins
- ◆ Mesure 3 : Préciser les conditions de la mise en place de dindes

#### 4) Amélioration du cadre de vie

L'approvisionnement des matières premières (lait frais) est toujours un problème pour la fabrication du yaourt. La population a signalé la cherté du ferment lactique et des équipements / matériels et la difficulté d'acquisition. Il est nécessaire d'établir une approche qui répond à ces problèmes.

La décortiqueuse est chère, mais, sa mise en place est très appréciée par la population. Cet appareil permet d'alléger le travail des femmes. Plus encore, les démarches d'acquisition de l'appareil étaient effectuées par les villageois. L'achat de la décortiqueuse était basé sur le fonds cotisé par les villageois qui leur ont permis d'accéder au micro finance. Ce cas mérite d'être signalé pour l'étudier comme une approche du développement communautaire.

- ◆ Mesure 1 : Proposer une approche facile et peu coûteuse de la fabrication du yaourt en intégrant la méthode de fabrication locale. (l'invention de l'appareil)
- ◆ Mesure 2 : Analyser les démarches de la mise en place de la décortiqueuse effectuées par les femmes, puis, établir une approche.

#### 5) Structuration villageoise

Nous avons expérimenté l'établissement du Comité de développement communautaire, nouvelle structure dont il est urgent d'élaborer l'approche. A cet effet, la formation des membres du Comité doit être plus renforcée de sorte à clarifier le rôle du Comité et la répartition des tâches et d'accélérer la compréhension des habitants à propos de l'installation du Comité. D'autre côté, la forme actuelle du CDC n'est que provisoire, il n'y a aucune obligation de la pérenniser. Il est plutôt souhaitable qu'elle soit évoluée en une structure plus efficace pour adapter à la circonstance.

- ◆ Mesure 1 : Établir une approche de sélection des membres exécutifs du CDC à travers «la Méthode de l'association». Il s'agit de choisir des membres exécutifs parmi les leaders des groupements d'activités aux sites où le CDC a été mis en place et les groupements d'activités ont déjà démarré leurs activités.

#### (3) Mesures face aux commentaires émis par des homologues et des membres de rédaction du Guide

Les réponses de l'enquête du suivi seront complétées. Nous restituerons les résultats. Nous concerterons avec des personnels chargés des enseignements émis des structures, nous étudierons l'amélioration des activités et des nouvelles initiatives selon des besoins de chaque site et les mettrons en œuvre.

En ce qui concerne l'implication des structures concernées dans le PDRD, la relation plus étroite et celle de partenariat sont attendus. Nous comptons renforcer la relation à travers les échanges aux réunions et des visites individuelles. Pour la mise à disposition des informations du Projet, nous maintiendrons particulièrement le partage d'informations avec la DRDR.

Quant à l'utilisation du produit du Projet et la vulgarisation du modèle PDRD, chacune des structures réagit très positivement. Il aura lieu divers ateliers pour la promotion du Projet et la distribution d'outils auxquels le Projet accorde l'appui et la promotion. Pour promouvoir l'utilisation des outils du Projet, nous envisageons à élaborer des outils flexibles, dans la mesure du possible, de sorte à être adoptés par chaque structure en fonction de ses spécificités.

## II-5 Etude finale

### II-5-1 QUESTIONNAIRE DESTINE AUX HOMOLOGUES

#### IDENTIFICATION

SERVICE	NOM ET PRÉNOM	FONCTION
CADL de Sagata Gueth	Youssou GUEYE	Chef de CADL
Poste vétérinaire de Mboro	Ndiawar DIEYE	Chef de poste
Poste vétérinaire de Guéoul	Arona NDIAYE	Chef de poste
IDSV/ Linguère	Daouda NGOM	Inspecteur adjoint
Poste vétérinaire de Sagatta Gueth	El hadji Malick NDIAYE	Chef de poste
Poste vétérinaire Thiamène	Aboubakry Mamadou SOW	Chef de poste
SDADL/ Kébémér	Rokhaya NGOM	Chef de service
SDADL / Linguère	Modou DIOP	Chef de service
SDADL/ Tivaouane	Céléstine MANEL	de service
SDDR / Linguère	Souleymane DIOUF	Chef de service
SDDR / Louga	Ousmane SOW	Technicien horticole / Chef bureau statistiques agricoles
SDDR / Tivaouane	Aliou SARR	Adjoint chef SDDR / Chef bureau statistiques
SDDR KEBEMER	Modou DIAGNE	Chef du bureau des semences
Service Regional Hydraulique / Louga	Mohamed Lassana COULIBALY	AGT ADM - Formateur ASUFOR
SRADL/ Louga	Khady BOYE	Agent

#### I. EVALUATION DU PROJET

##### Q.I.1. Votre structure est-elle impliquée dans le PDRD?

	Effectif	Pourcentage
Oui	15	100
Non	0	0

Tous les homologues ayant répondu à ce questionnaire affirment que leur structure est impliquée dans le PDRD.

Ils sont impliqués dans le PDRD dans des stades différents, entre autres :

- Dans l'élaboration des activités du projet dans les sites concernant leur zone d'intervention
- A travers des concertations dans les démarches entreprises par le projet
- Associer et impliquer dans certaines activités

- Dans le suivi des activités
- Dans l'encadrement des populations
- Dans la procédure d'utilisation de l'excédent d'eau du forage
- Dans le partage des données lors des réunions de mise à niveau
- A travers la participation aux différents ateliers organisés par le projet.
- A travers la participation à la mise en œuvre des différentes activités du projet.

**Q.I.2. Pensez-vous que l'approche utilisée par le PDRD est pertinente?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	15	100
Non	0	0

Tous les homologues enquêtés (100%) affirment que l'approche du PDRD est pertinente car :

- elle est participative en ce sens qu'elle implique les cibles mais aussi les partenaires techniques
- elle intègre les préoccupations des populations
- elle permet aux populations de s'organiser en association, GIE et autres. Elle les forme et les encadre à travers des techniques simples et adaptées à leur niveau afin qu'elles deviennent beaucoup plus opérationnelles.
- elle engendre une responsabilité des acteurs à la base
- elle permet aux populations de tirer profits de leurs activités avec des investissements quasi insignifiants
- elle permet de mieux impliquer les services de base et par conséquent de pérenniser les activités.
- les bénéficiaires adhèrent entièrement aux principes du projet
- les outils de la technologie préconisés sont disponibles et adaptées.
- Approche très technique et qui cadre parfaitement avec la politique de développement socio - économique du Sénégal.
- elle basée sur l'utilisation rationnelle et économique des ressources en eau

**Q.I.3. Envisagez-vous utiliser le « Guide du Développement communautaire » élaboré dans le cadre du PDRD?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	15	100
Non	0	0

Ils envisagent tous utiliser le Guide de Développement communautaire élaboré par le PDRD.

L'utilisation varie selon les structures. Les différentes utilisations ci-dessous ont été proposées :

- Son utilisation consisterait à la soumettre à l'OCB ciblé pour le partage d'abord, ensuite le recueil des amendements suggestions et autres avant de procéder à la synthèse et à son adoption pour utilisation éventuelle.
- C'est un outil efficace pour le développement communautaire qu'il faudrait appliquer par la sensibilisation et le suivi.

- L'utiliser en tenant compte des réalités socio - économique de la zone encadrée sur la base du programme et des formations qu'ont reçues les populations.
- Partager le guide avec les groupements d'éleveurs ou privés faisant de l'embouche ou toutes autres activités de promotion ou d'intensification de l'élevage.
- l'adaptant à tout type d'activités pour une meilleure planification.
- On compte l'utiliser dans le cadre de la pérennisation de l'encadrement des bénéficiaires pour la pérennisation des acquis du PDRD et également pour l'encadrement des populations dans d'autres domaines de développement.
- En y puisant tout élément nécessaire au bon déroulement du programme.
- En l'adaptant aux contextes et réalités de chaque zone écologiques.
- L'intégrer dans le cadre des missions des SDDR.
- Dans nos activités traditionnelles d'encadrement techniques, nous nous appuyons sur les OCB existantes et dont les membres ont été formés par le PDRD et nous utilisons les fiches techniques du PDRD qui nous améliorerons pour les domaines qui nous concerne
- En utilisant le guide pour installer le même modèle dans les autres forages de la région.
- En tant que service technique nous travaillons avec les collectivités locales, l'administration et les partenaires au développement et le guide sera utilisé en tant que modèle pour lutter contre la pauvreté.

**Q.I.4. Envisagez-vous utiliser les fiches techniques?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	12	80,0
Non	1	6,7
Pas de réponse	2	13,3
Total	15	100,0

Les 80% envisagent l'utiliser les fiches techniques de diverses manières :

- Les fiches techniques sont utiles pour un suivi rigoureux et une bonne évaluation.
- En respectant les contenus de ces fiches qui servent de normes et de bases pour les populations qui ont reçu au préalable des formations.
- Dans le calcul de rentabilité d'une opération d'embouche ou d'intensification de l'élevage par l'utilisation de l'eau.
- En améliorant les fiches par rapport à l'activité.
- On envisage l'utiliser pour donner des conseils avisés aux personnes qui sollicitent notre appui pour les activités concernées.
- En faisant des situations mensuelles, donc de pouvoir rectifier toutefois si des problèmes surgissent.
- Par une exploitation positive et sa vulgarisation auprès des bénéficiaires.
- En petite dose jusqu'à leur adoption totale. Quitte à faire de parcelles de démonstration et témoins.
- Les appliquer comme elles sont conçues, libellées.
- Nous les utiliserons après les avoir amélioré dans leurs phases de fumure organiques, utilisation eaux usées et matériel pour économiser de l'eau (bouteilles)
- Pour suivre le même modèle

- Les fiches techniques seront utilisées dans l'encadrement, l'appui conseil, et la formation des populations.

**Q.I.5. Si non, pourquoi?**

- Ceux qui n'envisagent pas utiliser le fiches techniques se justifient par le manque de moyens pour sa duplication.

**II. INDICATEURS DU PROJET**

**Q.II.1. Pensez-vous que les services techniques, collectivités locales ou partenaires pourraient intégrer le modèle PDRD dans leurs programmes?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	13	86,7
Ne sait pas	2	13,3
Total	14	100,0

86% des répondants pensent que les services techniques, collectivités locales ou partenaires pourraient intégrer le modèle PDRD dans leurs programmes. Cette affirmation se justifie entre autres par les propos ci dessous :

- A condition qu'il soit d'abord partager avec ceux avec lesquels cela n'a pas été fait en collaboration avec tous ceux qui y seront impliqués
- Le modèle PDRD n'est pas sectaire. C'est un modèle destiné à une communauté et cette dernière intègre tout le monde.
- Bien sûr car c'est une approche simple et pertinente qui peut permettre à tous ces services d'encadrer les populations par des méthodes simples et pratiques de techniques d'élevage d'agricole et transformation. Et de gérer rationnellement leur forage
- je pense que le Ministère de l'élevage et des collectivités locales le feront puis que ces plans entre dans leurs objectifs de développement du monde rural
- Ils peuvent intégrer le modèle PDRD dans leur programme car permettant une approche participative et une évaluation exhaustive des ressources disponibles
- Parce que c'est un modèle de planification participative.
- Ces acteurs peuvent intégrer le modèle PDRD si des activités de plaidoyer sont menées pour qu'ils s'approprient le modèle
- Beaucoup de projets ont passé en donnant souvent de lourds investissements. Mais à la fin de ces projets, il n'y a plus de suivi
- Le cout de l'eau est un paramètre obligeant. Les résultats obtenus stimulent les bénéficiaires
- Le modèle PDRD participe à l'autosuffisance alimentaire en n'utilisant que du matériel simple peu couteux et à la portée des paysans
- En ce qui concerne l'hydraulique c'est le seul moyen d'atteindre les objectifs fixés c'est à dire le développement économique rural par le forage
- C'est un modèle qui a fait ses preuves et les résultats sont positifs

**Q.II.2. Est-ce que vous avez participé dans la phase test du « Guide de Développement Communautaire » à Garki Diaw (sélection de nouveau site)?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	3	20
Non	12	80
Total	15	100

80% des homologues n'ont pas participé au test du Guide de Développement Communautaire à Garki Diaw. Car pour la plupart des homologues, ils n'ont pas été conviés car le site ne se trouve pas dans leur zone d'intervention.

**Q.II.3. Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'insérer la vulgarisation du modèle PDRD dans les cadres de concertation existants?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	14	93,3
Pas de réponse	1	6,7
Total	15	100,0

La quasi-totalité des homologues (93%) pense qu'il est nécessaire d'insérer la vulgarisation du modèle PDRD dans les cadres de concertation existants. Selon il peut être inséré :

- dans le cadre des CID, CVD, CDD, CRD
- au niveau du CLD ou CDD pour que l'ensemble des responsables techniques et des leaders locaux le comprennent pour pouvoir le conceptualiser dans les actions à entreprendre.
- dans un cadre restreint où chaque structure sera présente
- dans les CLCOP en relation avec l'ANCAR, les organisations de producteurs
- au niveau du conseil agricole dans les zones concernées
- au niveau du cadre de concertation des ruraux. Au syndicat japandoo, ASUFOR

**Q.II.4. Comprenez-vous le modèle PDRD?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	14	93,3
Pas de réponse	1	6,7
Total	15	100,0

La majorité des répondants (93%) affirment qu'ils comprennent le modèle PDRD.

**Q.II.5. Le « Guide de développement communautaire » intègre-t-il l'aspect genre?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	14	93,3
Ne sais pas	1	6,7
Total	15	100,0

Le Guide de Développement communautaire intègre l'aspect genre selon 93% des répondants car :

- L'aspect genre est au cœur du "Guide de développement communautaire" parce que ce sont surtout les femmes à la pointe du combat pour le développement
- En faisant sorte que les relations entre hommes et femmes soient plus équilibrée et que les revenus soient distribués de façon équitable
- L'eau étant l'arme principale des femmes, tout ce qui facilite son utilisation rationnelle ne peut qu'intéresser les femmes
- la plupart des acteurs sont des femmes
- L'aspect genre est intégré car toutes les organisations sont concernées: VLB, CPF et les activités aussi: petit élevage, amélioration cadre de vie, maraichage
- la place importante que font les organisations féminins au niveau des différents bureau (ASUFOR, Comité directeur) etc..
- La technologie préconisée vise essentiellement les activités génératrices de revenus à moindre couts de départ pour les cibles vulnérables tels que les femmes
- Par l'intégration des groupements de promotion féminine
- Dans les séances de rencontre, de réunion, de formation pour des prises de décisions, l'aspect genre est suffisamment pris en considération
- Le PDRD a veillé sur les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des hommes et des femmes dans ses différentes zones d'intervention

**Q.II.6. Peut-on continuer à appliquer «le Guide» dans les sites où les ouvrages hydrauliques sont en panne ?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	46,7
Non	8	53,3
Total	15	100,0

Plus de la majorité (53%) pense qu'on ne peut pas continuer à appliquer le Guide dans les sites où les ouvrages hydrauliques sont en pannes car pour certains :

- Il faudra d'abord dépanner les ouvrages puis inciter les bénéficiaires à faire des activités, alors le guide pourra leur être soumis quand ils auront choisi ce qu'ils veulent mener comme activités
- Si le forage est en panne le guide peut aider après dépannage à une meilleure gestion et une meilleure utilisation pour éviter certaines pannes
- Le PDRD travaille avec l'excédent d'eau des forages. Donc quand un forage est en panne, il n'est pas éligible.
- L'eau est le facteur limitant dans le modèle PDRD

Par contre les 46% pense le contraire car pour certains :

- De toutes façons il n'y aura des eaux usées qui pourront être utilisées tant soit peu pour les jardins potagers
- Comme les sites ne seront jamais éternellement en panne. Le guide peut s'adapter à toutes les possibilités d'obtention d'eau
- Les thèmes traités sont transversaux et ne concernent pas uniquement le volet hydraulique.
- Tout en aidant ces concernés à résoudre ces pannes, en renforçant les séances de sensibilisation.
- Dans ces localités le besoin en économie d'eau s'avère plus indispensable et l'exploitation des eaux usées domestiques peut régler les besoins en eau du maraichage, exemple Négué.

**Q.II.7. Peut-on continuer à appliquer «les fiches techniques» dans les sites où les ouvrages hydrauliques sont en panne ?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	9	60,0
Non	5	33,3
Pas de réponse	1	6,7
Total	15	100,0

60% des répondants pensent que les fiches techniques pourraient être utilisées dans les sites où les ouvrages hydrauliques sont en pannes. Selon eux :

- Les fiches concernent d'autres activités
- Ce sont des moments où on peut amener ces populations à la raison, la sensibilisation reste nécessaire pour ces localités
- A priori les fiches techniques nous renseignent. Les techniques d'économie d'eau (technique d'utilisation des eaux usées entre - autres).
- Il y aura toujours une quantité d'eaux usées (ablution, douche) qui sera disponible pour quelques activités agricoles.

Cependant parmi les 33% qui ne pense pas aux possibilités d'utilisation des fiches techniques quand le forage est en panne, certains pensent que :

- Les fiches techniques ne sont utiles et nécessaires que dans la gestion de l'eau. Si le forage est en panne les fiches n'ont plus leur raison d'être.
- Priorité est l'alimentation en eau des populations et du bétail. Il n'y a pas d'excédent d'eau pour mener les activités agricoles surtout.
- Le forage étant en panne les fiches techniques seront incomplètes.

**Q.II.8. Votre structure est-elle intéressée par le modèle PDRD?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	14	93,3
Pas de réponse	1	6,7
Total	15	100,0

La quasi-totalité des homologues affirment que leur structure est intéressée par le modèle

PDRD.

**Q.II.9. Est-il possible qu'elle prenne en charge la vulgarisation du modèle ?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	14	93,3
Non	1	6,7
Total	15	100,0

Ils pensent aussi qu'il est possible que leur structure prenne en charge la vulgarisation du modèle PDRD.

**Q.II.10. Pensez-vous que votre structure adopte le «Guide» et/ou «les Fiches techniques» ?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	15	100
Non	0	0

Tous les homologues enquêtés pensent que leur structure pourraient adopter le Guide et /ou les fiches techniques.

**Q.II.11. Parmi les six (6) sites du projet, quels sont ceux qui peuvent servir de pôle pour la vulgarisation des techniques de développement communautaire ?**

Site	Nombre de réponses	Pourcentage réponse
Moukh-Moukh	6	31,6
Taïba Ndiaye	5	26,3
Nguith	2	10,5
Ndatte Béllakho	4	21,1
Bakhaya	2	10,5

### **III. LEADERS TECHNIQUES**

**Q.III.1. Avez-vous identifié des leaders techniques au niveau des sites?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	15	100
Non	0	0

Ils ont tous identifiés des leaders techniques.

#### **IV. GESTION DE L'EXCEDENT D'EAU**

**Q.IV.1. Avez-vous participé à la formation en développement communautaire?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	15	100
Non	0	0

Tous les homologues enquêtés ont participé à la formation en développement communautaire.

**Q.IV.2. Avez-vous compris la notion de «l'excédent d'eau»?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	15	100
Non	0	0

Ils ont tous compris la notion d'excédent d'eau.

**Q.IV.3. Avez-vous un changement d'idée ou de comportement concernant la gestion et l'utilisation de l'eau du forage après avoir suivi la formation ?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	14	93,3
Pas de réponse	1	6,7
Total	15	100,0

Ils affirment à 93% qu'ils ont eu des changements d'idée ou de comportement concernant la gestion et l'utilisation de l'eau du forage après avoir suivi la formation.

**Q.IV.4. Pensez-vous que les autres usagers de l'eau doivent être initiés au contenu de la formation dispensée ?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	15	100
Non	0	0

Tous les homologues pensent que les autres usagers de l'eau devraient être initiés au contenu de la formation en développement communautaire.

#### **SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

- Le PDRD est un appui de taille pour le développement rural en général. Toute sa démarche est faite de générosité, d'une générosité intelligente qui s'appuie sur un modèle pertinent. L'excès d'eau qui était ignoré ou négligé est devenue source de bienfaits pour le forage et son environ. L'excès d'eau est devenu une dynamique

nouvelle et si elle est bien gérée, écarte toute suspicion de vol ou de détournement d'eau.

- Le projet doit le plus tôt possible essayer de démarrer sa conception d'excédent d'eau ne serait ce que sur un ou deux forages en guise d'expérimentation pour voir ce que cela va donner entre la théorie et la pratique et quelle sera la réaction réelle des usagers et les possibilités d'extension aux autres forages.
- Une plus forte implication du service technique à tous les échelons de la vie du programme. Forte implication des CDD au niveau départemental et CLD au niveau local. Un partenariat plus nourri avec les conseils ruraux des sites choisis.
- Des actions à entreprendre au niveau des maisons de démonstration, beaucoup plus fouillées et pensées en relation avec la population des ASUFOR respectifs. Un modèle de motivation pour le responsable de la maison de démonstration.
- Organiser des formations plus larges ayant touché le maximum de groupe
- Le projet doit accompagner les homologues pour le suivi et l'encadrement des populations ciblées par l'appui en carburant, l'entretien de voitures et motos
- Le modèle du PDRD est un bon modèle. Il reste seulement à être plus régulier sur le terrain surtout pour l'encadrement technique (suivi)
- Mieux impliquer les élus locaux dans le modèle PDRD car ils sont des acteurs importants au niveau du financement de certaines ouvrages hydrauliques.
- Impliquer également les autorités administratives surtout les sous préfets car elles peuvent intervenir en cas de conflits dans l'utilisation de l'eau.
- Vulgariser le modèle PDRD et le guide auprès de tous les acteurs impliqués dans le développement.
- Mieux impliquer les techniciens locaux sur le choix des techniques d'irrigation et autres.
- Accepter une planification mensuelle, trimestrielle des activités du personnel d'encadrement (SDDR, CADL, IDSV).
- Créer un cadre de concertation locale qui regroupe tous les intervenants à l'échelle départementale (services techniques, présidents ASUFOR, délégués projets, personnes ressources).
- Développer les activités de vulgarisation et d'information en direction de tous les usagers des forages concernés.
- Responsabiliser davantage les homologues leur libérer un peu dans la conduite de leur travail.
- Faciliter l'accès à l'information des homologues à tout ce qui touche au PDRD.
- Passer l'information à temps réel aux homologues pour qu'ils puissent prendre leur disposition à temps.
- Moyens de déplacement pour les homologues du projet. Moyens matériels pour les sites existants et les autres sites à créer dans le futur. Le projet PDRD et SDDR doivent faire de sorte que les homologues puissent se déplacer pour l'extension et le suivi des activités
- L'amélioration des fiches techniques dont j'ai fait allusion se fera dans sa phase de fabrication de compost. En plus de la fumure provenant des déchets d'animaux, nous y associons de la paille, de la cendre et des os des cadavres d'animaux le tout mélangé avec du sable pour améliorer la qualité du compost qui sera épandu et enfouis par un labour de 20 cm. Les services techniques, appuyés en moyen de déplacement pourront intégrer le modèle PDRD dans leur programme

- Le PDRD est un des projets de lutte contre la pauvreté basé sur un des principes japonaises qui est l'approche Kaizen c'est à dire s'appuyer sur les ressources locales disponibles pour améliorer la situation des gens. Maintenant il peut mettre l'accent sur la pérennisation des acquis et pour cela un suivi périodique s'avère nécessaire. Ainsi des moyens doivent être mis en place pour prendre en charge cette dernière étape du projet qui est aussi important que la phase de mise en œuvre.

## II-5-2 GUIDE DESTINE AUX PARTICIPANTS

### 1. MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

#### 1-2 Quelles sont les techniques et méthodes que vous avez apprises à travers la mise en œuvre de cette activité du Projet ?

Selon les répondants, les différentes techniques et méthode agricole apprises dans le cadre du de la mise en œuvre de PDRD sont :

- Technique système de rotation
- Technique de confection d'un plan
- Techniques de pépinière
- Techniques de cultures
- Technique de repiquage
- D'autres techniques de maraichage
- Techniques d'arrosage
- Exploitation d'une parcelle maraichère
- Processus de la production
- Technique d'épandage d'engrais
- Comment détecter les maladies de la végétation
- Techniques de récoltes
- Gestion agricole
- Technique de soins de la culture

#### 1-3 L'activité est-elle pertinente?

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	100,0
Non	0	0,0
Total	7	100,0

Selon les répondants, l'activité est pertinente car :

- ils ont acquis de nouvelles connaissances dans le domaine de l'agriculture
- elle permet de générer des revenus
- ils produisent des légumes de qualité
- elle facilite l'accès à des légumes de qualité
- ils croient au développement à travers l'agriculture
- Parce qu'ils ont constaté des améliorations
- Ils ont acquis d'autres connaissances
- Ils avaient beaucoup récolté surtout avec la laitue
- Parce qu'ils peuvent enseigner les techniques déjà acquis
- L'activité permet d'avoir une occupation
- L'activité facilité l'autoconsommation des légumes.

#### 1-4 Y'a-t-il des avantages liées à cette activité ?

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	100,0
Non	0	0,0
Total	7	100,0

Ils affirment à l'unanimité qu'il y'a des avantages liés à cette activité telles que :

- La réduction de la dépense journalière
- La génération de revenus
- L'autoconsommation
- La source d'occupation
- L'acquisition de nouvelles connaissances
- L'accessibilité des produits
- le renforcement des capacités

#### 1-5 Y'a-t-il des inconvénients liés à cette activité ?

	Effectif	Pourcentage
Oui	0	0,0
Non	7	100,0
Total	7	100,0

Selon les répondants, il y'a des inconvénients liés à cette activité.

Le problème majeur est lié à l'eau dans certain site. A cela s'ajoute l'insuffisance du matériel. Ils ont aussi souligné :

- la présence de certains insectes ravageurs sur les cultures
- L'insuffisance des semences
- Le manque de moyen pour traiter les attaques à temps

### ***I. POURSUITE DE L'ACTIVITÉ***

#### Q.II.1. Avez-vous l'intention de continuer l'activité ?

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	100,0
Non	0	0,0
Total	7	100,0

Tous les répondants affirment avoir l'intention de continuer l'activité parce que :

- ils espèrent y gagner des revenus
- elle leur permet de réduire les dépenses en plus de la consommation
- C'est une occupation
- Elle peut permettre de régler quelques problèmes financiers
- Parce qu'elle procure des revenus pour les GPF
- Parce que c'est avantageux

**Q.II.2. Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés dans la mise en œuvre de l'activité?**

Les problèmes auxquels ils sont confrontés sont entre autres :

- La baisse des prix dans les marchés en cas de surabondance des produits
- La présence d'insectes qui rongent les produits
- Le manque d'eau
- La difficulté de réussir la culture de chou
- La cherté de l'eau
- Les pépinières se détruisent
- L'insuffisance des produits chimiques
- L'insuffisance des semences

**Q.II.3. Quelles solutions préconisez-vous pour la résolution de ces problèmes?**

Les solutions proposées par les répondants face aux problèmes soulevés sont :

- Essayer de maîtriser les périodes de rareté des produits (contre saison)
- Avoir des techniques de stockage des produits
- Renforcer d'avantage les formations techniques
- Être accompagné par des techniciens pour mieux assimiler les techniques et méthodes apprises
- Avoir un appui financier
- Améliorer le mécanisme de pompage du forage (augmenter la capacité du forage)
- Alléger le prix des semences
- Avoir la liberté de pouvoir acheter des semences et intrants suffisants (Ndatte Béllakhor).

**Q.II.4. Quelles sont les formations que vous avez reçues au cours de l'exécution du PDRD ?**

Les formations reçues par les répondants sont :

- La gestion d'un groupement, sa structure et son fonctionnement
- Gestion administrative et financière des OCB
- Techniques pépinières
- Technique de préparation de la composte
- Techniques maraîchères
- Tenue de cahier gestion
- L'excédent d'eau
- Techniques de repiquage
- Techniques d'épandage d'engrais
- Système d'arrosage

**Q.II.5. A la fin du projet, si la population a besoin de ces formations susmentionnées, existe-t-il des personnes ressources sur qui vous pourriez compter pour la mise en œuvre ?**

SITE	Thèmes de formation (cf Q.II.6)	Personnes ressources	Financement	Responsable de l'organisation
Ndatte Béllakhore	Maraichage	Dame HANN Bara DIOP Menoumbé Khadim KEBE Ablaye TOURE Modou NDIAYE Bathie DIOP	Les demandeurs	Les demandeurs
Mbayène Négué	Agriculture/ Maraichage	Ndèye NDAW Boury SAMB Amy MBATH Diarra MBENGUE Ass NIASS Naybo SOW	Caisse GPF	Leaders GPF
	Cultures fourragères	Thilèle SOW, Naybo SOW, Chérif SOW, Ass NIASS	Caisse GPF	Leaders GPF
Bakhaya	Maraichage	Amary NDIAYE	Les bénéficiaires	Les bénéficiaires
Taïba Ndiaye	Maraichage	Balla MBOW Sonyibou Alioune SARR (SDDR Tivaouane)	Secteur agricole	ASUFOR
Nguith	Maraichage	Alsane DIA	Les demandeurs	Les demandeurs
Moukh-Moukh	Agriculture/ Maraichage	Nianga SALL Modou DIOP Khoudia NDAW Diana FAYE Serigne DIA	Les demandeurs	Les demandeurs

## **II. IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

### **a. ASPECT GENRE**

**Q.II.1. La promotion sociale des femmes a-t-elle progressée depuis l'intervention du projet?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	100,0
Non	0	0,0
Total	7	100,0

Selon les répondants, la promotion de la femme a progressée car :

- Les femmes participent aux activités agricoles et d'élevage
- Elles participent aux prises de décision
- Elles occupent des postes de responsabilité (CDC, ASUFOR).
- Elles sont majoritaires dans les activités du projet
- Une meilleure implication des femmes dans les activités

**Q.II.2. Est-ce que vous bénéficiez de l'assistance des hommes dans la mise en œuvre de vos activités (appui, aide)?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	100,0
Non	0	0,0
Total	7	100,0

Selon les répondants, les femmes bénéficient de l'assistance des hommes dans leurs activités à par :

- Appui dans la clôture des champs
- Appui dans la mise en œuvre des cultures
- Appui dans les récoltes, les ventes etc...
- Les hommes les aident dans les travaux champêtres
- Ils les appuient s'agit de déplacer du matériel lourd
- Ils les aident dans l'arrosage
- Quand il s'agit de l'utilisation des produits chimiques

**Q.II.3. Pensez-vous que la participation des hommes dans les activités est suffisante?**

	Fréquence	Pour cent
Peu	2	28,6
Suffisante	5	71,4
Total	7	100

La majorité (71%) pense que la participation des hommes est suffisante.

Mais les 28% affirment le contraire car selon eux les hommes manquent de temps et n'y voient pas beaucoup d'intérêt.

### **b. ECHANGES**

**Q.II.4. Quelle sont les interactions ou échanges d'expériences que vous avez eu à faire avec d'autres sites et/ ou villages dans le cadre du PDRD?**

Les visites d'échanges que les répondants ont eu faire sont :

- Visite de Ndate Béllakhore
- Visite de Moukh-Moukh
- Mbéyène Négué (activité agricoles)
- Visite de Méréto (Tamba)

**Q.II.5. Quels sont les enseignements tirés de ces échanges?**

Les enseignements tirés sont entre autres :

- Un meilleur suivi des lapins (grossesse, naissance)
- Des explications sur la transformation de lait
- Quelques techniques de maraichage (goutte à goutte)
- Possibilité de plantation de jujubier amélioré
- Plus de motivation

**Q.II.6. Croyez-vous à la vulgarisation de ces activités dans les villages environnants après le projet?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	100,0
Non	0	0,0
Total	7	100,0

Ils affirment à l'unanimité qu'ils croient à la vulgarisation de ces activités dans les villages environnants après le projet

- C'est toujours bien de multiplier les connaissances
- Augmenter les sources de revenus
- Parce que les populations voisines viennent lorgner leurs champs
- Parce que les activités sont pertinentes
- Pour permettre aux gens d'avoir un métier
- Parce que tous les groupements qui sont dans les villages environnants ont reçu cette formation
- Parce que c'est très avantageux, tout individu doit avoir des notions sur ça
- Parce que beaucoup de villages veulent que les activités du projet arrivent chez eux
- Pour le développement des autres sites.

**III. GESTION DE L'EXCEDENT D'EAU**

**Q.IV.5. Avez-vous participé à la formation en développement communautaire?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	5	71,4
Non	2	28,6
Total	7	100,0

Les 71% affirment avoir participé aux formations en développement communautaire.

**Q.IV.6. Avez-vous un changement d'idée ou de comportement concernant la gestion et l'utilisation de l'eau du forage?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	5	71,4
Non	2	28,6
Total	7	100,0

Ils confirment avoir eu des changements de comportements. Selon eux :

- Ils ont arrêté le gaspillage d'eau
- Ils font l'économie d'eau
- Ils pensent à ne pas surexploiter le forage
- Ils savent maintenant que le maraichage peut se faire avec un minimum d'eau

**Q.IV.7. Avez-vous compris la notion de «l'excédent d'eau»?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	5	71,4
Non	2	28,6
Total	7	100,0

Tous les répondants ayant participé à la formation ont compris la notion d'excédent d'eau.

**Q.IV.8. Pensez-vous que d'autres usagers de l'eau doivent être initiés au contenu de la formation dispensée ?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	100,0
Non	0	0,0
Total	7	100,0

Tous les répondants pensent que les autres usagers de l'eau devraient être initiés au contenu de la formation pour:

- permettre à tout un chacun d'avoir une meilleure utilisation de l'eau
- éviter le gaspillage de l'eau
- inciter à la réglementation et au respect des procédures d'utilisation de l'eau
- pratiquer le recyclage de l'eau
- éviter les pannes
- éviter la cherté des factures
- acquérir les mêmes connaissances et pratiques

**Q.IV.9. Êtes-vous prêt à respecter les conditions d'utilisation de l'excédent d'eau?**

	Effectif	Pourcentage
Oui	7	100,0
Non	0	0,0
Total	7	100,0

Ils se disent à l'unanimité prêt à respecter les conditions d'utilisation de l'excédent d'eau.

**SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS**

Les recommandations et suggestions soulevés par les populations sont entre autres :

- La récurrence des problèmes avec le système solaire
- L'insuffisance de l'eau (panne du forage, faible alimentation)
- L'insuffisance des outils de travail
- Appui financier pour l'extension et la diversification des activités
- Introduire une classe d'alphabétisation (Moukh-Moukh, Taïba ndiaye) pour renforcer la capacité de gestion des femmes afin de préparer l'après projet
- Prendre en considération les connaissances de la population locale
- Alléger la tarification de l'eau
- Diversifier les cultures
- Organiser des visites d'échanges entre les maisons de démonstration

## II-6 L'évaluation finale du PDRD

### II-6-1 Atteinte des Résultats

#### (1) Résultat-1

Résumé narratif	Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.
Indicateurs	Plus de trois homologues et/ou vulgarisateurs comprenant le modèle PDRD sont formés. Un Leader organisationnel est formé dans plus de 80% de groupements participant aux activités. Plus d'un (1) Leader technique par site est formé. La proportion de femmes Leaders organisationnels par site s'élève à plus de 50%. Une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire de la région de Louga est largement diffusée au niveau de ladite région.

Selon les résultats des indicateurs suivants, le niveau d'atteinte du Résultat-1 est présentement évalué comme moyen étant donné que la situation des trois indicateurs (1.2, 1.3 et 1.5) sur les cinq n'a pas été clairement déterminée.

Indicateur 1.1 : Vingt-trois (23) agents techniques régionaux et départementaux des différents ministères ont appuyé la vulgarisation des activités menées par le Projet. Parmi eux et d'autres homologues du projet, au moins 6 personnes sont reconnues comme ayant acquis un niveau élevé de connaissances sur le Guide du PDRD.

Indicateur 1.2 : Actuellement, 25 groupements sont en activité dans les 6 villages cibles et ont tous leurs leaders formés, soit un taux de 100%. Ici, le nombre de maison de démonstration n'est pas pris en compte. Par ailleurs, de janvier à mai 2010, 155 participants des 6 sites cibles ont été formés sur la gestion du groupement et le leadership. Après cela, un suivi des personnes formées a été mené. Les résultats du suivi seront mis à disposition en temps opportun.

Indicateur 1.3 : Selon les experts et homologues, il a été reconnu que des ressources humaines susceptibles d'être des leaders techniques ont été identifiées dans tous les 6 sites. Leurs connaissances et expériences sur les technologies peu coûteuses du PDRD seront évaluées à la fin du Projet.

Indicateur 1.4 : Le nombre de leaders de groupements féminins est passé à 19 personnes (48% des 40 leaders) en août 2010.

Indicateur 1.5 : Une liste provisoire des leaders techniques provenant des structures étatiques et communautaires concernées a été élaborée et intégrée aux Fiches techniques. La liste sera finalisée et partagée avec les structures concernées d'ici l'achèvement du Projet.

#### (2) Résultat-2

Résumé narratif	Les outils (Guide & Fiches techniques de développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.
Indicateurs	Plus de 60% des techniques de développement communautaire mises au point par le Projet sont adoptées par la population dans plus de trois (3) sites cibles du Projet. Les intentions de la population du site sont intégrées dans les «Fiches techniques de développement communautaire». Plus de deux (2) femmes sont choisies comme membres du Comité de rédaction du «Guide» et l'aspect genre est pris en compte dans le «Guide». «Le Guide» est approuvé par le Comité de rédaction et les Conseils techniques du

	<p>«Guide»</p> <p>Le «Guide» et «les Fiches techniques» s'appliquent aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne.</p> <p>Plus de deux (2) cas d'effets de synergie et d'interaction entre plusieurs résultats des activités du Projet sont identifiés</p>
--	--

Le Résultat-2 a été quasi atteint comme le prouvent les indicateurs suivants :

Indicateur 2.1 : Parmi les 21 technologies compilées dans les Fiches techniques, il a été confirmé que 16 d'entre elles (76%) sont toujours appliquées dans plus de 3 sites en août 2010. Les technologies qui ont été appliquées à ce jour dans les 6 sites sont entre autres l'irrigation par bouteille en plastique renversée, la mise en place de brise-vents, etc

Indicateur 2.2 : Sachant que la plupart des technologies compilées dans les Fiches techniques sont en cours d'élaboration, le Projet va confirmer l'opinion et les commentaires des villageois sur les Fiches techniques d'ici la fin du Projet.

Indicateur 2.3 : Deux membres féminins ont intégré le Comité de rédaction du « Guide » en octobre 2009, ce qui augmente leur nombre à 4 personnes. Après cela l'aspect genre a été pris en compte dans le Guide au Chapitre 4 « Approche Genre » qui comprend les définitions du genre et des exemples d'actions menées par le Projet.

Indicateur 2.4 : Après plusieurs rencontres du Comité de rédaction du « Guide », tous les membres ont convenu de la version définitive qui a été officiellement validée le 09 août 2010 sous la présidence du Ministre de l'Agriculture.

Indicateur 2.5 : Le Guide comporte des mesures à entreprendre par la communauté par rapport aux pannes des installations d'approvisionnement en eau et aussi aux mesures de prévention. De plus, la plupart des technologies dans les Fiches techniques sont basées sur l'économie d'eau. Par exemple, l'aménagement du jardin potager arrosé avec les eaux usées<sup>1</sup> s'est poursuivi même en cas de panne des installations d'approvisionnement en eau (Mbényène Négué et Taiba Ndiaye).

Indicateur 2.6 : On a signalé que deux effets de synergie ont été observés – « Agriculture et élevages », des légumes et céréales sont produits pour la consommation humaine mais les restes sont utilisés dans l'alimentation du bétail. Cependant, la fumure animale provenant de l'aviculture et de la cuniculture est utilisée comme engrais organique pour le l'agriculture. Ainsi, les deux ont des effets productifs mutuels.

la sensibilisation sur l'économie d'eau est en cours en milieu scolaire. Dans les ménages où un volume important d'eau est économisé par l'utilisation des eaux usées, les enfants peuvent voir des exemples pratiques de ce qu'ils ont appris à l'école. Ce qui permet de maximiser l'effet des connaissances.

### (3) Résultat-3

Résumé narratif	Le système de vulgarisation du modèle de développement élaboré par le Projet est renforcé.
-----------------	--

<sup>1</sup> Les eaux usées dans ce cadre concernent exclusivement les eaux issues des activités domestiques à l'exclusion des eaux fécales

Indicateurs	<p>Plus de trois (3) réseaux servant à la vulgarisation et au développement du modèle PDRD sont identifiés</p> <p>Plus d'une structure qui adopte ou prévoit de mettre en œuvre le «Guide» et/ou «les Fiches techniques» sont identifiées.</p> <p>Plus de trois (3) sites œuvrant comme pôle de vulgarisation des techniques de développement communautaire sont mis en place.</p>
-------------	--

Le Résultat -3 a été amplement atteint comme l'indiquent les indicateurs suivants :

Indicateur 3.1 : La DEM/MHCH devra distribuer le Guide aux ASUFOR dans le pays, pour promouvoir le concept d'économie d'eau et d'utilisation de l'excédent d'eau provenant des installations d'approvisionnement en eau gérées par l'ASUFOR. L'équipe du projet a identifié que le syndicat des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs du Sénégal (SYNAEPS) à travers le CRCR (organisation paysanne) et la FONGS (ONG) envisagent également d'utiliser le Guide pour le développement communautaire dans le cadre de leurs projets.

Indicateur 3.2 : Après l'adoption formelle du Guide par le Ministère de l'Agriculture et la DEM/MHCH en présence des autres acteurs concernés, le 9 août 2010, le projet a fourni 20 exemplaires du Guide à la DEM/MHCH sur sa demande. Les discussions préliminaires avec le Conseil Régional de Louga pour l'introduction de l'approche PDRD sont en cours, conformément au protocole conclu entre le PDRD et le Conseil Régional. Il a été confirmé que le PVM-PNUD a invité le Projet à conclure un protocole afin d'introduire la gestion de l'excédent d'eau et l'agriculture avec économie d'eau dans leurs 19 sites d'intervention situés à Léona, une zone côtière dans la Région de Louga.

Indicateur 3.3 : Le projet a identifié Moukh-Moukh et Ndate Bélakhore comme des bases de vulgarisation, les sites de Nguith et Taiba Ndiaye étant des candidats potentiels. Il a été signalé que ces villages peuvent fournir les ressources humaines capables de vulgariser les technologies peu coûteuses du PDRD dans les villages environnants et également diffuser « le champ collectif » et le jardin potager qui pratiquent l'agriculture avec économie d'eau, et ont eu des occasions de partage des technologies entre agriculteurs. De plus, l'exemple de Mbéyène Négué peut aussi être suggéré comme base de vulgarisation, d'autant plus que les villages mènent des activités soutenues d'économie d'eau promues par le PDRD, malgré la longue panne des installations d'approvisionnement en eau.

#### II-6-2 Atteinte de l'Objectif du Projet

Résumé Narratif	Etablir des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.
Indicateurs	<p>Un nouveau Plan de développement communautaire appliquant le modèle du PDRD est mis en œuvre dans plus d'un (1) site à l'initiative des homologues et des vulgarisateurs, afin de promouvoir des activités visant l'autonomisation de la population.</p> <p>Un cadre de concertation relatif à la vulgarisation du modèle PDRD est mis en place</p>

Le but du projet peut être atteint à travers la réalisation de trois résultats : - développement des ressources humaines nécessaires (Résultat-1), finalisation du Guide et des Fiches Techniques (Résultat-2) et promotion systématique du modèle PDRD (Résultat-3). Comme passé en revue dans la section 3-2, les Résultats-2 et 3 ont été atteints, cependant pour une évaluation complète de l'atteinte du

Résultat-1 il faut un peu plus de temps, d'autant plus que les résultats de l'évaluation des capacités d'organisation et des leaders techniques des groupements communautaires ne sont pas encore disponibles. Sachant que les tâches relatives à une telle évaluation ne constitueront pas des obstacles pour le Projet, on peut conclure à ce stade de la mise en œuvre que le but sera atteint à l'achèvement du Projet au plus tard.

Indicateur 1 : Depuis juillet 2010, l'expérimentation du modèle PDRD est menée avec succès à Garky Diaw, principalement par les homologues de la DRDR et les techniciens des services départementaux des différentes structures concernées. Cependant, cette expérimentation requiert la mobilisation des techniciens sur la base d'un accord avec les services départementaux autres que les SDDR, placés sous la tutelle de la DRDR.

Indicateur 2 : L'équipe du projet a supposé que les membres du Comité de rédaction du « Guide » issus de 14 structures différentes de la région de Louga contribueront à renforcer l'intérêt de leurs structures pour l'approche PDRD, même si un cadre institutionnel formel n'a pas encore été mis en place. En effet, puisque l'avant projet du Guide a été élaboré en début 2010, le PDRD a pu attirer avec succès l'intérêt des diverses structures telles que la DEM/MHCH, le Conseil Régional de Louga, le PVM-PNUD, le Ministère de l'Agriculture et d'autres acteurs. Actuellement leur réponse est matérialisée par l'adoption du Guide par la signature d'un protocole pour son introduction et son application dans l'approche du modèle PDRD.

### II-6-3 Atteinte de l'Objectif Global

Résumé narratif	Parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.
Indicateur	Élaboration et mise en œuvre des plans de développement de services techniques, collectivités locales ou partenaires qui appliquent le modèle PDRD

Il est attendu que l'objectif global du PDRD se réalise.

Pour l'application de l'approche PDRD entièrement ou partiellement un protocole a été conclu avec le Conseil régional de Louga pour les travaux préparatoires d'élaboration de plans locaux de développement. Egalement, un protocole avec le PVM-PNUD est en cours de préparation dans le but d'introduire l'approche PDRD dans les 19 sites du projet au niveau de la communauté rurale de Léona, Région de Louga.

### II-6-4 Evaluation par les cinq critères

#### (1) **Pertinence: Globalement forte**

Le PDRD vise essentiellement le développement communautaire dans les zones rurales où les ressources en eau sont très limitées. Il a ainsi adopté une méthode de développement axé sur l'utilisation rationnelle de l'eau, et a, à cet effet, transféré des techniques agricoles appropriées aux villageois. Cette approche peut également favoriser une augmentation de la durée d'utilisation des forages profonds construits grâce à l'aide au développement octroyée dans le passé et maintenant. Les ressources en eau limitées constituent toujours une question fondamentale pour aider les communautés vivant dans les zones arides situées dans la moitié nord du Sénégal. Ainsi, le PDRD peut contribuer à l'exécution d'un large éventail de politiques gouvernementales notamment le Document Stratégique de Lutte contre la

Pauvreté/DSRP-II (2006 - 2010), le PANA (2006), REGEFOR (1998 - 2006), et les plans locaux de développement des collectivités locales.

L'agriculture, avec économie d'eau et à faible investissement initiée par le PDRD pour l'amélioration des conditions de vie des populations, est présentée comme une technologie à intrants peu coûteux. Un ensemble de technologies de ce genre a été soigneusement sélectionné dans le cadre du PDRD, dans le but d'être rapidement adopté et pratiqué par les villageois avec une dépendance limitée par rapport à l'eau douce et aux matériaux indisponibles au niveau local. Cette approche d'utilisation d'intrants peu coûteux ne saurait par conséquent favoriser une forte production de revenus pour les villageois, mais certainement une nette et durable amélioration de leur niveau de vie.

La mobilisation des agents des services techniques des différents Ministères est l'une des approches nécessaires pour la vulgarisation des technologies mentionnées ci-dessus pour les communautés cibles. Cette approche doit être vérifiée à Garky Diaw ou au niveau d'autres nouveaux sites pour savoir si une telle mobilisation est encore possible après l'achèvement du projet.

Bien que le projet ait été conçu pour utiliser la capacité institutionnelle et l'expérience des ASUFOR, les possibilités d'une telle utilisation ont été limitées jusqu'ici dans le domaine des activités communautaires. Par contre, l'organisation et l'expérience des groupements féminins existants dans les communautés cibles ont été fréquemment utilisées à travers les activités menées dans ce domaine. Quatre CDC ont été effectivement mis en place sur les 7 sites du projet. Cependant, il existe deux cas où le CDC fonctionne mais n'a pas joué le rôle attendu pour aider au développement communautaire.

## **(2) Efficacité: Grande**

On estime que le but du projet sera atteint au plus tard d'ici la fin du projet. Pour sa réalisation, trois résultats semblent devoir y concourir de façon équilibrée. Le but du projet est d'établir avec les services techniques un système de vulgarisation pour le développement des communautés rurales où les ressources en eau limitées constituent en général une question fondamentale.

Les trois résultats sont conçus comme suit: le renforcement des capacités des ressources humaines nécessaires (Résultat -1), l'élaboration des outils de développement (Résultat -2) et la systématisation de la promotion du modèle de développement (Résultat -3).

Plus précisément, le Résultat -1 est destiné à la formation des leaders techniques et de groupements au niveau du village, ainsi que le personnel homologue du projet et les agents des services techniques de différents Ministères. Le Résultat -2 vise l'élaboration du Guide et des Fiches techniques qui doivent tous être destinés et appropriés aux communautés rurales qui n'ont accès qu'à des ressources en eau limitées. Le Résultat -3 implique l'identification et l'établissement d'un cadre institutionnel pour promouvoir le modèle de développement. Ce modèle doit être promu au niveau de différentes organisations impliquées dans le développement rural de la région de Louga. Il doit également être mis en œuvre de façon coordonnée s'il est adopté par ces dernières. La coordination a été considérée comme l'une des conditions sine qua non pour la mise en œuvre de l'approche PDRD, principalement parce que la DEM / MHCH et ses structures déconcentrées (DRH, BPF, SM etc.) ainsi que les ASUFOR, représentent l'un des acteurs clefs, mais ne figurent pas dans les organismes de mise en œuvre du PDRD au même titre que la DAPS et la DRDR. Il faut noter également que les services de vulgarisation doivent être assurés par les agents des différents services techniques. En le comprenant ainsi, il est évident que tous les trois Résultats semblent nécessaires pour atteindre le but du projet.

### (3) **Efficiences: relativement élevée**

La mise à disposition des ressources du projet par le Japon et le Sénégal a été assurée dans sa plus grande partie comme prévu. Parmi les intrants figurent les charges de fonctionnement que la JICA doit supporter et qui s'estiment à 63 millions de Yen japonais (environ 359 millions FCFA). Le montant des charges de fonctionnement est plutôt inférieur à ceux des autres projets assistés par la JICA. Il convient cependant de noter que le coût-efficacité du PDRD est élevé.

La réalisation des trois résultats se résume comme suit :

Grâce aux activités du projet dans le cadre du Résultat -1, les leaders techniques et les groupements au niveau du village, ainsi que le personnel homologue du projet et les agents au niveau des services techniques départementaux ont été mobilisés, mais les résultats de l'évaluation des capacités doivent être confirmés pour les leaders de village.

Grâce au Résultat -2, le Guide de Développement Communautaire et les Fiches techniques ont été élaborés en mettant tous l'accent sur les technologies à intrants peu coûteux tels que la gestion de l'excédent d'eau, l'agriculture avec économie d'eau, les mesures peu coûteuses pour l'amélioration des conditions de vie des populations, etc.

De même, le Résultat-3 a été atteint comme le montre les indicateurs.

### (4) **Impacts: Grands**

L'atteinte de l'objectif global du projet devrait être possible. Pour l'application totale ou partielle de l'approche PDRD, un Protocole d'Accord a été signé avec le Conseil régional de Louga pour les travaux préparatoires dans le cadre de leur plan régional de développement intégré (PRDI). De même, un protocole avec le MVP - PNUD est en préparation pour l'introduction du modèle PDRD dans leurs 19 sites au niveau de la communauté rurale de Léona, région de Louga. Ces deux cas laissent penser qu'il existe une volonté assez forte d'appliquer l'approche PDRD dans leurs plans locaux de développement.

La conduite de l'agriculture en utilisant l'excédent d'eau qui semble faire référence à l'approche PDRD a été inscrite dans le PNIA (2011-2015) comme l'un des objectifs d'investissement possibles entre 2011 et 2015. La DEM/MHCH prévoit de mettre le Guide à la disposition de toutes les ASUFOR du pays. Ceux-ci peuvent être pris en compte dans le cadre des impacts du projet.

Quelques autres effets d'entraînement sont également observés. Le concept d'économie d'eau promu par le PDRD a été intégré dans le programme de certaines écoles primaires dans la région de Louga. Les guides pédagogiques ont été préparés en collaboration avec l'Inspection d'Académie (IA) de la région. Certaines des activités de groupe destinées à l'amélioration des conditions de vie (l'introduction de l'activité de transformation laitière et de différentes sortes de cuisson des niébé) permettront de diversifier le régime alimentaire et l'amélioration de la nutrition dans les ménages des populations. L'utilisation de compost promue par le PDRD permet de préserver les sols et d'augmenter leur fertilité surtout au niveau des champs collectifs gérés par les groupements.

### (5) **Durabilité: Relativement Forte**

Politiques: Le Guide de Développement Communautaire élaboré par le PDRD a été officiellement validé par tous les acteurs techniques sous la présidence du Ministre de l'Agriculture le 9 août 2010. La DEM/MHCH envisage de distribuer le Guide aux ASUFOR à travers tout le pays pour leur permettre

d'améliorer leur gestion de l'eau en utilisant les excédents d'eau tels que présentés dans le Guide. Ces actions du gouvernement au niveau national permettront une mise en œuvre continue du modèle PDRD pendant une longue durée.

Finances: L'affectation de budget pour déployer le modèle ou l'approche PDRD est envisagée dans différentes structures dont le Ministère de l'agriculture à travers le CDSMT, le MVP - PNUD, le Conseil Régional de Louga, etc. Par ailleurs dans l'approche PDRD, les coûts de mise en œuvre peuvent être ajustés grâce à la planification du nombre de jours de déplacement des agents techniques et le nombre d'activités de groupe à couvrir dans le projet. L'équipe du projet et la DRDR sont entrain d'élaborer un modèle de budget d'intervention des techniciens qui doivent participer à la mise en œuvre des activités du PDRD. Ce modèle sera disponible d'ici la fin du projet. Une bonne planification des interventions de terrain pourra permettre une utilisation rationnelle de ce budget et permettre le maximum de participation d'organismes.

Institution: Un certain niveau de mobilisation des agents des services techniques peuvent avoir une incidence sur la durabilité du modèle PDRD puisqu'il constitue l'un des processus nécessaires pour la vulgarisation des technologies au niveau des communautés cibles. Le mode de vulgarisation d'un agriculteur à un agriculteur est considéré comme une autre forme d'introduction des technologies dans les communautés. Un certain degré de mobilisation des leaders techniques vers d'autres villages peut également avoir un impact sur la durabilité. La performance du cadre institutionnel pour promouvoir le modèle PDRD, ainsi que le SYNAEPS à travers les réseaux (CRCR, FONGS, etc.) pour la promotion, peuvent avoir un certain impact sur le niveau de déploiement du modèle ou de l'approche.

Technologies: Puisque les technologies initiées par le PDRD sont adaptées et peu coûteuses, les activités au niveau communautaire peuvent être à la portée des capacités techniques des villageois. Ainsi, ces détails techniques du modèle PDRD peuvent contribuer à maintenir les activités des villageois là où elles sont adoptées.

## II-6-5 Recommandations

En ce qui concerne l'indicateur 2.2, il doit être complété d'ici la fin du projet en confirmant que les fiches techniques prennent en compte l'opinion de la population, dans les activités de terrain. En outre, il est prévu la mise à jour et l'amélioration si nécessaire de ces fiches techniques dans l'avenir.

Quant au Résultat-1, il est nécessaire d'évaluer le résultat du renforcement des capacités des leaders organisationnels et techniques et d'organiser des séances de suivi pour s'assurer qu'ils ont acquis suffisamment de capacités d'ici la fin du projet.

Pour atteindre l'objectif global du projet, l'organe de concertation pour la mise en œuvre de l'approche PDRD doit être mis en place avec les différentes structures impliquées dans le développement local de la région de Louga d'ici la fin du projet. Il est préconisé que cet organe de concertation soit dirigé par l'ARD, et son rôle ne doit pas seulement se limiter à celui de concertation pour l'approche PDRD, mais aussi pour les autres questions liées au développement local de la région de Louga.

Pour assurer la pérennité des services d'appui – conseil après l'achèvement du projet, l'organe de mise en œuvre du modèle PDRD devra signer des protocoles avec les services régionaux compétents pour assurer les services d'appui – conseil. Le processus d'un tel protocole devrait être pris en compte dans le Guide pour une plus grande vulgarisation de l'approche PDRD et de permettre ainsi à l'objectif global d'être atteint de façon plus visible.

On estime que l'objectif du projet sera atteint d'ici la fin du projet. Cependant, certains efforts comme ceux énumérés ci-après nécessitent plus de vérification pour renforcer la durabilité de l'approche PDRD, et la prolongation de la durée du projet est recommandée à cet effet. Il s'agit de :

Renforcer la capacité des services d'appui – conseil et administratifs sur l'approche PDRD, à travers les travaux entrepris par les homologues du projet à Garky Diaw ;

La nécessité d'allouer un budget pour la pérennisation de l'approche PDRD par le gouvernement, les collectivités locales et d'autres partenaires au développement ;

Examiner les approches pour l'amélioration des conditions de vie au niveau communautaire sur la base des groupements et de leurs expériences en mettant un accent particulier sur les ASUFOR ;

Renforcer l'intégration du Modèle dans les plans locaux de développement au niveau des communautés rurales.

Augmenter l'ampleur des activités au niveau des sites pilotes et des futurs sites du projet en matière d'agriculture, élevage, amélioration cadre de vie tout en restant en phase avec les principes du modèle PDRD.

Penser à étendre le Modèle PDRD à travers tout le territoire national.

## II-6-6 Leçons apprises

Considération de l'aspect socioculturel dans l'exécution du projet

Dans un site cible du PDRD, tous les membres du bureau de l'ASUFOR ont été soudainement remplacés en juin 2010 par l'autorité religieuse résidant dans le village qui abrite ce site sans respecter le processus démocratique défini dans le règlement intérieur de l'ASUFOR. Cette dernière a indiqué les raisons qui lui ont fait prendre cette mesure : la mauvaise gestion et surtout le manque de transparence dans la gestion financière de l'ASUFOR. Il n'a pas compris la nécessité de certaines dépenses effectuées. Ce sont des dépenses élevées mais inévitables pour la réparation des ouvrages hydrauliques.

Ce problème n'est pas encore complètement résolu mais actuellement les gens s'y attellent pour le régler. Cependant le projet est confronté à d'énormes difficultés liées à ce problème car l'essentiel des activités était mené par une seule personne. Par conséquent la continuation de ses activités dans ce site n'a pas eu l'efficacité attendue sur la réalisation des activités de développement communautaires. Le projet veut toujours tenir compte de l'influence de l'autorité locale, cependant il apparaît que ce n'était pas suffisant. On peut en tirer les leçons suivantes:

Faire plus d'attention (surtout par rapport au comportement de l'équipe du projet en milieu rural); Il fallait faire preuve de transparence dans la façon de mener les actions du projet. Cette transparence devait être remarquée par la population, surtout les notables au niveau du village.

Garantir la diversification des personnes ressources afin d'assurer la durabilité du projet

Continuation des activités en cas de panne du forage

Depuis la panne du forage en novembre 2008 à Mbéyène Négué, les activités communautaires devraient être ralenties ou abandonnées. L'équipe du projet s'est concertée pour la poursuite ou non des activités dans ce site. Cependant l'équipe a constaté que la population est toujours restée au village et demeure active malgré la grande difficulté à laquelle elle est confrontée c'est-à-dire le manque de l'eau.

Le projet a décidé de continuer à y mener les activités communautaires et a confirmé que Mbéyène Négué reste toujours un site cible du projet. Effectivement la situation de ce site n'est pas favorable pour expérimenter certaines techniques et la méthodologie de l'organisation de la population. Cependant l'équipe du projet a bien réfléchi sur les mesures alternatives en cas de panne du forage.

Il est important avant de prendre une décision cruciale relative à l'arrêt des activités par exemple du projet dans un site, d'étudier de façon approfondie la situation qui y prévaut et de prendre en compte les aspects liées aux contraintes structurelles et conjoncturelles. En effet, malgré la pénurie aigue d'eau liée à la panne du forage, l'accès difficile au site (enclavement), les populations continuent de manifester une détermination et un engagement à participer aux activités du projet et à s'en approprier.

## II-7 Réalisation des objectifs/résultats et impacts du projet

La réalisation de l'objectif global, l'objectif spécifique et les résultats attendus dans le PDM<sub>1</sub> (cadre logique) du projet est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Rubrique	Indicateurs	Réalisation	Niveau de réalisation des indicateurs
<u>Objectif global</u> Parvenir à un développement communautaire à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et les activités d'organisations à Louga	Élaboration et mise en œuvre des plans de développement de services techniques, collectivités locales ou partenaires qui appliquent le modèle du PDRD	Non réalisé	Le protocole entre le projet et le Conseil régional étant signé, les préparatifs sont en cours pour l'établissement d'un plan d'activités concrètes avec le secrétariat du Conseil régional afin de mobiliser le budget du développement régional sur initiative de la structure homologue (DRDR). Par ailleurs, le « Projet des Villages du Millénaire » étant en train d'examiner l'introduction d'activités conformément au « Guide de développement communautaire », le draft du protocole entre le PDRD et le PVM a été élaboré. On peut dire qu'il y a une forte possibilité d'exécution du plan de développement intégrant le modèle PDRD par ces structures.
<u>Objectif du projet</u> Etablir des repères pour parvenir à un développement communautaire à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et les activités d'organisations à Louga	1. Un nouveau Plan de développement communautaire appliquant le modèle du PDRD est mis en œuvre dans plus d'un (1) site à l'initiative des homologues et des vulgarisateurs afin de promouvoir des activités visant l'autonomisation de la population.	Réalisé	Le plan du développement basé sur le « Guide de développement communautaire » est mis en œuvre après avoir déterminé un site d'expérimentation du modèle PDRD (Garky Diaw) pour la 4 <sup>ème</sup> année en plus des 6 sites du présent projet.
	2. Un cadre de concertation relatif à la vulgarisation du modèle du PDRD est mis en place	Réalisé	On a tenu les réunions sur la planification du développement communautaire sur la base du protocole entre le PDRD et le Conseil régional de Louga. On maintient le cadre de discussion composé en principe par les membres de comité de rédaction du « Guide de développement communautaire ». Ce cadre vise rédaction des produits sur le développement rural dans la région de Louga.
<u>Résultats</u> 1. Les personnes chargées de la vulgarisation du développement	1-1. Plus de trois homologues et vulgarisateurs comprenant le modèle PDRD sont formés.	Réalisé	Les « formations en développement communautaire » ont eu lieu (25 personnes participées). Et le PDLA a formé les homologues et les vulgarisateurs concernés à travers des activités sur les sites cibles. Selon le résultat de l'enquête, on a confirmé qu'au moins 6 parmi eux ont de bonnes connaissances sur le modèle PDRD.
communautaire sont formées.	1-2. Un Leader organisationnel est formé dans plus de 80% de groupements participant aux activités.	Pas réalisé	Selon le résultat de l'enquête, on a confirmé que les 27 sur 40 leaders organisationnels participés à la formation ont atteint le niveau <formé> dans le vrai sens du terme

	1-3. Plus d'un (1) Leader technique par site est formé.	Presque réalisé	Selon le résultat de l'enquête sur l'acquisition des techniques, 4 leaders dans le volet agricole, 3 dans le volet de l'élevage et 7 dans le volet de l'amélioration des conditions des vies sont formés. Au moins un leader existe à chacun de 5 sites ciblés. Au cas du site de Mbéyène Négué qui n'a pas pu réaliser le même niveau d'intervention, il n'a pas fait l'objet de l'enquête. Cependant on y trouve des candidats de leaders techniques.
	1-4. La proportion des femmes Leaders de groupements d'activité par site s'élève à plus de 50%.	Non réalisé	Le nombre des leaders féminins compte 19 sur les 40 leaders de groupements d'activités impliqués dans le projet. Le pourcentage de leaders féminins est de 47,5%. Même si le pourcentage n'atteint pas les 50% visés par l'indicateur mais nous pouvons considérer avoir atteint un niveau satisfaisant en terme d'équilibre entre les sexes (genre).
	1-5. Une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire de la région de Louga est informée à grande échelle dans ladite région.	Presque réalisé	La liste des ressources humaines des structures concernées et des leaders techniques villageois a été établie et annexée aux «Fiches techniques de développement communautaire». Cette liste a été informée aux participants des séminaires et la réunion du Projet. Le PDRD discutera avec les structures concernées sur l'utilisation de cette liste.
2. Les outils (Guide & Fiches techniques du développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire.	2-1. Plus de 60% des techniques de développement communautaire mises au point par le Projet sont adoptées par la population dans plus de trois (3) sites cibles du Projet.	Réalisé	En aout 2010, 16 sur 20 techniques de développement communautaire, soit 80 %, sont mises en place dans plus de 3 sites cibles. Actuellement, l'indicateur est déjà réalisé (Voir l'Annexe II-14).
	2-2. L'intention de la population du site est intégrée dans les «Fiches techniques de développement communautaire».	Réalisé	Le Projet a demandé les opinions des populations aux sites et aux réunions du comité d'exécution du Projet. Leurs commentaires pertinents ont été intégrés dans les Fiche Technique. Le Projet a finalisé leurs innovations et les a annexées.
	2-3. Le «Guide» intégrant le point de vue du genre est approuvé par le Comité de rédaction du Guide / le Conseil technique comprenant une (des) femme(s) membre(s).	Réalisé	Deux membres féminins ont rejoint le Comité de rédaction du « Guide de développement communautaire » depuis octobre 2009, au total 4 membres féminins ont été impliqués dans ce comité. Les discussions intégrant l'approche genre ont eu lieu entre les membres, y compris les deux nouveaux membres féminins. Le Guide final reflète cette approche genre.

	2-4. «Le Guide» et «les Fiches techniques» sont approuvés par le Comité de rédaction du «Guide» et le Conseil technique	Réalisé	Le Comité de rédaction du « Guide de développement communautaire » a finalisé le Guide après plusieurs réunions à l'unanimité de tous les membres du comité. La version finale du Guide a été validée lors de la cérémonie de lancement qui a eu lieu le 09 août 2010.
	2-5. «Le Guide» et «les Fiches techniques» s'appliquent aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne.	Réalisé	Les mesures d'entretien ou de prévention des pannes des ouvrages hydrauliques sont indiquées dans le Guide et les Fiches Techniques. Les fiches techniques mettent l'accent sur l'économie d'eau, en particulier, « le jardin potager avec des eaux usées du ménage » ou « l'élevage de petits animaux » sont les activités réalisables en cas de l'arrêt d'approvisionnement en eau.
	2-6. Plus de deux (2) cas d'effets de synergie et d'interaction entre plusieurs résultats des activités du Projet sont Identifiés	Réalisé	Les exemples de l'effet de synergie ont été identifiés à travers les activités du Projet : 1) Agriculture et élevage : un système cyclique et intégré de valorisation des ressources est développé au niveau du champ collectif. 2) Sensibilisation sur l'économie d'eau et activités de production : Celles-ci sont étroitement liées à la culture à l'économie d'eau et la gestion rationnelle de l'eau par les ASUFOR. Dans ce sens, l'effet de synergie est attendu.
3. Le système de vulgarisation du modèle de développement élaboré par le Projet est renforcé.	3-1. Plus de trois (3) réseaux servant à la vulgarisation et au développement du modèle PDRD sont identifiés.	Réalisé	Ayant participé à la rédaction du Guide et incité à l'utilisation appropriée des infrastructures par la détermination active des critères d'évaluation de « l'excédent d'eau des ouvrages hydrauliques utilisable pour le développement », le Ministère de l'Hydraulique s'intéresse beaucoup à la vulgarisation du Guide et examine la distribution de ce Guide aux ASUFOR de l'ensemble du territoire. Par conséquent, la possibilité de vulgariser le modèle à partir du réseau national de ce ministère est assez élevée. Nous comptons collaborer avec les organisations paysannes (CNCR), la FONGS, etc. en tant que réseau pour la vulgarisation du modèle, qui ont exprimé leurs intérêt pour le Guide et le Fiche techniques. Le Projet constate la possibilité de collaboration pour la vulgarisation du modèle en prenant contact avec ces organisations.
	3-2. Plus d'une structure qui adopte ou prévoit de mettre en œuvre le «Guide» et/ou «des Fiches techniques» est identifiée.	Réalisé	20 exemplaires du « Guide de développement communautaire » ont été remis à la DEM sur sa demande pour les besoins de l'étude de la méthode d'utilisation de ce Guide au niveau des régions. Aussi, avec le protocole signé entre le Conseil régional et le PDRD, nous sommes en train d'examiner l'utilisation des fonds de développement de la région ou la sollicitation des autres bailleurs de fonds. Quant au Projet des Villages du Millénaire (PVM), on a préparé le draft de protocole entre le PDRD et dès qu'on le signera la collaboration serait démarrée. A part les structures du Ministère de l'Agriculture, les 3 entités ci-dessus sont en train d'examiner l'adoption du Guide.

	3-3. Plus de trois (3) sites œuvrant comme pôle de vulgarisation des techniques de développement communautaire sont mis en place.	Presque réalisé	<p>Concernant les conditions de vulgarisation, il faut au moins satisfaire les points cités ci-après.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Existence de ressources humaines capables de prendre en charge la diffusion des techniques dans les zones environnantes.</li> <li>ii) Les activités communautaires étant menées d'une manière constante (ou presque), les effets de la démonstration (pour attirer l'attention) au niveau des populations du village et de l'extérieur sont visibles.</li> </ul> <p>Dans cette essence, on peut évaluer que les 3 sites, Moukh Moukh, Ndate Bélakhore et Taïba Ndiaye fonctionnent en tant que le pôle de vulgarisation.</p>
--	---	-----------------	--

Référence : Nombre des Leaders par site

Site	Moukh Moukh	Mbéyène Négué	Nguith	Bakhya	Ndatte Bélakhor	Taïba Ndiaye	Total
Nbr des Groupes d'activité	5	7	3	3	6	1	<b>25</b>
Nombre des Leaders	10	9	4	5	11	1	<b>40</b>
<b>1. Leader Femme</b>	6	7	1	3	2	0	<b>19</b>
<b>Pourcentage</b>	60,0%	77,8%	25,0%	60,0%	18,2%	0,0%	<b>47,5%</b>
2. Learder Homme	4	2	3	2	9	1	<b>21</b>

## II-8 Sélection des sites

### II-8-1 Processus de sélection des sites

Les sites ciblés par le projet sont répartis en "sites avancés", au niveau desquels des "activités communautaires" ont déjà été menées dans le cadre du PEPTAC 1 et en "nouveaux sites", au niveau desquels des activités sont prévues dans le cadre du présent projet.

Les sites avancés avaient déjà été sélectionnés au moment de démarrage du Projet. En outre, les conditions à remplir par les nouveaux sites sont, être équipés de systèmes d'alimentation en eau construits entièrement par le Japon et avoir une ASUFOR introduite dans le cadre du PEPTAC 1. Dans la région de Louga, 6 sites, en dehors des sites avancés, satisfaisaient à ces conditions.

Selon les discussions avec la DRDR et la DRH, le processus de sélection des nouveaux sites a été défini comme suit :

- ▶ Fixer les critères de sélection des sites
- ▶ Faire l'état des lieux des sites selon les critères définis
- ▶ Mettre en valeur les informations collectées par l'étude pour les activités du Projet. Pour cela, l'étude doit être menée dans 9 sites, aussi bien les nouveaux sites candidats que les sites avancés
- ▶ Evaluer les résultats de l'étude et sélectionner provisoirement les nouveaux sites
- ▶ Prendre en compte l'initiative de la population, surtout les membres des ASUFOR, par rapport à leur participation aux activités du Projet
- ▶ Avoir l'approbation du résultat de la sélection des nouveaux sites par le Comité mixte de pilotage

Les objectifs de l'état des lieux des 3 sites avancés d'une part et des 6 sites candidats pour les nouveaux sites ciblés d'autre part sont exposés ci-après.

#### Les 3 sites avancés :

Les objectifs de la présente étude sont d'expliquer le projet et ses activités, de comprendre les problèmes et les sujets pertinents pour la zone afin de pouvoir entreprendre dans de bonnes conditions des activités communautaires au cours de la deuxième l'année, et de collecter les informations de base pour examiner et planifier les activités à partir de la deuxième année.

#### Les 6 sites candidats pour les nouveaux sites ciblés :

L'objectif de la présente étude est de collecter des informations sur l'état des installations, de la gestion et de l'administration des ASUFOR, sur le potentiel des activités communautaires dans la zone, etc.

L'étude a été réalisée dans les 6 sites candidats pour les nouveaux sites cibles à la lumière des points énoncés ci-après :

- ◆ Le fonctionnement normal des systèmes d'alimentation en eau des ouvrages hydrauliques
- Sachant qu'en cas de problèmes d'alimentation en eau, les activités agricoles, ne pourraient être menées, et que l'exigence des populations serait en priorité la résolution des problèmes d'alimentation en eau ; si des activités communautaires étaient exécutées dans ces

conditions, elles ne correspondraient pas aux besoins des populations et ne susciteraient pas, non plus leur intérêt

◆ La gestion saine des ASUFOR

Au cas où les tâches inhérentes aux ASUFOR ne seraient pas menées de façon appropriée, il serait extrêmement difficile de réaliser un développement jusqu'au niveau des activités communautaires. D'une part, si l'ASUFOR est opérationnel, il est possible d'adopter une approche par le biais du bureau de l'ASUFOR, en tant que point d'entrée du projet. En un mot, concernant le fonds de l'ASUFOR, son insuffisance n'est pas toujours synonyme de mauvaise gestion de l'ASUFOR\*. Le montant des fonds disponibles des ASUFOR au moment de l'étude est une donnée de référence, mais il n'est pas un indicateur essentiel dans la sélection des sites.

\* Suivant les sites, il peut arriver que des dépenses importantes aient été consacrées à des réparations ou à l'entretien de grande ampleur des installations, Donc on examinera les raisons des dépenses pour évaluer la gestion de l'ASUFOR.

## II-8-2 Critères de sélection des sites

Les critères de sélection sont répartis en trois grandes rubriques. Le contenu de celles-ci figure ci-après.

### (1) Qualité de l'eau

Il s'agit d'un aspect qui a déjà été vérifiée lors du PEPTAC 1, mais étant donné que la qualité de l'eau est variable, elle a été déterminée à nouveau pour confirmation. En cas d'identification d'une anomalie dans cette rubrique ; étant donné que celle-ci exclut la participation au projet, il sera nécessaire de reconsidérer la sélection des sites.

Les critères d'évaluation sont les suivants : Pas de problèmes : A, Pas de problèmes sérieux : B, Problèmes sérieux : C.

### (2) Systèmes d'alimentation en eau

Le maintien du bon fonctionnement des systèmes d'alimentation en eau était l'un des objectifs des activités du PEPTAC 1 ; dans la phase précédente du projet, et, il demeure un objectif important du présent projet. Les sites dont les réparations de grande envergure dépendent fortement de l'État ou de donateurs et sont potentiellement élevées doivent être écartés du présent projet, qui n'est pas doté d'un budget pour les réparations. Toutefois, un grand problème à l'avenir réside dans le fait que les systèmes d'alimentation en eau finissent toujours par tomber en panne, et il est nécessaire que les personnes concernées soient conscientes du fait que tôt ou tard une fonction ou une autre sera défaillante.

Parallèlement à l'évaluation des fonctions en comparant le débit d'essai et le débit d'exploitation, une étude a été effectuée à deux niveaux : du point de vue de l'état des systèmes par composant et dans leur ensemble.

Les critères d'évaluation sont : A : Pas de risques de problèmes sérieux dans les cinq ans à venir, B : Possibilité de problèmes sérieux dans les cinq à venir, et C : Problèmes sérieux actuellement.

### (3) ASUFOR

L'évaluation des ASUFOR se fera sur la base de l'aspect principal, « les tâches nécessaires sont réalisées conformément aux procédures définies », on a défini les critères de jugement ci-dessous.

Comme critère de jugement A, il a été déterminé que la transparence et l'impartialité sont prises en considération dans les tâches et procédures, et en tant qu'indicateur, en sus de la condition citée ci-dessus, les procédures de versement et de retrait du compte bancaire et le contenu du rapport d'activité ont été vérifiés.

Comme critère de jugement B, il a été déterminé que les tâches nécessaires sont réalisées conformément aux procédures définies, et en tant qu'indicateur, la tenue des réunions, le classement des procès-verbaux, le classement des archives des activités et du livre des comptes ont été vérifiés.

Comme critère de jugement C, il a été déterminé que les tâches et les procédures nécessaires ne sont pas effectuées.

L'évaluation des ASUFOR représente un critère de jugement important dans le cadre de la sélection des sites. Cependant, comme l'indique de cas de Mbéyène Négué dans le cadre du PEPTAC 1, il y a également des cas d'amélioration de la gestion et de l'administration de l'ASUFOR, inspirées par des activités communautaires qui se sont bien déroulées, et dont la situation était jusqu'à présent défavorable. Au cas où le choix entre deux sites serait difficile, à savoir lequel des deux est le meilleur, l'espoir d'avenir de l'ASUFOR doit être pris en compte selon la discussion avec les organismes homologues.

### II-8-3 Résultat de l'étude et son évaluation

#### (1) Etat des Systèmes d'alimentation en eau et des ASUFOR des sites avancés

L'état des systèmes d'alimentation en eau et des ASUFOR des sites avancés est présenté dans le Tableau suivant.

Etat des ouvrages et résultat de l'étude des sites avancés en avril 2008

		MBEYENE NEGUE	MOUKH MOUKH	TAIBA NDIAYE		
Bénéficiaires		1 751	3 382	19 000		
Qualité de l'eau	<b>Evaluation de la Qualité de l'eau</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>		
Equipements du forage	Date de construction	2000	2007/2000	1981/1999		
	Type de moteur	Solaire	Electricité	Electricité		
	Débit d'essai de la pompe (m <sup>3</sup> /h)	30	27	30/67		
	Débit actuel du Pompe (m <sup>3</sup> /h)	20	27	20/50		
	% état actuel/ débit sur le plan	B	A	B		
	Moteur	-	A	A		
	Pompe	A	A	A		
	Réservoir	A	A	A		
	Réseaux	A	A	A		
	Robinet	A	B	A		
<b>Evaluation globale des équipements</b>		<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>		
ASUFOR	AG/CD/BE se réunissent régulièrement	A	A	A		
	Proce-verbaux sont établis correctement	A	A	A		
	Rapport des activités et cahier de comptabilité sont bien notes	A	A	A		
	Carnet d'Epargne	A	A	A		
	Bilan 2007	A	A	A		
	Tarification actuelle	Borne Fontaine Publique (F.cfa/m <sup>3</sup> )	200	300	200	
		Branchement Privé (F.cfa/m <sup>3</sup> )	200	300	200/250	
		Agriculture (F.cfa/m <sup>3</sup> )	100	150	150	
		Animaux (F.cfa/tête/mois)	Bovin	-	-	-
			Ovin	-	-	-
			Chameau	-	-	-
			Chèvre	-	-	-
	Cheval	-	-	-		
	Âne	-	-	-		
Montant total des fonds de l'ASUFOR (F.cfa)		6 200 000	1 200 000	9 300 000		
<b>Evaluation globale de l'ASUFOR</b>		<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>		

(2) Etat des Systèmes d'alimentation en eau et des ASUFOR des nouveaux sites candidats

L'état des systèmes d'alimentation en eau et des ASUFOR des 6 nouveaux sites candidats est présenté dans le Tableau suivant.

Etat des ouvrages et résultat de l'étude des nouveaux sites candidats en avril 2008

		BAKHAYA	NDATE BELAKHORE	WENDOU LOUMBEL		
Bénéficiaires		1 220	6 343	2 305		
Qualité de l'eau	<b>Evaluation de la Qualité de l'eau</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>		
Equipements du forage	Date de construction	1994	1989	1995		
	Type de moteur	Solaire	Electrogène	Electrogène		
	Débit d'essai de la pompe (m <sup>3</sup> /h)	16	55	36		
	Débit actuel du Pompe (m <sup>3</sup> /h)	16	55	24		
	% état actuel/ débit sur le plan	A	A	B		
	Moteur	A	A	C		
	Pompe	A	A	A		
	Réservoir	A	A	A		
	Réseaux	A	A	A		
	Robinet	A	A	A		
<b>Evaluation globale des équipements</b>		<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>		
ASUFOR	AG/CD/BE se reunissent régulièrement					
	Proce-verbaux sont établis correctement					
	Rapport des activités et cahier de comptabilité sont bien notes					
	Carnet d'Epargne					
	Bilan 2007					
	Tarification actuelle	Borne Fontaine Publique (F.cfa/m <sup>3</sup> )	200	150	200	
		Branchement Privé (F.cfa/m <sup>3</sup> )	200	175	200	
		Agriculture (F.cfa/m <sup>3</sup> )	100	100	Négociation	
		Animaux (F.cfa/tête/mois)	Bovin	150	150	150
			Ovin	Négociation	25	40
			Chameau	200-250	-	250
			Chèvre	Négociation	25	40
			Cheval	-	150	-
	Ane	-	-	-		
	Montant total des fonds de l'ASUFOR (F.cfa)		2 353 886	9 666 650	2 000 000	
<b>Evaluation globale de l'ASUFOR</b>		<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>		

		NGUITH	TOUBA LINGUERE	MBAYENE THIASDE		
Bénéficiaires		2 050	1 780	3 564		
Qualité de l'eau	<b>Evaluation de la Qualité de l'eau</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>		
Equipements du forage	Date de construction	1998	1999	2000		
	Type de moteur	Electricité	Electrogène	Electrogène		
	Débit d'essai de la pompe (m <sup>3</sup> /h)	30	28	36		
	Débit actuel du Pompe (m <sup>3</sup> /h)	30	25	24		
	% état actuel/ débit sur le plan	A	B	B		
	Moteur	A	A	B		
	Pompe	B	C	A		
	Réservoir	A	A	A		
	Réseaux	A	C	A		
	Robinet	A	C	A		
<b>Evaluation globale des équipements</b>		<b>A</b>	<b>C</b>	<b>B</b>		
ASUFOR	AG/CD/BE se reunissent régulièrement					
	Proce-verbaux sont établis correctement					
	Rapport des activités et cahier de comptabilité sont bien notes					
	Carnet d'Epargne					
	Bilan 2007					
	Tarification actuelle	Borne Fontaine Publique (F.cfa/m <sup>3</sup> )	-	200	200	
		Branchement Privé (F.cfa/m <sup>3</sup> )	200-400	200	200	
		Agriculture (F.cfa/m <sup>3</sup> )	125	125	100	
		Animaux (F.cfa/tête/mois)	Bovin	125	175	150
			Ovin	30	35	30
			Chameau	300	-	300
			Chèvre	30	35	30
			Cheval	125	-	150
	Ane	125	-	150		
	Montant total des fonds de l'ASUFOR (F.cfa)		1 800 000	0	1 455 725	
<b>Evaluation globale de l'ASUFOR</b>		<b>A</b>	<b>C</b>	<b>B</b>		

(3) Évaluation des nouveaux sites candidats sur la base des critères de sélection<sup>1</sup>

Selon l'examen fait par la DRDR, la DRH et les experts japonais suivant les critères de sélection, les <sites jugés excellents> sont (provisoirement) déterminés dans l'ordre : 1) Ndate Bélakhore, 2) Nguith et 3) Bakhaya. Au quatrième rang, figure Mbayène Thiasdé, dont les systèmes d'alimentation fonctionnent tant bien que mal et dont les activités de l'ASUFOR se poursuivent, mais en réalité les systèmes d'alimentation en eau étant dans l'ensemble vétustes, il est considéré que des réparations à grande échelle seront nécessaires dans un avenir proche.

Par ailleurs, Wendou Loumbel, où il n'est pas possible de compter sur des activités organisées du fait que de nombreux résidents sont engagés dans des activités de pâturage, et Touba Linguère, dont les membres du bureau de l'ASUFOR se sont dispersés et dont la panne de pompe a été négligée pendant près de 2 mois, sont jugés au-delà de toute espérance en ce qui concerne le projet.

D'aucuns pensent que le projet peut intervenir dans les sites jugés excellents, moyens et mêmes ceux jugés moins bons, sur la base de l'état des installations et la gestion de l'ASUFOR. Cependant, d'après l'équipe du projet il sera difficile de mener des activités communautaires dans 3 des 6 sites candidats de la région de Louga en raison des sérieux problèmes qui ont été soulevés.

- Mbayène Thiasdé : l'ensemble des ouvrages hydrauliques sont vétustes, ce qui fait qu'il est fort probable que la réhabilitation à grande échelle sera nécessaire dans un proche avenir, alors que le projet ne peut pas s'y engager. En outre, la baisse de la capacité de pompage empêchera la réalisation de certaines activités du projet.
- Wendou Loumbel, Touba Linguère : la gestion de l'ASUFOR des deux localités est assez mauvaise. Même si les ouvrages hydrauliques sont remis en très bon état, il est très difficile de gérer les activités communautaires dans les sites où l'ASUFOR n'est pas bien exploitée, et en plus, les activités communautaires ne sont pas les tâches inhérentes à l'ASUFOR. Si la gestion de l'ASUFOR était moyennement bonne, il y aurait une possibilité d'améliorer la gestion de l'ASUFOR à travers les activités communautaires qui motiveraient la population. Toutefois, à la lumière des expériences du PETAC 1, les deux sites ne pourront pas répondre aux attentes d'une amélioration significative.

#### II-8-4 Approbation de la sélection des sites

(1) Exposé du résultat de l'étude au séminaire de présentation du Rapport de commencement du Projet

Les résultats de l'étude ont été présentés lors du séminaire de présentation du Rapport de commencement du Projet, organisé à Dakar le 30 avril 2008. Les participants étaient, en présence des agences d'exécution et de coordination, les membres du comité mixte de pilotage, les personnes concernées au niveau de l'Ambassade du Japon et du bureau de la JICA au Sénégal, les experts et l'équipe du Projet. Les participants ont posé des questions et fait des commentaires (Voir document

attaché), mais aucune objection n'a été faite par rapport à l'étude et à ses résultats.

(2) Compte rendu des discussions sur le choix des trois nouveaux sites

En juin, la DRDR, la DRH et les experts japonais ont eu une série de discussions relatives au choix des nouveaux sites. Lors des discussions, ils ont confirmé que la situation restait inchangée dans les sites candidats depuis l'étude réalisée en avril. Ils ont également partagé la pertinence de la sélection des nouveaux sites dans l'ordre suivant : 1) Ndate Bélakhore, 2) Nguith et 3) Bakhaya. A cet effet, ils ont signé le compte rendu des discussions sur la sélection des nouveaux sites. (Voir document attaché)

(3) Approbation du résultat de la sélection des nouveaux sites par le Comité mixte de pilotage

A la réunion du comité mixte de pilotage tenue le 26 juin, le Compte rendu des discussions a été présenté en vue de son approbation. Après avoir échangé au cours de la session questions-réponses (voir document attaché), les participants du Comité sont tombés d'accord sur les résultats de la sélection des nouveaux sites. Finalement, le choix de Ndate Bélakhore, Nguith et Bakhaya en tant que nouveaux sites a été approuvé par le Comité mixte de pilotage.

## II-9 Compte rendu des séminaires et des comités

### II-9-1. Atelier de lancement

#### (1) Atelier de lancement de Dakar

Cet atelier a été organisé le 8 juillet 2008 à la salle de conférence de l'ISRA à Dakar. Il avait pour objectif <d'informer les structures concernées sur le contenu du Projet et d'obtenir leur collaboration> ainsi que <de promouvoir le Projet par les médias>. Lors de l'atelier, nous avons présenté la possibilité de collaboration dans la cadre de la GOANA, les sites du projet, les activités à mener sur ces sites lors de la première année de mise en œuvre et le plan d'action. Les participants sont venus des Ministères concernés, des autres organismes de bailleurs, du bureau de JICA au Sénégal, de l'ambassade du Japon, des ASUFOR. Le nombre total des participants était de 34 (Voir document annexe n°3). Pour la promotion des relations publiques, nous avons invité trois organes de presse parlée et écrite et les journalistes présents ont interviewé le DRDR de Louga, les présidents des ASUFOR et la JICA. Les articles et reportages sont parus dans la presse écrite et ont été diffusés par les radios de la place.

#### Synthèse des discussions de l'Atelier de lancement de Dakar

Questions / Commentaires	Réponses
M.NDIAYE (D. Eaux et Forêts) : - Les villageois cherchent des solutions à leurs problèmes, et le Projet leur apporte des solutions dans leur environnement direct, ce qui est pertinent. Le Plan d'action est-il élaboré à partir de la quatrième année ?	M.COLY (JICA) : - Dans le département de Tivaouane, des relais de développement ont été formés en aviculture et ont eu à démultiplier cette formation au sein des groupements. Inoue (PDRD) : - Non, c'est une révision du plan d'action pour la 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> année.
M. M.SECK (M. de la Décentralisation et des Collectivités Locales)- A combien s'élève le budget du Projet? Est-ce que la DAPS et la DRDR disposent de budget pour la coordination et le suivi du Projet ?	M. IREI (JICA) : L'élaboration du budget se fait sur une base annuelle, il est difficile d'indiquer le budget global. M. Thioune (DAPS) : Pour la visibilité des dépenses du Ministère des Finances, un cadre de suivi des dépenses sectoriel à moyen et long terme a été mis en place pour voir l'impact des dépenses. (Commentaire différé) Inoue (PDRD) : - Pour assurer la durabilité du projet, l'équipe de mise en œuvre va travailler avec les structures déconcentrées.
M. B. Dieng (Service Régional de l'Hydraulique de Thiès) : -Travailler avec les BPF est important. La région de Thiès compte beaucoup de forage avec de grands potentiels. Est-ce que le Projet peut financer la réhabilitation de tels ouvrages hydrauliques ?	M.COLY (JICA) : - le PDRD est soumis aux règles de la coopération technique de la JICA et à ce titre ne peut intervenir dans la réhabilitation des forages de Thiès. Il faudrait penser à une solution dans le cadre de la coopération financière non remboursable du Japon.
M. DIOP (ISRA) : - Quel est le rôle de la recherche-développement dans le processus de sélection des variétés à cultiver?	M. MBAYE (Direction de l'Elevage) : - Je pense que le Projet ne propose pas de nouveauté dans son intervention. (Commentaire)
M. MBAYE (Direction de l'Elevage) : - Il faudra envisager la valorisation des produits laitiers.	Inoue (PDRD) : - Les activités du projet seront définies selon les besoins des populations et la transformation des produits laitiers peut aussi être envisagée.
M. B. SENE (Journaliste) : Je me félicite de l'approche novatrice qui consiste à impliquer la presse. Quelles sont les mesures de vulgarisation des réalisations du Projet à travers les médias ?	Inoue (PDRD) : - Il se peut qu'une visite de terrain des médias soit organisée. Quant à la vulgarisation des réalisations du projet, elle se fera au niveau local à travers la radio locale, etc. Les médias sont aussi invités à faire des propositions à l'équipe du projet.

M. (DRDR Thiès): Quel est le niveau d'implication de la DRDR de Thiès dans le Comité d'exécution?	Inoue (PDRD) : - L'implication de la DRDR de Thiès fera l'objet de concertation avec la DAPS pour en déterminer la pertinence et ensuite prendre les dispositions qui s'imposent.
M. DIENG (SRH Thiès): Il faut faire en sorte que les membres du Comité mixte de pilotage soient les mêmes au sein des ministères respectifs ?	( Après la réunion, la DAPS a envoyé une correspondance aux institutions concernées pour leur demander la désigner nommément leurs représentants au Comité mixte de pilotage du Projet.)
M. NDENE (ANCAR) : Je propose d'élaborer des fiches simples au fur et à mesure et s'en servir pour l'élaboration du modèle et du guide. Quant à l'appropriation et la pérennisation des activités, il faut penser à renforcer les capacités institutionnelles du personnel de la DAPS et de la DRDR.	-
M. DIOP (Ministère de l'Education) : Je souhaite voir la mise en œuvre d'un champ d'école pour le maraîchage.	-

## (2) Atelier de lancement de Louga

Le 15 juillet 2008, a eu lieu à la salle de conférence du Conseil régional de Louga l'atelier de lancement du PDRD. Les objectifs de cet atelier sont les mêmes que ceux de l'atelier à Dakar. Les 60 participants sont venus des services administratifs régionaux de Louga, des ministères concernés, en plus des homologues du projet et des présidents des ASUFOR (Voir Doc. annexe n°.4). Nous avons présenté le sommaire et le contenu du projet qui ont fait l'objet de discussion. Pour la promotion des relations publiques, cinq journalistes de la télévision, de la radio et de la presse écrite étaient invités et ont pu interviewer des directeurs de services et des présidents d'ASUFOR comme lors de l'atelier de Dakar. Ils ont présenté le projet et les interviews dans leurs émissions et journaux les jours suivants.

### Synthèse des discussions de l'Atelier de lancement de Louga

Questions / Commentaires	Réponses
M. Sylla (SRDC) : - Quels sont les mécanismes de responsabilisation des services déconcentrés ? Plan de communication et de renforcement de capacités de la population par le Projet ? - Est-ce que la disponibilité de l'eau ne fait pas partie des critères de sélection des sites ? - Quant à l'amélioration du cadre de vie, est-il possible d'intégrer l'assainissement à travers la gestion des ordures ménagères surtout et la mise en place de latrines ?	Inoue (PDRD): - il faut se référer au plan d'action à la 3 <sup>ème</sup> année qui propose une évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale conjointe réalisée par les représentants du Sénégal et du Japon. - La quantité d'eau ne constitue pas le critère de sélection des sites. Les activités communautaires du Projet sont basées sur la valorisation des excédants d'eau des forages. A ce niveau, le Projet a besoin de la collaboration de la DEM. Ota (PDRD): ( avec la projection : <Plan d'amélioration du cadre de vie>) Le Projet vise les activités liées à l'économie d'eau, à l'environnement et aux activités génératrices de revenus
M. S.FALL (EFI) : Je souligne que le projet permettra aux populations de se prendre en charge et de régler leurs problèmes eux-mêmes	Inoue (PDRD): - L'ASUFOR va impliquer les villages polarisés B.FALL (DRDR) : - L'essentiel, c'est d'avoir un système cohérent qui sera adopté et étendu à d'autres sites.

M. G.BA (PCR Mboula) : Comment impliquer des Conseillers Ruraux dans les Comité mixte de pilotage et Comité d'Exécution ?	Inoue (PDRD): - L'implication des Conseillers ruraux sera examinée en rapport avec la rubrique «Autres personnes-ressources concernées ». M. Coly (ICA) : - L'ARD est membre des deux comités (régional et national)
M. Guèye (SRDAL) : Les données sur la population de Louga doivent être actualisées. Quelles sont les mesures de vulgarisation du Projet après son achèvement ? L'essentiel, c'est d'impliquer des acteurs au niveau local, départemental et régional.	Inoue (PDRD): - Pour "la pérennisation" du Projet, le travail se fera en collaboration avec les institutions régionales et administratives, les ONG et autres bailleurs.
Ms. N.K. FALL (IRSV) : Il faudra penser à l'amélioration de la production laitière par l'insémination artificielle, ceci permettra l'atteinte des objectifs de la GOANA.	Inoue (PDRD): - Le projet va introduire une aviculture moderne et améliorer l'aviculture traditionnelle des races locales. Pour les races bovines, le projet PEPTAC1 a tenté une amélioration mais les résultats n'ont pas été concluants. B.FALL (DRDR): - Concernant l'insémination artificielle, les producteurs connaissent la technologie de l'insémination artificielle, l'équipe du projet s'est déjà rendu au CRZ pour des échanges. Dr. M. B. SOW (CNAG / CRZ) : Le CNAG / CRZ a un laboratoire de production de semences de bovins, et les semences sont facilement accessibles sur le marché.
M. K.NIASSE (DREEC) : Le Projet mènera t-il une Etude d'Impact Environnemental ?	Inoue (PDRD): - Le projet va juste initier un champ d'école avec un faible niveau d'intrants et très peu d'engrais chimiques. L'étude de base comprendra aussi une Etude d'Impact Environnemental simplifiée. C'est sur quoi l'équipe du projet est tombée d'accord avec la JICA, qui a jugé qu'une Etude d'Impact Environnemental n'est pas très indispensable.
Dr. M. B. SOW (CNAG / CRZ) Quels sont les axes d'intensification de la production laitière? Il y a des problèmes dans la disponibilité de l'eau, la production fourragère, la commercialisation de produits, la conservation, etc.	Inoue (PDRD): - L'orientation sera discutée et définie avec l'arrivée de l'expert chargé de ce volet.
C.THIOUNE (DAPS) : - Le Gouvernement serait très satisfait si le Comité d'Exécution accordait une grande importance à la résolution des problèmes relatifs à la commercialisation des produits agricoles en grande quantité	

## II-9-2. Atelier de partage et de mise à niveau des activités du PDRD

Depuis la troisième année d'exécution, le Projet a mis l'accent sur l'établissement d'un système de mise en œuvre et de vulgarisation des activités communautaires par les services techniques départementaux dans les volets agriculture, élevage et amélioration du cadre de vie.

Avec cette démarche, il a été constaté l'importance du partage des principes du Projet comme « l'économie d'eau » et le « investissement minimum » qui sont indispensables à la promotion et à la

pérennisation des activités communautaires menées qui s'appuient sur la valorisation de l'excédent d'eau du forage.

C'est dans ce contexte que cet atelier a été organisé avec comme objectif de partager avec les agents techniques qui mènent des activités communautaires au niveau des sites cibles du Projet et faire une mise à niveau des activités du projet, notamment les principes des activités et leur permettre de se familiariser avec la démarche du projet et faire le point sur des résultats obtenus et s'inscrire dans une perspective d'appropriation.

L'aperçu du séminaire est présenté dans l'encadré.

**« Atelier de partage et de mise à niveau des activités du PDRD »**

Date et lieu : le 10 décembre 2010 à la salle de réunion de l'ANCAR à Louga

Participants :

SDDR, Postes vétérinaires, SDADL, CADL, DAPS, DRDR, JICA et équipe du Projet

Ordre du jour :

- i Présentation générale du PDRD
- ii Présentation des activités du Projet
  - Guide
  - Agriculture
  - Elevage
  - Amélioration du cadre de vie
  - Organisation villageoise
- iii Présentation des Fiches de suivi des activités
- iv Discussions

Tous les agents des services techniques concernés dans les 6 sites cibles du Projet et les chefs de service y ont participé.

La présentation générale du PDRD et des activités du Projet ont été faite par les homologues et le staff du Projet. Les objectifs (amélioration du niveau de vie, augmentation des revenus), les principes (investissement minimum, considération de l'économie d'eau) et l'évolution de chaque activité ont été exposées.

Voici les importants sujets abordés lors des discussions :

- i Questions sur les techniques d'agriculture et d'élevage présentées
- ii Propositions de suivi des activités et collaboration entre les différents volets d'activités (agriculture et élevage, élevage et Amélioration du cadre de vie (ACV) etc.)
- iii Harmonisation avec les autres projets et les ONG
- iv Commentaires et questions / réponses
  - La recherche de l'économie et de la rentabilité doivent être visée dans la mise en œuvre des activités communautaires,
  - Le volume d'excédent d'eau a-t-il été évalué dans chaque site pour l'utilisation efficace de l'eau?
  - L'ASUFOR est profondément impliquée dans les activités communautaires, mais, on appréhende que ceci n'entraîne l'entrave à la gestion et à la maintenance du forage
  - On suggère des activités associées du volet d'agriculture à celui d'amélioration du cadre de vie, comme la collaboration réussie entre les activités d'élevage et d'amélioration du cadre de vie.

- Il faut alphabétiser la population pour qu'elle sait lire et écrit, si l'analphabétisme constitue une difficulté de la mise en œuvre des activités.

### II-9-3. Comité mixte de pilotage / Comité d'exécution du Projet

Au cours de la période du Projet, le Comité mixte de pilotage a eu lieu 5 fois, le Comité d'exécution du Projet 8 fois. Le contenu de chaque réunion a été abordé en détail dans le rapport d'avancement et le rapport intérimaire. À chaque réunion, l'équipe du Projet a effectué des échanges avec les homologues (C/P) et les différents acteurs. Ces réunions ont favorisé le développement de l'appropriation du Projet et la promotion des activités du Projet.

#### (1) 1<sup>er</sup> comité mixte de pilotage

Lors de la première réunion du Comité mixte de pilotage, tenue le 26 juin 2008 à la salle de réunion de la DAPS, nous avons invité les Ministères concernés, à désigner leurs représentants comme indiqué dans le Procès-verbal de Discussions, en plus du Ministère de la Santé et de la Prévention, le Ministère de l'Éducation qui ont rejoint le Comité. Le nombre total des participants était de 21 personnes (Voir document annexe n°.2), parmi lesquels des agents de services techniques, le chef de Bureau de la JICA, les homologues de l'équipe du projet, et les experts japonais. Nous avons aussi invité, par le biais de la DAPS, des organes de presse écrite tels que : Agropasteur et Le Soleil. Les jours suivants, des articles sur le projet et la réunion sont parus dans ces journaux.

#### Synthèse des discussions du 1<sup>er</sup> Comité mixte de pilotage

Ordre du jour	Intervenant	Avis / discussion
Allocutions / commentaires	Direction des Eaux et Forêts, Ministère de la Famille, Ministère de la Prévention et de la Santé, Ministère de l'Éducation, Direction de l'Élevage, Direction d'Appui au Développement Local, Ministère de la Décentralisation, ANCAR,	Les institutions concernées par le Projet et les informations afférentes sont évoquées ci-dessous : Projet de micro-jardinage, Projets / ONG menant des activités à Louga, Groupements féminins, Campagne de supplémentation en vitamine A, Fiches techniques sur l'embouche réalisées par l'ISRA, Centre National d'Aviculture, Communauté rurale
Confirmation du choix des membres du Comité mixte de pilotage	DAPS M. Thioune	Confirmation du choix des membres du Comité mixte de pilotage, Nomination des représentants de chaque Ministère au Comité mixte de pilotage.
Contribution à la GOANA	M. Thioune	Explication de la possibilité d'appui du PDRD dans le cadre de la GOANA.
Plan d'action du Projet	M. Thioune	Le plan d'action du projet a été approuvé. Il y a des améliorations à faire pour faciliter la compréhension du tableau récapitulatif du plan d'action.
Choix des sites	B. Fall (DRDR)	Critères, méthodologie et résultats de la sélection des sites. Le choix des nouveaux sites a été approuvé : Ndate Bélakhore, Nguith et Bakhaya

(2) 2<sup>ème</sup> comité mixte de pilotage

**« La deuxième réunion du Comité mixte de pilotage »**

Date et lieu : le 19 février 2009 à la salle de réunion de la DAPS (Dakar)

Ordre du jour : Compte rendu des activités

Révision du Cadre Logique (PDM) et la redéfinition des indicateurs

(3) 3<sup>ème</sup> Comité mixte de pilotage

Le 3<sup>ème</sup> Comité mixte de pilotage a eu lieu le 12 juin 2009 à Dakar. Les objectifs du comité de pilotage sont l'approbation: (i) du plan d'action annuel des activités du projet, (ii) la mise en place d'un comité de rédaction du Guide du projet et (iii) l'approbation de la révision du Cadre Logique.

**« La troisième réunion du Comité mixte de pilotage »**

Date et lieu : le 12 juin 2009 à la salle de réunion de la DAPS (Dakar)

Participants :

Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture, de l'Hydraulique, de l'Elevage, de la Décentralisation, de l'Education, de la Santé, ANCAR, DAPS, DRDR Louga, JICA et l'équipe du Projet

Ordre du jour :

Présentation de l'Etat d'avancement de la mise en œuvre du Projet

Présentation du Plan d'Action de la 3<sup>ème</sup> année du Projet

Présentation de la révision du Cadre logique

Approbation de la mise en place d'un comité technique de rédaction du Guide et de la révision du Cadre logique

(4) 4<sup>ème</sup> Comité mixte de pilotage

Le 4<sup>ème</sup> Comité mixte de pilotage a eu lieu à la fin du mois de février 2010 à Dakar. Les objectifs de ce comité sont la présentation: (i) de l'état d'avancement des activités de la 3<sup>ème</sup> année (Présentation du draft du Rapport intérimaire), (ii) des résultats de l'évaluation à mi-parcours (incluant la révision du Cadre Logique), ainsi que (iii) du draft du «Guide du développement communautaire» et des fiches techniques.

**« La quatrième réunion du Comité mixte de pilotage »**

Date et lieu : le 23 février 2010 à la salle de conférence de la DAPS

Participants :

Ministère de l'Agriculture, Ministre de l'Élevage, Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales, Ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du moyen secondaire et des Langues nationales , DAPS, DRDR, JICA, Experts

Ordre du jour :

i Présentation des résultats de l'évaluation à mi-parcours, Cadre logique révisé (PDM<sub>1</sub>)

ii Présentation de l'Etat d'avancement de la mise en œuvre de la 3<sup>ème</sup> année du Projet

iii Présentation du draft du Guide et exemples des fiches techniques

(5) 5<sup>ème</sup> Comité mixte de pilotage

La réunion du 5<sup>ème</sup> Comité mixte de pilotage et le Conseil technique sur l'élaboration du « Guide de développement communautaire » ont eu lieu le 15 juillet 2010. Les objectifs de la réunion sont : (i) la présentation du plan d'action de la 4<sup>ème</sup> année du projet et de l'état d'avancement des activités, (ii) la présentation du « Guide de développement communautaire » et l'échanges sur le Guide.

**« La cinquième réunion du Comité mixte de pilotage / le Conseil technique sur l'élaboration du « Guide de développement communautaire »**

Date et lieu : le 15 juillet 2010 à la salle de réunion de la DAPS à Dakar

Participants :

Conseiller technique du Ministère de l'Agriculture (président), La Directrice et les staffs de la DAPS, DEM, Ambassade du Japon, le bureau de la JICA, DRDR, Ministère de l'Elevage, Ministère de la Décentralisation et de la Collectivités Locales, Ministère de l'Education, Ministère de la Santé et de l'hygiène, Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), experts et homologues du projet (C/P)

Ordre du jour :

Première partie : Comité mixte de pilotage

- i) Présentation du plan d'action de la 4<sup>ème</sup> année du Projet,
- ii) Présentation de l'Etat d'avancement du Projet
- iii) Discussions

Deuxième partie : Conseil technique sur l'élaboration du « Guide »

- iv) Présentation du draft du « Guide de développement communautaire »
- v) Echanges

(6) 1<sup>er</sup> comité d'exécution

Les objectifs de ces comités étaient d'améliorer la compréhension en faveur des activités du Projet et d'établir un système de collaboration avec les structures concernées au niveau régional.

**« La première réunion du Comité d'exécution »**

Date et lieu : le 16 juillet 2008 à la salle de réunion de l'ANCAR à Louga

Ordre du jour : - Explication sur la programmation des activités du Projet (draft)

vForum (Organisation, Examen relatif à la programmation des activités communautaires et des matériaux nécessaires)

Participants : la DAPS, la DRDR de Louga, ANCAR, des services techniques et administratifs de la région de Louga, etc.

(7) 2<sup>ème</sup> comité d'exécution

**« La deuxième réunion du Comité d'exécution »**

Date et lieu : le jeudi 9 octobre 2008 au Centre Culturel Régional de Louga

Ordre du jour : Présentation de l'état d'avancement des activités du projet

Session de questions / réponses

Explication sur le principe de «Développement des capacités»

Travail de groupe (en deux sous-groupes, la population et les homologues) Différents développements des capacités en deux sous-groupes distincts

Exposé par sous-groupe

Participants : la DAPS, la DRDR de Louga, Membres de l'ASUFOR (Association des Usagers de Forages), l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Louga, des services techniques et administratifs de la région de Louga, etc.

(8) 3<sup>ème</sup> Comité d'exécution

**« La troisième réunion du Comité d'exécution »**

Date et lieu : le mercredi 25 février 2009 à la salle de réunion de l'ANCAR à Louga

Ordre du jour : Présentation des activités menées à la 2<sup>ème</sup> année

Explication sur la révision du Cadre Logique

Participants : la DAPS, la DRDR de Louga, l'ARD de Louga, des services techniques et administratifs de la région de Louga, etc.

(9) 4<sup>ème</sup> Comité d'exécution

Les objectifs de ce comité sont le même que ceux du Comité mixte de pilotage, à savoir l'approbation du plan d'action annuelle des activités du Projet et l'approbation de la révision du Cadre Logique.

**« La quatrième réunion du Comité d'exécution »**

Date et lieu : le 17 juin 2009 à la salle de réunion de l'ANCAR à Louga

Participants :

Gouverneur de Louga chargé du développement, des services régionaux techniques et administratifs, 6 ASUFOR cibles du Projet, DAPS, DRDR, JICA et équipe du Projet

Ordre du jour :

Présentation de l'Etat d'avancement de la mise en œuvre du Projet

Présentation du Plan d'Action de la 3<sup>ème</sup> année du Projet

Présentation de la révision du Cadre logique

Approbation sur la mise en place d'un comité technique de rédaction du Guide et la révision du Cadre logique

(10) 5<sup>ème</sup> Comité d'exécution du Projet

Le 5<sup>ème</sup> Comité d'exécution a eu lieu le 9 novembre 2009 à Louga avec le sous-gouverneur en tant que président.

**« La cinquième réunion du Comité d'exécution »**

Date et lieu : le 9 novembre 2009 à la salle de conférence du Conseil régional à Louga

Participants :

Conseillers régionaux, ASUFOR, Membres du Comité d'exécution (Ministère de l'Hydraulique, de l'Élevage, de la Décentralisation, de l'Éducation, de la Santé, l'ANCAR, DAPS, DRDR, experts et équipe du PDRD)

Ordre du jour :

i Présentation de la révision du Cadre logique

ii Présentation de l'Etat d'avancement de la mise en œuvre du Projet

iii Présentation du draft du Guide

iv Problèmes rencontrés et mesures

v Présentation du Plan d'Action de la 3<sup>ème</sup> année du Projet

vi Questions / réponses

Les suggestions suivantes ont été faites par des participants.

- Accorder plus d'efforts au renforcement des capacités de la population pour assurer la pérennisation du Projet après son achèvement
- Promouvoir la collaboration du PDRD avec le Conseil Régional, l'ARD (Agence Régional de Développement), JOCV (Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger)
- Assurer le dynamisme des structures pour promouvoir des activités rémunératrices des revenus
- Faire un suivi de l'hygiène des activités d'élevage par des vétérinaires

(11) 6<sup>ème</sup> Comité d'exécution du Projet

Le 6<sup>ème</sup> Comité d'exécution (3<sup>ème</sup> Comité de l'année en exercice) a eu lieu le 24 février 2010 à Louga. Les objectifs de ce comité sont les mêmes que ceux du 4<sup>ème</sup> Comité mixte de pilotage. Le sommaire de la réunion est présenté dans l'encadré.

**« La sixième réunion du Comité d'exécution »**

Date et lieu : le 24 février 2010 à la salle de réunion du Conseil Régional de Louga

Participants :

Membres du Comité d'exécution, Conseillers techniques du Guide

Ordre du jour :

- Présentation des résultats de l'évaluation à mi-parcours,
- Présentation de l'Etat d'avancement de la mise en œuvre de la 3<sup>ème</sup> année du Projet
- Présentation du draft du Guide et des fiches techniques

(12) 7<sup>ème</sup> comité d'exécution du Projet

Le jeudi 29 juillet 2010 s'est tenue la rencontre du 7<sup>ème</sup> comité d'exécution du PDRD, sous la présidence de l'Adjoint au Gouverneur chargé du développement.

Les objectifs de ce comité sont les mêmes que ceux du 5<sup>ème</sup> Comité mixte de pilotage, à savoir l'approbation du plan d'action annuel des activités du Projet, la présentation de l'état d'avancement des activités.

**« La septième réunion du Comité d'exécution »**

Date et lieu : le 29 juillet 2010 à la salle de conférence du Conseil Régional de Louga

Participants :

Adjoint au Gouverneur de Louga chargé du développement (président), Directeur de Cabinet du Conseil Régional, DAPS, le bureau de la JICA, DRDR, IREF, SRADL, Ministère de l'Education, Ministère de la Femme et la Famille, Service d'Hygiène, SDDR, 7 ASUFOR cibles du Projet (Association des Usagers de Forages), représentant du Projet Village Millénaire, volontaires JOCV, et l'équipe du Projet

Ordre du jour :

- Présentation du plan d'action de la 4<sup>ème</sup> année du Projet
- Présentation de l'état d'avancement des activités du Projet
- Présentation de la stratégie par site et des prévisions d'ici la fin du Projet
- Discussions

(13) 8<sup>ème</sup> comité d'exécution du Projet

La réunion du 8<sup>ème</sup> Comité d'exécution dudit projet a été organisée le jeudi 2 décembre 2010 à la salle de conférence du Conseil régional de Louga sous la présidence de Monsieur le Gouverneur de la région.

Participants DAPS, DRDR Louga, Conseil Régional, DRH Louga, BPF Louga et Linguère, ARD, ANCAR, IRSV, Poste vétérinaire, IREF (Inspecteur Régional des Eaux et Forêts), DRADL, SDADL, CADL, DRDR Thiès, SRH Thies, ASUFOR, SDDR, Service hygiène, PVM, SOS Sahel
--

**Agenda de la journée**

Activités	Personnes Ressources
Ouverture des travaux	Le Gouverneur adjoint
Mots de bienvenue	Président du Conseil régional
Mots de Coordinateur du Projet	DRDR
Présentation du résultat de la mission d'évaluation finale du Projet	Chef de Projet, PDRD
Présentation des Guide et Fiches techniques Information sur l'application du Modèle PDRD	M. Mbow, DAPS/DRDR
Discussions	Equipe et homologue du projet
Travail en groupe; (1) Échange des avis sur les Fiches Techniques (2) Pérennisation des résultats du PDRD	Participants
Présentation par groupe et discussion	Représentants des groupes
Synthèse des débats	DRDR
Conclusions et Clôture	Le Gouverneur adjoint

**II-9-4. Séminaires finals**

(1) Dakar

Le PDRD a organisé son séminaire de clôture le vendredi 21 janvier 2011, à Dakar (salle polyvalente du Café de Rome).

Participants Ministère de l'Agriculture, DAPS, DRDR Louga, Ambassade du Japon, JICA, BPF de Louga, CRS, Plan international, Ministère de l'Elevage, M. de Famille, Primature, DADL, ARD, SDDR, Poste vétérinaire, Agroposteur (journaliste)
---

### Agenda de la journée

Activités	Personnes Ressources
Mots de bienvenue	Représentant de la directrice de la DAPS
Discours du Représentant de l'Ambassade du Japon	Premier secrétaire
Discours du Représentant de la JICA	Chef du Bureau JICA
Présentation synoptique du PDRD	Chef de Projet
Rappel des grandes lignes du PDRD <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Introduction</li> <li>❖ Modèle PDRD</li> <li>❖ Résultats par rapport au Cadre logique</li> <li>❖ Système de vulgarisation (Projection DVD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DAPS/DRDR</li> <li>• ARD (Mme DIOP Fama Touré)</li> </ul>
Exposés sur la démarche du projet par volets <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gestion de l'eau</li> <li>❖ Agriculture</li> <li>❖ Elevage</li> <li>❖ Amélioration des Conditions de Vie</li> <li>❖ Organisation Villageoise</li> <li>❖ Expérience d'un bénéficiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BPF Louga</li> <li>• SDDR Linguère</li> <li>• Homologue PV Sagatta</li> <li>• Homologue SRADL</li> <li>• Homologue SDDR Kébémér</li> <li>• Gérant Maison Démonstration Taiba Ndiaye</li> </ul>
Discussion	Participants
Discours de clôture	Représentant de la directrice de la DAPS

#### (2) Louga

Le PDRD a organisé un séminaire final pour partager ses résultats avec l'ensemble des acteurs du développement rural de sa zone d'intervention le 18 Janvier 2011 à la salle de conférence du Conseil régional de Louga, sous la présidence de Monsieur le Gouverneur adjointe de la région.

<p><b>Participants</b></p> <p>DAPS, DRDR Louga, Conseil Régional, DRH Louga, BPF Louga et Linguère, ARD, ANCAR, IRSV, Poste vétérinaire, IA, EFI, IREF (Inspecteur Régional des Eaux et Forêts), DRADL, JICA' SDADL, CADL, DRDR Thiès, SRH Thies, ASUFOR, SDDR, Service hygiène, PVM, SOS Sahel, FAPAL, ASPRODEB, INP, Enda Graf, JOCV</p>
--

**Agenda de la journée** : voir séminaire final à Dakar

## II-10 Les politiques et lois agricoles

Le tableau présente l'aperçu du cadre législatif du DSRP II (exclusivement la section consacrée à l'agriculture et à l'élevage), de la LOASP et du PNDA (draft).

Aperçu des politiques et lois agricoles

Politique	Section	Contenu
DSRP II	Parmi quatre axes stratégiques, la stratégie sectorielle du premier axe «Création de richesses» se réfère à l'agriculture et à l'élevage.	
	Activités prioritaires du Développement agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la sécurité alimentaire;</li> <li>• Favoriser la gestion foncière durable et l'aménagement des terres</li> <li>• Amélioration de la qualité des produits, Intégration au marché : Transformation, Circuit de commercialisation, Intensification et la modernisation pour la production agricole et l'agriculture familiale, Diversification des revenus.</li> <li>• Aménagement de l'environnement pour le développement agricole</li> </ul>
	Objectifs stratégiques du domaine de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'hygiène dans la production</li> <li>• Stabilisation du pâturage et de l'agropasteur,</li> <li>• Amélioration de la productivité</li> <li>• Amélioration de l'environnement commercial</li> <li>• Amélioration du système d'information et de gestion</li> </ul>
LOASP	Objectifs spécifiques de la politique de développement agro-sylvo-pastoral	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La réduction de l'impact des risques climatiques de développement agro-sylvo-pastoral : la maîtrise de l'eau, la diversification des productions, la formation des ruraux (Améliorer la sécurité alimentaire de la population, Réaliser à terme la souveraineté alimentaire du pays.)</li> <li>2. L'amélioration des revenus et du niveau de vie des populations rurales, mise en place d'un régime de protection sociale;</li> <li>3. L'amélioration du cadre et des conditions de vie en milieu rural : l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services publics;</li> <li>4. La protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles : L'amélioration de la fertilité des sols;</li> <li>5. La mise en place d'un système d'incitation à l'investissement privé dans l'agriculture et en milieu rural;</li> <li>6. L'amélioration de l'environnement et de la qualité de la production : Satisfaire les besoins des marchés intérieur et extérieur</li> </ol>
	Stratégies (Axe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La reconnaissance formelle des métiers de l'agriculture et des organisations professionnelles agricoles ;</li> <li>-La protection sociale des personnes exerçant les métiers de l'agriculture ;</li> <li>-La définition d'un statut juridique des exploitations agricoles ;</li> <li>-La réforme foncière ;</li> <li>-La diversification des productions agricoles, l'intégration des filières agricoles et la régulation des marchés ;</li> <li>-La sylviculture et les aménagements forestiers ;</li> <li>-La politique de développement de l'élevage ;</li> <li>-La maîtrise de l'eau ;</li> <li>-Le développement des infrastructures et des services publics en milieu rural ;</li> <li>-La promotion de l'équité sociale en milieu rural ;</li> <li>-La protection contre les calamités naturelles et les risques liés aux activités agro-sylvo-pastorales ;</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le développement de l'information agricole, de l'éducation et de la formation au profit des métiers de l'agriculture ;</li> <li>-Le renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles, des organisations de la société civile, des collectivités locales et des services de l'Etat ;</li> <li>-Le développement de la recherche et du conseil agro-sylvo-pastoral ;</li> <li>-Le financement du développement agro-sylvo-pastoral.</li> </ul>
PNDA	Objectif	Même que la LOASP
	Objectif à moyen terme	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diversification de la production et de la transformation agricoles, Renforcement de la compétitivité;</li> <li>2. L'amélioration de l'environnement de la production et de la transformation agricoles;</li> <li>3. Approvisionnement en eau</li> <li>4. L'amélioration de l'accès aux équipements agricoles, aux infrastructures rurales, agricoles et hydrauliques</li> </ol>
	Intervention prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La maîtrise de l'eau    • Le développement des infrastructures</li> <li>• L'amélioration des sols</li> <li>• L'intensification et la diversification des productions, l'intégration des filières et la régulation des marchés</li> <li>• Appui à la professionnalisation    • L'amélioration des conditions d'exercice (recherche, vulgarisation, fonds)</li> </ul>

## II -11 Autres situations du Louga

### 1 Situation générale

#### (1) Style de vie

Comme particularités du style de vie dans les régions rurales, on peut citer entre autres la structure en grandes familles, les restrictions du statut des femmes et de leur autorité, l'importance du respect des cérémonies, la vie basée sur les cultures pluviales et l'élevage. En ce qui concerne les moyens de locomotion, les charrettes à cheval (pour les hommes), les charrettes à âne (principalement pour les femmes) sont généralisées, et un marché hebdomadaire se tient dans un rayon de 10 à 20 km (les marchés dans les villes ont lieu tous les jours). L'aliment de base est le millet, mais les plats à base de riz augmentent. Par ailleurs, ces dernières années, la consommation de pommes de terre, qui peuvent être achetées à un prix inférieur à celui du millet<sup>2</sup>, en raison de la stagnation de la production des cultures principales, est en hausse.

#### (2) Santé et hygiène

Le taux des maladies infectieuses dans la région de Louga est indiqué dans le tableau ci-dessous. Le taux d'infection par le paludisme est très élevé, atteignant 35 %. Compte tenu du fait que dans 53,1 % des cas (2004), la cause de décès chez les patients dans les établissements sanitaires publics est le paludisme, les mesures contre ce fléau sont une question sanitaire de tout premier plan dans la région de Louga. Les autres maladies sont les troubles respiratoires aigus, la diarrhée, une condition liée à la qualité de l'eau, et les maladies cutanées.

Taux des maladies infectieuses dans la région de Louga (2002)

Classement	1ère place	2ème	3ème	4ème	5ème
Maladie	Paludisme	Troubles respiratoires aigus	Diarrhée	Maladie cutanée	Grippe
Taux	35,29 %	9,73 %	5,90 %	5,87 %	3,65 %

Source : Région Médicale 2004

#### (3) Éducation

Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire dans la région de Louga pour l'année scolaire 2004/2005 était de 75,6%, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 79 %. Toutefois, prenant en considération le fait que le taux de scolarisation pour l'année scolaire 1994-1995, soit dix ans auparavant, était de 38,1 %, il va s'en dire que la situation s'est améliorée.

Taux de scolarisation dans l'enseignement primaire dans la région de Louga (Année scolaire 2004 / 2005)

	Nombre de garçons	Nombre de filles	Total
<b>Région de Louga</b>	<b>78,7</b>	<b>72,6</b>	<b>75,6</b>
Préfecture de Louga	99,4	89,9	94,7
Préfecture de Kébémér	72,3	69,3	70,8
Préfecture de Linguère	58,7	55,3	56,9

Source : Rapport de la situation économique et sociale dans la région de Louga, 2005

<sup>2</sup> D'après une étude sous forme d'interview au marché hebdomadaire de Thiamène dans la région de Louga, par rapport au millet dont le prix du kilo est de 300 FCFA, 1 kg de pommes de terre coûte 175 FCFA.

D'après le Tableau, le taux de scolarisation dans la préfecture de Louga est élevé, en particulier pour les garçons, dont le taux dépasse 99 %. Par ailleurs, le taux de scolarisation dans la préfecture de Kébémér et dans la préfecture de Linguère est faible par rapport à celui de la préfecture de Louga, et bien qu'il s'agisse de la même région, il existe des disparités entre les départements en ce qui concerne le taux de scolarisation.

L'enseignement secondaire n'est pas tellement renforcé. En effet, il y a seulement 30 écoles de cours secondaires, y compris les écoles privées et publiques, et 10 lycées, ce qui représente une grande différence par rapport au nombre d'écoles primaires (689). D'après le Tableau 19, le nombre d'élèves qui suivent des cours dans l'enseignement secondaire augmente d'année et année. Comme problèmes dans l'enseignement secondaire, il faut citer l'insuffisance du nombre d'élèves dans les programmes scientifiques, l'insuffisance du nombre d'élèves de sexe féminin dans les programmes scientifiques, le manque d'établissements pouvant accueillir les élèves dont l'orientation professionnelle est inadéquate par rapport aux programmes de l'enseignement secondaire, et la disparité entre les filles et les garçons dans l'enseignement.

**Nombre d'élèves filles et garçons dans l'enseignement primaire  
(Cours élémentaire)**

	Nombre de garçons	Nombre de filles	Total	% / année précédente
1999-00	29.859	23.790	53.649	
2000-01	31.041	23.754	54.795	102 %
2001-02	32.808	25.263	58.071	105 %
2002-03	34.206	30.586	64.792	111 %
2003-04	37.705	35.038	73.743	113 %

Source : Plan de développement de la région de Louga, 2004

**(4) Disparités régionales**

En ce qui concerne les disparités régionales, les différences entre les zones urbaines et les zones rurales sont évidentes, et des différences claires en matière du taux d'accès à l'eau salubre, à l'électrification, à la généralisation du téléphone, à l'accès aux établissements de soins, sont reconnues. Cependant, l'électrification et la généralisation des téléphones portables progressent de plus en plus dans les régions rurales. Pour ce qui est de la tendance par préfecture, l'électrification et la généralisation du téléphone sont plus avancées dans la préfecture de Louga que dans les autres préfectures (bien qu'il y ait peu de différences au niveau de la population). En outre, comme indiqué au Tableau 16, pour ce qui est des établissements et du personnel médical également, les disparités entre la préfecture de Louga et les autres préfectures ne sont plus à démontrer, et il en est de même pour le taux de scolarisation.

**Comparaison de l'électrification et du réseau de transmission entre les préfectures de la région de Louga**

Rubriques	Préfecture de Louga	Préfecture de Kébémér	Préfecture de Linguère	Région de Louga
Population (2005)	299.075	215.648	214.882	729.605
Nombre de contrats d'abonnement au téléphone (2001)	8.811	3.790	2.531	15.132
Nombre de contrat d'abonnement au téléphone dans les zones urbaines (2004)	6.830	2.056	1.482	10.368
Nombre de villages dans lesquels les transmissions sont possibles (2004)	156	54	69	279

Source : Plan de développement de la région de Louga, 2004

## 2. Projets et programmes dans région LOUGA

### Liste des projets dans région LOUGA

NOM DU PROJET OU PROGRAMME	SECTEUR D'INTERVENTION	BAILLEURS	STRUCTURES D'EXECUTION	DUREE / PERIODE	ACTIVITES PRINCIPALES
<b>PNDL</b>	réduction de la pauvreté à travers l'action combinée des départements ministériels, des collectivités locales des communautés de base et du secteur privé	Le Programme est financé par l'Etat du Sénégal, la Banque Mondiale qui est la première institution partenaire du Programme, avec 50 millions de dollars, à travers le Projet de Développement Local Participatif (PDLP).	ARD, Collectivités locales	5 ans	-Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. -Elargissement de l'accès des populations les plus pauvres aux ressources. -Financement d'activités économiques locales. -Renforcement des capacités financières décentralisées
<b>Lux-Développement</b>	-Education, formation et insertion professionnelle ; Santé ; Accès à l'eau potable et à l'assainissement	Coopération luxembourgeoise		2007-2011	
<b>PADEL/ PNDL</b>	-Réduction de la pauvreté -Politique de décentralisation	FENU/PNUD et COOPLUX	Ministère de l'Economie ; Secrétariat Exécutif du PNDL (SE/PNDL) et ARD	2008 - 2011	· Animation et l'élargissement du Comité technique, des groupes thématiques et du CNP, · Capitalisation des bonnes pratiques en matière de DEL, · Elaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion environnemental du projet, · Conception et la diffusion d'outils de travail, · Formation sur l'appui au développement économique local et régional · Coordination des travaux de diagnostic et de planification territoriale intégrant la gestion environnementale et sociale, · Organisation de visites d'expériences sur le DEL, · Coordination et Gestion du PADEL/PNDL aux niveaux régional et départemental
<b>ART-COLD (d'Appui aux Réseaux Territoriaux et Thématiques)</b>	Les interventions du Programme ART GOLD seront essentiellement orientées vers l'opérationnalisation des Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI) des Régions précitées.	PNUD	La stratégie reposera sur l'élaboration des Plans Opérationnels Annuels (POA) des Régions, documents qui vont permettre la formulation du Plan Technique Budgétaire Annuel (PTBA) dudit Programme	2009-2012	-Réfléchir et préparer la composition du Comité Technique Régional (CTR) prévu dans chaque Région ; -Exploiter les documents existants, actualiser les plans des Régions pour en faire une synthèse qui serait la quintessence des lignes directrices du Programme ART GOLD ; -Préparer le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) des Régions, document essentiel pour la mise en œuvre de ART GOLD ; -Vulgariser le Programme de façon plus intense par des plans nationaux et régionaux de formation sur ART GOLD et sur la Coopération Décentralisée ; -Préparer minutieusement la cérémonie de lancement du Programme ART GOLD, prévue dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 2009 ; -Assurer un suivi par un dispositif pratique opérationnel
<b>PEPAM (Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire)</b>	EAU ASSAINISSEMENT	Coopération Belge Etat du Sénégal	Ministère de l'hydraulique	4 ans	-Réalisation d'étude complète pour les ouvrages nouveaux -Réalisation d'ouvrages nouveaux, d'extension ou de réhabilitations -Faire le contrôle des travaux -Vulgariser les technologies et approches équitables et viables pour la potabilisation de l'eau dans les zones à taux excessif de fluor ou/et de sel

NOM DU PROJET OU PROGRAMME	SECTEUR D'INTERVENTION	BAILLEURS	STRUCTURES D'EXECUTION	DUREE / PERIODE	ACTIVITES PRINCIPALES
<b>ACOPROV (Appui à la coordination et promotion du volontariat au Sénégal)</b>	Décentralisation, gouvernance locale et urbaine/rurale	UNDP; VNU; GOUVERNEMENT DU SENEGAL	Direction de l'Assistance Technique	4 ans 2008-2011	Promotion du volontariat Encadrement des associations de volontaires et autres OSC Mettre en place un centre d'appui aux services de volontaires (la maison des volontaires)
<b>PROGERT (Projet de Gestion et Restauration des Terres dégradées du Bassin Arachidier)</b>	Gestion des ressources naturelles Agriculture	FEM, PNUD, GOUVERNEMENT DU SENEGAL		5 ans 2007 – 2012	Fertiliser des terres cultivables par le développement de technologies novatrices et Adaptées
<b>Projet d'appui aux organisations de producteurs pour la valorisation des filières porteuses</b>	Agriculture (Horticulture)	GOUVERNEMENT ITALIEN	Ministère de l'agriculture, des biocarburants et de la sécurité alimentaire	3 ans 2008 – 2011	-formation sur le stockage, la conservation et la commercialisation des produits agricoles -formation sur les techniques économiques, la gestion d'entreprise et le marketing (GERME), -formation sur le renforcement organisationnel des femmes, alphabétisation des femmes -Construction de 2 magasins de stockage -Tests de stockage sur la diversification des productions -Mise en place d'un centre du conditionnement des produits maraichers à Potou -Promotion des produits maraichers des Niayes prévoyant: (i) la prospection des marchés, (ii) la participation des producteurs aux foires, (iii) la création d'un label d'origine et de qualité, (iv) la production de matériel informatique
<b>Projet Bio-diversité Mauritanie/Sénégal</b>	Environnement Gestion des ressources naturelles	FEM ; Gouvernement mauritanien, Gouvernement sénégalais, Autres donateurs (Pays-Bas)	Ministère de l'environnement et de la Protection de la nature	2007 – 2010	-le développement organisationnel des structures chargées de la gestion des ressources naturelles ; -le développement de systèmes pilotes de gestion des ressources : pâturages, forêts, zones humides ; -la réduction de certaines pressions sur les écosystèmes naturels ; -la lutte contre les feux de brousse / réduction de l'émission de gaz nocifs ; -le développement de systèmes communautaires de gestion qui génèrent des revenus alternatifs ; -le renforcement des capacités locales, nationales et sous-régionales de gestion des ressources naturelles.
<b>Projet Village du Millénaire</b>	santé, la production alimentaire, l'éducation, l'accès à l'eau potable et les infrastructures de base	Le projet des villages du Millénaire est né d'un partenariat entre l'Institut de la terre de l'Université Columbia, le projet du Millénaire, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Millenium Promise (MP) et le Millenium Villages International ("MVI")	Le projet des Villages du Millénaire est financièrement et administrativement géré par le PNUD sous la tutelle du Ministère du Plan et du Développement Durable	2005 – 2015	-Renforcer davantage l'ancrage avec les politiques et stratégies nationales ainsi que les programmes nationaux en cours d'exécution ; -Impliquer les agences, fonds et organisations du Système des Nations Unies au Sénégal pour bénéficier de leur expérience multiforme dans les différents secteurs d'intervention visés par le Village du Millénaire ; -Renforcer le partenariat avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de mobiliser davantage de ressources.

### 3. Institutions de financement

Le Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) et le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) sont les institutions de financement privées, qui assument également en partie les services de l'Etat (les fonds de garantie de l'Etat), ce qui les différencie des autres banques privées.

#### (1) Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal(CNCAS)

La mission de la CNCAS est de participer au développement durable en milieu rural en finançant les activités proposées par les acteurs du développement qui interviennent dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture, de la pêche et des activités génératrices de revenus. La CNCAS compte 2 agences dans la région de Louga. Les prêts en milieu rural sont accordés aux GIE<sup>3</sup> (Groupement d'intérêt économique) agréés par l'Etat selon la législation en vigueur. Les destinations de financement sont suivantes :

- Maraîchage dans la partie nord du département de Louga vers le Lac Guiers et la zone de Niayes (300 millions francs CFA/an)
- Embouche du bétail et l'achat de fourrage dans la zone de pâturage,
- Pêche,
- Appui au petit commerce dans toutes les régions
- A cet effet, la CNCAS travaille avec les individus, les organisations communautaires, les GIE, les coopératives et autres structures légalement constituées selon la législation en vigueur.

Les difficultés rencontrées par la banque par rapport au financement du milieu rural sont :

- Manque de sens de gestion de l'exploitation agricole chez les producteurs
- On ne peut pas préciser le bénéficiaire du financement pour le pâturage et la pêche.
- Peu de personnes comprennent l'obligation de remboursement des prêts octroyés

#### (2) Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)

Le CMS est la plus grande institution de micro crédit au Sénégal, qui finance principalement le milieu urbain. Le CMS compte 104 caisses réparties sur l'ensemble du territoire national dont 3 sont localisées dans la région de Louga (Louga, Dahra, Kébémér). Pour bénéficier du financement, il faut ouvrir un compte bancaire. La caisse finance si la situation financière est bonne, en tenant compte de la somme des soldes, celle des crédits et des débits. Le CMS octroie prioritairement des crédits aux groupes solidaires comme les GIE, plutôt que les personnes physiques (individuels). Néanmoins, le financement des GIE représente peu, soit 13 % de la somme totale du financement à l'agence de Louga et les crédits sont alloués majoritairement aux petits commerces. Le taux d'intérêt varie en fonction de l'année, soit 21 % en moyenne par an.

---

<sup>3</sup> GIE (Groupement d'intérêt économique) est un groupement entrepreneurial et économique, qu'on peut démarrer sans investissement initial avec un minimum de deux personnes. La formation de GIE a été encouragée et promue sous la Nouvelle Politique Agricole depuis 1984. (Rapport Final, p.3-55 «Etude sur la réorganisation de la production du riz au Sénégal»)

#### 4. Autres informations de base

##### Pluviométrie dans la région de Louga

Unité : mm

POSTE/ ANNEE	LOUGA		MBEDIENNE		SAKAL		COKI		K.M.SARR		KEBEMER		SAGATTA		D.MOUSTY		NDANDE		LINGUERE		DAHRA		BARKEDJI	
	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours
2000	285.1	33	432.6	32	434	25	394.6	26	300.4	22	379.8	35	407.0	26	445.3	33	442.5	38	449.0	33	481.0	36	479.8	28
2001	215.2	32	326.6		240.7	21	324.8	24	339.8	27	346.8	32	219.3	19	495.2	34	517.4	30	337.2	29	419.6	29		
2002	156.4	18		20	193.7	18	157.3	22	315.1	18	334.6	25	415.3	29	264.5	17	273.8	20	207.3	22				
2003	373.2	30	225.7	20	276.3	21	307.9	25	401.4	22	325.7	28	415.5	22	353.0	27	357.3	31	424.7	35				
2004	358.2	24	362.4	26	195.2	22	325.6	20	218.4	19	302.8	18							420.4	30	353.9	28	440.2	27
2005	268.7	30	412.3	18	250.7	20	442.6	26	460.1	27	538.7	32	511.1	21	749.5	29	314.1	34	448.1	28	594.2	25	491.7	29
2006	264.7	27	336.1	15	265.5	16	374.8	21	311.7	23	485.4	29	356.1	27	271.5	23	373.4	28	271.5	27	231.2	17	376.7	19
2007	367.7	18	246.5	24	268.0	16	293.5	13	299.9	14	359.8	29	284.4	20	405.2	24	308.8	23	380.6	24	310.2	19	167.3	10
2008	346.4	27	279.8	13	283.0	20	355.9	23	354.0	22	323.1	28	415.0	28	386.9	30	157.4	28	464.2	37	330.0	23	315.8	21
2009	312.2	22	237.3	23	253.0	18	314.8	21	237.2	19	300.6	25	460.0	24	401.3	27	282.3	24	454.0	32	321.7	19	381.2	19
2010	457.0		502.2		477.0		456.7		804.6		512.9		537.7		425.4		469.8		792.6		550.0		453.0	

Source : DRDR LOUGA, Division Productions Végétales

##### Répartition de la population dans la région de Louga

Département	Zone urbaine		Zone rurale		ensemble	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Louga	87 626	57.0	258 582	38.2	346 208	41.6
Linguère	43 315	28.2	187 381	27.6	230 696	27.7
Kébémér	22 655	14.7	231 800	34.2	254 455	30.6
Total région	153 596	100.0	677 763	100.0	831 359	100.0

Source: ANSD, 2010

Effectif des cheptel dans la région de Louga 2009

Département	Arrondissement	Communauté rurale	Effectifs estimés					
			bovin	ovin	caprine	équine	âne	volaille
Louga	Keur Momar Sarr	Keur Momar Sarr	21 615	31 201	20 893	6 630	1 287	70 635
		Nguer Malal	9 843	15 103	15 669	3 315	487	35 318
		Gandé	13 070	18 909	10 446	4 143	717	44 147
		Syer	9 776	10 425	5 223	2 487	431	26 488
	Koki	Koki	4 768	10 198	8 568	1 460	240	32 628
		Thiamène Cayor	9 436	15 136	13 630	2 322	432	51 908
		Ndiagne	6 888	11 937	10 905	1 857	247	41 526
		Pété Ouarack	2 160	8 138	5 842	994	265	22 247
	Sakal	Sakal	12 940	15 894	18 905	2 685	530	42 118
		Ngeune Sarr	5 089	5 651	8 402	1 193	236	18 719
		Léona	9 408	23 074	24 981	2 090	412	56 147
	Mbédiène	Mbédiène	6 796	13 727	13 934	168	390	38 880
		Niomré	6 080	10 295	10 102	1 250	380	29 162
		Kelle Guèye	3 136	6 863	6 966	833	296	19 441
		Nguidilé	3 525	3 432	3 834	417	309	9 721
	Commune Louga		2 737	2 958	2 489	1 234	171	220 701
	Sous-Total 1		127 267	202 941	180 789	33 078	6 830	759 786
Linguère	Barkédji	Barkédji	17 184	43 534	45 919	798	586	49 648
		Gassane	19 494	30 103	20 444	406	573	27 583
		Thiargny	15 037	69 469	40 180	658	681	49 648
		Thiel	9 092	55 576	24 296	385	1 126	49 648
	Dodji	Dodji	8 589	37 050	31 937	1 502	1 826	44 131
		Labgar	19 172	27 787	49 064	426	442	66 198
		Warkhokh	12 889	21 302	33 482	938	591	44 131
	Linguère Commune							
	Sagatta Djoloff	Boulal	23 630	18 526	24 532	329	385	33 098
		Déaly	22 556	46 721	44 975	1 220	1 260	60 680
		Sagatta Djoloff	10 740	20 840	16 803	376	470	19 307
		Thiamène	9 667	23 156	11 819	705	388	19 310
	Dahra Commune							
	Yang-Yang	Kamb	8 096	13 894	20 502	682	518	22 066
		Mbeuleukhé	4 296	8 283	10 222	187	589	27 583
		Mboula	16 112	1 061	12 208	343	1 620	27 582
		Téssékéré	18 259	36 642	22 487	433	2 245	11 032
Sous-Total 2		214 813	453 944	408 870	9 388	13 300	551 645	
Kébémér	Ndande	Ndande	1 718	12 392	11 631	603	201	52 777
		Kab Gaye	2 828	21 533	18 029	1 082	304	33 293
		Diokoul	2 020	13 448	12 368	552	144	36 414
		Thieppe	2 474	24 925	23 180	282	146	34 333
		Bandégne	3 738	24 211	20 090	1 195	159	35 374
	Darou Mousty	Darou Mousty	4 546	24 100	24 725	1 932	191	41 616
		Darou Marnane	4 040	22 442	23 695	1 072	161	36 414
		Mbadiane	4 015	14 587	13 702	1 079	184	31 212
		Sam Yabal	7 070	34 466	26 786	1 446	198	36 414
		Ndoyène	2 526	13 389	12 234	1 019	243	31 212
		Touba Mérina	3 536	20 402	19 059	1 038	235	33 293
	Sagatta Gueth	Sagatta Gueth	3 334	16 141	14 939	1 910	418	41 616
		Thiolom Fall	3 030	15 404	13 956	784	291	35 374
		Kanéne NDiob	1 314	8 034	7 340	685	256	33 293
		Loro	2 272	23 497	21 120	1 849	290	31 212
		Guéoul	1 010	7 498	6 851	452	243	31 212
	Kébémér commune (pc)		506	5 356	5 151	502	144	26 010
Sous-Total 3		49 977	301 825	274 856	17 482	3 808	601 069	
TOTAL REGIONAL			392 057	958 710	864 515	59 948	23 938	1 912 500

Source : Inspection de l'élevage 2009

## Production Agricole principale dans la région de Louga

### ARACHIDE HUILERIE

département (région)	2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009		
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)																		
Kébémér	49 250	90	4 433	62 520	100	6 252	38 655	561	21 685	31 500	229	7 214	31 958	260	8 309	31 958	260	8 309	48 400	801	38 754
Linguère	18 509	345	6 386	23 846	155	3 696	24 030	553	13 289	20 384	274	5 585	24 675	370	9 130	23 884	650	15 525	44 385	535	23 757
Louga	38 734	618	23 938	52 491	198	10 393	35 933	619	22 243	27 205	393	10 692	29 865	200	5 973	23 356	230	5 372	106 704	823	87 808
Région Louga	106 493	326	34 756	138 857	146	20 341	98 618	580	57 217	79 089	297	23 490	86 498	271	23 412	79 198	369	29 206	199 489	719	150 319

### MIL

	2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009		
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)																		
Kébémér	44 259	290	12 835	37 396	1	37	34 154	450	15 369	33 512	323	10 824	23 992	227	5 446	23 992	230	5 518	37 697	583	21 993
Linguère	30 706	288	8 843	32 889	121	3 980	22 214	472	10 485	25 035	103	2 579	26 933	251	6 760	27 091	350	9 482	40 498	383	15 491
Louga	19 096	141	2 693	20 779	0	0	18 735	438	8 206	14 523	93	1 351	13 943	90	1 255	10 655	100	1 066	30 098	393	11 840
R. Louga	94 061	259	24 371	91 064	44	4 017	75 103	454	34 060	73 070	202	14 754	64 868	208	13 461	61 738	260	16 066	108 293	453	49 324

### SORGHO

	2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009		
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)																		
Kébémér	1 345	500	673	1 975		0	415	400	166	947	800	758	542	250	136	542	250	136			
Linguère	2 371	300	711	1 812		0	672	500	336	1 370	400	548	815	400	326	881	400	352	1 621	248	402
Louga	2 488	200	498	2 957		0	1 038	400	415	3 430	700	2 401	2 676	150	401	2 704	200	541	8 893	505	4 487
R. Louga	6 204	303	1 881	6 744	0	0	2 125	432	917	5 747	645	3 707	4 033	214	863	4 127	249	1 029	10 514	376	4 889

### NIEBE

	2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009		
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)																		
Kébémér	30 952	30	929	44 837	27	1 211	54 718	387	21 176	37 092	213	7 901	29 066	350	10 173	29 066	350	10 173	22 447	409	9 181
Linguère	7 597	282	2 142	8 561	104	890	9 779	383	3 745	12 555	350	4 394	11 015	328	3 613	10 289	400	4 116	13 497	374	5 048
Louga	33 136	365	12 095	37 918	0	0	35 463	459	16 278	36 332	229	8 320	29 983	200	5 997	30 030	220	6 607	53 081	415	22 045
R. Louga	71 685	212	15 166	91 316	23	2 101	99 960	412	41 199	85 979	240	20 615	70 064	282	19 783	69 385	301	20 896	89 025	399	36 274

### MANIOC

	2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009		
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Prod (t)																		
Kébémér	2 211	5 000	11 055	1 534	2 000	3 068	521	5 000	2 605						550	5 000	2 750	2 484	6 000	14 904	
Linguère	47	5 000	235	355	2 000	710	429	6 000	2 574						759	5 000	3 795	1 286	6 000	7 716	
Louga				102	2 000	204	1 251	5 500	6 881						209	5 000	1 045	194	6 000	1 164	
R. Louga	2 258	5 000	11 290	1 991	2 000	3 982	2 201	5 479	12 060						1 518	5 000	7 590	3 964	6 000	23 784	

## II-12 Essai de mise en œuvre du développement communautaire conformément au Guide

### II-12-1 Principes et étapes d'activités

Nous sommes en train de tester une série de processus de développement - de la sélection du nouveau site jusqu'à l'établissement du plan d'activités de chaque volet concerné - sur la base du « Guide de développement communautaire » élaboré la fin de l'année passée. Son objectif est de répercuter les résultats et les leçons retenues par la mise en œuvre afin d'améliorer le niveau de précision du Guide.

Nous abordons les activités relatives aux « sites d'expérimentation de la mise en œuvre du Guide » avec les principes suivants :

- Respecter les avis et les idées des homologues et des vulgarisateurs lors de la mise en œuvre tout en assurant « un développement à l'initiative des populations ».
- Introduire quelques activités susceptibles de continuer selon mes moyens la capacité des habitants en principe au-delà de l'achèvement du projet en supposant que le projet touche à sa fin au mois de janvier de l'année prochaine (en 2011).

### Étapes d'exécution du développement communautaire selon le Guide

Première phase : Choix des sites

ETAPES D'EXECUTION		ACTIVITES	CIBLES
1	Présélection	- Listing des sites prioritaires sur la base de critère de fonctionnement des ouvrages et de l'ASUFOR, etc.	-----
2	Enquêtes exploratoires et Sélection définitive	- Confirmation de l'état des sites prioritaires	Conducteur du forage, ASUFOR, OCB

Deuxième phase : Mise en œuvre

ETAPES D'EXECUTION		ACTIVITES	CIBLES
1	Prise de contact	-explication de la méthode de sélection et processus d'intervention	CR, chef de village, etc.
2	Situation de référence	Enquête socio-économique et de besoin des activités	ASUFOR, représentants des groupes d'activités
3	Estimation de l'excédent d'eau	Calcul avec les temps de pompage actuel et autorisé par service hydraulique	ASUFOR CDC
4	Recensement des besoins et sélection des activités	Présélection des activités en tenant compte de l'excédent d'eau et le besoin de la population	ASUFOR, représentants des groupes d'activités
5	Planification	Planification par volet ; agriculture, élevage, amélioration des conditions de vie (avec l'estimation de consommation de l'eau)	ASUFOR, membres des groupes qui souhaitent des activités
6	Demande d'autorisation d'utilisation de l'excédent d'eau	Présentation des plans ci-dessus à l'ASUFOR	ASUFOR, membres des groupes qui souhaitent des activités
7	Délibération et autorisation	Autorisation par l'ASUFOR sur la demande, signature de contrat entre l'utilisateur de l'excédent d'eau et l'ASUFOR	ASUFOR, représentants des groupes d'activités
8	Planification des activités	Élaboration de plan d'action par groupe	Groupes d'activité
9	Exécution des activités	Exécution par groupe	Groupes d'activité

## II-12-2 Etat d'avancement des activités de chaque volet

### (1) Sélection de sites [étape de mise en œuvre 1-1]

#### Réunion de sélection de sites d'expérimentation du Guide : le 20 mai dans la salle de réunion de l'ARD

La réunion ci-dessus a été organisée avec la participation des représentants de la DRDR et de la DAPS et des membres du Comité de rédaction des Directives etc. En ce qui concerne les 10 sites présélectionnés par le BPF du département de Louga et de Kébémér où l'ASUFOR fonctionne, 5 sites candidats classés dans l'ordre de priorité ont été sélectionnés pendant cette réunion.

En tenant compte aussi d'une condition donnée par la DRDR qui n'est pas courante (il s'agit du 7ème site de la DRDR), les critères de sélection suivants ont été déterminés cette fois-ci.

#### ➤ 1<sup>ère</sup> étape : sélection de dix (10) sites par la BPF

- 1<sup>ère</sup> étape : sélection de 30 sites selon les 3 critères suivants
  - i) Existence d'une ASUFOR
  - ii) Bon fonctionnement de l'ASUFOR
  - iii) Existence d'Excédent d'eau (au dessus de 8h de pompage par jour)
- 2<sup>ème</sup> étape : sélection de 20 sites par le critère iv)
  - iv) Age des équipements (moins de cinq ans)
- 3<sup>ème</sup> étape : sélection de 15 sites selon le critère v)
  - v) Existence d'un Château d'eau
- 4<sup>ème</sup> étape : sélection de 10 sites selon le critère vi)
  - vi) Facilité de mobilisation de la population (prise en compte du dynamisme et de la mobilisation des populations)

#### ➤ 2<sup>ème</sup> étape : Travaux sur le choix du meilleur site

- En ce qui concerne la notation, il avait été convenu de répartir 100 points selon les critères suivants :
  - a) Distance, accès (50/100) ;
  - b) Organisation (30/100) ;
  - c) Capacité de stockage & Hauteur du château d'eau (15/100) et
  - d) Source d'énergie (5/100).
- Après quelques précisions relatives à la performance des sources d'énergie, au bon fonctionnement et à la gestion des ASUFOR, à la mobilisation des populations, les travaux de groupe se sont bien déroulés.

Au finish, les participants à l'unanimité ont retenu dans l'ordre les cinq sites suivants :

1<sup>er</sup> : Ndiakhaté ; 2<sup>ème</sup> : Bagandji Samb ; 3<sup>ème</sup> : Garky Diaw ;  
4<sup>ème</sup> : Mbissis ; 5<sup>ème</sup> : Djadji Boumack.

### (2) Etude pour la sélection de sites et sélection définitive [étape de mise en œuvre 1-2]

Nous avons procédé à la visite et à l'étude sur le terrain des 3 sites ayant été retenus en tant que 3 premiers sites de priorité lors de la dernière réunion en vue de sélectionner les sites. Il s'agit de confirmer la situation actuelle des points pris en tant que critère de sélection lors de la réunion de la sélection, et de procéder à la discussion en groupe

avec les habitants sur les sujets du potentiel des activités communautaires ou de la situation approximative des sites. Les principaux résultats de l'étude sont comme suit (voir le document annexe 12 pour les détails).

Principaux résultats de l'Etude pour la sélection de sites

	Diakhaté	Garky Diaw	Bangadji Samb
Nombre de villages polarisés (dont v. raccordé)	9 (7)	8 (6)	24 (21)
Accès	moyen	bon	Bon (route bitumée)
Condition des ouvrages hydrauliques	bonne	bonne	bonne
Débit exploitation forage (m <sup>3</sup> /h)	37 m <sup>3</sup> /h	38 m <sup>3</sup> /h	40 m <sup>3</sup> /h
Heures de pompage (h/j)	1 h/j	3 h/j	3 h/j
Qualité de l'eau	Moyenne (Pour l'eau douce le village s'approvisionne au village voisin)	Moyenne (Décantation obligatoire de l'eau surtout pour les activités agricoles)	bonne
Gestion de l'ASUFOR	bonne	bonne	Assez bonne
Remarques	Abondance des activités avec les projets	Activités relativement peu avec les projets Beaucoup de groupements existants	Quelques problèmes de gestion : Le Président de l'ASUFOR n'est pas tellement impliqué dans la gestion financière de l'organisation
Évaluation finale	fortement prioritaire	fortement prioritaire	prioritaire

La plupart des personnes ayant participé à l'étude ont jugé que les sites de Diakhaté et de Garky Diaw sont tous les deux aptes pour débiter les activités communautaires. Enfin, la DRDR a retenu le site de Garky Diaw par la nécessité d'activités du développement après avoir jugé le niveau d'efficacité élevé de la mise en œuvre, comme ce site ne disposant que peu d'expérience de projet avec des partenaires extérieurs.

II-12-3 Prise contact [étape de mise en œuvre 2-1]

Nous avons annoncé au sous préfet et à la collectivité locale dont dépend le site de Garky Diaw lors de la visite, que ce site est retenu pour l'expérimentation du « Guide de développement communautaire » et que le PDRD démarre désormais ses activités.

(1) Etude de la situation actuelle [étape de mise en œuvre 2-2]

Nous avons effectué une étude sur la situation actuelle du site de Garky Diaw afin d'obtenir les informations de base

pour la mise en œuvre des activités communautaires. Cette étude est réalisée par 3 agents en une demi-journée en prévision de la mise en œuvre d'une étude similaire par les agents comme vulgarisateurs régionaux après l'achèvement du projet.

Sujets	Résultats de l'étude
Population du village central	1 082 personnes (wolof)
Activités principales	Agriculture 97,8%、 élevage 1,4%、 artisanat 0,9%
Infrastructure	Électricité (au village central), téléphone fixe, réseaux téléphonique
Ouvrages hydrauliques	Blanchements particulières 103, bornes fontaines 13, abreuvoir 1, potence 1
Infrastructures éducatives et sanitaires	École primaire publique 1 (5 classes), école coranique 2, poste de santé
Cultures principales et superficie	arachide 500 ha, mil-sonna 380 ha, niébé 260 ha, pastèque 130 ha, bissap 3 ha
Effectif du cheptel	bovins 1 000, ovins 3 000, caprins 1 000, asins 200, équine 200, volailles 1 500

Préalablement à la mise en œuvre de l'étude sur le site de Garky Diaw, le personnel du SDDR de Louga a vérifié la possibilité de mise en œuvre efficace de cette étude en procédant à un prétest du questionnaire sur un autre site. Ainsi, il a été confirmé que le temps nécessaire était à peu près celui prévu et le questionnaire a été révisé partiellement sur la base des résultats obtenus lors du prétest.

Les résultats principaux de l'étude sont ci-dessous (voir le détail en Annexe 13)

LES CONTRAINTES MAJEURES POUR LE DÉVELOPPEMENT SELON LES POPULATIONS
<b>GENERALITES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de partenaires au développement</li> <li>- Enclavement du village (la principale piste d'accès à la route Louga/Touba est très sablonneuse) / absence de piste</li> <li>- Insuffisance de l'accès au réseau électrique surtout pour les <u>autres villages</u> polarisés par l'ASUFOR / Pas d'extension du réseau électrique</li> </ul>
<b>EAU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qualité de l'eau (eau salée)</li> <li>- l'état saumâtre de l'eau du forage et l'insuffisance des canaux de distribution d'eau</li> </ul>
<b>ELEVAGE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accessibilité à l'aliment du bétail</li> </ul>
<b>AGRICULTURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'assistance en produits phytosanitaires</li> <li>- Pas de culture en saison sèche</li> <li>- Mauvaise qualité de la conservation des récoltes</li> </ul>
<b>FEMME/ GENRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des équipements d'allègement des travaux des femmes</li> <li>- Pas de débouchés sur le marché pour les activités comme la couture, artisanat, la teinture.....</li> </ul>

Accès à la structure financière (crédit / banque)
- L'accès au crédit est très difficile souvent il faut aller jusqu'à Louga
SANTE
- Pas d'ambulance ni équipement pour le nouveau poste de santé
<b>LES ACTIONS PRIORITAIRES À MENER SELON LES POPULATIONS</b>
Infrastructure
- Piste de production
- Extension réseau électrique pour assurer la sécurité des villageois
Agriculture/ élevage
- Développer des activités de maraîchage, aviculture
- Assistance au produit phyto, pour lutter contre les déprédateurs
- Embouche et amélioration de race
- Suivi sanitaire du cheptel pour leur protection
Accès au crédit
- Faciliter l'accès au crédit
- Création de source de financement pour le micro – projet.
Autres
- Matériels d'allègement des travaux des femmes ex pour la patte d'arachide
- Case des tout petits, centre de couture, artisanat, teinture, fabrication de savon
- Initiation à la fabrication du foyer amélioré

(2) Estimation de l'excédent d'eau [étape de mise en œuvre 2-3]

Nous avons expliqué le fonctionnement du forage et le mode d'estimation d'excédent d'eau aux membres du bureau de l'ASUFOR. La théorie de l'excédent d'eau a été comprise sans difficulté et les participants ont même fait l'identification du volume. Le forage de Garky Diaw est nouveau avec un équipement vétuste, par conséquent le service technique de l'hydraulique a défini le temps pompage autorisé à six (6) heures, malgré qu'il soit inférieur au temps de pompage maximum pour dix (10) heures dans le cas général d'emploi d'un groupe électrogène. Cependant, le temps de pompage réel actuel aussi n'est pas très élevé, (3) heures seulement, il est clair qu'on peut exploiter environ trois mille mètre cube par mois (3,000 m<sup>3</sup>/mois)

(3) Confirmation de demande et sélection d'activités [étape de mise en œuvre 2-4]

Il a été confirmé point par point en demandant les opinions des populations pour la pertinence de la mise en œuvre des activités du présent projet après avoir expliqué la particularité de « la coopération technique avec les activités menées à partir de l'excédent d'eau des installations hydrauliques » du présent projet. Ainsi, les activités suivantes ont été jugées bonnes éventuellement à mettre en œuvre dans le cadre du présent projet.

Activités potentielles par PDRD	
Agriculture/ élevage	- maraîchage, - aviculture, - Embouche et amélioration de la race - Suivi sanitaire du cheptel pour leur protection
Accès au crédit	- Création de source de financement pour micro-projet.
Autres	- Assistance pour la couture, artisanat, teinture, fabrication de savon (pas de l'installation de l'unité) - Initiation à la fabrication du foyer amélioré

(4) Elaboration du plan approximatif d'activités [étape de mise en œuvre 2-5]

Séparés en 3 groupes : agriculture, élevage et amélioration des conditions de vie, les représentants des habitants ayant participé ont procédé à l'examen du plan de base de chaque activité.

## II-13 État de mise en pratique des techniques par site

○ : En cours d'exécution    △ : Suspendu    — : N'a pas mis en place

Août 2010

Technique	Taïba Ndiaye	Moukh Moukh	Mbéyène Négué	Ndate Bélakhore	Bakhaya	Nguith	Nbr. de site en pratique
<b>Agriculture</b>							
Agriculture durable	○	○	—	○	○	○	5
1) Fumure organique et Compost	○	○	—	○	○	○	5
2) Planning annuel de plantation	—	○	—	○	—	—	2
Culture à l'économie d'eau	○	○	○	○	○	○	5
1) Irrigation par bouteille	○	○	○	○	○	○	5
2) Brise-vents	○	○	○	○	○	○	6
3) Paillage	○	○	△	○	○	○	5
4) Culture à arrosage hybride	—	○	△	—	—	—	1
<b>Agriculture/Élevage</b>							
Maison de démonstration (Jardin potager)	○	○	—	○	○	○	5
<b>Élevage</b>							
Méthodes d'élevage	○	○	△	○	○	○	5
1) Construction de poulailler	○	○	△	○	○	○	5
2) Élevage amélioré de poulets locaux	○	○	△	○	○	○	5
3) Élevage de lapins	○	○	△	○	○	○	5
4) Élevage de canards	○	○	△	○	○	○	5
Ensilage	—	△	—	—	△	—	(2)
Lutte contre des maladies et techniques d'élevage	○	○	△	○	○	○	5
<b>Amélioration des conditions de vie</b>							
Transformation du Lait	○	○	—	△	—	○	3
Transformation des Céréales	○	—	—	○	○	—	3
Transformation /cuisine du Niébé	—	○	—	—	○	—	2
Transformation et conserve de fruits et légumes	○	—	—	—	—	—	1
Éducation à l'économie d'eau	—	○	○	○	○	○	5
<b>Organisation</b>							
Formation des leaders communautaires	○	○	○	○	○	○	6
Organisation villageoise	—	○	○	○	○	○	5
Mise en place du CDC	—	○	—	○	○	○	4

Les 16 techniques sont mises en pratique dans les sites parmi 21 techniques présentées, soit 76%.

### N.B : Les techniques non-présentées dans les « Fiches Techniques »

Technique	Taïba Ndiaye	Moukh Moukh	Mbéyène Négué	Ndate Bélakhore	Bakhaya	Nguith	Nbr. de site en pratique
Jardin potager (au domicile)	○	○	○	○	○	○	6
Élevage de Dindon	○	○	—	—	—	○	3
Culture de fourrages herbacés	—	—	○	○	—	—	2
Culture d'arbres fruitiers et fourragers	—	—	○	○	—	—	2
Élevage de moyen bétail	○	○	—	○	—	—	3
Éducation à l'économie d'eau (pour les adultes)	—	○	○	—	—	—	2
Mise en place de décortiqueuse	—	—	○	—	—	—	1
Appui au Microcrédit	—	—	○	—	—	—	1
Jardin potager aménagé avec l'eau de refroidissement forage	—	—	—	○	—	—	1

Les 19 techniques sont mises en pratique au totale, soit 63%.

## II-14 Resultats del'étude de base

### II-14-1 Etude de base

#### (1) Méthode et contenu de l'étude

L'étude de base comporte deux volets : un volet portant sur le diagnostic de situation qui prend en compte la dimension économique et sociale des sites et de leurs environs ; et un autre volet portant sur l'étude MARP. Le sommaire des volets est présenté dans le tableau ci-dessous.

Résumé de l'étude de base

	Etude socioéconomique	Etude MARP
Objectif	Etat des lieux du site et de ses environs	Identification des besoins des populations et Sensibilisation des populations sur la situation actuelle
Zone de l'étude	Trois sites pilotes et six sites candidats	Trois sites pilotes et trois nouveaux sites
Méthode	Enquête individuelle et collective	MARP: discussion en groupe, cartographie
Période	3 jours / site, du 14 à 26 juillet Enquête effectuée par 2 équipes	17-19 juillet, 1 jour / site Enquête effectuée par 2 équipes
Contenu de l'enquête	Généralités de la zone, Etude économique et sociale, Genre, Situation des ASUFOR, Situation des marchés environnants, Education à l'économie d'eau / l'environnement	Généralité de la zone, carte de ressources et des infrastructures locales, calendrier saisonnier, besoins des populations

#### (2) Objectifs de l'étude de base

L'étude de base a trois objectifs, à savoir :

- 1) Recueillir les données de base qui permettent aux acteurs de disposer d'éléments nécessaires pour élaborer <la Méthode de développement communautaire>, à travers le diagnostic et l'analyse socioéconomique des sites cibles et des sites candidats.
- 2) Identifier les besoins et déterminer les priorités des populations par rapport aux différentes activités communautaires. Aussi, inciter les habitants à connaître la situation actuelle du site et à réfléchir eux-mêmes sur les solutions aux problèmes relevés, à travers leur mobilisation lors de la réalisation de l'enquête.
- 3) Recueillir les données de base qui serviront à l'évaluation à mi-parcours et finale du Projet comme données de référence, afin de pouvoir quantifier les impacts sur l'évolution du site.

#### (3) Zone de l'étude

La zone de l'étude couvre 9 sites. Nous avons retenu 3 sites pilotes et 3 nouveaux sites. A ceux-là s'ajoutent trois autres sites candidats. Toutefois, pour les 3 nouveaux sites et les 3 autres sites candidats, nous avons élargi la zone d'étude en incluant 1 à 2 villages polarisés et les usagers du forage, afin de dégager les spécificités de la zone cible et de ses environs.

3 sites pilotes	Moukh Moukh, Mbéyène Négué, Taïba Ndiaye
3 nouveaux sites	Ndate Bélakhore, Bakhaya, Nguith
3 autres sites candidats	Wendou Loumbel, Mbéyène Thiasdé, Touba Linguère

#### (4) Méthode et contenu de l'étude

##### 1) Diagnostic du site

A partir du contenu de l'enquête, nous avons procédé à des regroupements des répondants (Le détail sera abordé plus loin.), ensuite nous avons mené l'enquête sur la base des questionnaires. Celle-ci a consisté à la mise en œuvre de l'interview individuelle ou de la discussion au sein d'un focus-groupe en fonction du thème d'investigation.

##### a) - Entretien individuel

Quatre consultants locaux (homme / femme) ont mené l'entretien individuel dans 9 villages auprès de la communauté rurale, du chef de village, de femmes au foyer, de l'ASUFOR, etc.

##### b) - Discussion au sein du focus-groupe

Si la discussion en groupe est jugé intéressante par rapport à l'entretien individuel, nous avons organisé une discussion ouverte sous forme de dialogue pour collecter des données encore plus pertinentes. La discussion a eu lieu dans 9 villages.

Avant l'étude de base, nous avons réalisé (testé) une petite enquête préliminaire dans le village de Ndate Bélakhore pour mieux orienter le travail des enquêteurs locaux.

Nous avons formé 8 regroupements de répondants en fonction du contenu de l'enquête. Les principales rubriques des questions sont:

a.- Communauté rurale: Information générale sur le site (Superficie, population, nombre de ménages, distance entre le village centre et les villages polarisés, taux d'alphabétisation, taux de scolarisation, activités de subsistance)

b.- Chef de village: Informations générales sur le village (Etablissements publics, activités traditionnelles et collectives, associations et système de gestion, appui extérieur, etc.)

c.- Chef de famille : Enquête sur les caractéristiques familiales par ménage (1) (situation de la famille, alphabétisation, situation de l'émigration, types d'équipements du ménage, revenus et dépenses, utilisation de l'eau, agriculture, élevage)

d.- Adultes homme et femme : Enquête sur les caractéristiques familiales par ménage (2) (hygiène, économie d'eau, culture de légumes, autres activités génératrices de revenus)

e.- Discussion en focus- groupe : genre (prise de décision, poste et rôle, accès aux ressources, etc.)

f.- ASUFOR : Utilisation de l'eau, gestion, enjeux, etc.

g.- Marché : Périodicité, principaux produits par saison et la demande, enquête auprès des personnes qui connaissent bien le marché fréquenté par les habitants

h.- Ecole (Maître) : Economie d'eau, éducation à l'environnement

##### 2) Etude MARP

Deux groupes constitués de 4 enquêteurs chacun ont réalisé l'étude MARP en ayant recours à la méthode participative et à d'autres outils. Les groupes ont mené l'enquête dans les villages centres, les villages polarisés et voisins afin de mobiliser la population dans le cadre de l'enquête. Un expert japonais a accompagné les consultants dans chacun des 6 sites. Les rubriques et les outils employés dans l'étude sont présentés dans le tableau ci-dessous.

### Rubriques de l'étude MARP

Rubriques	Outils MARP
Profil historique de la région, composition ethnique, évolution des équipements hydrauliques, conditions naturelles générales, division du village,	Interview
Ressources en eau, sols, faune, flore, ressources humaines, besoins des habitants, besoins du marché, potentiel local, état de l'ASUFOR	Carte des ressources
Infrastructures économique et sociale	Carte du village
Association religieuse, groupements masculin et féminin, potentiel social, structure d'appui interne / externe, organisation interlocutrice entre des communautés rurales	Diagramme
Saisons et vie de tous les jours	Calendriers saisonniers et journaliers
Enjeux de l'activité de développement, besoin de développement économique durable au niveau local, priorisation des besoins selon la faisabilité	Tableau de priorisation

#### II-14-2 Mise à profit des résultats de l'enquête

L'étude MARP au niveau de 6 sites a révélé une bonne participation des populations des villages et une implication dynamique à chaque composant de l'enquête, ceci a permis d'atteindre l'objectif qui consiste à promouvoir la meilleure connaissance de la situation actuelle des sites. Au niveau du site de Ndate Bélakhore, nous avons tenté de faire l'état des lieux à l'aide de la carte des ressources naturelles et sociales couvrant la vaste zone du château d'eau, qui a été élaborée en intégrant la carte des ressources et celle des villages (draft) dans le rapport de l'étude MARP.

Le rapport et les données de l'étude de base vont servir à :

Identifier le contexte et des caractéristiques de la diversité naturelle et sociale de chaque site

Collecter les données de référence que l'Etat et des collectivités locales utilisent comme documents officiels disponibles

Faire une analyse globale de l'adoption de la technique appliquée et la situation socioéconomique, l'examen de la pertinence, l'efficacité économique et la durabilité des techniques et des activités, la mise à profit des résultats de la structuration et le plan d'activités communautaires en mettant à profit des caractéristiques de chaque site.

Faire au niveau du marché, l'identification de l'offre et de la demande de produits agricole et d'élevage ainsi que des produits de leur transformation, Introduction des produits à haute rentabilité permettant d'augmenter les revenus du producteur

Collecter les données de référence pour déterminer les mesures permettant de réaliser efficacement l'effet de synergie, les résultats et les impacts de l'ensemble des activités communautaires.

Suivi / évaluation par rapport aux indicateurs des résultats attendus qui ont été définis à partir des données collectées par l'étude.

Données de référence pour chercher les cas de réussite et la méthode efficace de vulgarisation et pour déceler les causes des cas d'échec.

Le rapport de l'étude des sites respectifs et le tableau complet des données sont en cours d'élaboration par le consultant local GERAD. Les résultats de l'enquête et de l'analyse seront intégrés au rapport intérimaire 1.

### II-14-3 Résultats de la recherche socioéconomique

Le rapport sur les résultats de l'étude de base des neuf sites respectifs a été soumis par le consultant local Gerad. Les spécificités des zones ciblées sont comme suit .

#### (1) Les données générales

La composition démographique est marquée par la structure d'âge concentrée autour des jeunes et des personnes âgées. Cela pose des problèmes liés au manque d'infrastructures scolaires notamment au milieu rural, A cela s'ajoute le niveau d'instruction généralement faible, ce qui entraîne souvent le recours à l'alphabétisation chez les adultes, en particulier, chez les femmes.

Le phénomène du chômage et du sous-emploi très élevé chez des jeunes caractérisent le milieu rural, ceci soulève des problèmes sérieux, avec comme conséquence l'exode rural et le travail saisonnier prolongé des jeunes.

Les revenus en espèce de la population sont en général assez faibles. Ils proviennent essentiellement des activités économiques du secteur primaire et, rares sont les ménages qui ont des revenus qui couvrent leurs dépenses. Pour cette raison, ils ont recours à l'apport des émigrés.

#### (2) Les activités Socio-économiques

Les populations de la zone mènent différentes activités économiques qui s'articulent essentiellement autour de l'élevage et l'agriculture pluviale. Les produits sont principalement destinés à l'autoconsommation, la quantité vendue n'est pas importante et les recettes qui en sont tirées servent à l'achat de denrées de première nécessité et l'éducation des enfants. Les cultures de rente sont l'arachide, le niébé et la pastèque. Les superficies emblavées, dépendent du nombre de personnes actives au sein des ménages. Le sol est maigre. C'est pour cette raison l'élargissement des superficies connaît des limites. Dans certains villages, ils cultivent les légumes mais le manque d'eau constitue un frein à son développement.

L'élevage occupe une place importante après l'agriculture dans les activités économiques des populations, mais les villageois sont confrontés aux problèmes du manque en eau et fourrages

#### (3) La dynamique organisationnelle

Dans tous les villages, le tissu associatif est assez dense. Il existe nombreuses organisations communautaires, à savoir, des associations féminines, des jeunes, etc. Les résultats des diagnostics ont montré que les dahiras qui sont des organisations basées sur la confrérie et les GPF qui regroupent les femmes sont les OCB les plus dynamiques, interviennent dans les domaines variés. Cependant, la plupart des OCB sont confrontées à des difficultés liées au manque de moyens financiers, humains et du personnel en qualité de leader. Face à ces difficultés, un appui multiforme s'avère nécessaire.

#### (4) Aspects genre

Les résultats du diagnostic ont montré que le pouvoir de prise de décisions au niveau familial est détenu par l'homme. La femme peut participer à la prise de certaines décisions concernant le foyer mais le dernier mot revient toujours au mari. La même tendance est observée au niveau d'autres organisations. Il est rare que les femmes s'occupent au post

important et s'engagent pleinement aux activités, à l'exception des groupements des femmes.

(5) Bilan de l'accès à l'eau et de l'assainissement

En ce qui concerne l'ordre de priorité de l'utilisation de l'eau des installations, la boisson demeure dans tous les cas un élément prioritaire, suivi des domestiques, de l'abreuvement et de l'agriculture. En saison sèche, le bétail s'abreuve au niveau des forages alors qu'en période d'hivernage l'abreuvement se fait au niveau des mares.

Au niveau des ménages qui ne disposent pas de latrines ou de fosse d'aisance, ils rejettent généralement des déchets solides et liquides aux alentours de l'habitation. Très peu de ménages en utilisent comme fumier appliqué à la culture

Pour ce qui est de l'économie de l'eau, la population comprend sa nécessité pour des raisons suivantes :

- L'économie d'eau permet de réduire la dépense au niveau du ménage.
- Les ressources en eau sont limitées.

La population pratique le système d'économie à travers :

- la réduction du gaspillage de l'eau,
- la fermeture du robinet à clé après usage,
- la sensibilisation de l'économie d'eau aux enfants
- la récupération des eaux de la pluie utilisées pour la lessive et pour les travaux domestiques
- le recyclage des eaux usées pour l'abreuvement du bétail.

(6) Infrastructures sociales et accès au marché

La situation des infrastructures sociales et l'accès au marché dans les six sites ciblés sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Tous les sites à l'exception du site de Mbéyène Négué sont situés sur la route bitumée, donc les marchés des villes leurs sont accessibles.

Aménagement des infrastructures et accès aux agglomérations

Nom du site	Aménagement des infrastructures et Accès à l'agglomération			
	Electrification	Réseau téléphonique	Ouvrages hydrauliques	Accès à l'agglomération/ Route
Moukh Moukh	+	+	motorisé	à 50km de Louga, Route bitumée
Mbéyene Négué	-	-	solaire	à 40km de Ndala Bitumée et non bitumée
Taïba Ndiaye	+	+	motorisé	à 11km de Tivaouane, Route bitumée
Ndate Bélakhore	+	+	G.électrogène	à 10 km de Kébémer, Route bitumée
Bakhaya	-	+	solaire	à 3m de Géoul, Route bitumée
Nguith	+	+	G.électrogène	à 3 km de Linguère, Route bitumée

## II-14-4 Résultats et analyse de l'Etude MARP

Le Tableau 6 montre les demandes relevées par les populations au niveau de chaque site. Ces demandes se classent selon leur contenu en différents aspects à savoir l'infrastructure, la technique, les besoins humains fondamentaux (BHN), la santé et l'hygiène et autres.

Liste des demandes par rubrique et par site

Rubriques	Demandes
<i>Moukh Moukh</i>	
Infrastructures	Marché aménagé permettant une commercialisation régulière des produits ; Conservation des produits dans des conditions sécurisées (contre les insectes, la détérioration) ; Aménagement (étendre) des installations d'approvisionnement en eau.
Techniques agricole et d'élevage	Augmentation de la production céréalière ; Disponibilité de savoir-faire pour l'expédition des produits au marché à temps opportun (légumes) ; Connaissances sur les moyens de lutte contre les insectes nuisibles (légumes) ; Disponibilité de savoir-faire sur le choix des variétés à cultiver (légumes) ; Réduction du coût de production, notamment les dépenses liées à l'eau (légumes) ; Solution pour le éviter le rejeter du lait ou de légumes non encore commercialisés ou autoconsommés ; Connaissances pour une embouche efficace du bétail ; Renforcement de la solidarité entre les membres du groupement.
BHN	Obtention d'un robinet chez soi ; Réduction des dépenses liées à l'eau.
Santé et Hygiène	Besoins d'aliments plus nutritifs pour l'alimentation des enfants (légumes, lait, viande, poulet) ; Construction de toilette dans les lieux publics et/ou les lieux d'activités.
Autres	Augmentation des revenus des ménages ; Disponibilité pour participer aux activités communautaires ; Disponibilité de ressources financières pour les activités.
<i>Mbéyène Négué</i>	
Infrastructures	Aménagement de routes bitumées ; Electrification et installation du réseau téléphonique ; Conservation des produits dans des conditions sécurisées (contre les insectes, la détérioration) ; Aménagement (étendre et réhabiliter) des installations d'approvisionnement en eau.
Techniques agricole et d'élevage	Augmentation de la production céréalière ; Disponibilité de savoir-faire pour l'expédition des produits au marché à temps opportun (légumes) ; Connaissances sur les moyens de lutte contre les insectes nuisibles (légumes) ; Savoir-faire sur le choix des variétés à cultiver (légumes) ; Réduction du coût de production, notamment les dépenses liées à l'eau (légumes) ; Réduction du gaspillage du surplus de lait en saison des pluies ; Production suffisante de fourrages pour le bétail ; Connaissances pour une embouche efficace du bétail ; Solution pour éviter des conflits au sein du groupement.
BHN	Avoir un robinet chez soi ; Réduction des dépenses liées à l'eau.
Santé et Hygiène	Besoins d'aliments plus nutritifs pour l'alimentation des enfants (légumes, lait, viande, poulet) ; Installation de toilette dans les lieux publics et/ou les lieux d'activités.
Autres	Augmentation des revenus des ménages ; Disponibilité pour participer aux activités communautaires ; Disponibilité de ressources financières pour les activités.

Rubriques	Demandes
<i>Bakhaya</i>	
Infrastructures	Bitumage des routes menant vers les villages polarisés ; Electrification des foyers.
Techniques agricole et d'élevage	Apprentissage des techniques pour le démarrage de nouvelles activités ; Cultures maraîchères à eau limitée.
BHN	Augmentation du volume d'eau fourni ;
Santé et Hygiène	Construction d'une infrastructure sanitaire au village ;
Autres	Pratique du reboisement ; Disponibilité de temps pour participer aux activités communautaires.
<i>Nguith</i>	
Technique agricole et de l'élevage	Augmentation de la production céréalière ; Apprentissage des techniques pour démarrage de nouvelles activités ; Connaissances sur les moyens de lutte contre les insectes nuisibles (légumes) ; Fourniture de matériaux et matériels agricoles pour l'amélioration de la productivité ; Réduction des pertes de bétail dues au manque de fourrage et aux maladies.
BHN	Réduction du volume d'eau utilisé au champ, afin de se prémunir du manque d'eau potable ; Changement d'attitude des personnes utilisant de l'eau à leur guise.
Autres	Augmentation des revenus des ménages ; Disponibilité de plus de fonds pour entreprendre diverses activités ; Besoin de plus de temps libre.
<i>Taiba Ndiaye</i>	
Infrastructures	Réparation des installations d'approvisionnement en eau actuellement en panne
Techniques agricole et d'élevage	Relance la culture maraîchère ; Fourniture de matériaux et matériels agricoles et d'élevage ; Unité de transformation des produits agricoles et d'élevage ; Solution pour éviter des conflits au sein du groupement.
BHN	Construction de salles de classe pour permettre aux enfants d'aller à l'école primaire
Santé et Hygiène	Renforcement des installations du poste de santé pour que l'on y reçoive des soins appropriés ; Construction de toilette dans les lieux publics et/ou les lieux d'activités ; Traitement correct des ordures, de sorte à améliorer l'hygiène.
Autres	Augmentation des revenus des ménages ; Disponibilité de ressources financières pour les activités.
<i>Ndate Bélakhore</i>	
Technique agricole et de l'élevage	Augmentation de la production céréalière ; Apprentissage de connaissances et techniques nécessaires pour la conduite des activités.
Santé et Hygiène	Renforcement des installations du poste de santé pour que l'on y reçoive des soins appropriés ;
Autres	Augmentation des faibles revenus des ménages ; Essai de diversification des activités à travers la disponibilité de plus de financements ; Disponibilité pour participer aux activités communautaires.

Rubriques	Demandes
<i>Mbéyène Négué</i>	
Infrastructures	Aménagement de routes bitumées ; Electrification et installation du réseau téléphonique ; Conservation des produits dans des conditions sécurisées (contre les insectes, la détérioration) ; Aménagement (étendre et réhabiliter) des installations d'approvisionnement en eau.
Techniques agricole et d'élevage	Augmentation de la production céréalière ; Disponibilité de savoir-faire pour l'expédition des produits au marché à temps opportun (légumes) ; Connaissances sur les moyens de lutte contre les insectes nuisibles (légumes) ; Savoir-faire sur le choix des variétés à cultiver (légumes) ; Réduction du coût de production, notamment les dépenses liées à l'eau (légumes) ; Réduction du gaspillage du surplus de lait en saison des pluies ; Production suffisante de fourrages pour le bétail ; Connaissances pour une embouche efficace du bétail ; Solution pour éviter des conflits au sein du groupement.
BHN	Avoir un robinet chez soi ; Réduction des dépenses liées à l'eau.
Santé et Hygiène	Besoins d'aliments plus nutritifs pour l'alimentation des enfants (légumes, lait, viande, poulet) ; Installation de toilette dans les lieux publics et/ou les lieux d'activités.
Autres	Augmentation des revenus des ménages ; Disponibilité pour participer aux activités communautaires ; Disponibilité de ressources financières pour les activités.

Nous avons résumé ces demandes par site pour identifier celles de l'ensemble des sites cibles du projet. Les problèmes soulevés à partir de ces derniers sont indiqués au tableau suivant :

#### Problèmes au niveau des sites cibles

Aspect	Problèmes
Infrastructure	Absence d'infrastructure de commercialisation, Instabilité des ventes de produits ; Difficulté de conservation des produits ; Retard dans l'aménagement (extension) de canalisations ; Panne des installations d'approvisionnement en eau ; Absence d'infrastructure routière et non électrification ; Non couverture par le réseau téléphonique ; Non électrification.
Technique agricole et de l'élevage	Absence de connaissances et de techniques nécessaires pour démarrer les nouvelles activités ;
	Production céréalière réduite ;
	Difficulté de l'expédition des produits au marché à temps opportun (légume) ;
	Difficulté dans la lutte contre les insectes nuisibles (légumes) ;
	Difficulté de choix des variétés (légumes) ;
	Coût élevé de production, notamment de l'eau (légume) ;
	Arrêt du maraîchage par manque d'eau ;
Absence de technique de culture adaptée aux zones à ressources en eau limitée ;	

	Faible productivité faute du matériel agricole ;
	Difficulté d'assurer suffisamment de fourrage ;
	Mauvaise croissance du bétail en raison du manque de fourrage ;
	Endommagement du bétail à cause de maladies ;
	Surplus de production laitière et maraîchère selon les saisons fini par le gaspillage faute de connaissance sur transformation et conservation et d'unité de transformation ;
	Conflit d'intérêt au sein du groupement.
BHN (Besoins Humains Fondamentaux)	Coût élevé de l'eau ;
	Le volume d'eau provient des installations hydrauliques solaires est limité ;
	Utilisation excessive de l'eau au champ faute de règlement définissant l'utilisation appropriée de l'eau ;
	Inégalité des chances dans l'éducation due à l'insuffisance de salles de classe de l'école primaire.
Santé et Hygiène	Carence alimentaire chez les enfants (légumes, lait, viande poulet) ;
	Absence d'infrastructure en faveur des femmes actives, notamment de latrines ;
	Les soins de santé de base sont inaccessibles, faute d'équipement au poste (case) de santé ;
	Détérioration de l'environnement à cause de la mauvaise gestion des ordures.
Autres	Les revenus des ménages en espèce ne sont pas élevés ;
	Difficulté de l'implication des femmes aux activités par manque du temps libre ;
	Accès insuffisant pour les femmes aux ressources et/ou fonds ;
	Les activités sont limitées par manque du moyen financier ;
	Absence de ressources financières pour les nouvelles activités ;
	Le reboisement n'est pas suffisamment mené.

#### II-14-5 Mesures à prendre pour les problèmes

Nous avons analysé ces problèmes relevés et étudié les mesures à prendre dans le cadre du projet. Cela a abouti aux principes de base suivants :

##### (1) Infrastructures

Nous considérons qu'il est vraiment de résoudre tous ces problèmes pour améliorer la vie des populations. Ainsi, dans l'exécution du présent projet visant à la réalisation du développement communautaire avec le recours à l'eau provenant des installations hydrauliques, l'existence de marché et de magasin de conservation, l'état des installations d'approvisionnement en eau ont un impact significatif sur les activités du projet. Cependant le projet ne prévoit pas le budget pour l'aménagement d'infrastructures, notamment celles que l'on trouve dans les régions du Sénégal. Sachant que l'objectif du présent projet est d'élaborer un modèle montrant comment aborder le développement communautaire dans de telles conditions, nous n'envisageons pas de prendre de disposition directe pour résoudre les problèmes d'infrastructures.

Problèmes	Mesure à prendre par le projet
Absence d'infrastructures de commercialisation, Instabilité des ventes des produits ; Difficulté de conservation des produits ; Retard dans l'aménagement (extension) des installations d'approvisionnement en eau ; Panne des installations d'approvisionnement en eau ; Absence de l'infrastructure routière, non électrification ; Non installation du réseau téléphonique ; Non électrification.	Les mesures directes ne sont pas prévues.

## (2) Techniques agricole et d'élevage

Il est possible de trouver des solutions, à travers les instructions et l'appui, aux problèmes liés à la technique et aux connaissances sur la production agricole et l'élevage (principales industries de la zone) et aux activités pour la valorisation du surplus de production par la transformation ainsi que la meilleure mise en service du groupement. Dans un tel cas, l'important est de prendre les mesures pour permettre aux habitants d'exploiter la technique et la connaissance d'une manière durable en leur donnant les instructions et le soutien. Ceci nous conduit donc à la proposition de la < Méthode de développement communautaire > appropriée à la zone.

Problèmes	Mesure à prendre par le projet
Absence de connaissances et de techniques pour des nouvelles activités ;	Introduction d'une méthodologie de développement communautaire ;
Production céréalière réduite ;	Formation agricole ; (notamment la gestion agricole, l'agriculture à l'économie d'eau, etc.)
Difficulté de l'expédition des produits au marché à temps opportun (légume) ;	
Aucune connaissance sur les moyens de lutte contre les insectes nuisibles (légumes) ;	
Difficulté de choix des variétés (légumes) ;	
Coût élevé de production, notamment de l'eau (légumes) ;	
Arrêt du maraîchage par manque d'eau ;	
Absence de technique de culture adaptée aux zones à ressources en eau limitée ;	
Faible productivité faute du matériel agricole ;	
Mauvaise croissance du bétail en raison du manque de fourrage ;	Aide à l'élevage et à la culture de l'herbe ;
Difficulté d'assurer suffisamment le fourrage pour bétail ;	
Déperissement du bétail en raison de maladies ;	
Gaspillage du surplus de production laitière et maraîchère selon les saisons du au manque de connaissances sur transformation et la conservation et à l'absence d'unité de transformation ;	Assistance technique sur la transformation des produits ;
Conflit d'intérêts au sein du groupement	Instructions pour améliorer la gestion de l'organisation.

### (3) Besoins humains fondamentaux (BHN)

Etant donné que l'eau est une ressource limitée dans les sites ciblés, il faut demander aux populations de prendre en charge les dépenses à l'entretien et à la maintenance des installations d'approvisionnement en eau. Par ailleurs, il est difficile d'envisager l'amélioration de la capacité des installations par le remplacement du système actuellement mis en service à travers l'utilisation efficace du fonds. A cet effet il est jugé réaliste d'essayer de résoudre ces problèmes indirectement par l'introduction de la notion d'économie d'eau et la mise en place d'une réglementation de l'utilisation de l'eau plutôt que de les résoudre directement par la révision tarifaire ou l'amélioration de la capacité des installations.

Problèmes	Mesure à prendre par le projet
Coût élevé de l'eau ;	Introduction de la technique et de la connaissance sur l'économie d'eau ;
Insuffisance du volume d'eau fourni des installations hydrauliques solaires ;	
Utilisation excessive d'eau au niveau des périmètres maraichers faute de règlement définissant l'utilisation appropriée de l'eau ;	Organisation du groupement et mise en place d'un règlement ;
Inégalité des chances dans l'éducation due à l'insuffisance de salles de classe de l'école primaire.	Sujet du ressort du Ministère de l'Education et ne faisant pas l'objet du présent projet.

### (4) Santé et hygiène

En ce qui concerne les problèmes sur la nutrition des enfants, il est possible d'y faire face par les mesures telles que l'amélioration et la diversification de la production agricole et de l'élevage, la transformation de produits alimentaires. Il est également possible d'améliorer, par de simples aménagements, l'environnement des activités en faveur des femmes exerçant les activités communautaires.

Cependant, il faut préciser qu'il n'était pas prévu dans ce projet des mesures visant la résolution des problèmes liés aux installations sanitaires et/ou au traitement des ordures.

Problèmes	Mesure à prendre par le projet
Carence alimentaire chez les enfants (légumes, lait, viande poulet) ;	L'amélioration et la diversification de la production sont envisagées ;
Absence d'infrastructure en faveur des femmes actives, notamment de latrines ;	Travaux d'aménagement des fermes ;
Les soins de santé de base sont inaccessibles, faute d'équipements au poste (case) de santé ;	Sujet du ressort du Ministère de la Santé et ne faisant pas l'objet du présent projet ;
Détérioration de l'environnement à cause de la mauvaise gestion des ordures	Sujet du ressort du Ministère de l'Hygiène et du Ministère de l'Environnement, et ne faisant pas l'objet du présent projet.

### (5) Autres

La faiblesse des revenus des ménages est un problème commun à tous les sites. Afin de résoudre ce problème, nous voudrions nous lancer dans diverses sortes d'activités de développement communautaire afin d'améliorer les revenus.

Les femmes en milieu rural sont chargées non seulement d'assurer les tâches ménagères et de s'occuper de leurs

enfants, mais aussi de jouer un rôle majeur dans le développement communautaire, à travers les activités qu'elles y mènent. A cet effet, il est très important d'accélérer la participation des femmes par l'introduction d'activités prenant en compte leurs situations sociales. L'accès aux fonds est un problème constamment évoqué. A travers les moyens autres que l'accès direct au fonds ; par exemple le microcrédit, il est possible de résoudre ce problème par la gestion des activités qui consiste à utiliser efficacement le fonds avec l'élaboration de plans d'action efficaces permettant de mener des activités en fonction des fonds disponibles.

On tient compte de l'importance des activités de reboisement au niveau des sites ciblés dans zones semi-arides, toutefois nous considérons que le reboisement ne fait pas partie des activités couvertes par le présent projet et de ce fait n'est pas directement pris en charge par le projet.

Problèmes	Mesure à prendre par le projet
Faiblesse des revenus des ménages ;	Introduction de plusieurs types d'activités de développement communautaire
Difficultés d'implication des femmes dans les activités à cause du manque du temps libre ;	Introduction d'activités créées tout en prêtant attention à la situation sociale des femmes ;
Accès insuffisant des femmes aux ressources et fonds ;	
Les activités sont limitées par manque de fonds ; Manque de fonds pour mener de nouvelles activités ;	Introduction d'une méthode de gestion des activités ;
Le reboisement n'est pas suffisamment mené.	Sujet du ressort du Ministère de l'Environnement, mais l'appui directs ne sont pas prévues.

## II-15 Acitivés 1 Agriculture

### Résultat des activités

Nous sommes conscients de la nécessité de la prise en charge de l'inégalité des chances dans l'éducation, bien que cette question ne soit pris en compte par le présent projet.

Période	Moukh Moukh: Champ collectif					Mbéyène Négué: Champ collectif					Ndate Bélakhor: Champ collectif					
	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Fonds (FCFA)		Bénéfice (FCFA)	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Fonds (FCFA)		Bénéfice (FCFA)	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Fonds (FCFA)			Bénéfice (FCFA)
			Champ	Groupement				Champ	Groupement				Groupement	Champ	CDC	
Culture hivernale (de mai à octobre 2008)	210,330	217,250	-	-	-6,920	126,760	118,700	-	-	8,060	inexistant					
Culture de saison de séche (de novembre 2008 à mai 2009)	326,825	197,550	-	-	129,275	Arrêt de culture à cause de panne du forage					666,825	262,200	101,150	60,700	40,460	202,315
Culture hivernale (de juin à octobre 2009)	124,000	108,300	7,861	-	7,839	Culture de gombo avec la pluie dans le champ de Mbéyène et de Négué. A cause de manque de pluviométrie, aucun récolte					101,250	15,080	21,542	12,925	8,617	43,086
Culture de saison de séche (de novembre 2009 à mai 2010)	813,500	461,250			352,250	Arrêt de culture à cause de panne du forage					724,550	331,900	98,145	58,875	39,260	196,370
Culture hivernale (de juin à octobre 2010)	51,875	pas disponible	pas disponible	pas disponible	pas disponible	Mbéyène seul 9000	2800	pas disponible	pas disponible	6200						
Culture de saison de séche (de novembre 2010 à mai 2011)																

Période	Moukh Moukh: Maison de démonstration			Mbéyène Négué: Points focaux			Ndate Bélakhor: Maison de démonstration		
	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Bénéfice (FCFA)	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Bénéfice (FCFA)	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Bénéfice (FCFA)
Culture hivernale (de mai à octobre 2008)	inexistant			inexistant			inexistant		
Culture de saison de séche (de novembre 2008 à mai 2009)	2,415	10,050	-7,635	inexistant			inexistant		
Culture hivernale (de juin à octobre 2009)	21,160	13,100	8,060	Culture de gombo avec la pluie. 2 jardins ont eu de un peu de récolte parmi de 5 jardins et ses gombos ont été consommé dans des ménages. 3 jardins restants n'ont pas eu de récolte à cause de manque de la pluie et de l'attaque des oiseaux.			3,000	3,450	-450
Culture de saison de séche (de novembre 2009 à mai 2010)	13,200	10,250	2,950	Arrêt de culture à cause de panne du forage			45,700	30,600	15,100
Culture hivernale (de juin à octobre 2010)				Arrêt d'activité des Points focaux car celle de Jardin potager a été démarrée					
Culture de saison de séche (de novembre 2010 à mai 2011)									

Période	Nguith: Maison de démonstration			Ta'ba Ndiaye: Maison de démonstration			Bakhaya: Maison de démonstration		
	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Bénéfice (FCFA)	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Bénéfice (FCFA)	Recette (FCFA)	Dépense (FCFA)	Bénéfice (FCFA)
Culture hivernale (de mai à octobre 2008)	inexistant			inexistant			inexistant		
Culture de saison de séche (de novembre 2008 à mai 2009)	inexistant			inexistant			inexistant		
Culture hivernale (de juin à octobre 2009)	41,390	38,446	2,944	88,700	18,400	70,300	12,825	18,300	-5,475
Culture de saison de séche (de novembre 2009 à mai 2010)	60,190	12,300	47,890	71,925	10,050	61,875	-	6,600	-6,600
Culture hivernale (de juin à octobre 2010)				43,925	27,600	16,325	6,000	3,550	2,450
Culture de saison de séche (de novembre 2010 à mai 2011)									

## Resltat d'utilisation de l'eau

	Moukh Moukh: Champ collectif de champ: 1ha, de culture: 50a		Mbéyène Négué: Champ collectif		Ndate Bélakhor: Champ collectif	
Période	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)
Culture hivernale (de mai à octobre 2008)	1033		396		inexistant	
Culture de saison de sèche (de novembre 2008 à mai 2009)	1317		Arrêt de culture à cause de panne du forage		1748	
Culture hivernale (de juin à octobre 2009)	722		0	0 (100% d'eau de pluie)	0	
Culture de saison de sèche (de novembre 2009 à mai 2010)	2835		Arrêt de culture à cause de panne du forage		2209	
Culture hivernale (de juin à octobre 2010)	pas disponible		0	0 (100% d'eau de pluie)		
Culture de saison de sèche (de novembre 2010 à mai 2011)						

	Moukh Moukh: Maison de démonstration		Mbéyène Négué: Points focaux		Ndate Bélakhor: Maison de démonstration	
Période	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)
Culture hivernale (de mai à octobre 2008)	inexistant		inexistant		inexistant	
Culture de saison de sèche (de novembre 2008 à mai 2009)	67		inexistant		inexistant	
Culture hivernale (de juin à octobre 2009)	42		0	car 100% d'eau de pluie	23	
Culture de saison de sèche (de novembre 2009 à mai 2010)	60		Arrêt de culture à cause de panne du forage		296	
Culture hivernale (de juin à octobre 2010)						
Culture de saison de sèche (de novembre 2010 à mai 2011)						

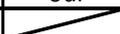
	Nguith: Maison de démonstration		Taïba Ndiaye: Maison de démonstration		Bakhaya: Maison de démonstration	
Période	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)	Qté eau utilisée (m3)	Qté eau utilisée (m2/m3)
Culture hivernale (de mai à octobre 2008)	inexistant		inexistant		inexistant	
Culture de saison de sèche (de novembre 2008 à mai 2009)	inexistant		inexistant		inexistant	
Culture hivernale (de juin à octobre 2009)	92		inconnue		14	
Culture de saison de sèche (de novembre 2009 à mai 2010)	82		67		44	
Culture hivernale (de juin à octobre 2010)			94		3	
Culture de saison de sèche (de novembre 2010 à mai 2011)						

## II-16 Acitivés 2 Elevage

### Mise en place de volailles par site et résultats

24-Nov-08

 pas de mise en place

	poulet		canard		dinde		lapin
	ponte	éclosion	ponte	éclosion	ponte	éclosion	mise bas
Taïba Ndiaye	oui	non	non	non	non	non	non
Moukh Moukh	oui	oui	oui	non	non	non	oui
Mbéyène Négué			oui	non	non	non	oui
Boulal	oui	non	oui	non	oui	non	non
Gueo	non	non	oui	non	non	non	non
Coki	oui	non	oui	non	non	non	non
Fass	oui	oui	oui	non			
Thiwane	oui	non	oui	non	non	non	non

### Comparaison des prix de vente de sujets vivants

	Poule	Canard	Lapin	Dindon	Chèvre	Mouton	Bœuf
Prix (FCFA)	2 500	3 000	4 000	15 000	17 500	25 000	250 000
Conversion	Poule	Canard	Lapin	Dindon	Chèvre	Mouton	Bœuf
Poule	1	0,8	0,6	0,2	0,1	0,1	0.0
Canard	1,2	1	0,8	0,2	0,2	0,1	0.0
Lapin	1,6	1,3	1	0,3	0,2	0,2	0.0
Dindon	6,0	5,0	3,8	1	0,9	0,6	0.1
Chèvre	7,0	5,8	4,4	1,2	1	0,7	0.1
Mouton	10,0	8,3	6,3	1,7	1,4	1	0.1
Bœufs	100,0	83,3	62,5	16,7	14,3	10,0	1

### Cycle d'élevage de volailles et de lapins

Nbr mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
POULET	ponte	éclosion	élevage								
								vente			
CANARD	ponte	éclosion	élevage								
									vente		
DINDE	ponte	éclosion	élevage								
											vente
LAPIN	gestation	m-bas	élevage								
								vente			

## Résultat référence de poulailler

### < Condition de exécution >

Durée : du 25 Décembre 2009 au 27 Janvier 2011

Objectif introduire : 1 coq et 3 poules

Alimentation : mil , son de mil、reste de nourriture (céréales ,légumes)

L'eau : 10l/jour

### < Référence >

Dépense : nourriture et vaccine 1,147FCFA/jour/tête

achat de nourriture 200FCFAx0.2kg= 40FCFA/ jour/tête

Pondre : du pondre à couvaison 16 jours

Pondre moyenne 0.15 eouf / jour/tête

Couvaison moyenne 43 jours

Taux de éclosion 50%

Recommencement de pondre 60 jours

## Activité et nombre des participants par site

Catégorie	Sites	Introduction (○ : par PDRD)				Nombre de participants	
		lapin	poulet	canard	dinde	au début	actuel
maison de démonstration	Moukh Moukh 1	○	○	○	○	1	1
	Taiba Ndiaye 1	○	○	○	○	1	1
	Ndate Bélakhore 1	○	○	○	○	1	1
	Bakhaya 1	○	○	○	○	1	1
	Nguith 1	○	○	○	○	1	1
Site ciblé village central	Moukh Moukh 2	○	population	○	○	5	3
	Taiba Ndiaye 2	○	population	○	○	5	1
	Taiba Ndiaye 3	○	population	○	population	3	2
	Mbéyène Négué	○/arrêt	population/arrêt	○/arrêt		5	0
	Ndate Bélakhore 2	○/arrêt	population	○/arrêt	population	3	1
	Ndate Bélakhore 3	○				1	1
	Bakhaya 2	○	population	○		3	1
	Nguith 2	○	population	○		3	1
Site ciblé village polarisé	Fass		population			1	1
	Diéwrol	○	population	○		2	1
	Ganal Gobele	○	population	○		3	1
	Thiawan	○	population	○	○	5	2
Site voisin	Thiamène	○	population			1	1
	Coki	○	population	○	○	5	2
	Boulal	○	population	○	○	5	1
	Ndalla	○	population	○		3	1
Autres	Guéo	○	population	○	○	5	1

## Niveaux de maitrise des techniques d'élevage

Mesures prises jusqu'à la 3ème année       Mesures prises en 4ème année

: application des techniques fondamentales      : maîtrise des techniques de l'élevage



Catégorie	Sites	clôture, libre parcours	ombrage	pondoir, couveuse	vermifuge périodique	vaccination périodique	introduction de race pure	nombre de sujets, productivité	introduction de nouveau race / la population	extension des activités	acquisition des techniques
Maison de démonstration	Moukh Moukh 1						décès par le manque de nourriture, suspension d'activité				
	Taiba Ndiaye 1										
	Ndiale Bélakhore 1	Déplacement des endroits de l'élevage de volaille, lapin, mouton pour améliorer leur condition de vie									
	Bakhaya 1	Déplacement des endroits de l'élevage de volaille, lapin pour améliorer leur condition de vie									
	Nguith 1					Nouvel endroit déplacé très étroit					
Site ciblé village central	Taiba Ndiaye 2										
	Taiba Ndiaye 3							dinde			
	Ndiale Bélakhore 2										
	Ndiale Bélakhore 3					pas nécessaire	pas nécessaire		pas nécessaire		
	Bakhaya 2										
Site ciblé village polarisé	Nguith 2										
	Fass										
	Diéwol										
	Ganal Gobele										
Site voisin	Thiawan										
	Thiamène										
	Coki							pigeon			
Autres	Ndalla										
	Guéo										

Il faut exécuter tous les activités ci-dessous pour assurer la rentabilité

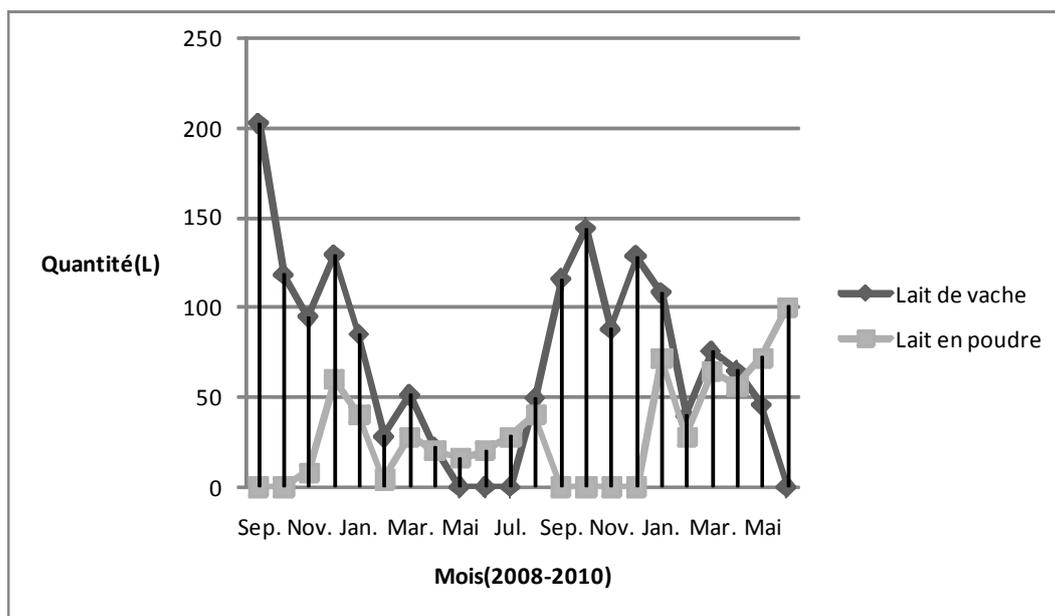
### Sites où les activités ont été suspendus

Site ciblé village central	Moukh Moukh 2	Manque de nourriture, changement des participants ---Déplacement des endroits de l'élevage à chaque ménage des participants
	Mbéyène Négué	Aucunes volailles survivs à cause de l'épidemie
Site voisin	Boulal	Après le constate de bonne acuisition des techniques, on a dissolu le group d'activité et distribué des sujets augmentés aux participants

## II-17 Acitivés 3 Amélioration des conditions de vie

### Contexte de Contexte de décision d'activité Fluctuation de la quantité de matières premières

Site et activité	Contexte de décision d'activité
Moukh Moukh : Transformation laitière	Contexte : Préoccupation de villageois (Cf.I-15-4) , Valorisation de produit locaux (marché, lait, niébe, arachide, millet) , position avantageuse pour écoulement de produit
Transformation céréalière	Expérience de villageois et condition de groupement: Capitalisme et dynamisme de groupement, les membres expérimente dans le domaine et essentiellement constituer jeunes
Mbéyène Négué : gestion de décortiqueurs	Contexte : La panne d'ouvrages hydrauliques, Demande de villageois, activité dans la village (Village éloigné et mauvaise facilités de transport) , contribution à villageois de village polarisé
	Expérience de villageois et condition de groupement: Expérience de gestion de moulin, Existence de leaders jeunes
Ndate Bélakhore : Transformation céréalière	Contexte : Préoccupation de villageois (Cf.I-15-4) , Valorisation de produit locaux (niébe, arachide, millet) , Valorisation de technique pour transformation de céréales, position avantageuse pour écoulement de produit
	Expérience de villageois et condition de groupement: Expérience de transformation de produite d'agricole et vente
Bakaya : Transformation céréalière	Contexte : Préoccupation de villageois (Cf.I-15-4) , Valorisation de produit locaux (niebe, arachide, millet) , Valorisation de technique pour transformation de céréales, position avantageuse pour écoulement de produit
	Expérience de villageois et condition de groupement : Expérience de transformation de produite d'agricole et vente
Nguith : Transformation laitière	Contexte : Préoccupation de villageois (Cf.I-15-4) , Valorisation de produit locaux (lait)
	Expérience de villageois et condition de groupement :Expérience d'activités de groupement de femme
Taïba Ndiaye : Conservation et transformation des fruits et légumes(Formation)	Contexte : le sait que Taïba Ndiaye soit proche Mboro et Noto qui sont grand marché d'approvisionnement en fruit et légume constitue grand avantage, génératrice de revenu
	Expérience de villageois : Capitalisme et dynamisme de groupement



Lait de vache et lait en poudre 2008-2010 selon les saisons

Bilan de la vente de produit laitier et de glace

Unité : FCFA

Année	Mois	Lait de vache	Lait en poudre	Glace	Electricite	Bénéfice
		Recette-frais	Recette-frais	Recette-frais		
2008	Sep.	30 775	-	-	-	30 775
	Oct.	33 025	-	-	30 000	3 025
	Nov.	11 650	-	-	-	11 650
	Dec.	14 700	11 450	-	15 000	11 150
2009	Jan.	15 825	4 000	2 850	-	22 675
	Fev.	3 400	2 000	1 950	15 200	-7 850
	Mar.	4 100	3 750	3 975	-	11 825
	Avr.	2 400	2 675	1 500	12 150	-5 575
	Mai	-	2 375	3 250	-	5 625
	Jun.	-	3 450	10 050	16 150	-2 650
	Jul.	-	8 225	-	-	8 225
	Août	6 100	6 000	5 400	19 200	-1 700
	Sep.	11 150	-	9 850	-	21 000
	Oct.	23 710	-	9 250	28 560	4 400
	Nov.	14 050	-	5 950	-	20 000
	Dec.	10 050	-	7 000	43 650	-26 600
2010	Jan.	7 900	12 925	6 650	-	27 475
	Fev.	4 700	3 900	8 725	22 060	-4 735
	Mar.	4 450	4 400	9 325	-	18 175
	Avr.	9 000	5 150	5 550	22 360	-2 660
	Mai	7 050	9 600	11 300	-	27 950
	Jun.	8 500	7 725	11 500	30 220	-2 495
<b>Somme totale</b>		<b>222 535</b>	<b>87 625</b>	<b>114 075</b>	<b>254 550</b>	<b>169 685</b>

### Bilan comptable de la transformation céréalière

**Bakaya**

**Unité : FCFA**

Date	Quantité en Kg	Recettes	Dépenses	Bénéfices
15/04/2010	50	18 300	13 250	5 050
23/04/2010	100	43 750	24 300	19 450
26/04/2010	100	45 500	25 500	20 000
30/04/2010	100	45 800	24 300	18 500
04/05/2010	60	26 950	16 700	10 250
10/05/2010	100	33 125	26 500	6 625
15/05/2010	100	49 700	26 500	23 200
29/05/2010	100	49 700	26 500	23 200
29/06/2010	100	36 225	27 000	9 225
TOTAL	810	349 050	210 550	135 500

**Moukh Moukh**

**Unité : FCFA**

Date	Quantité mil en kg	Recettes	Dépenses	Bénéfices
16/05/2010	30	12 900	7 450	5 450
29/05/2010	50	15 950	12 450	3 500
16/06/2010	50	19 000	12 800	6 200
29/06/2010	50	15 750	11 600	3 150
TOTAL	180	63 600	44 300	18 300

**Les précautions suivantes doivent être prises  
en comptes pour une transformation de qualité (provisoire)**

**Les dispositions ci-dessous sont valables pour toutes transformations**

- Laver proprement les mains avant de commencer le travail et à chaque de retour de pause
- Enlever les accessoires comme bague, montre, etc
- Porter des vêtements propres et appropriés
- Protéger la tête avec un foulard les cheveux afin d'éviter que les cheveux entrent dans les produits
- Nettoyer bien le lieu de transformation
- Laver bien le matériel de transformation
- Eviter la poussière et les insectes d'entrer dans les produits
- Respecter les procédures du manuel de transformation
- Vérifier bien pendant l'ensachage si des impuretés (insectes, poussières) ne sont pas entrées dans le produit.
- Vérifier si les sachets sont bien fermés
- Conserver les produits de la transformation dans le lieu approprié  
(Les produits laitiers : réfrigérateur, produit transformation céréales : mettre dans un récipient hermétique pour éviter que les insectes et autres gâtent le produit)

**Produit laitier**

- Vérifier si le récipient qui contient le lait du vendeur est propre
- Ne utiliser pas du lait de vache en début de coagulation ou coagulé
- Pasteuriser le lait à une température de 65° à 70°

**Transformation de céréales**

- Laver bien grains
- Eviter le sable entre dans le produit pendant la transformation en étalant une natte
- Nettoyer bien la poussière au niveau des étagères de séchage
- Eviter l'entrée de la poussière et des insectes Dans le lieu de transformation

**Conservation et transformation des fruits et légume**

- Laver bien les fruits et les légumes
- Eviter l'entrée de la poussière et des insectes dans le lieu de transformations
- Respecter le temps de pasteurisation recommandé
- Utiliser des bouteilles qui se ferment hermétiquement
- Vérifiez si l'air n'entre pas dans la bouteille (Cas de conservation des légumes, si l'air entre dans la bouteille, goutte d'eau s'attache intérieur de bouteille)

## II-18 Consommation de l'eau dans les 6 sites

### ASUFOR de Taïba Ndiaye

Situation de distribution d'eau en 2008

Unité: m<sup>3</sup>

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BP (Blanchement Particulière)</b>	16 481	16 902	18 487	17 861	18 316	19 536	16 574	20 669	19 199	20 695	18 841	19 293	222 854
<b>ABV (Abreuvoirs)</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Potances</b>	0	40	12	0	0	40	21	0	0	0	0	211	324
<b>PM ( Périmètres Maraichers)</b>	532	548	601	452	511	601	0	0	0	0	0	0	3 245
<b>Etablissements Publiques</b>	569	542	423	447	384	573	417	551	436	525	350	466	5 683
<b>Total ASUFOR</b>	17 582	18 032	19 523	18 760	19 211	20 750	17 012	21 220	19 635	21 220	19 191	19 970	232 106

Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BP (Blanchement Particulière)</b>	19 482	18 540	20 432	20 892	21 324	21 820	23 658	23 743	22 854	22 687	20 531	20 321	256 284
<b>ABV (Abreuvoirs)</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Potances</b>	0	20	146	0	160	0	0	40	0	20	260	320	966
<b>PM ( Périmètres Maraichers)</b>	67	74	69	71	50	56	30	27	32	36	40	53	605
<b>Etablissements Publiques</b>	459	452	456	489	501	562	512	598	499	521	445	492	5 986
<b>Total ASUFOR</b>	20 008	19 086	21 103	21 452	22 035	22 438	24 200	24 408	23 385	23 264	21 276	21 186	263 841

Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BP (Blanchement Particulière)</b>	22 073	19 624	23 027	23 285	23 415	20 051	23 443	23 956	24 121	23 221	23 021	20 212	269 449
<b>ABV (Abreuvoirs)</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Potances</b>	80	160	20	0	0	50	0	0	0	0	0	0	310
<b>PM ( Périmètres Maraichers)</b>	73	68	68	67	59	0	0	0	0	0	0	0	335
<b>Etablissements Publiques</b>	532	401	502	582	534	431	544	587	602	512	456	432	6 115
<b>Total ASUFOR</b>	22 758	20 253	23 617	23 934	24 008	20 532	23 987	24 543	24 723	23 733	23 477	20 644	276 209

## ASUFOR de Moukh-Moukh

### Situation de distribution d'eau en 2008

 Unité: m<sup>3</sup>

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	1 678	1 965	3 102	4 213	2 830	3 228	1 230	1 197	1 197	760	2 145	1 008	24 553
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	808	705	706	815	1 075	1 081	918	785	778	662	1 019	851	10 203
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	555	501	1 285	1 130	920	840	0	0	0	0	225	366	5 822
<b>Potences</b>	493	290	457	807	594	1 375	620	530	530	278	952	521	7 447
<b>PM</b> ( Périètres Maraichers)	318	377	447	412	565	448	104	60	60	0	30	260	3 081
<b>Etablissement Publiques</b>	12	22	19	18	7	6	7	13	13	0	11	0	128
<b>Total ASUFOR</b>	3 864	3 860	6 016	7 395	5 991	6 978	2 879	2 585	2 578	1 700	4 382	3 006	51 234

### Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	1 554	1 669	1 459	1 701	2 311	2 789	2 120	667	790	2 331	2 041	1 139	20 571
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	571	504	157	137	115	94	0	0	169	224	495	396	2 862
<b>AP</b> (Abonnement Privé)	1 273	1 353	1 292	1 504	1 432	1 475	1 350	864	906	1 196	1 367	978	14 990
<b>Potences</b>	695	629	634	508	751	1 387	1 427	227	391	1 228	1 401	657	9 935
<b>PM</b> ( Périètres Maraichers)	461	363	198	78	0	227	374	93	50	4	188	400	2 436
<b>Etablissement Publiques</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total ASUFOR</b>	4 554	4 518	3 740	3 928	4 609	5 972	5 271	1 851	2 306	4 983	5 492	3 570	50 794

### Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	987	975	1 093	1 262	1 272	1 159	572	512	553	847	791	1 311	11 334
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	421	431	315	0	257	0	0	0	0	0	0	0	1 424
<b>AP</b> (Abonnement Privé)	1 094	1 140	1 042	1 390	1 397	1 447	986	883	1 014	1 084	1 082	1 227	13 786
<b>Potences</b>	297	264	306	504	534	300	108	237	224	437	699	565	4 475
<b>PM</b> ( Périètres Maraichers)	533	677	356	263	786	713	81	3	0	0	0	30	3 442
<b>Etablissement Publiques</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total ASUFOR</b>	3 332	3 487	3 112	3 419	4 246	3 619	1 747	1 635	1 791	2 368	2 572	3 133	34 461

## ASUFOR de Mbéyène Négué

### Situation de distribution d'eau en 2008

 Unité: m<sup>3</sup>

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	268	371	396	348	442	450	338	203	222	Panne du Forage depuis le 9 octobre 2008			3 038	
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0	0
<b>Potances</b>	850	832	838	1 125	1 042	878	777	454	709				7 505	
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	24	59	150	249	145	187	314	32	0				1 160	
<b>Etablissements publics</b>	442	524	441	476	536	687	641	487	485				4 719	
<b>Total ASUFOR</b>	1 584	1 786	1 825	2 198	2 165	2 202	2 070	1 176	1 416				16 422	

NB: 83m<sup>3</sup> pour construction du poste de santé de Négué au mois de mai

### Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	Panne du Forage												0
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)													0
<b>Potances</b>													0
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)													0
<b>Etablissements publics</b>													0
<b>Total ASUFOR</b>													0

### Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	Panne du Forage												0
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)													0
<b>Potances</b>													0
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)													0
<b>Etablissements publics</b>													0
<b>Total ASUFOR</b>													0

## ASUFOR de Ndatte Béllakhor

### Situation de distribution d'eau en 2008

 Unité: m<sup>3</sup>

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	295	207	219	154	149	182	129	101	79	121	194	244	2 074
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	5 087	4 848	5 097	5 128	5 369	5 723	5 081	4 863	4 200	5 452	5 436	5 355	61 639
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	153	104	59	44	38	26	0	0	0	0	0	0	424
<b>Potences</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Etablissement Publiques</b>	60	47	61	62	61	46	32	36	19	27	36	72	559
<b>Total ASUFOR</b>	5 595	5 206	5 436	5 388	5 617	5 977	5 242	5 000	4 298	5 600	5 666	5 671	64 696

### Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	120	96	111	84	83	96	86	141	53	77	47	142	1 136
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	5 380	5 510	5 408	5 879	6 275	6 212	5 838	5 522	5 110	6 122	6 014	5 540	68 810
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Potences</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	0	0	0	835	835	834	0	0	0	0	0	0	2 504
<b>Etablissement Publiques</b>	65	56	58	60	50	30	8	20	20	40	45	50	502
<b>Total ASUFOR</b>	5 565	5 662	5 577	6 858	7 243	7 172	5 932	5 683	5 183	6 239	6 106	5 732	72 952

### Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	226	119	133	92	109	76	70	60	51	57	63	53	1 109
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	6 368	5 987	6 617	6 099	6 104	6 816	5 913	5 882	5 619	6 499	5 834	5 913	73 651
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	130	94	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224
<b>Potences</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	0	0	0	800	800	0	0	0	0	0	0	0	1 600
<b>Etablissement Publiques</b>	60	80	93	70	53	80	41	24	27	25	49	53	655
<b>Total ASUFOR</b>	6 784	6 280	6 843	7 061	7 066	6 972	6 024	5 966	5 697	6 581	5 946	6 019	77 239

## ASUFOR de Bakhaya

### Situation de distribution d'eau en 2008

 Unité: m<sup>3</sup>

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	270	269	262	305	223	293	264	237	176	221	153	164	2 837
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	602	573	575	620	601	449	694	650	593	661	537	640	7 195
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Potences</b>	0	0	0	0	0	205	0	0	0	0	0	0	205
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total ASUFOR</b>	872	842	837	925	824	947	958	887	769	882	690	804	10 237

### Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	153	237	191	185	297	127	104	92	115	105	122	106	1 834
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	695	649	508	795	948	1 033	742	998	889	639	1 368	798	10 062
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Potences</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	0	0	0	0	0	0	7	9	0	15	0	23	55
<b>Total ASUFOR</b>	848	886	699	980	1 245	1 160	853	1 099	1 004	759	1 490	927	11 951

### Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BFP</b> (Borne Fontaine Publique)	178	186	177	77	48	27	27	38	35	30	37	37	897
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	888	620	1 310	754	663	489	520	809	668	601	689	571	8 582
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Potences</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total ASUFOR</b>	1 066	806	1 487	831	711	516	547	847	703	631	726	608	9 479

## ASUFOR de Nguith

### Situation de distribution d'eau en 2008

Unité: m<sup>3</sup>

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	1 417	1 327	1 462	1 481	1 528	1 386	1 214	1 058	1 224	1 295	1 033	1 057	15 482
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	74 975	58 400	58 580	75 375	153 475	121 575	32 000	0	0	0	0	0	574 380
<b>Potences</b>	518	484	619	765	758	842	872	385	510	318	373	440	6 884
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	806	1 030	877	1 201	1 509	1 136	758	480	317	327	430	1 484	10 355
<b>Etablissement Publiques</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total ASUFOR</b>	77 716	61 241	61 538	78 822	157 270	124 939	34 844	1 923	2 051	1 940	1 836	2 981	607 101

### Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	1 139	1 383	1 237	1 302	1 217	1 335	1 254	1 067	1 135	1 087	1 214	1 359	14 729
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	15 085	95 640	73 550	182 075	166 875	63 100	38 000	0	0	0	0	0	634 325
<b>Potences</b>	430	403	404	404	570	469	571	383	346	273	404	410	5 067
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	1 073	1 507	1 315	1 960	3 053	1 305	816	285	454	0	1 114	1 406	14 288
<b>Etablissement Publiques</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total ASUFOR</b>	17 727	98 933	76 506	185 741	171 715	66 209	40 641	1 735	1 935	1 360	2 732	3 175	668 409

### Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>BP</b> (Blanchement Particulière)	1 472	1 254	1 320	1 525	3 293	3 036	1 602	1 145	1 573	1 497	1 346	1 254	20 317
<b>ABV</b> (Abreuvoirs)	0	492	500	884	937	630	126	0	0	0	374	432	-
<b>Potences</b>	408	432	430	576	430	552	277	199	276	350	286	307	4 523
<b>PM</b> ( Périmètres Maraichers)	2 567	2 184	2 304	2 428	1 926	1 854	542	430	391	681	536	638	16 481
<b>Etablissement Publiques</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total ASUFOR</b>	4 447	4 362	4 554	5 413	6 586	6 072	2 547	1 774	2 240	2 528	2 542	2 631	41 321

## II-19 Activités 4 Formation au niveau du site

### II-19-1 Formation au niveau du site

Nous avons organisé des visites pour une formation au niveau d'un site dans le cadre du développement des capacités des populations.

L'objectif de la formation est de faire en sorte que :

- Les participants comprennent les activités communautaires du PDRD
- Les participants étudient la faisabilité des activités communautaires des leurs sites respectifs
- Les participants échangent sur les informations et techniques utiles. Ils sont plus intéressés et motivés par les activités à travers l'observation des activités menées par les autres.
- L'observation et l'évaluation par beaucoup de visiteurs permet de revoir les activités et d'accroître l'intérêt et la motivation.

#### 1) Site pilote : Moukh Moukh

Le 18 décembre 2008, a eu lieu la formation au niveau du site pilote de Moukh Moukh.

Le nombre de participants était de 113 personnes, venant de 6 sites cibles du projet, des ASUFOR voisines de Moukh Moukh, des agences d'exécution et de coordination du projet (DAPS, DRDR), du bureau de la JICA, des volontaires JOCV, etc.

La formation a été lancée par la cérémonie d'ouverture, et après, les participants ont visité les activités dans l'ordre suivant :

Embouche bovine → Cuniculture, Aviculture, Amélioration du système d'aviculture locale, → Elevage de poulets de chair\* → Ensilage → Transformation du lait en sous-produits → Champ collectif de légumes → Champ de démonstration du jardin potager

*\*les activités du PEPTAC2 sont poursuivies.*

Explication sur le Comité de développement communautaire mis en place à Ndate Bélakhore. La visite a été suivie par une séance de questions-réponses sur la gestion et les aspects techniques relatifs aux activités. La séance était très animée.

Après la formation, nous avons présenté les activités du Comité de développement communautaire et échangé avec les participants sur l'ensemble de la visite.

Voici quelques avis émis par les participants :

<La visite était très stimulante, j'ai appris beaucoup de choses.>, <Grâce à la formation, on a partagé des connaissances et des méthodes à travers les échanges entre participants.>, <On a aussi eu une vision concrète sur nos activités à entreprendre. >.

Après la formation, nous avons établi des contacts par le biais desquels le groupement de Coki a acheté au groupement des pépinières de tomates, ainsi, petit à petit, les activités se répandent.

Le reportage sur la visite a fait l'objet d'une vaste diffusion par voie de presse (radio, télévision, journaux)

sur le territoire du Sénégal, mais aussi en Europe (Italie, Espagne) et en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire).

## 2) Site PETAC2 : Méréto

Nous avons visité le site de Méréto pour promouvoir les échanges entre les populations. L'objectif de la visite est le même que la formation à Moukh Moukh, qui consiste à procéder à des échanges d'opinions entre les populations ayant des expériences dans les activités communautaires et de stimuler chez elles le désir d'apprendre des nouvelles techniques.

Le nombre de participants était d'environ 80 personnes, venant de 6 sites cibles du projet, des agences d'exécution et de coordination du projet (DAPS, DRDR), du bureau de la JICA, des volontaires JOCV et de leurs groupements, d'autres projets, etc.

## II-19-2 Programme des formations

### (1) Développement des ressources humaines

#### Plan de développement des ressources humaines par volet d'activités

	Agents du service administratif	Leader d'habitants	Au niveau d'habitants
Activités communautaires (gestion agricole)	Formation notamment à travers le module pratique sur le terrain (OJT) adressé aux agents du service technique de la DRDR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place permanente des techniques agricoles rudimentaires aux leaders techniques en vue de la vulgarisation des villageois.</li> <li>Formation en groupe sur les techniques à niveau avancé en fonction des besoins du sujet .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Premièrement la formation des leaders techniques.</li> <li>Deuxièmement, la vulgarisation des techniques par le biais des leaders formés.</li> <li>Concernant l'encadrement individuel, il faut se soucier de ne pas susciter un sentiment d'iniquité.</li> </ul>

Activités communautaires (Élevage)	Le poste d'homologue étant vacant depuis le mouvement du personnel du ministère, la formation est centrée sur la vaccination et les mesures contre la maladie	Acquisition des techniques générales à bon niveau, Acquisition des savoir-faire servant au bon déroulement des activités, à savoir, la vaccination et la prise de contact avec les services administratifs en la matière, l'analyse de l'évolution du marché	Acquisition d'un minimum de techniques, mais, quelle que soit la technique, elle ne peut être efficace que si les populations se sentent impliquées ou concernées. (Prise de conscience au regard de l'efficacité dans les travaux collectifs) Renforcement de l'organisation à travers la conscientisation précitée.
------------------------------------	---	--	---

<p>Activités d'amélioration du cadre de vie</p> <p><b>• Transformation des produits agricoles</b></p>	<p>Les acteurs visés par la formation sont les fonctionnaires du ministère de la Femme et du ministère de la Décentralisation. Le contenu de la formation sera :</p> <p>1) la compréhension de l'approche axée sur les habitants en lien avec les principes directeurs ;</p> <p>2) l'amélioration du savoir-faire lié à la préparation du matériel pédagogique ;</p> <p>3) la compréhension et l'élaboration du système d'apport technologique aux leaders des localités.</p>	<p>Les acteurs visés par la formation sont les leaders des groupements de femmes appartenant à la Fédération des Groupements de Promotion Féminine (des explications détaillées seront fournies plus loin) ainsi que les leaders des sites modèles. Le contenu de la formation sera :</p> <p>1) l'apprentissage des techniques ;</p> <p>2) l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'application des techniques apprises ;</p> <p>3) la diffusion de l'information.</p>	<p>Les acteurs visés par la formation sont les habitants des sites modèles ainsi que les membres des groupements appartenant à la Fédération des Groupements de Promotion Féminine. Le contenu de la formation sera :</p> <p>1) la formation de personnes capables de contribuer à l'organisation au moyen des activités ;</p> <p>2) le développement d'une pensée permettant de mettre à contribution les apprentissages techniques des individus afin d'améliorer le cadre de vie.</p>
<p><b>• Sensibilisation à la conservation de l'eau</b></p>	<p>Les acteurs visés par la formation sont les personnes rattachées au ministère de l'Éducation dans la région de Louga. Le contenu de la formation sera :</p> <p>1) la compréhension de l'importance des activités de sensibilisation sur la conservation de l'eau visant les personnes concernées ;</p> <p>2) la formation des professeurs qui œuvreront dans les Écoles de Formation des Instituteurs.</p>	<p>Les acteurs visés par la formation sont les éducateurs des sites. Le contenu de la formation sera :</p> <p>1) la compréhension de l'importance des activités de sensibilisation à la conservation de l'eau ;</p> <p>2) l'apprentissage des méthodes d'enseignement ;</p> <p>3) la compréhension du savoir-faire nécessaire à la mise en œuvre.</p>	<p>Dans un premier temps, la formation visera les enfants, mais l'objectif est de l'étendre aux adultes par la suite. Le contenu de la formation sera :</p> <p>1) la sensibilisation des enfants à la conservation de l'eau ;</p> <p>2) l'éducation des enfants afin qu'ils mettent en œuvre leurs apprentissages à la maison ;</p> <p>3) la compréhension des activités pouvant sensibiliser les adultes dans l'entourage des enfants.</p>
<p>Activités d'organisation et de gestion villageoise</p>	<p>Former aux agents de services techniques et administratifs qui sont impliqués au PDRD le management de cycle de Projet et le cahier comptable. Après la formation, ils formeront les leaders villageois en tant que formateur et modérateur</p>	<p>Former aux leaders de groupement le management de cycle de Projet et le cahier comptable. compétence de formation pratique sous le module de l'OJT (stage sur le terrain) Agents prennent un rôle de formateur pour la formation</p>	<p>Faire comprendre le management de cycle de Projet à travers l'activité du groupement. Concernant la formation de l'enregistrement du cahier comptable, aborder la vulgarisation au niveau de population par les formateurs des leaders de groupement.</p>

## (2) Programme de formations

### 1) Formation du développement communautaire pour des agents administratifs

La formation sera exécutée comme l'indique le tableau suivant. Compte tenu du rôle futur des agents administratifs comme <vulgarisateur>, elle vise à maîtriser le <Guide du développement communautaire> et <les Fiches techniques>.

<b>Développement communautaire</b>	
Objectif	Concevoir et gérer un plan de développement communautaire par l'initiative des homologues (agents des services du gouvernement sénégalais) avec l'usage de l'eau des ouvrages hydrauliques.
Formateur	Comité de rédaction du Guide PDRD
Public visé	Homologues au niveau régional, Agents des services des ministères concernés
Type	Cours théorique, Pratique sur terrain
Période	1 <sup>ère</sup> Formation : janvier 2010 (Théorique 1) 2 <sup>ème</sup> Formation : février 2010 (Pratique 1) 3 <sup>ème</sup> Formation : juin 2010- (Formation continue : Théorique & Pratique1)
Description	< Cour théorique > i Utilisation rationnelle du surplus d'eau des installations hydrauliques ii Suggestion et exécution des activités communautaires en fonction du volume du surplus d'eau iii Méthodologie de gestion des activités communautaires iv Pérennisation des activités à travers les liens et la coordination avec des structures concernées < Pratique sur terrain > i) Mise en œuvre opérationnelle des activités communautaires en fonction du volume du surplus d'eau / Suivi-évaluation ii) Mise en œuvre opérationnelle de la méthodologie de gestion des activités communautaires iii) Suivi-évaluation des activités
Support	«Guide de développement communautaire » élaboré par le PDRD «Fiches techniques de développement communautaire » élaboré par le PDRD – Utilisation des ouvrages hydrauliques -
Résultat attendu	i) Acquérir des connaissances sur l'utilisation rationnelle du surplus d'eau des installations hydraulique ii) Comprendre le concept des activités communautaires en fonction du volume du surplus d'eau iii) Comprendre la méthodologie de gestion des activités communautaires en fonction de la disponibilité d'eau iv) Pratiquer la méthodologie de gestion des activités communautaires en fonction de la disponibilité d'eau v) Comprendre le suivi-évaluation sur l'ensemble des activités communautaires vi) Mener le suivi-évaluation sur l'ensemble des activités communautaires par des participants vii) Examiner la pérennisation des activités à travers les liens et la coordination avec des structures concernées et formuler un plan de développement communautaire post Projet qui s'appuie sur des approches appropriées

### 2) Formation des leaders d'organisations communautaires

La formation sera exécutée comme l'indique le tableau suivant. Deux stages distincts sont prévus en direction des membres du Comité de développement communautaire(CDC) et des leaders de groupements d'activités en tant que leader d'organisation communautaire.

<b>Organisation des membres du Comité de développement communautaire</b>	
Objectif	Les membres du CDC comprennent leurs rôles et établissent leurs bases d'activités sur lesquelles ils lancent des actions concrètes et nécessaires pour assumer leurs rôles.
Formateur	Homologues en organisation, expert, membres du Projet
Public visé	CDC, membres du BE de l'ASUFOR pour la 2 <sup>ème</sup> Formation
Type	Cours théorique
Période	novembre 2009 – janvier 2010
Description	<p>&lt; Cours théorique &gt;</p> <p>1<sup>ère</sup> Formation : Utilisation adéquate de l'eau des ouvrages hydrauliques et repérage des activités communautaires réalisables / Identification des groupements d'activités communautaires au niveau local et élaboration d'une liste</p> <p>2<sup>ème</sup> Formation : Utilisation adéquate de l'eau des ouvrages hydrauliques et repérage des activités communautaires réalisables / Répartition de l'eau des ouvrages selon activités de groupements</p> <p>3<sup>ème</sup> Formation : Restitution des acquis des cours, Question / Réponse</p>
Support	Manuels élaborés par le PDRD
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Identifier des plans d'activités des groupements</li> <li>ii Élaborer une liste des plans d'activités de groupements</li> <li>iii Comprendre l'utilisation adéquate de l'eau et les activités communautaires réalisables</li> <li>iv Déterminer le volume d'eau distribué à chacun des groupements d'activités communautaires</li> </ul>

<b>Organisation des leaders de groupement 1(Formation sur la gestion et la structuration)</b>	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 .Le leader de groupement par site maîtrise les connaissances relatives à la gestion efficace de sa propre structure</li> <li>2 . A travers l'encadrement au leader de groupement par site, l'homologue approfondit la compréhension sur le cycle du projet, de &lt;la planification/l'élaboration&gt;, &lt;la mise en œuvre &gt;à &lt;l'évaluation-feedback&gt; et devient capable de l'apprendre.</li> </ul>
Formateur	Homologues en organisation, expert, membres du Projet
Public visé	Leaders de groupement par site
Type	Cours théorique
Période	novembre 2009 – février 2010
Description	<p>&lt; Cours théorique &gt;</p> <p>1<sup>ère</sup> Formation : Utilisation adéquate de l'eau des ouvrages hydrauliques et repérage des activités communautaires réalisables / Formulation d'un plan d'opération (Planification et élaboration de la Gestion du Cycle du Projet ( PCM))</p> <p>2<sup>ème</sup> Formation : Réalisation de 3 registres (Registre comptable, registre de gestion de matériels, registre des travaux) (&lt;la planification/l'élaboration&gt; du PCM)</p> <p>3<sup>ème</sup> Formation : Organisation d'une revue au milieu des activités en cours (&lt;la mise en œuvre &gt; du PCM)</p> <p>4<sup>ème</sup> Formation : Rétrospective des activités menées et Feedback (&lt;l'évaluation-feedback&gt; du PCM)</p> <p>5<sup>ème</sup> Formation : Restitution des acquis des cours, Question / Réponse</p>
Support	Manuels élaborés par le PDRD, Cahier vendu au magasin
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Le leader de groupement par site maîtrise est capable d'élaborer un plan d'activités</li> <li>ii Le leader de groupement par site est capable de tenir des registres.</li> <li>iii Le leader de groupement par site est capable d'organiser une revue au milieu des activités en cours</li> <li>iv Le leader de groupement par site est capable de refléter les résultats de la rétrospective sur le plan des activités à l'étape suivante</li> <li>v Les homologues sont capables d'organiser et gérer 5 formations pour des leaders de groupement par site</li> </ul>

Les activités liées à la formation sur l'organisation au cours du 1<sup>er</sup> semestre de la 3<sup>ème</sup> année sont suivants :  
 Nous avons créé un Comité de développement communautaire à Nguith, nouveau site et à Moukh Moukh,

site avancé et, achevé la formation des membres. Nous avons également tenté des démarches pour la mise en place du CDC à Taïba Ndiaye. Malgré notre intervention, les habitants ne voulaient pas créer une organisation autre que l'ASUFOR, nous nous en sommes retenus. Quant au site de Mbéyène Négué, le champ d'activités communautaires étant restreint en raison de la panne d'installations, nous avançons avec prudence l'introduction du CDC, en prenant compte de la situation du site.

<b>Formation du leader organisationnel2 (gestion et structuration)</b>	
Objectif	i) Le leader de groupement maîtrise les connaissances relatives à la gestion efficace de sa propre structure ii) A travers l'encadrement du leader de groupement, l'homologue approfondit le savoir-faire relatif à ladite formation du leader de groupement
Formateur	Homologues en organisation, expert, membres du Projet
Public visé	Leaders de groupement (Président, Secrétaire et Trésorier)
Type	Session théorique participative, Session pratique
Période	Janvier-mai 2010
Description	< Session théorique > Notion sur une organisation, Rôles et responsabilités d'un leader, Outils de gestion  < Session pratique > Les homologues de chaque activité communautaire (agriculture, élevage et ACV) prennent en charge le support et de suivi au moment de la gestion du groupement
Support	Manuels élaborés par le PDRD, Papeterie (cahier, etc.)
Résultats attendus	i) Le leader de groupement maîtrise les connaissances relatives à la gestion efficace de sa propre structure ii) A travers l'encadrement du leader de groupement, l'homologue approfondit le savoir-faire relatif à ladite formation du leader de groupement
Résultats obtenus	Les formations pour tous les six sites sont terminées. Voici le calendrier de la formation. Moukh Moukh : du 19 au 21 janvier 2010 Bakhaya : du 26 au 27 janvier 2010 Mbéyène Négué : du 9 au 11 février 2010 Taïba Ndiaye : du 18 au 19 février 2010 Ndate Bélakhore : du 17 au 19 mars 2010 Nguith : du 7 au 9 mai 2010 Les attestations de formation ont été décernées aux participants.

### 3) Formation de Leaders techniques

Les Leaders techniques sont choisis au sein des membres de groupements d'activités respectifs. Il s'agit des membres qui disposent des techniques avancées, susceptibles de disposer des compétences potentielles d'encadrement à d'autres membres. Le leader technique n'est pas nécessairement désigné parmi les membres autres que le Leader de groupement. Il peut être la même personne que le Leader de groupement. Le choix d'un Leader technique dépend de la circonstance.

L'aperçu de volets Gestion agricole, Élevage et Amélioration du cadre vie est présenté dans les tableaux.

<b>Activités communautaires / Gestion agricole</b>	
Objectif	Initier aux Leaders techniques des connaissances et des techniques de base du maraîchage à une zone donnée pour optimiser les performances des techniques à introduire par des vulgarisateurs et l'équipe du Projet. L'objectif est de maîtriser les techniques agricoles par les Leaders techniques. précitées
Formateur	DRDR Louga, Expert PDRD, DPV Dahra
Public visé	Membres candidats pour Leader technique par site (1 à 3 membres par site)
Type	Cours théorique
Période	décembre 2009

Description	<p>&lt; Cours théorique &gt;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i Prévention et éradication des insectes nuisibles</li> <li>ii Fabrication de fumier (2 types)</li> <li>iii Maraîchage à l'économie d'eau</li> <li>iv Culture d'arbres fruitiers à l'économie d'eau (greffage)</li> <li>v Programme de plantation</li> </ul>
Support	Fiches techniques du développement communautaire par site élaborées par PDRD
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i L'encadrement et la vulgarisation seront déroulés efficacement à travers d'un Leader technique qui sert de point de liaison unifié pour la mise en place des techniques.</li> <li>ii La compréhension des participants sera accélérée grâce à la disposition de vulgarisation par zone et par la même langue</li> <li>iii Le taux de réussite des activités sera amélioré à travers l'encadrement adapté à la spécificité régionale.</li> </ul>

#### Activités communautaires / Techniques de l'élevage : volaille, lapin

Objectif	<p>Acquérir et vulgariser par la population des techniques d'aviculture et de cuniculture à faible coût</p> <p>Augmenter la chance de génération des revenus de la population, Amélioration de l'état nutritionnel par la consommation ménagère ou locale</p>
Formateur	Expert PDRD, (homologues de la direction de l'élevage)
Public visé	Groupements d'activité par site (3à5 personnes par site)
Type	OJT
Période	août, octobre-novembre 2008, juillet 2009 (achevé), janvier – février 2010
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Construction de cage de volaille et de lapins</li> <li>ii Amélioration de l'aviculture locale : Ensemble d'opérations de l'élevage, approvisionnement de nourriture, mesures contre des maladies, gestion du coût</li> <li>iii Cuniculture (idem)</li> <li>iv Élevage de canards (idem)</li> </ul>
Support	Manuels élaborés par l'expert en élevage : <Construction de poulaillers et de clapier>, <Amélioration de l'élevage de poulets locaux-2 <sup>ème</sup> version>, <Question & Réponses sur l'élevage de canards >
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i La population s'acquiert des techniques de l'élevage de poulets et de lapins.</li> <li>ii La population est capable de prendre des mesures nécessaires contre les maladies d'animaux (la prise de contact avec le service administratif, etc.</li> <li>iii La population comprend l'importance des activités peu coûteuses et les applique.</li> <li>iv La population comprend l'efficacité des activités en groupe et les applique.</li> <li>v Un leader au terme technique est formé au sein du groupement d'activités.</li> </ul>

#### Activités communautaires / Techniques d'élevage : Culture fourragères et des graminées et leur conservation

Objectif	<p>Maîtriser les techniques de conservation de l'alimentation fourragère avec l'ensilage</p> <p>Approvisionnement en alimentation du bétail à haute valeur nutritive à travers la fabrication de l'ensilage</p>
Formateur	Expert PDRD, (homologues de la direction de l'élevage)
Public visé	Groupement de l'élevage par site
Type	OJT
Période	octobre-novembre 2008 (achevé) janvier-février 2010
Description	<p>Méthode de fabrication de l'ensilage :</p> <p>Coupe, séchage, stockage (creuser la terre), compactage du fourrage</p>
Support	Manuels élaborés par l'expert en élevage : <Fabrication de l'ensilage >
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i La population maîtrise la méthode de fabrication de l'ensilage</li> <li>ii La nourriture à haute valeur nutritive peut être fournie au bétail.</li> </ul>

<b>Activités communautaires / Techniques de l'amélioration de cadre de vie : Transformation du lait</b>	
Objectif	Maîtriser les techniques de transformation du lait
Formateur	Leader de groupements des femmes à Moukh – Moukh
Public visé	Leader technique par site, Leader de groupement par site
Type	Module pratique ( OJT )
Période	septembre – novembre 2009
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Hygiène alimentaire</li> <li>ii Fabrication de yaourt</li> <li>iii Gestion des produits</li> <li>iv Gestion comptable de la vente</li> </ul>
Support	Ustensiles de cuisine Manuel
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Acquisition des connaissances sur l'hygiène alimentaire</li> <li>ii Techniques améliorée pour la fabrication du yaourt</li> <li>iii Amélioration de l'alimentation</li> <li>iv Création des revenus</li> </ul>

<b>Activités communautaires / Techniques d'amélioration du cadre de vie : Transformation des céréales</b>	
Objectif	Maîtriser les techniques de transformation des céréales
Formateur	Leader de groupements des femmes aux sites avancés
Public visé	Leader de groupement par site, Leader technique par site
Type	Pratique sur terrain ( OJT )
Période	Septembre 2009 à Moukh Moukh et Ndate Bélakhore Octobre 2009 à Bakhaya et Nguith
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Transformation hygiénique des aliments</li> <li>ii Procédé de transformation des céréales</li> <li>iii Gestion des produits</li> <li>iv Gestion comptable de la vente</li> </ul>
Support	Étagère pour le séchage Manuel
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Acquisition des connaissances sur l'hygiène des aliments</li> <li>ii Acquisition des techniques sur la transformation des céréales</li> <li>iii Amélioration de l'alimentation</li> <li>iv Création des revenus</li> </ul>

<b>Activités communautaires / Techniques d'amélioration du cadre de vie : Cours de cuisine</b>	
Objectif	Apprendre de nouvelles recettes de cuisine Amélioration de l'état nutritionnel de la population
Formateur	Agents de la Direction d'Appui au Développement Local
Public visé	Leader de groupement par site, Leader technique par site
Type	Pratique sur terrain ( OJT )
Période	Bakhaya : juillet 2009- Moukh Moukh : novembre 2009
Description	<p><u>Préparation des plats avec des spécialités locales à savoir, Niébé, arachide, Mil, etc.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i Recette de cuisine de Niébé ( Ndambé, Salade de Niébe, Accara, Thiaccri Niébé, Couscous Niébé, Gâteaux Niébé, Nak Niébé, Purée de Niébé, Poulet Farci, Petits Fours, Crêpes de Niébé )</li> <li>ii Recette de cuisine d'arachide (Farine d'arachide, Pâte d'arachide, Croquettes d'arachide, Nougat, Mbouraké, Dégué)</li> <li>iii Recette de cuisine de mil (Couscous, Bouillie, Lakh, Fondé, Thiaccri, Nak, Riz/mil à la viande ou autre, Sankhal)</li> </ul>

Support	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Matériaux (les produits spécifiques de la région sont fournis par le village, comme Niébé)</li> <li>ii Ustensiles de cuisine (fournis par le village)</li> <li>iii Recettes</li> </ul>
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Amélioration des connaissances sur la nutrition</li> <li>ii Intéresser aux matériaux produits localement et consommables</li> <li>iii Maîtrise la méthode de cuisine</li> <li>iv Amélioration alimentaire</li> </ul>

<b>Formation 3-4 Amélioration des conditions de vie / Transformation en conserve des fruits et légumes</b>	
Objectif	Amélioration alimentaire de foyer et valorisation de produits locaux
Formatrices	Formatrices du CRETEF
Formatrices	Leaders des 15 groupements de Taïba Ndiaye
Type de formation	Formation pratique
Calendrier de mise en œuvre	7-9 Juillet
Contenu de la formation	Confiture de mangue, nectar mangue, sirop de bissap, légume cuit à l'eau en bouteille, Piment rouge concentré
Matériel pédagogique	Fiche technique (on a modifié recette de CRETEF pour villageois)
Résultats attendus	Amélioration alimentaire de foyer, valorisation de produits locaux

#### 4) Initiation technique de la population

L'initiation technique des membres de groupements d'activités sera effectuée par le module pratique sur terrain (OJT). Cette formation est dispensée directement par l'équipe du Projet, ou, par les leaders formés.

Outre l'initiation technique, la classe de l'économie d'eau adressée à la population est prévue organiser. L'aperçu de la classe de l'économie d'eau est décrit dans le tableau suivant.

<b>Activités communautaires / Techniques de l'amélioration de cadre de vie : classe de l'économie d'eau</b>	
Objectif	Amélioration de la prise de conscience relative à l'économie d'eau Réduction de la prise en charge de la redevance d'eau
Formateur	Enseignants
Public visé	Élèves (Adultes)
Type	- Cours théorique - Cours pratique
Période	janvier, février 2010
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>i L'eau et la vie</li> <li>ii Économie d'eau</li> <li>iii Cycle de l'eau</li> <li>iv Eau et l'hygiène</li> </ul>
Support	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Manuel pour élève</li> <li>ii Livre de professeur</li> </ul>
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> <li>i Acquisition des connaissances sur l'eau</li> <li>ii Mise en pratique l'économie d'eau familiale</li> </ul>

## II-20 Liste de stagiaires participés à la formation au Japon

Nom de stagiaire	Durée	Demain	Contenue et lieu	Poste	Poste actuel Date d'affectation
Cheikh Sadibou PENE	Du 13 Oct au 22 Nov 2008	« Renforcement des capacités relatives au soutien à la gestion et à l'organisation agricole »	Assimilation des grandes lignes de l'approche de l'amélioration de la qualité de vie au Japon, /JICA Tsukuba	DAPS	La primature Comissariat à la sécurité alimentaire de / Juine 2009
Modou Fatima MBOW	Du 13 Oct au 22 Nov 2008	« Renforcement des capacités relatives au soutien à la gestion et à l'organisation agricole »	Assimilation des grandes lignes de l'approche de l'amélioration de la qualité de vie au Japon, /JICA Tsukuba	DRDR de Louga	DRDR de LOUGA
Ibrahima MBAYE	Du 13 Oct au 22 Nov 2008	« Renforcement des capacités relatives au soutien à la gestion et à l'organisation agricole »	Assimilation des grandes lignes de l'approche de l'amélioration de la qualité de vie au Japon, /JICA Tsukuba	BPF Louga	BPF Durbel / Mars 2009
Moustapha NIANGE	Du 11 Jan au 20 Fév 2010	« Renforcement des capacités relatives au soutien à la gestion et à l'organisation agricole »	Assimilation des grandes lignes de l'approche de l'amélioration de la qualité de vie au Japon, /JICA Tsukuba	DAPS	DAPS
Véronique SANE (Ms.)	Du 11 Jan au 20 Fév 2010	« Renforcement des capacités relatives au soutien à la gestion et à l'organisation agricole »	Assimilation des grandes lignes de l'approche de l'amélioration de la qualité de vie au Japon, /JICA Tsukuba	SDADR	CADL Sakal / Mai 2010
Mamadou THIARE	Du 11 Jan au 20 Fév 2010	« Renforcement des capacités relatives au soutien à la gestion et à l'organisation agricole »	Assimilation des grandes lignes de l'approche de l'amélioration de la qualité de vie au Japon, /JICA Tsukuba	BPF Linguère	BPF Linguère Stage en ENDSS
Ibrahima Thierno LO	Du 11 Jan au 20 Fév 2010	« Renforcement des capacités relatives au soutien à la gestion et à l'organisation agricole »	Assimilation des grandes lignes de l'approche de l'amélioration de la qualité de vie au Japon, /JICA Tsukuba	ARD Louga	ENDSS / Dec 2009

\* ENDSS: Ecole Nationale de Développement Sanitaire et Social 国立衛生・社会開発学校 (ダカール)

## II-21 Activités 5 Organisation

Extrait de l'enquête auprès des populations sur le CDC  
(Comité de Développement Communautaire)

Date de l'enquête : le 30 juin à Nguith, le 3 août à Ndate Bélakhore, le 16 septembre à Bakhaya

### Q : La population connaît-elle le CDC?

Nguith	Non. La population n'est pas informée de la création du CDC, donc elle n'est pas impliquée à sa mise en place.
Ndate Bélakhore	La population connaît le nom du CDC, mais pas de fonctions.
Bakhaya	Oui. La population est informée de la création du CDC, elle est impliquée à sa mise en place.

### Q : La réunion du CDC s'organise régulièrement?

Nguith	La réunion n'est pas organisée.
Ndate Bélakhore	A raison d'une fois par mois, mais la réunion n'est plus organisée après la saison des pluies.
Bakhaya	Les membres du CDC participent aussi à la réunion de l'ASUFOR pour discuter d'un thème abordant le CDC.

### Q : Le CDC dispose-t-il de son propre budget?

Nguith	Non
Ndate Bélakhore	Le CDC a constitué des fonds avec des recettes par la culture de légumes au champ collectif.
Bakhaya	Non

### Q : Quels sont les facteurs entravant à la réalisation des activités du CDC?

Nguith	Manque de fonds d'activités, Le CDC n'est pas reconnu par la population, Manque de connaissances et d'expériences.
Ndate Bélakhore	Manque de fonds d'activités, Pas d'activités notables autres que la gestion du champ collectif, Manque de connaissances et d'expériences.
Bakhaya	Manque de fonds d'activités, Insuffisance d'implication de la population, Difficulté de tenir une réunion

### Q : Affirmez-vous l'importance de la mise en place du CDC?

Nguith	Oui, pour contribuer à la sensibilisation à l'économie d'eau, et à l'ajustement de l'utilisation de l'eau aux activités communautaires
Ndate Bélakhore	Oui, le rôle du CDC revêt une importance sociale.
Bakhaya	Oui, on souhaite la redynamisation du CDC

### Q : Quels sont les rôles à jouer par le CDC?

Nguith	Sensibilisation à l'économie d'eau, Gestion de l'eau, Implication aux problèmes pour trouver des solutions
Ndate Bélakhore	Médiateur des problèmes, Surveillance des groupements
Bakhaya	Coordination d'activités, Appui à la mobilisation des ressources, Médiateur des problèmes

### Q : Recommandations sur la reconstitution du CDC?

Nguith	Faire connaître à toute la population, Implication de la population dans le processus de la reconstitution du CDC, Reconstitution avec des délégués de chaque groupement, Allouer une Indemnité aux membres du CDC
Ndate Bélakhore	Il faut des fonds d'activités, Implication de tous les groupements
Bakhaya	Faire connaître à toute la population, Recyclage de membres, Dispositif de financement

## II-22 Visite de sites PDRD par agents de vulgarisation

(octobre 2010)

volet	Activités	Endroit d'activités	Année		Remarques
			2009	2010	
Agriculture	Champs collectif Maison de démonstration Jardin potager	Moukh Moukh	12	36	
		Garky Diaw			
		Ndate belakhor	7	45	
		Bakhaya			
		Mbéyène Négué	3	24	
		Nguith			
		Taiba Ndiaye	8	32	
Elevage	Petit élevage	Moukh Moukh	12	7	
		Garky Diaw	0	5	
		Ndate belakhor	12	7	
		Bakhaya	10	6	
		Mbéyène Négué	7	0	
		Nguith	8	5	
		Taiba Ndiaye	10	7	
ACV	Transformation du lait	Ndate belakhor	0	0	L'activité de transformation de lait n'est pas menée à Ndate Béllakhor à titre commerciale
		Taiba Ndiaye	0	2	
		Moukh Moukh	15	25	
		Nguith	0	0	
	Transformation céréalière	Ndatte Béllakhor	0	15	
		Moukh Moukh	0	2	
		Bakhaya	0	12	
	Transformation / présentation des recette de	Bakhaya	0	5	
		Moukh Moukh	0	2	
	Transoformation et conservation des fruits et	Taiba Ndiaye	0	3	
		Education sur l'economie d'eau	<b>Bakhya Ndiaye</b>		3
	Mbississ Dia		3		
	Mbarom		3		
	Ndatte Fall		3		
	Béllakhor		3		
	Keur Mory		3		
	Moukh-Moukh		3		
	Guély		3		
	Sangué		3		
	Nguith		3		
Ndardeck	3				
Ndadane rubissel	3				
Mbéyène	1				
Négué	1				
Mboula	0				

## II-23 Aménagement des sites

### II-23-1 Plan d'Aménagement des sites

Afin de vérifier désormais les techniques et connaissances à mettre en œuvre pour élaborer la méthode de développement communautaire à travers l'exécution d'activités, des discussions ont eu lieu avec les agences d'exécution et de coordination pour déterminer les types d'aménagement nécessaires dans les sites. A l'issue de ces discussions, les opinions et avis suivants sont émis :

- Les activités de développement communautaire mises en œuvre dans les sites ciblés du présent projet doivent avoir pour fonction la démonstration afin de permettre à plus de populations d'en bénéficier. Les aménagements connexes sont mis en place dans le cadre du projet.
- Il est important de mettre à la disposition des personnes engagées dans le développement communautaire un lieu d'échange permettant d'améliorer le niveau de leurs activités à travers des échanges d'opinions et d'informations et le lieu de discussions utiles pour l'élaboration de plans de développement. Les aménagements afférents sont mis en place dans le cadre du projet.

A cela s'ajoutent les résultats de l'étude de base et les travaux d'aménagement que nous avons déterminé ci-dessous :

#### Travaux d'aménagement des sites

Travaux	Motif
Champ de démonstration	Donner l'occasion à plus de personnes de découvrir les techniques et connaissances liées au développement communautaire ;
Toilettes	Installer les toilettes au champ de démonstration afin d'améliorer l'environnement favorisant le développement communautaire ;
Salle de réunion servant aussi d'entrepôt	Aménager un espace servant d'un lieu d'échange et activités ;
Champ collectif	Multiplier des occasions pour que plus de personnes puissent prendre connaissance du développement communautaire dans le but de faire sentir les avantages des activités organisationnelles.

En tenant compte des situations des infrastructures de chacun des sites, nous avons élaboré un plan sur les travaux d'aménagement à chaque site et eu les discussions avec les habitants sur la base dudit plan. A l'issue des discussions, les travaux d'aménagement par site sont déterminés comme suit :

#### Travaux programmés par site

Site	Travaux programmés
Ndate Bélakhore	Champ collectif : Une salle de réunion servant aussi d'entrepôt, canalisation et bassin, toilettes Des équipements ont été mis en place au niveau du champ de démonstration*
Bakhaya	Une salle de réunion servant aussi d'entrepôt, toilettes Des équipements ont été mis en place au niveau du champ de démonstration
Nguith	Une salle de réunion servant aussi d'entrepôt, toilettes Des équipements ont été mis en place au niveau du champ de démonstration
Moukh Moukh	Réhabilitation du champ collectif : Réparation de la clôture, Entretien du jardin de démonstration, des toilettes
Mbéyène Négué	Des équipements ont été mis en place au niveau du champ de démonstration
Taïba Ndiaye	Des équipements ont été mis en place au niveau du champ de démonstration, toilettes

\*clôtures, poulaillers, équipements à l'intérieur du champ

Un champ de démonstration et les toilettes seront mis en place dans tous les six (6) sites pour mettre en place l'environnement du développement communautaire, afin d'appuyer la dynamique d'accélération des activités. Pour disposer d'une salle de réunion servant d'entrepôt, il a été décidé d'utiliser la salle de réunion du village et/ou le bureau de l'ASUFOR au niveau de Moukh Moukh, Mbéyène Négué et Taïba Ndiaye. Par ailleurs ces trois sites disposant d'un champ collectif ne nécessitent pas de nouvel aménagement, mais n'empêche la clôture du champ à Moukh Moukh qui était très vétuste a été réhabilitée.

## II-24 Extension des activités du PDRD

### Participation des villages polarisés dans les activités aux villages centraux

(octobre 2010)

Volet	Activités	Endroit d'activités	Nombre des villages polarisée participés	Nom des villages polarisée participés	Nombre des participants	Periode des activités	Remarques
Agriculture	Champ collectif	Moukh Moukh	0			continuation depuis PEPTAC 1	Les 4 GPF qui travaillent dans le champs collectif sont du village de Moukh-Moukh
		Ndate Béllakhore	7	1. Béllakhord Nord	GPF	depuis 2008 toute l'année ( Saison sèche et hivernage)	L'activité est menée pour le compte des GPF. Cependant l'arrosage est assurée par les leaders techniques qui sont. Les membres participent à tour de rôle.
			2. Bellakhor Est	GPF			
			3. Ndatte Fall	GPF			
			4. Keur Médoune	GPF			
			5. Toubé Pèye	GPF			
			6. Toubé Fall	GPF			
7. Taïba Ndiaye	GPF						
Elevage	Ensilage	Fass Fall	1	Moukh Moukh	15 personnes	Fin septembre - Début octobre 2009	
		Thiamene	1	Moukh Moukh	20 personnes	Fin septembre - Début octobre 2009	
ACV	Transformation du lait	Taïba Ndiaye	0				<p>- L'activité connaît un ralentissement durant l'hivernage à cause des travaux champêtres et de l'humidité (difficultés de sécher les produits)</p> <p>- Les différents membres des GPF qui travaillent à Béllakhor ont constitué une fédération avec un bureau de 20 personnes bien structuré. Ainsi, à chaque fois qu'elles doivent procéder à une opération de transformation, chaque GPF envoie 3 membres pour participer à la transformation et à la commercialisation.</p> <p>- L'activité connaît un ralentissement durant l'hivernage à cause des travaux champêtres et de l'humidité (difficultés de sécher les produits)</p> <p>- 15 femmes ont été formés. Mais dans la mise en œuvre de l'activité, les 4 GPF travaillent à tour de rôles sous la supervision des leaders techniques formés</p> <p>La transformation de niébé n'est pas encore commercialiser. Les recettes de cuisine à base de niébé sont destinés à l'autoconsommation et contribuent à l'amélioration et la diversification de l'alimentation</p> <p>Parmi les 16 GPF formés, 1 seul appartient aux villages polarisés, les 15 sont issus du village de Taïba Ndiaye.</p>
		Moukh Moukh	0				
	Transformation céréalière	Ndate Béllakhor	8	1. Bellakhor Est	GPF	En permanence depuis 2009	
				2. Toubé Fall	GPF		
				3. Toubé Pèye	GPF		
				4. Keur Medoune	GPF		
				5. Keur Mory Lèye	GPF		
				6. Darou Diagne	GPF		
				7. Maka Diagne	GPF		
				8. Taïba Ndiaye	GPF		
Transformation / présentation des recette de niebe	Bakhaya	3	1. Bakhaya Dia	GPF	4GPF, 30 personnes y compris Bakhya		
			2. Pakhy Kébé	GPF			
			3. Loyène	GPF			
	Moukh Moukh	0					
Transoformation et conservation des fruits et legumes	Taïba Ndiaye	1	Ndomor	2 personnes			

Activités aux villages polarisés et des villages voisins des sites

(octobre 2010)

Volet	Activités	Endroit d'activités (nombre des villages)	Nom de village central du site	Nombre des participants	Période de l'activité	Remarque	
Agriculture	Jardin potager	(9)	Taiba Ndiaye	263	depuis juin 2010		
		(5)	Moukh-Moukh	82			
		(3)	Bakhaya	105			
		(4)	Ndatte Béllakhor	54			
		(5)	Nguith	98			
		<b>Total 26 villages</b>	-	602			
Elevage	Petit élevage	Fass Fall	Moukh-Moukh	1	depuis 2008	au début 2 participants au début 3 participants au début 5 participants  au début 5 participants au début 3 participants au début 5 participants au début 5 participants	
		Diéwol	Moukh-Moukh	1			
		Ganar Gobel	Moukh-Moukh	1			
		Thiawane	Moukh-Moukh	2			
		Thiamène		1			
		Coki	(pas des sites ciblés du PDRD, près de Moukh	2			
		Ndala	Moukh)	1			
		Boulal		1			
		Guéo	(pas d'ASUFOR)	1			
		<b>Total 9 villages</b>	-	11			
ACV	Transformation du lait	Boulal	(pas des sites ciblés du PDRD, près de Moukh Moukh)	14	depuis novembre 2009	activité régulière	
		Coki		5	saison sèche depuis novembre 2009	activité suspendue jusqu'à la fin de construction des locaux ASUFOR	
		Thiamène		(GPF)	depuis novembre 2009	activité suspendue à cause de problème interne	
		Warack		1	depuis novembre 2009		
		Ndomor		Taiba Ndiaye	1	depuis novembre 2009	
		<b>Total 6 villages</b>		-	21 personnes +1 groupe		
	Cours sur l'économie d'eau	Mbississ Dia	Bakhaya	3 enseignants	durant la période scolaire 2010	enseignants suivis la formation cours faits également aux villages central	
		Mbarom		2 enseignants			
		Keur Mory	Ndatte Béllakhor	2 enseignants			
		Guély	Moukh-Moukh	4 enseignants			
		Sangué		2 enseignants			
		Ndardeck	Nguith	1 enseignant			
		Ndadane rubissel		1 enseignant			
		Mboula	Mbéyène Négué	1 enseignant			
<b>Total 8 villages</b>	-	16 enseignant					
<b>Total</b>	<b>38 villages*</b>		plus de 650 pers.				

\* on compte "un village" même s'il y a plusieurs activités

## II-25 Liste des documentes acquis par PDRD

1.Mar,2010

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	remarques
1	Harmonisation des procédures et méthodes d'animation, de gestion et de maintenance des forages ruraux motorisés au Sénégal, Rapport final	Data	Rapport	DEM DGPPE	2007.3	
2	Projet REGEFOR, SEMINAIRE DE RESTITUTION DES RESULTATS DU PROJET, COMPILATION DES DOCUMENTS ET PROCEDURES	Copy	Rapport	DEM / AFD	2004.7.10	
3	ARRETE portant organisation de la Direction d'Appui au Développement Local	Copy	Loi	M. de Décentralisation et des Collectivités Locals	2005.9.8	
4	RAPPORT ANNUEL 2007	Data	Rapport	IRSV Louga	-	
5	RAPPORT TRIMESTRIEL JANVIER – MARS 2008	Data	Rapport	CADL Méouane	2008.3.31	
6	RAPPORT ANNUEL 2007	Data	Rapport	ANCAR Louga	2008.1	
7	RAPPORT D'ACTIVITE Semestriel (Juillet-Decembre 2007)	Data	Rapport	idem	2007.12	
8	Rapport annuel, Service Départemental d'Appui au Développement Local	Data	Rapport	SDADL Louga	-	
9	SYNTHESE DES ACTIVITES, Service Départemental d'Appui au Développement Local	Data	Rapport	idem	-	
10	RAPPORT ANNUEL 2007	Data	Rapport	IREF de Louga	-	
11	ORGANIGRAMME IREF/LOUGA	Copy	Organigramme	idem	-	
12	Plan Local de Développement, CR de Thiolom Fall 2003-2008	Data	Plan	CR de Thiolom Fall	2003.5	
13	Plan Local de Développement, CR de Guéoul 2003-2008	Data	Plan	CR de Guéoul	2003.5	
14	Plan Local de Développement, CR de Boulal	Data	Plan	CR de Boulal	2002.9	
15	Plan Local de Développement, CR de Dealy	Data	Plan	CR de Dealy	-	
16	Plan Local de Développement, CR de Dodji	Data	Plan	CR de Dodji	2004.10	
17	Plan Local de Développement, CR de Kamb	Data	Plan	CR de Kamb	-	
18	Plan Local de Développement, CR de Mboula	Data	Plan	CR de Mboula	2002.9	
19	RAPPORT TECHNIQUE DE JANVIER A FEVRIER 2008	Data	Plan	ASUFOR de TAIBA NDIAYE	2008.3	
20	CADRE LOGIQUE REVISE DU PROJET (A MI-PARCOURS)	Data	Tableau	PADV	-	

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	remarques
21	INDICATEURS DES REALISATIONS PHYSIQUES DU PROJET	Data	Liste	PADV	-	
22	Rapport pour la Passation de Service entre MAE et MEL	Data	Manuel	PADV	2007.12.7	
23	Rapport Annuel 2007	Data	Manuel	PADV	-	
24	FICHE DE PRESENTATION DU PROGRAMME PADER	Data	Brochure	PADER	-	
25	PRESENTATION DU PROJET SENEGAL VII - FERLO	Data	Brochure	AQUADEV	-	
26	PRESENTATION DE AQUADEV : Projet SEN VII Ferlo Louga	Data	Brochure	AQUADEV	2006.11.7	
27	RAPPORT D'ACTIVITES AN IV 2006 – 2007	Data	Rapport	AQUADEV	2007.6	
28	QUELQUES REALISATIONS DE SENEGAL VII – FERLO (AQUADEV)	Data	Rapport	AQUADEV	2007.2.27	
29	VILLAGES PARTENAIRES SEN VII - FERLO	Data	Liste	AQUADEV	-	
30	Note sur les activités du Dispositif d'Appui Technique de l'année 2008	Data	Rapport	ASPRODEB (Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base), AGEP (Agence d'Exécution des Projets)	2008.1	
31	RAPPORT ANNUEL 2007	Data	Rapport	ANCAR (PSAOP 2)	2007.2	
32	Présentation	Copy	Rapport	ANCAR	-	
33	Appui à la satisfaction des problèmes d'alimentation du bétail	Data	Manuel	ANCAR	-	
34	Amélioration de l'aviculture en milieu rural / l'amélioration de la conduite en aviculture villageoise	Data	Manuel	ANCAR	2003.1	
35	Notes techniques sur l'aviculture moderne	Data	Manuel	ANCAR	2003.1	
36	Politique forestière du Sénégal	Data	Rapport	DEFCCS	-	
37	Plan de travail annuel (PTA) / DEFCCS	Data	Rapport	DEFCCS	2008	
38	Compendium des Projets forestiers	Data	Liste	DEFCCS	2008	
39	Loi d'Orientation Agro Sylvo-Pastorale	CD	Loi	DEFCCS	2004	
40	Loi d'Orientation Agro Sylvo-Pastorale	Data (PDF)	Loi	idem	2004	

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	remarques
41	Loi d'Orientation Agro Sylvo-Pastorale	Original	Loi / Manuel	idem	2004	
42	Programme National de Développement Agricole, Deuxième Draft	Data	Rapport	M.de l'Agriculture	2007	
43	Arrêté n° 6473/MAEL du 5 juin 2000 Portant organisation de la Direction de l'Élevage	Data	Loi	M.de l'Agriculture de l'Élevage	2000.6	
44	NOUVELLE ORIENTATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE Plan REVA Retour vers l'Agriculture, MISE EN ŒUVRE DES POLES D'EMERGENCE INTEGRES ET PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE	Data	Rapport	M.de l'Agriculture	2006.6	
45	ARRETE portant organisation des Directions Régionales du Développement Rural	Copy	Loi	M.de l'Agriculture	2000.3.15	
46	NOTIFICATION DES CREDITS AUTORISES GESTION 2008	Copy		M.de l'Agriculture	-	
47	Exécution crédits alloués en 2007	Data	Tableau	M.de l'AgricultureDRDR Louga	-	
48	RENDEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE DE LA REGION DE LOUGA 2007	Data	Tableau	idem	-	
49	Arrêté-9468 MJEHP-DEEC, Participation du public a l'EIE	Data	Loi	M.de l'Environnement	2001.11	
50	Arrêté-9469 MJEHP-DEEC, Organisation et fonctionnement Comite Technique	Data	Loi	M.de l'Environnement	2001.11	
51	Rapport annuel 2007	Data	Rapport	SDADL de Louga	2007	
52	SYNTHESE DES ACTIVITES	Data	Rapport	SDADL de Louga	2007	
53	RAPPORT TRIMESTRIE I	Data	Rapport	CADL Méouane	2007	
54	Etat des lieux de la filière céréales locales au Sénégal	Data	Rapport	Infoconseil / PAOA	2006.4	
55	Fiches techniques ISRA	Data	Liste	ISRA	-	
56	Situation Economique et Sociale de la Région de Louga Edition 2005	Data	Rapport	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	2005	
57	Programme de Développement de l'Education et de la Formation	Data (PDF)	Rapport	Ministère de l'Éducation	2003	
58	Programme Régional de Développement Intégré de Louga	Data (PDF)	Rapport	Conseil Régional	2004	
59	Programme National de Développement Local (version provisoire)	Data	Rapport	Ministère Décentralisation	2005	
60	Rapport Annuel de l'Inspection Forestière de Louga	Data	Rapport	Inspection Forestière de Louga	2007	
61	Rapport Annuel CADL de Louga	Data	Rapport	CADL Louga	2007	
62	Rapport Annuel d'Activités de la Direction de l'Élevage	Data	Rapport	Direction de l'Élevage	2007	
63	Rapport d'avancement du PEPAM	Data (PDF)	Rapport	PEPAM	2008	
64	Guide de Suivi Régional (PDEF)	Data	Rapport	Ministère de l'Éducation	2002	

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	remarques
65	Programme sous-régional de Formation Participative en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures à travers les champs-écoles des producteurs (GIPD/CEP)	Data	Rapport	FAO	2006	
66	Projet d'appui aux organisations de producteurs pour la valorisation des filières porteuses	Data	Rapport	FAO / Cooperazione Italiana	2007	
67	Canevas de présentation des rapports d'étape (Mise en œuvre du Programme des Opérations d'Urgence de la FAO)	Data	Rapport	FAO / Ministère de l'Agriculture	2008	
68	Principales Réalisations du Projet	Data (PDF)	Rapport	The Millennium Villages Project		
69	Bilan de la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal	Data (PDF)	Rapport	ISRA / ITA / CIRAD	2005	
70	Présentation Institutionnelle de la SAED	Data	Brochure	SAED		
71	Esprit ADRAO	Data (PDF)	Bulletin	Esprit ADRAO	2003	
72	Plan Stratégique 2003-2012	Data (PDF)	Rapport	WARDA	2004	
73	Rapport Annuel de l'ADRAO	Data (PDF)	Rapport	ADRAO	2005-2006	
74	Codes des Collectivités Locales du Sénégal	Data	Loi	Ministère de la Décentralisation	1996	
75	Programme National de Développement Agricole (2 <sup>ème</sup> draft)	Data	Rapport	Ministère de l'Agriculture / FAO	2007	
76	Décret portant missions de la Direction de l'Agriculture	Data (PDF)	Décret	Ministère de l'Agriculture	1999	
77	Compendium des Projets Forestiers 2008	Data	Rapport	DEFCCS	2008	
78	Politique Forestière du Sénégal	Data	Rapport	Ministère de l'Environnement		
79	Plan de Travail Annuel de la DEFCCS	Data	Rapport	DEFCCS	2008	
80	Arrêté Ministériel N° 9471 MJEHP –DEEC (portant EI)	Data (PDF)	Arrêté	Ministère de l'Environnement	2001	
81	Arrêté Ministériel N° 9468 MJEHP –DEEC (portant EIE)	Data (PDF)	Arrêté	Ministère de l'Environnement	2001	
82	Arrêté Ministériel N° 9469 MJEHP –DEEC (portant organisation et fonctionnement du Comité technique)	Data (PDF)	Arrêté	Ministère de l'Environnement	2001	
83	Assises de la Décentralisation : Etude comparée de certains aspects de la mise en œuvre de la décentralisation en Afrique	Data	Rapport	Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales	2007	
84	Plan REVA, Retour vers l'Agriculture	Data	Rapport	Agence REVA	2008	
85	Cahiers d'Orientations Stratégiques (GOANA)	Data/CD	Rapport	Ministère de l'Agriculture. APIX	2008	
86	Rapport Annuel d'Activités (Janvier-Décembre 2007) PSAOP 2	Data (PDF)	Rapport	Ministère de l'Agriculture	2007	
87	Programme Social d'Urgence	Data	Rapport	Ministère des Finances	2008	
88	Bulletin d'Informations de l'ASPRODEB (3 <sup>ème</sup> trimestre 2008)	Data (PDF)	Bulletin	ASPRODEB	2008	
89	Innovations pour la Promotion des Céréales Locales : Reconquérir les marchés urbains	Copy	Manuel	GRET / ENDA GRAF		
90	Fabrication Artisanale de Boissons, Sirops et Confitures	Copy	Manuel	ENDA GRAF		
91	Guide pratique en hygiène à l'attention des vendeuses de produits alimentaires	Copy	Manuel	ENDA GRAF		

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	remarques
92	Fiche technique sur la pastèque	Data	Manuel	SAHEL 3000		
93	Fiches techniques maraîchage	Data	Manuel	SAHEL 3000		
94	Rapport Trimestriel N° 3 du PAPIL	Data (PDF)	Rapport	PAPIL	2008	
95	Office national de formation professionnelle	Original	Brochure	ONFP		
96	Programme de formation 2009	Original	Brochure	ONFP	2008	
97	Support Pédagogique sur les techniques de Transformation et conservation des produits halieutiques	Copy	Manuel	ITA		
98	Support Pédagogique sur les techniques de Transformation et de conservation des fruits et légumes	Copy	Manuel	ITA		
99	Support Pédagogique sur les techniques de Transformation du lait	Copy	Manuel	ITA		
100	Support Pédagogique sur les techniques de Transformation et de conservation de la viande	Copy	Manuel	ITA		
101	Livret d'apprentissage des bonnes pratiques environnementales en milieu scolaire	Original	Manuel	SOS-SAHEL		
102	Les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement introduites par SOS SAHEL dans la communauté rural de Keur Momar Sarr	Original	Manuel	SOS-SAHAL		
103	Manuel de capitalisation sur la gestion de la bande de filaos	Original	Manuel	SOS-SAHEL		
104	Programme de financement de l'exploitation familiale dans la zone de Méckhé	Original	Manuel	UGPM	2007	
105	Consommation et comportements alimentaires dans la zone de Mécké au Sénégal	Original	Manuel	UGPM	2007	
106	Monographies d'exploitation familiales	Original	Monographie	UGPM	2007	
107	Stratégies de diversification des activités menées par les familles dans la zone de Mékhé au Sénégal	Original	Rapport	UGPM	2007	
108	Le devenir des jeunes ruraux dans les exploitations familiales de la zone de Mékhé au Sénégal	Original	Rapport	UGPM	2007	
109	Guide pratique de l'animateur rural dans l'appui aux exploitations familiales	Original	Manuel	UGPM	2007	
110	Guide pour une Gestion scolaire des Bornes-fontaines	Original	Guide	CLM/KFW		
111	Economie de la formation agricole et rurale	Original	CD	BFPA		
112	Economie des filières agricoles au Sénégal	Original	CD	BFPA		
113	Construction de la demande et offre de formation	Original	CD	BFPA		
114	Diagnostiques agraires réalisés au Sénégal	Original	CD	BFPA		
115	Politiques agricoles et de formation	Original	CD	BFPA		
116	Fiche filière restauration/hôtellerie	Copy	Brochure	CRETf/Louga		
117	Confection et utilisation du four amélioré	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
118	Ecotourisme	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	remarques
119	Comment produire du miel de mangrove	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
120	Confection de gilets de sauvetage	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
121	Plantons l'avicennia pour retrouver la mangrove	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
122	Produisons des coques de qualités en protégeant cette ressource	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
123	Economisons le bois de feu	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
124	Confection de bottes et gants	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
125	Pêchons des poissons à la nasse	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
126	Citoyens, plantons, des arbres	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
127	Plantons le rhizophora	Copy	Manuel	PAGEMAS/DEFCCS/JICA		
128	Manuel de l'utilisation du « Modèle PRODEFI », Méthode de la mise en œuvre du projet de foresterie communautaire : L'expérience du PRODEFI	Data	Manuel	PRODEFI/JICA	2008	
129	Avenir des terroirs : la ressource humaine	Original	Livre	ENDA	1992	
130	Diobass : les paysans et leurs terroirs : guide pédagogique	Original	Guide	ENDA	1991	
131	CAHIER DES CHARGES DU MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE	Copy	Plan	Ministère de l'Hydraulique	1998	
132	Manuel pour l'amélioration des conditions de vie et le développement des oasis par la promotion féminine	Data	Manuel	MASEF/MS/MDR, JICA	2009	
133	CONDENSEE SUR LES BESOINS EN EAU DES ANIMAUX DOMESTIQUES	Data	Rapport	ISRA	2010	
134	Guide de l'Approche Genre pour la Mise en Place de l'ASUFOR	Data	Manuel	MH, JICA	2010	